Notre nouveau symbole

banque provinciale

Vol. XL No 49
Lundi 2 décembre 1968

BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE des H.E.C. DEC 2 1968 COMMERCIALES

292-55/1-69/34/11 2455
ECOLES DES H.E.C.
Bibliothèque,
535 Viger,
MONTREAL 24, P.Q.

LES AFFAIRES

HEBDOMADAIRE D'INFORMATION FINANCIÈRE, INDUSTRIELL... ...IALE

635 HENRI-BOURASSA EST MONTRÉAL 12 ...cents

Entrevue exclusive avec M. Yves Gabias:

Les Caisses Populaires participeront-elles désormais au progrès économique du Québec?

par Rhéal BERCIER

Le ministre des Institutions financières, Compagnies et Coopératives, M. Yves Gabias présenterait prochainement un projet de loi en vue d'apporter des amendements à la Loi des Caisses d'Epargne et de Crédit du Québec, à laquelle les Caisses Populaires sont assujetties, afin de répondre aux demandes répétées des dirigeants de cette importante coopérative du Québec. Cette mesure permettrait d'ailleurs une participation plus directe des Caisses au développement économique du Québec. C'est ce qui ressort d'une entrevue exclusive que le ministre des Institutions financières, Compagnies et Coopératives accordait, ces jours-ci, au journal **Les Affaires.**

Le ministre a révélé que les amendements proposés par les Caisses Populaires font l'objet d'une étude très sérieuse et qu'il espère être en mesure de présenter un projet de loi qui, tout en respectant les principes coopératifs de la Fédération, pourra satisfaire les dirigeants de cette coopérative et favoriser l'épanouissement des Caisses Populaires tout en bénéficiant à ses membres.

On se rappelle que lors de leur 10e congrès annuel, qui avait lieu à Montréal, en octobre 1967, congrès qui avait pour thème "La Caisse Populaire dans notre évolution économique" deux résolutions importantes émanant des commissions d'étude avaient retenu plus particulièrement l'attention

des congressistes: "Que la Fédération, en vue de renforcer les structures du mouvement des Caisses Populaires et de les rendre plus efficaces, établisse un service de placement et de gestion de portefeuille et "Que la Fédération (...) entreprenne les démarches nécessaires auprès du gouvernement provincial en vue d'obtenir des amendements à la Loi des Caisses d'Epargne et de Crédit, permettant d'élargir leur champ d'opération dans le domaine des placements". A cette époque, on s'en souviendra, le premier ministre du temps, M. Daniel Johnson avait répondu favorablement aux dirigeants des Caisses.

Au cours d'un entretien à son bureau de Montréal, lundi dernier, M. André Lamarche, directeur général des Caisses Populaires Desjardins de Montréal, s'est dit heureux que le gouvernement envisage d'exploiter les capitaux qui dorment dans les Caisses. Il est inconcevable, a-t-il ajouté, que les Caisses soient absentes d'une priorité gouvernementale, soit le développement industriel du Québec.

Au cours de cette entrevue, nous avons interrogé également M. Gabias au sujet de la législation envisagée pour assurer une plus grande protection aux consommateurs québécois. Nous savons tous, a dit M. Gabias, que l'usage du crédit prend de plus en plus d'ampleur, que les besoins des consommateurs augmentent et se diversifient, que

(suite à la page 6)

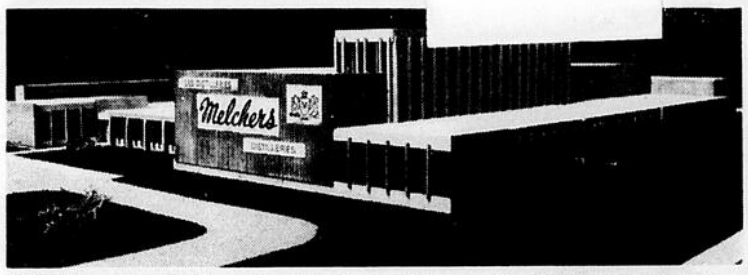

Voici la maquette des nouveaux immeubles que Les Distilleries Melchers Limitée font construire à Berthier, non loin de Montréal. Partie d'un programme d'expansion représentant des investissements au Québec de $6,000,000, les nouveaux immeubles, dont la maquette a été présentée au cours de la quarantième assemblée annuelle des actionnaires, comprennent un édifice destiné à l'administration et à l'embouteillage et deux entrepôts. Avec l'addition de machines pour la distillation et l'embouteillage la capacité de production sera considérablement accrue alors que celle des entrepôts sera doublée.

Les Distilleries Melchers Limitée: programme de $6 millions

Des investissements au Québec de $6 millions pour un programme d'expansion dont plus des trois quarts auront été réalisés au cours des huit prochains mois, l'implantation dans l'Ouest canadien d'une nouvelle usine, tel est l'ambitieux programme en cours d'exécution chez les Distilleries Melchers Limitée.

M. Sarto Marchand, président et directeur-général de cette société a précisé que ce programme d'expansion comporte l'agrandissement des immeubles de Berthierville. Il a mentionné, lors de l'assemblée annuel des actionnaies de Melchers à Montréal, la construction d'un nouvel édifice destiné à

(suite à la page 6)

Appel du président du CEC

Le Québec doit se donner un Conseil de productivité

par J. V. BALTAYAN

Montréal — M. François Cleyn, membre du Conseil économique du Canada a lancé un appel à tous les hommes d'affaires leur demandant d'user de leur influence pour doter le Québec d'un Conseil de productivité disposant d'un budget suffisamment important pour lui permettre d'agir efficacement et vite.

"Vous me direz, a-t-il dit, que ce que je propose requiert du temps... je suis d'accord, mais le seul fait de bien reconnaître le problème et de travailler en groupe pour le résoudre est déjà un actif important que tout homme d'affaires avisé saura apprécier..."

M. Cleyn, qui prenait la parole au cours du déjeuner-causerie de la Chambre de Commerce du district de Montréal, avait auparavant souligné la gravité du problème posé par le chômage au Québec et le rôle important que pourraient jouer les hommes d'affaires, en coopération avec les syndicats et l'Etat du Québec, dans la recherche de solutions valables.

Il fut un temps, selon M. Cleyn, où l'abondance de la main-d'oeuvre et les salaires relativement bas encourageaient les investissements au Québec... mais ces temps sont révolus, la parité des salaires est désormais chose réalisée et la conjoncture politique ne manque pas de susciter quelques appréhensions chez les investisseurs éventuels.

Pour contrebalancer la disparition de ces avantages, il nous faut,

(suite à la page 6)

Inspiration Ltée veut vendre 3 de ses filiales

Montréal — La Société Inspiration Limitée a annoncé qu'elle a entrepris des négociations aux fins de vendre ses intérêts dans trois de ses filiales: Douglas Bremner Contractors & Builders Ltd., Terrebonne Construction (1965) Ltée, et Carrière Dupont Limitée.

Inspiration continuera d'exploiter treize projets actuels de construction, d'une valeur de $10 millions, mais s'est assuré les services de Secant Construction pour la gestion de ces projets jusqu'à ce qu'ils soient terminés. On n'a pas révélé les détails de la transaction.

Secant Construction gardera à son emploi le personnel technique, la main-d'oeuvre ainsi que les équipes de direction et de gestion d'Inspiration. Cet entrepreneur général à Montréal prévoit pouvoir accélérer son expansion dans le marché ontarien par suite de l'acquisition des opérations et du personnel spécialisé d'Inspiration à Toronto. La compagnie a récemment commencé en Ontario des opérations situées à Toronto et Whitby.

Le 30 septembre dernier, Inspiration et Kenting Limited ont annoncé la tenue d'entretiens préliminaires visant à la fusion des deux organisations. Si les études financières et les négociations en cours s'avèrent satisfaisantes, Kenting prévoit de faire une offre officielle de fusion au début de 1969.

Le Québec aura bientôt un Conseil de l'Industrie

Le Québec aura sous peu son Conseil général de l'Industrie. Au cours d'une entrevue que le ministre de l'Industrie et du Commerce accordait au représentant du journal LES AFFAIRES lors de la mise en service de la nouvelle presse Miehle chez Pierre Des Marais, lundi dernier, M. Beaudry a révélé qu'il entrait dans ses projets de créer un organisme qui sera formé de cinquante industriels et représentants commerciaux du Québec. Ces personnes qui représenteront tous les secteurs de l'activité économique québécoise seront appelées à promouvoir l'industrie québéboise à l'étranger.

M. Beaudry a toutefois précisé que ces représentants ne recevront aucune rémunération pour leurs services mais seront plutôt prêtés par les compagnies. Les efforts de ce conseil, a souligné le ministre, seront surtout consacrés à mieux faire connaître le Québec aux Etats-Unis, dans les neuf autres provinces du Canada ainsi qu'en Europe qui, selon M. Beaudry, offrent des débouchés intéressants pour certains de nos produits.

R.B.

Chronique hebdomadaire sur le placement dans " Les Affaires "

Dans le but de toujours mieux renseigner ses lecteurs, le journal **Les Affaires** a retenu les services de M. François Charette, B.A., L.Sc. Comm. et professeur de finance et placement à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales, qui signera chaque semaine une chronique sur le placement.

Chaque semaine, notre collaborateur analysera une facette de la question du placement: Le placement; Comment investir; Placements et spéculation en bourse; La bourse des valeurs mobilières; Comment faire fructufier son capital, etc.

M. Charette se fera également un plaisir, dans sa chronique, de répondre aux demandes d'information ou d'explication que lui feront parvenir ses lecteurs. Ces derniers pourront soumettre des cas concrets et M. Charette se fera un plaisir de les éclairer.

Cette addition de M. Charette à la liste de nos collaborateurs indique le souci de la direction

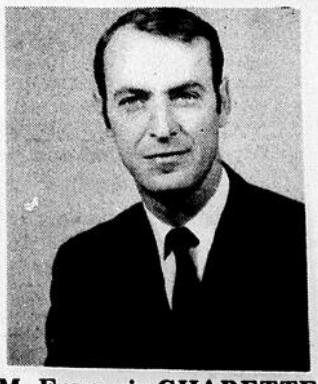

M. François CHARETTE

des **Affaires** d'être à l'avant-garde de l'information en langue française dans le monde des affaires.

7 nouvelles industries investissent $3.5 millions à Saint-Laurent

A un coût d'investissement de $3,575,000, sept nouvelles industries parachèvent la construction de leurs usines dans le parc industriel de ville Saint-Laurent alors que le commissaire industriel de cette ville, M. Charles Robitaille étudie déjà cinq projets d'implantation de nouvelles usines dans cette ville.

Les industries qui seront inaugurées bientôt sont les compagnies Abez, Skoda & Jawa, Laniel Automatic, Allen's, Rosenbloom Paper, Crescent Cheese et Sinclair & Valentine.

La deuxième ville industrielle du Québec, ville Saint-Laurent possède 20 parcs industriels d'une superficie totale de 200 millions de pieds carrés dont 60 millions de pieds carrés sont déjà occupés par des installations industrielles et commerciales.

LES INSTRUMENTS DU PROGRÈS

XI- Notre présence dans le monde

Depuis plus de vingt ans, au Canada et en Europe, au service de gouvernements et d'entreprises privées, Paul FREROTTE planifie, prévoit, organise et développe. Dans une série de chroniques, il nous livre les fruits de son expérience et de ses réflexions et répond au courrier que nos lecteurs lui adressent.

Trop longtemps, nous nous sommes confinés à l'intérieur des frontières de la province. Constater que des raisons historiques expliquent notre comportement ne change rien au fait. Cette attitude, qui fut la nôtre tant au point de vue politique qu'économique, n'a pas facilité notre progression.

Il est naturel que l'économie d'une communauté, son niveau et sa croissance soient en fonction directe du dynamisme des individus qui composent cette communauté. Notre commerce et notre industrie, éléments vitaux de l'économie du Québec comme partout ailleurs, n'ont qu'à gagner à déborder les frontières de la province.

Parce que notre marché intérieur croît à une cadence suffisamment rapide pour satisfaire les besoins de débouchés de la plupart de nos petites industries; parce que l'aide apportée par les gouvernements permet souvent, admettons-le, à certaines industries de subsister sans effort réel de progression; parce que, enfin, la concurrence n'a pas encore atteint son stade critique dans plusieurs secteurs : nous sommes naturellement tentés de ne nous occuper que de la clientèle régionale. Nous avons déjà attiré l'attention des lecteurs sur le danger que comporte une telle attitude, génératrice d'un sentiment de fausse sécurité. Il faut observer, en outre, qu'il est bien plus profitable à l'économie provinciale d'élargir les marchés à l'extérieur que de les limiter à la seule consommation interne.

Il y a quelques jours, le Ministre de l'Industrie et du Commerce de la Province annonçait pour l'an prochain une vaste campagne de promotion à l'étranger dont le programme est prévu pour une durée de trois ans. Il faisait savoir, à cette occasion, que son ministère ouvrira des bureaux à Dallas, Washington, San Francisco, Chicago et Düsseldorf. Certains esprits chagrins observeront peut-être que nous ne faisons qu'imiter l'Ontario, avec un certain retard. D'autres se demanderont sans doute s'il est vraiment utile que le Québec entretienne des représentations dans toutes ces villes, alors que nous en avons déjà à Milan, à Paris, à Londres et à New-York. Pour notre part, nous applaudissons sans réserve à cette initiative et espérons que, sans jeter le manche après le cognée, le Ministre Beaudry ne s'arrêtera pas en si bon chemin.

Il n'est pas nécessaire de rappeler ici l'importance que représente, pour nous, le marché des Etats-Unis. Il absorbe la majorité de nos exportations et les raisons pour qu'il en soit ainsi sont évidentes. Toutefois, notre balance commerciale avec nos voisins du sud est déficitaire et il est donc normal qu'un effort supplémentaire soit tenté dans cette direction d'autant plus que, ne l'oublions pas, il s'agit de la clientèle la plus riche qui soit au monde, donc la plus apte à dépenser. Que la concurrence y soit très forte devrait être un stimulant générateur de progrès pour nos hommes d'affaires.

Mais il en est sans doute parmi nous qui se demanderont s'il était vraiment nécessaire que nous fussions représentés, en Europe, ailleurs qu'à Paris et à Londres. Nos liens avec ces deux capitales ne se discutent pas. L'une est le coeur de la francophonie dont nous nous réclamons, l'autre est le centre nerveux du Commonwealth. Hormis ces motifs, ces deux capitales débouchent sur un marché de l'ordre de cent millions de consommateurs. Pourtant, les événements des dernières semaines le prouvent à suffisance, la santé économique de ces deux grandes nations laisse fortement à désirer. Elles n'ont échappé, in extremis, à la dévaluation qu'au prix d'une aide massive de leurs alliés plus fortunés (dont le Canada) et de mesures drastiques de restrictions qui vont, cela va de soi, réduire fortement nos possibilités d'exportations vers ces deux pays au cours des prochains mois si ce n'est plus. Dès lors, il est très raisonnable de planter nos jalons ailleurs et l'Allemagne, pays aujourd'hui le plus riche d'Europe, se justifiait parfaitement.

En annonçant cette nouvelle, le Ministre a très judicieusement fait observer que l'Europe est un marché de plus en plus prometteur pour nos produits. Le Marché Commun de l'Europe des Six représente, souvenons-nous en, une clientèle de plus de 200 millions de personnes qui, comme nous, appartiennent à la catégorie des "riches" de ce monde. Il est nécessaire que nous y soyons représentés et il faudra encore accroître cet effort dans l'avenir. N'oublions pas, en effet, que l'espace y est très morcelé. Même s'il est vrai que Düsseldorf n'est qu'à une centaine de milles d'Amsterdam ou de Bruxelles, il n'en est pas moins vrai qu'il s'agit aussi de pays différents, où la langue, les usages et les coutumes diffèrent aussi fortement et où une représentation spécifique prend, dès lors, toute sa signification.

En plus de l'aide que ces bureaux québecois apporteront à nos exportateurs partant à la conquête de l'Europe, il est un deuxième rôle qu'ils pourront utilement jouer dans ces pays : projeter l'image de notre potentiel, de nos réalisations, de notre savoir-faire. On a dit, à juste titre, que l'Expo 67 avait joué un rôle inestimable dans ce sens. Il ne faut pas que ce bénéfice se perde. Trop d'Européens, qui ne connaissent le Québec que par la lecture de Maria Chapdelaine ou par les chansons de Gilles Vignault, croient encore que notre Belle Province n'offre aucune possibilité aux investisseurs. Il est temps de les détrouper et de les attirer par une peinture vivante de ce que nous sommes et de ce que nous avons réalisé. Nous y gagnerons doublement puisque, s'il est vrai que nous avons besoin d'investissements étrangers, il est tout aussi vrai qu'il est souhaitable de diversifier leurs origines.

Notre Ministre de l'Industrie et du Commerce vient de démarrer dans la bonne voie. Il appartient désormais à nos hommes d'affaires de l'encourager à poursuivre en suivant, eux aussi, la voie qui vient de leur être tracée.

Selon le Conseil de Placement professionnel

Au Québec, il existe une carence sérieuse de jeunes ingénieurs en mécanique

Selon le Conseil de Placement Professionnel, les postes vacants pour les ingénieurs, hommes de science et autres professionnels ont augmenté durant le troisième semestre de 1968. Le Conseil, un organisme sans but lucratif, se consacre au placement d'administrateurs, d'ingénieurs et de savants.

Comparativement à la même période l'an dernier, les postes vacants enregistrés par 1,300 employeurs à travers le Canada ont augmenté de 16%. Cependant, vu le nombre de professionnels sur le marché du travail, les employeurs continuent d'être très sélectifs et certaines disciplines, comme le génie civil par exemple, restent en demande limitée.

Au Québec, la carence la plus sérieuse est celle des jeunes ingénieurs en mécanique. A ces derniers, s'ajoutent les programmeurs, analystes de systèmes et ingénieurs des ventes. Pour la majorité de ceux-ci, on exige de nombreuses années d'expérience sans lesquelles il est difficile de se faire valoir. Les ingénieurs des ventes possédant une formation académique en génie civil, mécanique ou électrique sont en petit nombre. Quant aux postes pour programmeurs et analystes de systèmes, ils s'adressent aux diplômés universitaires dont les salaires varient entre $8,000 et $18,000.

On rapporte aussi une carence d'ingénieurs métallurgistes, géologues, miniers et géophysiciens, desquels on exige de l'expérience dans une industrie spécifique.

On enregistre de légères augmentations dans le nombre des vacances pour de jeunes ingénieurs chimistes et pour des comptables dont le salaire n'excède pas $12,000. Il en est de même pour les dessinateurs en tuyauterie, les jeunes ingénieurs électriciens, les techniciens en chimie et les dessinateurs expérimentés en électricité et en charpente. La demande est forte pour des ingénieurs possédant de l'expérience dans les transports, la circulation, le traitement des égouts, le contrôle de la pollution et la conception d'électricité d'usines. Le mot magique "expérience" s'applique aussi dans les cas des ingénieurs en électronique pour ce qui est des micro-ondes, de l'instrumentation et de la production. Par contre, les postes vacants se font de plus en plus rares pour les techniciens en études de temps et mouvements, les directeurs de personnel et les techniciens en génie civil.

On recherche des gérants des ventes à des salaires d'environ $15,000. Quant aux gérants généraux et aux contrôleurs, le nombre de postulants dépasse le nombre de vacances, mais la demande est constante pour les gérants d'usines. Les directeurs de personnel, qui étaient il y a peu de temps les plus recherchés, se sont fait damer le pion par les comptables.

Le Conseil enregistre une hausse du nombre de postes entre $15,000 et $23,000, mais relativement peu de positions offrant entre $25,000 et $40,000. A cause de la tendance croissante à promouvoir les administrateurs au sein même des entreprises, la majorité des vacances offrent des salaires inférieurs à $12,000.

Le Conseil de Placement Professionnel fut fondé par un groupe d'éducateurs et d'industriels soucieux du bien public afin d'arrêter l'exode des cerveaux que le Canada a connu durant les années vingt. A cette époque, le tiers de nos diplômés en génie et en sciences émigraient aux Etats-Unis. Les directeurs du Conseil (Technical Service Council) tentèrent de renverser cette tendance en prouvant que le pays pouvait absorber ses diplômés universitaires. C'est ainsi, que le CPP a trouvé des emplois à plus de 10,000 hommes et femmes. Il s'agit du plus ancien et du plus important organisme de placement au Canada; le seul qui soit parrainé par l'industrie. Par le truchement de ses bureaux de Montréal, Toronto et Calgary, il est à même de servir l'industrie et les professionnels d'un océan à l'autre. La section des cadres supérieurs se spécialise dans les postes de $15,000 et plus. Les honoraires ne s'appliquent pas aux candidats qui s'inscrivent.

Pour Noël . . .

offrez un cadeau original

Cette année, remplacez la traditionnelle bouteille de Noël par un cadeau que vos amis et confrères apprécieront durant 52 semaines.

Pour plus de renseignements, voir en page 13

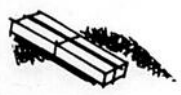

Cartes d'affaires

LAURIN, LAURIN, BEAUDRY INC.
DOMINION INSURANCE AGENCIES LIMITED
COURTIERS D'ASSURANCES AGRÉÉS
TOUR DE LA BOURSE, PLACE VICTORIA, MONTREAL 115 861-4761

SAMSON, BELAIR, COTÉ, LACROIX & ASSOCIÉS
Comptables agréés
MONTRÉAL • QUÉBEC • RIMOUSKI
Suite 3,100 Place Victoria, Montréal 115 861-5741

J. LEVASSEUR Inc.
IMMEUBLE
635 est, boul. HENRI-BOURASSA, Montréal Tél.: DU. 1-7788

interdesign a. vilder — p. danan
architecture
d'intérieur
graphisme
maquettes
117 boul. graham
montréal 16
tél: 738-6761

322-1960 Etude Légale
FILION & ROBILLARD
NOTAIRES ET C.C.S.
11903 rue Ste-Gertrude — Montréal-Nord
ROLAND FILION, np. — PIERRE ROBILLARD, np.
Il vaut toujours mieux de consulter avant de s'engager.

RAYMOND CAMPBELL BÉLANGER
WALTON CHABOT & WILLETTS
Comptables Agréés
Montréal - Sherbrooke - Lac Mégantic - Rouyn - Toronto - London
Sarnia - Edmonton - Vancouver - Victoria - Penticton

Loi réglementant le travail des jeunes et des femmes

Le ministre du Travail du Québec, M. Maurice Bellemarre a présenté jeudi dernier, un projet de loi à l'Assemblée législative portant de 14 à 16 ans l'âge minimum pour travailler dans un établissement commercial. Selon ce projet de loi, seules les femmes âgées de plus de 18 ans pourront occuper un emploi de nuit dans les établissements industriels apres avoir obtenu un permis du ministre du Travail et avoir établi la nécessité de travailler. Le Bill appelé "Loi des établissements industriels et commerciaux" réglemente notamment la durée des journées et des semaines de travail des jeunes garçons et filles ainsi que des femmes dans les établissements commerciaux et industriels du Québec.

D'autre part, le projet de loi réduit de 60 à 48 heures le nombre d'heures de travail hebdomadaires applicables à ces personnes dans un établissement commercial, dans les municipalités de plus de 10,000 habitants et baisse de 11 à 10 heures le soir la fin d'une journée de travail.

Un autre article porte de 6 à 8 le nombre de semaines au cours desquelles un inspecteur peut autoriser, pour des raisons exceptionnelles, la prolongation des heures de travail des personnes du sexe féminins et des jeunes garçons et filles âgés de moins de 18 ans, mais réduit de 65 à 55 le nombre d'heures de travail hebdomadaires et ramène de 6 à 7 heures du matin le début d'une journée de travail.

Le minimum des amendes que devront payer ceux qui enfreignent la loi a été fixé à $200 pour un individu et à $500 pour une corporation. Le montant sera doublé dans les cas de récidive.

Reconstruction de la route 6

M. Fernand-J. Lafontaine, ministre de la Voirie, vient d'autoriser la reconstruction complète d'une section de 3.45 milles de la route 6 dans Bonaventure, municipalité située dans le comté du même nom.

M. Lafontaine a accordé le contrat de $387,457 à l'entreprise Edmond Leclerc & Fils Ltée de Sainte-Anne-des-Monts. Les travaux de terrassement et gravelage doivent se terminer à la fin de décembre 1969.

Le projet de reconstruction se situe à l'est de l'agglomération de Bonaventure, entre les routes Bourdages et Marsh. La route 6 actuelle, qui, à certains endroits, longe de très près la Baie des Chaleurs, sera relocalisée à une distance respectable de la rive, afin d'éviter que la mer ne vienne miner les fondations de la route.

Ce nouveau tronçon respectera les normes les plus modernes de construction routière, appliquées dans le cas de tous les autres projets d'amélioration de la route 6 autour de la péninsule gaspésienne. C'est ainsi qu'il offrira une chaussée de 24 pieds flanquée de deux accotements de 10 pieds, le tout dans une emprise minimum de 110 pieds.

Eastern Airlines: nouveau système de réservations

Montréal — Le nouveau système de réservations par ordinateur d'Eastern Airlines permet de donner un service plus rapide et plus complet aux passagers et aux agents de voyage.

Le système, appelé système PNR (Passenger Name Record), permet d'obtenir, en une fraction de seconde, les informations requises pour donner un service rapide au client. Les informations apparaissent sur un écran semblable à celui des récepteurs de télévision.

Selon Monsieur N.G. Dykstra, directeur d'Eastern Airlines au Canada, ce nouveau système est le plus moderne et le plus raffiné qui soit. Conçu pour permettre de répondre aux besoins de 1970, le système permet de transmettre à une vitesse accrue, un plus grand nombre d'informations à un plus grand nombre de personnes.

"Jusqu'à ce jour", affirme Monsieur Dykstra, "les réservations étaient inscrites au crayon sur des cartes qui étaient disponibles exclusivement aux employés du bureau émetteur de la réservation. Le nouveau système qui permet d'éliminer les cartes et les crayons, de même que les recherches effectuées au sujet des horaires, permet aussi de rendre disponibles toutes les informations, à tous les agents du réseau.

L'ordinateur qui servira non seulement pour les envolées d'Eastern mais aussi pour un grand nombre de correspondances entre différentes lignes aériennes internationales pourra faire face à la demande qui décuplera d'ici 1990.

La production de lingots d'acier:

Stelco produit 4 millions de tonnes annuellement

Avec la réalisation d'une production annuelle de 4 millions de tonnes de lingots d'acier, Stelco vient de se classer au premier rang des producteurs canadiens.

Pour marquer cet événement, le président de la société, M. H. M. Griffith, accompagné d'un groupe de directeurs de la Stelco, a fait sauter le bouchon réfractaire du four à sole no. 35 — le plus productif du genre dans le monde libre — pour libérer une cascade de 500 tonnes d'acier en fusion.

La production de la Stelco indique un rythme de croissance particulièrement accentué au cours des dernières années. Ainsi, depuis l'année de sa fondation, en 1910, il fallut à la Stelco 32 ans (jusqu'en 1942) pour atteindre le chiffre de production annuel de 1 million de tonnes, et 14 ans de plus pour marquer 2 millions de tonnes. A peine 8 ans plus tard, en 1963, la production annuelle atteignait 3 millions de tonnes et, en 5 ans seulement, elle franchissait le cap de 4 millions de tonnes. Au total, la Stelco a produit 66 millions de tonnes d'acier en 58 ans.

Ce nouveau record reflète bien la confiance que la Stelco place en l'avenir du Canada et témoigne de sa volonté d'investir des sommes importantes pour y contribuer. En effet, au cours des dix dernières années, la Stelco a investi ou engagé plus de 700 millions de dollars en acquisitions nouvelles d'usines, matériel et sources de matières premières.

Dans la région de Montréal:

BASF projette la construction d'un centre de production du Styropor

La BADISCHE ANILIN & SODA–FABRIK AG (BASF), Ludwigshafen am Rhein, République Fédérale d'Allemagne, a décidé de consolider et d'approfondir ses relations commerciales toujours croissantes avec un grand nombre de clients industriels du Canada, en érigeant ici des centres de production.

Le premier grand pas dans cette direction doit avoir lieu dans le domaine du Styropor, un polystyrène expansible pour lequel la BASF détient des brevets mondiaux et possède des centres de production partout dans le monde. La BASF a non seulement découvert le mode de fabrication de la matière de base que l'on appelle Styropor, elle a aussi élaboré des procédés de transformation de ce produit en d'innombrables matériaux expansés d'applications extrêmement variées. Bien que la BASF détienne également les brevets couvrant les procédés de transformation, elle se contente normalement de produire la matière de base. La fabrication des articles finis, donc des matériaux expansés à partir de la matière de base, revient habituellement à l'industrie du pays concerné.

Dans la région de Montréal, la BASF veut construire un centre pour la production du Styropor, dont la capacité annuelle sera d'abord de 18,000,000 de livres. On prévoit déjà en augmenter la capacité. On pense ainsi pouvoir satisfaire aux demandes toujours croissantes en matériaux expansés à base de Styropor, principalement utilisés dans le bâtiment et dans l'industrie de l'emballage.

La BASF a l'intention de faire profiter le marché canadien de sa très large expérience dans la transformation du Styropor, en fournissant un appui technique très intense à tous les transformateurs de Styropor.

La production et la vente du Styropor seront assurées par la BASF Canada Ltd., à Montréal, membre du groupe BASF, chargée de la diffusion de tous les produits BASF.

La BASF projette également d'autres installations pour approvisionner l'industrie canadienne de transformation.

Journée d'étude du CDE:

'La productivité par la technologie'

Le Centre des Dirigeants d'Entreprise annonce la tenue d'une journée d'étude sous le thème "La productivité par la technologie" à l'intention de tous les hommes d'affaires, membres ou non du CDE.

Cette première session portera sur **"La productivité par la technologie"** et aura lieu le mardi, 3 décembre 1968 de 2 heures à 10 heures p.m. au Salon Verdun, Hôtel Bonaventure, Montréal. Les spécialistes invités seront MM. Gérard Kirouac et Andrew K. Hugessen, ingénieurs du Conseil National de Recherches du Canada.

Les participants seront invités à travailler en ateliers (6-8 personnes) pour faire l'inventaire des problèmes rencontrés dans l'utilisation des ressources étudiées au cours de la journée.

Aujourd'hui, dans un domaine où la compétition est très forte, un des moyens d'accroître la productivité dans une entreprise est d'augmenter les connaissances technologiques et d'en améliorer l'application.

Les hommes d'affaires intéressés pourront se renseigner auprès du CDE, tél. 279-7376.

North American Life:

Plan d'assurance qui s'ajuste à l'indice des prix

North American Life annonce la création d'un nouveau régime d'assurance-vie en vertu duquel la protection des assurés augmente au fur et à mesure qu'une hausse se fait sentir dans l'indice des prix à la consommation et ceci sans examen médical et sans changement dans le taux de la prime à l'origine.

Le montant des hausses annuelles, dont la nouvelle police "Protection indexée" fera l'objet, sera déterminé selon les hausses qui surviendront dans l'Indice des prix à la consommation publié par le Bureau fédéral de la statistique.

"Cette nouvelle police a été tout particulièrement conçue afin de garantir à l'assuré que les polices vie entière auront, à l'échéance, la valeur de rachat désirée afin de répondre pleinement aux besoins de son ou ses bénéficiaires". Voilà ce que Monsieur A.R. McCracken, Vice-président et actuaire à North American Life a dit dans une déclaration faite aujourd'hui.

"Ceci signifie qu'une personne achetant une police d'assurance-vie entière aujourd'hui, en supposant qu'une hausse du coût de la vie se fasse sentir, verra le montant de son assurance augmenter lui aussi, d'année en année, dans les mêmes proportions, tandis que la prime du mille dollars d'assurance restera inchangée.

De plus, aucune preuve que la personne est assurable n'est requise afin de jouir de cette protection supplémentaire", déclara M. McCracken.

M. McCracken expliqua qu'un ajustement sera de rigueur pour chaque année au cours de laquelle une hausse se fera sentir à l'Indice des prix à la consommation et que les dividendes des polices - participantes - serviront à financer le coût initial de cette protection supplémentaire. Les dividendes, aux taux actuels, suffisent à faire face à des hausses assez substantielles de l'Index.

Cependant, s'il arrive que les dividendes ne suffisent pas à couvrir le coût initial de cette protection supplémentaire, les assurés ont le droit de combler la différence afin de s'assurer le plein montant de protection supplémentaire.

Les parties des dividendes qui ne sont pas requises immédiatement afin de financer ces hausses seront portées au crédit de l'assuré et devront être disponibles afin de financer toute hausse éventuelle.

M. McCracken pense que cette police est la première police permanente mise sur le marché de l'assurance sur le continent Nord américain, qui s'adapte d'office aux hausses du coût de la vie.

40 minutes

Chronométrez donc vous-même! De l'entrée de l'Autoroute des Laurentides au ALPINE INN via la sortie 29 . . . quarante minutes d'agréable randonnée pour atteindre le fameux ALPINE INN entièrement climatisé pour votre confort. Véritable paradis terrestre pour ceux qui recherchent le calme pour un CONGRÈS sérieux ou de fructueuses JOURNÉES D'ÉTUDE. Accommodation pour des groupes jusqu'à 220 personnes. Outre son atmosphère champêtre, ALPINE INN offre à ses clients des facilités sportives — golf privé, vert de pratique, curling, piscines intérieure et extérieure, tennis—qui permettent une détente favorable à la concentration au moment opportun. A cela s'ajoute naturellement une table couronnée des plus grands honneurs gastronomiques.

Alpine Inn

POUR RENSEIGNEMENTS: APPELEZ JACQUES BÉLANGER, MONTRÉAL: 861-3258
ADRESSE POSTALE: ALPINE INN, STE-MARGUERITE STATION, QUÉ.

ÉDITORIAL

Si le ridicule tuait, M. Louis Laberge aurait fini d'importuner les honnêtes gens

Le 19 novembre, la Fédération des Travailleurs du Québec nous faisait parvenir un communiqué dont voici les trois premiers paragraphes:

"Le président de la Fédération des Travailleurs du Québec, M. Louis Laberge, annonce que la FTQ dirigera une grande manifestation, samedi matin, à Saint-Casimir, à une trentaine de milles au nord-est de Trois-Rivières, où 11 de ses membres sont en grève depuis près de 17 mois chez un distributeur de Coca-Cola.

"Il a expliqué que l'entreprise familiale Liqueurs Trottier Ltée refuse systématiquement de négocier une première convention collective avec le Syndicat International des Travailleurs-Unis des Brasseries (FTQ-CTC) et qu'il s'agit conséquemment d'une grève de reconnaissance syndicale.

"La manifestation de samedi réunira notamment les membres de la FTQ affiliés à ses Conseils du Travail de Québec, de Trois-Rivières et de Shawinigan-Grand-Mère. On s'attend à la participation de 400 à 500 travailleurs syndiqués". (Fin de la citation).

Dans le journal DIMANCHE-MATIN, du 24 novembre, on pouvait lire le compte rendu de cette manifestation:

A St-Casimir de Portneuf: LES GREVISTES FURIEUX CAUSENT DE LOURDS DEGATS; Suit le texte: "une manifestation violente a marqué la paisible localité de St-Casimir-de-Portneuf, alors que des dizaines de travailleurs syndiqués venant de Montréal, Québec et Trois-Rivières sont venus démontrer leur solidarité aux employés de l'usine d'embouteillage Trottier en grève depuis plus de 16 mois.

"Les groupes sont arrivés dans des autobus et des voitures privées au cours de l'avant-midi. Les résidents de ce petit village situé à l'est de Trois-Rivières ont rarement vu autant d'activités dans leur patelin. Les douze coups de midi n'étaient pas sonnés que ça sentait déjà le surchauffé.

"La violence a éclaté peu après.

"Toutes les vitres de l'usine où l'on embouteille le Coca-Cola ont volé en éclats. Des centaines de caisses vides qui se trouvaient sur le terrain de la compagnie ont été réduites en miettes et on a même tenté de pénétrer à l'intérieur de la bâtisse pour y causer des dégâts.

"Les maisons des deux co-propriétaires de l'usine MM. Armand et Fernand Trottier ont également été endommagées et elles ont dû être évacuées par mesure de prudence. Un établissement commercial où l'on vendait du Coca-Cola a aussi été endommagé par les manifestants. (...) On ne rapporte aucun blessé, mais le maire de l'endroit, M. Henri Tessier a déclaré que les dommages dépasseront les $10,000".

Troisième acte: lundi soir, à la télévision d'Etat, l'ineffable Louis Laberge, qui avait demandé que l'on organise cette manifestation, déclarait que la FTQ avait mis sur pied un organisme destiné à déceler et à paralyser (je suppose) les fauteurs de troubles dans les manifestations syndicales, de façon à ne pas ternir l'image syndicale. (C'est à peu près ainsi qu'il s'est exprimé devant les cameras de la télévision).

Nous croyons que c'est de l'hypocrisie pure et simple.

La manifestation organisée par la FTQ, qui avait pris la peine de recruter des affiliés à Montréal à Québec, à Trois-Rivières, ne devait pas se dérouler comme un pélerinage au Cap-de-la-Madeleine.

Cela, M. Laberge le savait ou il aurait dû le savoir, car à peu près toutes les manifestations du genre tournent à la bagarre, aux coups, aux dégâts matériels.

Au lieu de prétendre que désormais un comité de surveillance verra à épurer les rangs des sympathisants pour éviter qu'il ne s'y glisse des agitateurs et des fauteurs de désordre, M. Laberge aurait dû tout simplement annoncer que désormais, la FTQ n'engagera plus son mouvement dans de telles activités. A ce moment, il aurait pu passer pour un homme sérieux.

Les bonnes intentions qu'il a manifestées lundi soir à la télévision, par contre, ne sont pas prises au sérieux.

Fernand BOURRET

L'assurance-santé et les finances publiques

par François Gauthier, économiste

professeur auxiliaire à la faculté d'administration de l'Université Laval

On connaît assez bien les résultats de la récente conférence fédérale-provinciale sur la fiscalité. Le premier ministre de la province de Québec a assez bien résumé la situation en disant qu'il revenait (comme ses collègues des autres provinces d'ailleurs) les mains vides. En effet, il n'a rien obtenu: ceci implique qu'il doit actuellement s'interroger sur la nature des nouveaux impôts qui devront être créés ou sur l'ampleur des augmentations nécessaires dans les impôts déjà existants. Dès lors on ne comprend pas aisément comment M. Bertrand a pu dire qu'il revenait les mains vides mais "libre". C'est une forme de liberté plutôt bizarre et surtout pleine de contraintes; une forme de liberté dont les contribuables auraient préféré se passer. Pleine de contraintes puisque revenant les mains vides d'Ottawa, il sera obligé d'augmenter les impôts au Québec. Et cela à un moment où le gouvernement fédéral augmente les impôts pour des fins qui relèvent de la juridiction des provinces (enseignement technique, l'assurance-santé qui correspond à un besoin très réel etc.). Mais il y a plus, non seulement les Québécois devront verser des impôts supplémentaires à Ottawa pour financer le projet fédéral (mais de juridiction provinciale) d'assurance-santé (qui a été élaborée sans la moindre consultation avec les provinces) mais, de plus, ils ne tireront aucuns bénéfices de ces impôts puisque le gouvernement du Québec n'a pas encore adhéré au projet fédéral d'assurance-santé; ce qui veut dire que les imôts (disons la fameuse taxe régressive de progrès social) additionnels des québécois serviront à financer une partie du coût de la satisfaction des besoins de santé des provinces qui ont déjà accepté de participer dès le début à ce projet. Tout cela à un moment où le Québec ira emprunter au moins $400 millions sur les marchés financiers canadien et étranger.

Une philosophie étrange

Depuis quelques mois on assiste à Ottawa à une sorte de renversement. Il n'y a pas si longtemps on parlait de fédéralisme coopératif afin de souligner le besoin impérieux de collaboration et d'harmonisation dans un pays où il y a plusieurs centres de décision importants. Mais les choses ont changé. Sous le prétexte de l'intérêt national, voilà que le gouvernement central prend une allure de petit dictateur, en élaborant des projets qui relèvent des provinces, en percevant des impôts à des fins provinciales et sans consultation avec les provinces. En imposant des projets et des coûts financiers d'une façon unilatérale et d'une façon coercitive aux provinces, le gouvernement fédéral se conduit d'une façon illogique et crée des problèmes financiers sérieux aux provinces et aux municipalités.

Conduite illogique

En effet, ou bien l'assurance-santé doit relever du gouvernement central ou bien elle doit relever des provinces seulement. Or, dans l'état actuel de la constitution canadienne, la santé relève de la juridiction provinciale. La conclusion est claire: le gouvernement central doit abandonner le domaine de la santé si une ou plusieurs provinces s'oppose (nt) à l'envahissement du fédéral: c'est ça le respect de la constitution.

Ou autrement, la Constitution doit être changée de telle sorte que les provinces qui le désirent permettent au gouvernement fédéral de s'occuper de la santé: car après tout ce n'est pas tellement du respect dont une constitution a besoin mais il est plutôt nécessaire qu'elle soit adaptée aux besoins. De cette façon tout se ferait dans l'ordre et le respect des lois: certaines provinces pourraient confier à Ottawa certaines de leurs responsabilités provinciales actuelles tandis que les provinces qui s'y opposeraient continueraient à s'occuper de leurs affaires sans ingérence inutile et contraignante d'un autre palier gouvernemental.

Mais, d'autre part, on sait que le gouvernement fédéral se propose de remettre aux provinces dans quelques années la responsabilité de l'administration et du financement (moyennant certaines compensations fiscales) du projet d'assurance-santé. Cette volonté exprimée de laisser éventuellement les provinces administrer leurs affaires ne changent rien au problème du peu de respect accordé à la constitution canadienne et surtout aux problèmes financiers auxquels les provinces devront faire face d'ici là.

Problèmes financiers

Les coûts financiers qu'entraînera la mise en place de l'assurance-santé auront des conséquences néfastes sur les finances provinciales et municipales. Ainsi le fédéral, les provinces et les municipalités avaient en 1967 un déficit (calculé sur la base des comptes nationaux) de $256 millions, $124 millions et de $349 millions respectivement: soit un déficit total de $729 millions. C'est sans doute en raison du rythme d'accroissement beaucoup trop élevé (+30% entre 1967 et 1965) de ses dépenses, en raison des conséquences de ces dépenses excessives (par exemple, l'inflation et aussi la hausse de seulement 0.8% dans le produit national brut par habitant en 1967) et à cause des difficultés de financement (comme en témoigne toute la publicité pour la vente des obligations d'épargne) que le fédéral a décidé d'assainir sa situation financière en augmentant les impôts. Les provinces et les municipalités ont aussi

(suite à la page 6)

ABC **LES AFFAIRES**

Hebdomadaire d'information financière, industrielle et commerciale
635 est, boulevard HENRI-BOURASSA, Montréal 357 - 381-1888
Publié par la compagnie "Publications LES AFFAIRES Inc."

Président: Julien LEVASSEUR
Directeur général: Claude Coupal
Rédacteur en chef: Fernand Bourret
Chef d'information: Jean V. Baltayan
Rédacteurs: Rhéal Bercier, Denis Giroux
Collaborateurs réguliers: Patrick Allen, conservateur de la bibliothèque de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal; Charles Atala, LL.L., Conseiller en droit international; René Callès, Courtier d'assurance agréé et diplômé de l'Institut d'assurance du Canada; François Gauthier, de la faculté d'Administration de l'Université Laval; M. William H. Pugsley, de la faculté d'Administration de McGill; Paul Frérotte.
Directeur de la publicité: Claude Coupal
Représentants: à Toronto Peter Elliott, 45 Charles St. East, Toronto 5 Tél. 922-0524
à Montréal Claude Martin.
Directeur du tirage: Georges Larivière
Typographie: Typofilm Inc.
Impression: Delpro Corporation.

On souscrit pour un an (52 numéros) à raison de $9.00; deux ans (104 numéros) pour $15.00; trois ans (156 numéros) pour $20.00; et cinq ans (260 numéros) pour $30.00.
(le ministère des postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de la deuxième classe de la présente publication).

Selon M. John O'Dea, président de l'AMC

Les investissements ont progressé au Québec en 1968

Montréal — M. John O'Dea, président de l'Association des manufacturiers canadiens, pense que si l'on se fonde sur les données disponibles, il est difficile de croire — comme le prétend l'opinion qui prévaut — que l'économie du Québec subit une régression ou même qu'elle traverse une période de marasme.

M. O'Dea — de passage à Montréal — a en effet déclaré, lors d'un déjeuner offert en son honneur, que les chiffres indiquent que les investissements effectués au Québec par le seul secteur manufacturier atteindront pour 1968 quelque $634 millions, soit une augmentation de 6.5% par rapport à 1967. A cet égard, il a rappelé qu'en ce moment même deux manufacturiers investissent $100 millions à Baie-Comeau et que l'implantation d'une nouvelle usine de produits pétro-chimiques dans l'Ile de Montréal représente un investissement de $80 millions.

Le président de l'AMC a également signalé que même si le taux de croissance économique du Québec a indiscutablement subi un léger ralentissement en 1967, les expéditions de produits manufacturés au cours du premier semestre de 1968 indiquent une progression de 4% comparativement à la période correspondante de l'année écoulée. Bien entendu, cette progression demeure inférieure à la moyenne réalisée par l'ensemble du Canada.

Néanmoins, le fait que de nombreux industriels aient décidé d'effectuer de nouveaux investissements, soit pour implanter de nouvelles industries soit pour réaliser des projets d'expansion, est fort significatif et de bon augure pour l'économie du Québec, selon M. O'Dea.

"Cependant, a-t-il rappelé, il faut que le taux de croissance économique du Québec s'accélère, compte tenu que 70,000 jeunes gens viennent chaque année grossir les effectifs de la main-d'oeuvre. Il est essentiel, ajouta-t-il, d'offrir des débouchés à ces jeunes travailleurs qui arrivent sur le marché du travail, afin de réduire au maximum l'écart entre l'économie provinciale et son potentiel".

Au chapitre de l'incidence des événements politiques sur l'économie canadienne, on peut conclure des déclarations de M. O'Dea que l'élection d'un gouvernement majoritaire à Ottawa exposera beaucoup moins l'industrie manufacturière — et partant l'économie du pays — aux aléas.

Il a déclaré à ce sujet: "... rares sont les Canadiens qui s'en rendent compte, mais nous avons eu beaucoup de chance de pouvoir traverser aussi bien que nous l'avons fait les années où nous avions un gouvernement minoritaire, compte tenu de toutes les incertitudes et indécisions inhérentes à une telle situation. Il est vrai que ce furent des années coûteuses... et peut-être commencons-nous à peine à réaliser à quel point elles le furent!".

Evoquant le récent discours du budget de M. Benson, M. O'Dea a affirmé que l'AMC est fondée de croire que le cycle d'expansion amorcé en 1961 ne sera pas interrompu en 1969, même s'il est peu probable que dans le domaine des exportations les progrès se poursuivent au même rythme.

Le président de l'AMC constate, avec satisfaction, que si les coûts de production et les prix continuent leur progression à un rythme qui demeure inacceptable, au moins désormais, l'escalade est moins rapide. "C'est toujours ça de gagné" a-t-il dit.

M. O'Dea a poursuivi: "Dans la conjoncture actuelle, la grande menace semble à mon avis résider dans la suffisance généralisée parmi les Canadiens, suffisance qui fait que l'on considère comme tolérable toute augmentation inférieure à 4% des prix à la consommation. Nous nous en sommes tirés dans les années '60 grâce à une conjoncture exceptionnellement favorable; or, malgré tout, nous avons subi une dévaluation de nos devises et tremblé plus d'une fois au sujet de nos réserves de monnaies étrangères. Croire que nous pouvons répéter l'expérience à l'approche des année '70 serait vraiment être follement téméraires. Nous devons tous espérer que, stimulé par l'Accord du Kennedy Round, le commerce mondial continuera son expansion au cours des prochaines années, mais nous n'en avons nullement l'assurance".

par Jean-V. BALTAYAN

L'Administration du président élu des Etats-Unis, Richard Nixon, semble notamment inspirer quelques appréhensions à M. O'Dea. Il pense qu'elle sera soumise à de fortes pressions protectionnistes de diverses natures. "Lorsque, explique-t-il, on a placé tous les oeufs dans le même panier, comme c'est notre cas en matière d'exportation, il y a lieu d'être quelque peu inquiets".

M. O'Dea a dit que, sans aller jusqu'au pessimisme, nous, au Canada, nous nous devons d'observer, plus que tout autre pays peut-être, ce qui se déroule sur la scène américaine.

Dans son allocution M. O'Dea a également signalé que l'AMC a récemment pris une nouvelle initiative visant à développer davantage les relations avec les manufacturiers des Etats-Unis. L'un des objectifs consisterait à échanger, au cours de réunions avec les manufacturiers américains, des opinions sur les répercussions éventuelles des politiques nationales de chacun des pays sur les entreprises respectives.

"Ce faisant, a expliqué le président de l'AMC, notre principal but est de nous assurer qu'Ottawa sera informé assez tôt de tous les aspects de la réaction de l'industrie américaine aux politiques gouvernementales canadiennes qui ont une incidence sur cette dernière et, d'autre part, d'avoir la certitude qu'Ottawa fera promptement des représentations à Washington lorsque les politiques américaines risquent d'affecter notre secteur".

Résultats

Placer Development Ltd.

Les bénéfices nets consolidés de Placer Development Ltd. ont été de $5,603,000 ou de $1.05 par action pour les neuf premiers mois de 1968 comparativement à $8,428,000 ou de $1.59 l'action pendant la même période de 1967. Ces réductions substantielles reflètent l'arrêt des opérations de Endako Mines Ltd. à cause d'une grève du 27 juillet au 12 novembre.

Calgary Power Ltd.

Les revenus bruts de Calgary Power Ltd. ont augmenté de 10% à $34,570,000 et les bénéfices nets de 1% à $7,249,000 ou $1.19 l'action au cours des trois trimestres clos le 30 septembre 1968.

Les petites choses qui font du Reine Elizabeth un grand hôtel.

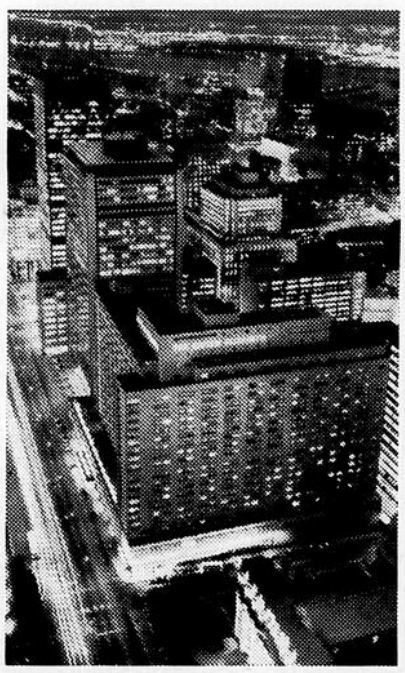

L'une de ces petites choses est certainement qu'on y trouve le plus grand nombre de restaurants qu'aucun autre hôtel au monde.

Le Reine Elizabeth a mis tant de restaurants à votre disposition que vous pouvez manger trois repas par jour pendant toute une semaine sans jamais avoir à choisir deux fois le même restaurant.

Et il y a une foule d'autres petites choses qui font du Reine Elizabeth un grand hôtel. Le meilleur bœuf de l'ouest choisi avec soin par notre maître boucher en personne. L'agneau commandé spécialement des marais salés des Maritimes. Les succulents fruits de mer des eaux de l'Arctique . . .

Quoi qu'il en soit, dans cette ville renommée pour sa bonne cuisine, les restaurants variés du Reine Elizabeth répondent à tous les goûts puisqu'autant de Montréalais que de visiteurs s'y retrouvent quotidiennement.

Et vous qui séjournerez peut-être bientôt à Montréal, songez-y. Un hôtel du CN administré par Hilton of Canada. Chambre simple à partir de $14.00. Chambre double à partir de $19.00. Stationnement gratuit. Autres hôtels administrés par Hilton au Canada: l'hôtel Vancouver (un hôtel du CN) et le Montréal Aéroport Hilton.

Pour réservation, communiquez avec votre agent de voyage ou avec l'un des services de réservation de n'importe lequel des hôtels Hilton.

Le Reine Elizabeth
Montréal

Le Québec...

(suite de la page 1)

a-t-il ajouté, offrir d'autres attraits et M. Cleyn pense, en premier lieu, à une amélioration de notre productivité.

La productivité est d'ailleurs à améliorer non seulement au Québec mais dans les autres provinces canadiennes aussi bien, selon lui.

Pour la période de croissance économique du Canada qui se situe entre 1950 et 1962, approximativement deux-tiers de l'augmentation du Revenu national est directement attribuable à la nette augmentation de la main-d'oeuvre et des capitaux, tandis que le tiers seulement est imputable à l'utilisation plus efficace de la main-d'oeuvre et du capital, selon M. Cleyn.

Ces proportions sont nettement inverses à celles d'autres pays dont les membres du Marché commun, le Danemark, la Norvège, la Grande-Bretagne et les Etats-Unis.

En effet, notre main-d'oeuvre a augmenté, dit M. Cleyn, dans une proportion de 40% de 1950 à 1965 comparativement à 27% à celle de l'Allemagne, à 20% à celle des Etats-Unis et à moins de 5% à celles des pays européens comme la France, la Norvège et l'Italie.

La contribution du capital, elle aussi, a été sensiblement plus importante au Canada que dans les autres pays, si l'on excepte l'Allemagne où la reconstruction d'après-guerre appelait des moyens exceptionnels.

M. Cleyn a ajouté: "Le Canada a aussi un investissement très élevé en pourcentage de la production totale (qui se situe à 25%). Ce qu'il faut retenir, c'est qu'un pourcentage plus faible de cet investissement va en outillage et la partie la plus importante dans la construction; ceci reflète les investissements massifs en maisons et usines, notre infrastructure, systèmes routiers, voirie, etc. Malgré cet investissement massif depuis 1950 la croissance exprimée en capital par personne employée au Canada est appréciablement plus basse chez nous qu'en Europe.

En comparant le Canada et les Etats-Unis avec les pays d'Europe, on constate que malgré notre augmentation importante en main-d'oeuvre et capital, nous n'avons pas pu réaliser les augmentations en production qu'on aurait pu espérer; autrement dit, nous n'avons pas augmenté notre productivité en relation avec les ressources.

Au Canada, aussi bien qu'en Europe, un facteur important dans l'augmentation de la productivité, a été le transfert des ressources des occupations à faibles revenus et occupations à faible productivité vers des industries et des occupations à productivité plus élevée; par exemple, le mouvement des ouvriers agricoles vers les industries et des petits commerçants vers des emplois rémunérateurs".

En comparant l'augmentation de la productivité entre l'Amérique du Nord et l'Europe, il faut aussi tenir compte de la grande augmentation des revenus que les travailleurs de l'Europe de l'Ouest ont connue dans les années d'après guerre.

Les Caisses...

(suite de la page 1)

la complexité de la structure des prix et des offres au détail devient de plus en plus grande; la plupart des autres provinces ont légiféré sur le crédit à la consommation et sur le colportage. La politique du gouvernement dans ce domaine, a-t-il précisé, sera de s'assurer que la personne humaine demeurera aussi libre que possible quant aux choix qui se présentent dans la société moderne.

Par ailleurs, au cours de cet entretien, le ministre a précisé les différents rôles que son ministère devra jouer: **A)** Rôle d'assistance en vue de favoriser la création et l'épanouissement des institutions financières, compagnies et coopératives. Le ministère pourra assister les entreprises par des conseils, par la réalisation d'études de viabilité et par le regroupement ou la fusion d'unités et étudier en profondeur des problèmes particuliers et présenter ou prendre des actions directes, selon les circonstances; **B)** Rôle d'obtention, d'analyse et d'interprétation, des renseignements et statistiques portant sur les entreprises et les transactions financières. Le ministère déterminera quelle information est nécessaire, obtiendra cette information, préparera des analyses pertinentes et, enfin, fera l'interprétation de ces informations pour la gouverne des autorités et des entreprises; **C)** Rôle de contribution à la planification en vue de favoriser le progrès économique. L'organisme gouvernemental agira directement et assurera la liaison entre le gouvernement et les institutions financières, compagnies et coopératives; **D)** Rôle de surveillance et d'inspection pour la protection du public. Au chapitre des activités régulières, le ministère verra à établir des normes, inspecter les opérations et faire respecter ces normes. Au chapitre des programmes spéciaux, l'on retrouvera des lois comme celle de l'assurance-dépôt.

Les services de ce nouveau ministère, a souligné M. Gabias, seront perméabilisés par un esprit de communication que je veillerai moi-même à maintenir entre les différents services du ministère et entre ces services et le public avec lequel ils feront affaire.

D'autre part et enfin, traitant des réalisations de son ministère depuis sa création, le 28 mai 1968, M. Gabias a rappelé que jusqu'à maintenant ses préoccupations ont été de mettre de l'ordre dans des lois dispersées parmi plusieurs ministères. Quant à des textes de lois précis, a-t-il poursuivi, nous sommes en train de rédiger la législation sur les valeurs mobilières, les assurances et la protection du consommateur ou crédit. Avec votre indulgence, a conclu M. Gabias, je me servirai d'une figure de style et dirai que le sous-bois étant nettoyé, nous pouvons maintenant voir la forêt.

Les Distilleries...

(suite de la page 1)

l'administration et à l'embouteillage, et celle de deux nouveaux entrepôts d'une capacité de 20,000 barils chacun. Le programme comprend encore l'addition de nouvelles machines servant à l'embouteillage et à la distillation. Le nouvel équipement augmentera considérablement la capacité de production son usine.

Le programme d'expansion de Les Distilleries Melchers ne se limite pas à Berthierville. Aussi, M. Marchand a-t-il révélé que les membres du comité exécutif étudiaient présentement l'implantation dans l'Ouest canadien d'une nouvelle usine. Selon le président de cette société, l'implantation d'un nouvelle usine dans l'ouest s'avère absolument nécessaire si Melchers veut se rapprocher de ce marché florissant et extrêmement prometteur.

Les fonds requis pour pourvoir à ce programme d'expansion et pour racheter deux émissions d'obligations dues en septembre 1969, seront obtenus au moyen d'émissions de débentures de $5 millions remboursables en cinq ans et par un prêt de $2.5 millions, d'une durée de quatre ans, consenti par un client.

Par ailleurs, les Distilleries Melchers se disposent, en outre, à lancer, au début de 1969, un programme très intensif de mise en marché comprenant la présentation au public de deux nouveaux produits.

L'on sait, d'autre part, que cette entreprise a connu, au cours de son dernier exercice financier des progrès remarquables dont rendait compte son rapport annuel distribué récemment à ses actionnaires. Au cours de l'année 1967, les ventes de cette société ont augmenté de 20% tandis que les bénéfices nets augmentaient de 65% comparativement à l'année 1967. M. Marchand a rappelé qu'une augmentation du dividende, soit de 5 à 6 cents l'action pour le trimestre en cours, a été annoncée fin octobre; ce qui porte à 50% l'augmentation de dividendes déclarés et payés au cours des six derniers mois.

Enfin, M. Marchand a annoncé que les actions de Les Distilleries Melchers Limitée ont été inscrites à la bourse de Vancouver mercredi dernier et le seront, à la Bourse de Toronto, à compter de mercredi, cette semaine.

L'Assurance-Santé...

(suite de la page 4)

leurs problèmes. Elles aussi ont élevé rapidement leurs dépenses à un rythme très élevé (+38% pour les provinces et +24% pour les municipalités entre 1967 et 1965) en partie parce que ces deux paliers de gouvernement font face à des besoins qui croissent très rapidement. En augmentant ses impôts, le gouvernement central fera face à une meilleure situation financière. Mais on ne peut en dire autant des provinces qui non seulement semblent faire face à un accroissement presque inévitable dans leurs dépenses chaque année mais qui en plus cette année devront faire les frais d'un projet d'assurance-santé qui leur est imposé sans qu'on ait tenu compte des autres réalités. Ce n'est donc pas faire figure de prophète que de dire que les provinces devront rationaliser leurs dépenses, fatalement augmenter certains impôts (indirects probablement), limiter les augmentations de salaires des employés du secteur public et emprunter au moins autant que l'an dernier sur les marchés financiers. Dans de telles conditions, on saisit aisément que les municipalités sont les "grandes oubliées": ce que les provinces n'ont pu obtenir du gouvernement central, il est douteux qu'elles puissent l'obtenir des provinces.

Si vous invitiez le monde entier à venir prendre un verre,

vous auriez besoin de plus de Johnnie Walker que de tout autre Scotch.

(Si doux, le monde entier le préfère.)

Distillé, mélangé et embouteillé en Ecosse par John Walker & Sons Ltd.

GUY RIOPEL ltée

tapis
linoléum
tuiles

2553 est, rue Fleury, Montréal, Qué. 381-8839
Centre d'achats Duvernay, Laval 661-2041

Un nouveau concept pour la construction et la conception d'un bâtiment industriel: le service de Responsabilité Complète

Pour la première fois au Canada, une méthode nouvelle permettant d'accélérer à la fois la conception et la construction d'un bâtiment industriel a été mise en application pour la réalisation de certains travaux industriels et commerciaux. Cette nouvelle technique, dénommée **Service de Responsabilité Complète** a été introduite au Canada par Surveyer, Nenniger & Chênevert, ingénieurs-conseils de Montréal, et retenue pour la conception et la construction des usines des compagnies National Cash Register et B. K. Johl, inaugurées récemment. En résumé, cette technique réduit de 14 semaines les délais de construction d'une usine comparativement aux méthodes traditionnelles. Au lieu de ne lancer les appels d'offres pour l'équipement et les travaux de construction qu'une fois la conception achevée, ces deux phases sont entamées simultanément.

Le concept SRC est fondamentalement simples; il exige toutefois une réorientation complète de la pensée traditionnelle et nécessite les services d'une équipe réunissant les talents de spécialistes en conception et en construction. Le système chevauche délibérément des activités qui, par le passé, se succédaient.

Selon les méthodes classiques, la conception devait être entièrement terminée avant que les appels d'offres ne soient lancés. Avec le **Service de Responsabilité Complète**, les ingénieurs s'attaquent dès le début aux problèmes que peuvent entraîner la construction et l'équipement d'une usine. De cette façon, les sous-contrats sont accordés beaucoup plus tôt; ce qui entraîne une livraison beaucoup plus rapide. Il est également possible d'obtenir de meilleurs prix puisque les entrepreneurs jouissent de délais plus longs afin de leur permettre de mieux préparer leurs soumissions. Les mêmes considérations prévalent pour l'achat de l'équipement.

L'avantage du SRC réside dans les estimés précis et le système de contrôle qui permettent de fournir aux clients les coûts maximum d'une opération avant que ne débutent les travaux. Un autre point essentiel du système est de conserver et de mettre à date régulièrement les dossiers d'efficacité et le statut financier des entrepreneurs et des fournisseurs.

De cette façon, une fois le contrat octroyé, le client est déchargé de toute planification et des procédures de construction. Des rapports sur l'avancement des travaux et les dépenses lui sont régulièrement soumis. Enfin, cette méthode a une souplesse suffisante pour que des modifications éventuelles puissent être apportées rapidement à mesure que se déroulent les travaux.

Le CDE: une refonte des lois ouvrières s'impose

Le Centre des Dirigeants d'Entreprise, dans un communiqué remis à la presse, dénonce la situation qui a prévalu en fin de semaine dernière à St-Casimir, alors que près de trois cents syndiqués affiliés à la FTQ ont envahi cette petite ville de la province pour apporter leur appui aux travailleurs de la firme Trottier & Frères, en grève depuis de nombreux mois.

"Les journaux ont rapporté, commente le CDE, les incidents regrettables qui s'y sont passés. Inutile d'y revenir. Mais on n'y retrouve rien de bien édifiant lorsque l'on sait que des chefs syndicaux bien connus participaient à cette démonstration. Et on peut simplement en conclure que la violence a nettement envahi le domaine des relations ouvrières-patronales."

"Il ne nous appartient pas, souligne le CDE, de déterminer dans le cas précis de la firme mise en cause à St-Casimir qui, du syndicat ou de la compagnie, a raison. Mais il est certain que si on entend régler ce cas, comme les autres d'ailleurs, en usant d'intimidation, de menaces ou de violence, fondamentalement, rien n'aura été réglé. Un autre problème renaîtra peut-être demain, ailleurs, et les manifestations syndicales reprendront de plus belle".

"Ce qu'il faut changer, ce sont les mentalités, mais également les lois ouvrières. Tous sont d'accord là-dessus. Mais qu'attend-on pour les modifier, ces lois, de façon acceptable pour les parties? Depuis des années le CDE s'évertue à faire la démonstration que seule une enquête publique sur les relations de travail au Québec permettra de mettre de l'ordre dans la complexité actuelle de la législation et éviter des incidents du genre de celui de la semaine dernière".

Nouvelle direction chez Air Canada

Le Conseil d'administration d'Air Canada annonce la nomination de M. Yves Pratte, c.r., de Québec, au poste de président général de la Société et de M. J.R. Baldwin, d'Ottawa, à celui de président. Les nominations prendront effet le 15 décembre prochain.

Le partage entre deux postes distincts de ces responsabilités supérieures, cumulées auparavant par un seul titulaire, fait suite à une étude récente des problèmes d'exploitation et d'expansion qui se poseront à la Société de la Couronne au cours des prochaines années.

Me Pratte, qui a 43 ans, est associé principal du cabinet d'avocats Pratte, Côté, Tremblay, Beauvais, Bouchard, Garneau et Truchon. Au cours de la période 1965-1968, il a été conseiller juridique extraordinaire auprès de deux premiers ministres du Québec.

Le président général agira comme président du Conseil d'administration; il sera également le premier fonctionnaire de la Société et, à ce titre, assumera l'entière responsabilité de tous les aspects de l'exploitation devant le Conseil. Son attention portera, en particulier, sur le financement, la planification à long terme et l'orientation.

Le président, qui remplira également les fonctions de vice-président du Conseil d'administration, répondra au président du Conseil et, par son intermédiaire, au Conseil d'administration de l'exploitation générale et des fonctions que pourra lui assigner le président du Conseil. Il sera chargé des relations avec les organismes gouvernementaux dans les domaines de son ressort.

Le Conseil d'administration a tenu compte des principales données d'une étude récente des problèmes que devra résoudre la haute direction de la Société: le doublement et même le triplement de l'exploitation prévu sur une période de cinq à dix ans, les nouvelles mises de fonds considérables qu'exigera cette expansion, la nécessité de reviser un certain nombre de questions fondamentales touchant la structure et l'orientation d'Air Canada, allant des modalités de la propriété à celles du financement, et l'opportunité d'explorer de nouveaux secteurs d'expansion.

Comment garder vos "hommes clés"

...grâce à l'esprit d'innovation des spécialistes de la Great-West

Quand il s'agit de garder un employé important dans votre compagnie, il n'y a pas que l'argent qui compte. Les innovateurs de la Great-West créeront des polices spéciales pour garder votre personnel le mieux qualifié. Ils tireront le meilleur parti possible de la législation de l'impôt sur le revenu ainsi que des nouvelles formes d'assurance afin de procurer des encouragements tels qu'un meilleur revenu de retraite ou une succession substantiellement augmentée. "Comment garder vos hommes clés"... une des innovations créées pour vous par la Great-West. Voilà le genre de service qui nous a valu d'assurer nos clients pour une valeur totale de 9 milliards de dollars.

Laissez-nous vous montrer comment on garde ses "hommes clés"... à peu ou pas de frais.

Consultez les innovateurs de l'assurance

LA **Great-West,** COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE

La Fédération canadienne des maires suggère:

Une aide fédérale destinée à remplacer le programme des travaux d'hiver annulé

Le gouvernement fédéral n'a pas agi avec à-propos en annulant unilatéralement le programme visant à stimuler les travaux municipaux en hiver, destiné à améliorer le logement, à lutter contre la pollution de l'eau et à stabiliser l'emploi. C'est du moins ce que déclaré un mémoire que la Fédération Canadienne des Maires et des Municipalités a présenté au gouvernement du Canada et aux gouvernements provinciaux.

Le mémoire affirme qu'il aurait été préférable de modifier le programme plutôt que l'annuler, et il propose la création d'un programme de remplacement.

La Fédération s'inquiète particulièrement des difficultés financières que l'annulation du programme a entraînées pour les municipalités, puisque celles-ci avaient déjà fixé leurs budgets d'investissement.

Le mémoire ajoute que les taux d'imposition avaient déjà été fixés de façon à faire face aux dépenses, en tenant compte des subventions et autres recettes, et que les municipalités avaient tout lieu de croire que, pour l'hiver 1969, "le gouvernement fédéral leur apporterait une aide financière en vertu du programme visant à stimuler les travaux municipaux en hiver".

Le mémoire déclare que les municipalités devront trouver de l'argent autre part, ou remettre sine die une grande partie des travaux prévus.

Le programme de remplacement dont la Fédération propose l'adoption prévoirait une aide à la viabilisation des nouveaux lotissements, à l'amélioration des services là où ils existent déjà, et à l'aménagement d'installations essentielles pour les approvisionnements en eau et la lutte contre la pollution de l'eau. En outre, ce programme contribuerait à stabiliser l'emploi en encourageant les municipalités à effectuer des travaux publics essentiels pendant l'hiver.

D'autre part, les pouvoirs municipaux demandent, dans le mémoire, que le gouvernement fédéral étende jusqu'au 31 mars 1975 les dispositions de la Loi nationale sur l'habitation qui fixent le délai pendant lequel les travaux achevés peuvent bénéficier d'une remise de dettes.

Pour encourager la lutte contre la pollution de l'eau, ils demandent en outre que les remises éventuelles de dettes soient portées de 25% à 50% de la valeur des travaux, telle que définie par la loi.

Pour stimuler la viabilisation des lotissements domiciliaires, la Fédération voudrait que la loi soit élargie de façon à prévoir des prêts et des remises de prêts pour l'installation de canalisations principales d'eau et d'égouts collecteurs pour les eaux pluviales.

La Fédération admet que, par suite de ses modalités et des règlements qui s'y rapportaient, l'ancien programme n'a pas atteint son objectif de favoriser le respect rigoureux des priorités dans l'affectation des crédits. Mais il n'en reste pas moins que, d'après un sondage auquel quelque 50 municipalités ont participé, plus de 50% des dépenses prévues se rapportent à des travaux publics tombant dans l'une des catégories suivantes:

- installation de canalisations principales d'eau et autres travaux importants ayant trait au service d'eau;
- installation d'égouts collecteurs et autres travaux pour l'élimination des eaux d'égout (sanitaires);
- installation d'égouts d'évacuation des eaux atmosphériques.

Il faudrait, déclare le mémoire, que la Loi nationale sur l'habitation autorise l'attribution de crédits pour la construction ou l'extension des usines centrales d'épuration et d'élimination des eaux d'égout, ainsi que pour la construction d'égouts collecteurs principaux.

Considérant l'accélération du processus d'urbanisation, la crise du logement et la nécessité de conserver l'eau au Canada, la Fédération affirme qu'il serait essentiel d'accroître les investissements affectés à la viabilisation des lotissements résidentiels, et d'accorder des stimulants spéciaux pour que ces travaux soient effectués en hiver.

Les travaux d'hiver sont essentiels pour réduire le chômage saisonnier dans le secteur de la construction et des travaux publics qui emploie une main-d'oeuvre considérable.

Nouvelle émission

$50,000,000

Province de Québec

Obligations 7¾% échéant le 15 décembre 1974
(non rachetables)
échangeables, au gré du détenteur, le 15 décembre 1973 ou avant en
obligations 7¾% avec fonds d'amortissement échéant le 15 décembre 1983
(non rachetables)

Date d'émission: le 15 décembre 1968

Consultation juridique
Mes Ogilvy, Cope, Porteous, Hansard, Marler, Montgomery & Renault
Mes Gagnon, de Billy, Cantin, Dionne & La Haye

Prix: 100 pour rapporter 7¾%*

Nous offrons ces obligations pour notre propre compte, sous les réserves d'usage quant à leur émission et livraison et sous réserve de l'attestation de leur validité par nos conseillers juridiques ci-dessus mentionnés. Nous recevrons les souscriptions, à titre réductible, en nous réservant le droit de les refuser et aussi de clore la souscription en tout temps, sans avis. Nous comptons que la livraison des titres définitifs s'effectuera vers le 16 décembre 1968.

**Sans l'intérêt couru si la livraison s'effectue le 16 décembre 1968 mais avec l'intérêt couru depuis le 15 décembre 1968 si la livraison s'effectue après le 16 décembre 1968.*

Une copie du prospectus sera fournie sur demande

René T. Leclerc Incorporée — Wood Gundy Valeurs Limitée — J. L. Lévesque & L. G. Beaubien Ltée — A. E. Ames & Co. Limited

Dominion Securities Corporation Limited — Royal Securities Corporation Limited — Nesbitt Thomson, Valeurs Limitée — Greenshields Incorporated

Pitfield, Mackay, Ross & Company Limited — Richardson Securities of Canada

McLeod, Young, Weir & Company Limited — Bell, Gouinlock & Company, Limited — Mills, Spence & Co. Limited — Morgan, Ostiguy & Hudon Ltée
Geoffrion, Robert & Gélinas, Inc. — Burns Bros. and Denton Limited — Harris & Partners Limited — Gairdner & Company Limited
Midland-Osler Securities Limited — Maison Placements Canada Inc. — Mead & Co. Limited — Société de Placements Ltée
Casgrain & Compagnie Limitée — Bélanger Inc. — Grenier, Ruel & Cie Inc. — Cliche et Associés Ltée
Collier, Norris & Quinlan Limited — J. E. Laflamme Limitée — Equitable Securities Canada Limited — Graham, Armstrong Securities Ltd.
La Corporation de Prêts de Québec — Crédit-Québec, Inc. — Brault, Guy, Chaput Inc. — Cochran, Murray & Co., Limited
Lagueux & Desrochers Ltée — Florido Matteau Inc. — Bankers Bond Corporation Limited — Fry & Company Limited
J. C. Boulet, Limitée — Oscar Dubé & Cie Inc. — J. T. Gendron Inc. — Hamel, Fugère & Cie, Ltée
Marc Carrière, Limitée — Bouchard & Leblond Inc. — Gingras, Reid, Gaudreau, Inc. — Tassé & Associés Ltée

MacDougall, MacDougall & Mactier Ltd. — R. A. Daly & Company Limited — Molson & Company Limited

La Banque Royale du Canada — Banque Canadienne Nationale — Banque de Montréal — La Banque Provinciale du Canada
Banque Canadienne Impériale de Commerce — La Banque de Nouvelle-Ecosse — La Banque Toronto-Dominion

Novembre 1968.

Nouveau mandat:

Ensemencement des nuages

Québec - Par suite des représentations faites au conseil des ministres, par M. Paul Allard, titulaire des Richesses naturelles, l'exécutif de la province accorde suite au mémoire déposé par M. Le juge Rolland Legendre, président de la commission d'étude des problèmes juridiques de l'eau, et élargit le mandat de ladite commission, l'autorisant à examiner le problème des eaux atmosphériques ainsi que les tentatives de modification du temps et du climat.

Suivant l'arrêté daté du 3 juillet 1968, la commission d'étude recevait le mandat d'étudier plus spécifiquement le régime de l'eau de surface. Le nouvel arrêté en conseil tient compte du fait que toute intervention en vue de modifier le temps ou le climat produit une conséquence directe sur le régime des eaux de surface et remarque aussi l'importance économique d'opérations efficaces de modification du temps ou du climat.

De telles opérations exercent une influence directe sur la propriété privée et, en conséquence, le conseil des ministres autorise la commission d'étude Legendre à étudier les législations promulguées dans les autres provinces et les autres pays concernant les tentatives de modifications du temps et du climat et lui demande un rapport sur l'opportunité d'établir dans le Québec une législation partculière sur ce sujet.

C'est à la suite de plaintes portées par l'UCC et les cultivateurs, principalement dans les régions du Saguenay, Lac St-Jean, Côte-Nord et du nord-ouest québécois, que la commission d'étude prit intérêt à cette question et demanda un mandat élargi pour scruter le problème touchant non seulement les eaux de surface mais également les eaux atmosphériques.

Centre de communication électronique

On entreprendra prochainement les travaux d'agrandissement du central téléphonique de Bell Canada situé sur le chemin de la Côte-des-Neiges en vue d'y installer le troisième centre de commutation électronique de la région de Montréal.

Les entrepreneurs Casey-Hewson Ltd. débuteront en effet, au début de décembre, la construction d'une annexe de quatre étages destinée à abriter surtout des installations de commutation électronique. Les travaux devraient être terminés en août 1969.

Au début de l'été 1970, on procédera à l'installation d'équipement de commutation électronique afin de répondre aux besoins d'un trafic téléphonique toujours plus volumineux et diversifié.

La mémoire, la souplesse assurée par un fonctionnement ultra-rapide, la sûreté du service et la facilité d'entretien sont les principales caractéristiques de ces nouvelles installations.

La commutation électronique assurera aux abonnés des services téléphoniques spéciaux. Ainsi, les usagers n'auront qu'à faire un ou deux chiffres au lieu des sept ou dix traditionnels pour obtenir leurs correspondents les plus fréquents. Ils pourront ainsi adjoindre un troisième interlocuteur à la conversation téléphonique déjà en cours ou encore faire diriger leurs appels vers un autre téléphone grâce à un indicatif spécial.

La commutation électronique, grande réalisation technique en téléphonie, fut implantée au Canada, à Montréal, à l'occasion de l'Expo 67.

A l'issue de la tournée du bassin de la Yamaska :

La mission technique demande la préparation de 22 études concernant l'aménagement du bassin

Québec – La mission technique interministérielle créée récemment en collaboration avec les six ministères concernés directement aux problèmes majeurs de l'eau a terminé sa tournée du bassin de la rivière Yamaska.

Cette mission technique doit préparer un plan d'aménagement des eaux du bassin de la Yamaska afin de régulariser le régime des cours d'eau, de protéger les berges, de faciliter l'aménagement de stations récréatives, de favoriser le drainage des terres et les traitements des eaux usées domestiques ou industrielles.

Cette première étape dans la réalisation de l'aménagement global du bassin de la Yamaska, désigné par le conseil des ministres sur la recommandation du ministre M. Paul Allard comme "projet-pilote" au Québec dans la politique ministérielle globale d'aménagement des eaux par bassin, intéresse 87 municipalités réparties dans onze comtés des Cantons de l'Est et de la vallée du Richelieu où résident quelque 165,000 personnes.

Comité consultatif régional

L'objectif premier envisagé par les membres de la mission technique interministérielle, dans la tournée du bassin de la Yamaska, visait à sensibiliser l'opinion publique sur la nécessité d'une participation collective aux études des problèmes.

Les contacts établis avec les autorités municipales et les fonctionnaires régionaux permettront la création d'un comité consultatif régional groupant 19 représentants de municipalités dont les délégués de Granby, St-Hyacinthe, Waterloo, Acton-Vale, Cowansville, Bromont, Farnham et St-Césaire ainsi que des mandatés de chacun des conseils de comtés impliqués dans l'opération. De plus, ce comité s'adjoindra 19 autres délégués de divers corps intermédiaires régionaux.

La mission technique elle-même invitera ses propres membres et les ministères concernés à compléter vingt-deux (22) études particulières touchant de près l'aménagement rationnel du bassin de la Yamaska, tandis que le comité consultatif régional aura mission d'analyser les études présentées par la mission technique et de lui soumettre des rapports et des opinions sur les projets jugés les plus urgents.

L'eau au service de l'économie

En choisissant le bassin de la Yamaska comme projet-pilote au Québec, dans la politique globale d'aménagement des eaux par bassin, le ministre, M. Paul Allard, explique que l'on devra confier deux vocations particulières à nos cours d'eau. Les uns assainis et purifiés serviront au service de l'alimentation domestique, de la récréation communautaire, des loisirs et du tourisme tandis que les autres devront satisfaire les besoins de l'industrie et participer directement au progrès économique du bassin.

C'est dans cette optique qu'il faut convenir avec les intéressés et les usagers d'un programme socio-économique pour tout le bassin désigné sur une période de vingt-cinq ans, tenant compte des besoins essentiels de cette région appelée à connaître une explosion démographique au cours des prochaines années en raison de l'expansion des banlieues de la rive sud.

Budget ministériel

D'autre part, le ministre Allard précise qu'un montant de $300,000 sera puisé à même le budget affecté au service de l'aménagement hydraulique du ministère en vue de réaliser cette première phase des opérations entreprises pour assurer l'aménagement du bassin de la Yamaska.

Dès cette année, soit d'ici avril prochain, une somme de $50,000 sera investie dans le programme mis en place par la mission technique interministérielle pour amorcer les études du bassin et structurer les cadres du comité consultatif régional.

Fonctionnaires yougoslaves au Canada

Une délégation de fonctionnaires supérieurs de Yougoslavie est arrivée au Canada, la semaine dernière, en vue d'entreprendre une tournée d'étude des installations de transport aérien et des possibilités de construction d'aéroports du Canada. Elle séjournera dans notre pays pendant trois semaines.

La mission, patronnée par les ministères fédéraux de l'Industrie et du Commerce, visitera Ottawa, Montréal, Toronto et Vancouver afin d'examiner les plans, l'équipement et les aspects technologiques des aéroports canadiens; elle accordera une attention spéciale aux systèmes d'éclairage des pistes, au matériel de sécurité, aux aides à la navigation et aux systèmes de communication.

Le gouvernement de la Yougoslavie a l'intention de reconstruire et de réaménager un certain nombre d'aéroports afin d'adapter les installations de transport aérien à l'ère des avions jumbo et des avions à réaction supersoniques.

Emblème spécial pour véhicules à marche lente

Les véhicules automobiles à marche lente, tels que tracteurs de ferme, grues mobiles, niveleuses et autres, dont la vitesse normale sur la route est de 25 milles à l'heure ou moins, devront, à partir du 1er mars 1969, arborer à l'arrière une plaque spéciale les identifiant.

Un décret ministériel à cet effet a été adopté tout récemment par le Conseil exécutif, sur recommandation du ministre des Transports et Communications, M. Fernand Lizotte, m.d.

L'emblème choisi pour identifier les véhicules à marche lente est celui de l'Association canadienne de normalisation et doit se conformer à la norme CSA D198-1967 de cette association. Il consiste en une plaque triangulaire fluorescente de couleur jaune orange, entourée d'une bordure rouge foncé réflectorisée, c'est-à-dire réfléchissant la lumière de nuit. Le triangle central est équilatéral, chaque côté mesurant 13 pouces; la bordure est d'environ deux pouces de largeur, mais ses trois coins sont tronqués.

Chaque plaque devra être fixée à l'arrière du véhicule, à peu près au centre, et sa base devra se situer entre trois et cinq pieds du sol. On exige qu'elle soit affixée à une surface durable, rigide et à l'épreuve des intempéries.

Sous des conditions climatiques normales, la plaque doit être complètement visible de jour, pour le conducteur d'un véhicule qui arrive de l'arrière, de toute distance entre 600 et 100 pieds. Il doit en être de même la nuit quand les phares du véhicule qui suit sont braqués sur elle.

En plus d'arborer cette plaque, les véhicules continueront d'utiliser les feux, réflecteurs et autres signaux requis par le Code de la route.

Le Québec est la quatrième province du Canada à adopter cet emblème, répondant ainsi aux voeux de plusieurs organismes intéressés au problème de la sécurité routière.

Les 5 casse-tête qu'Avis peut résoudre.

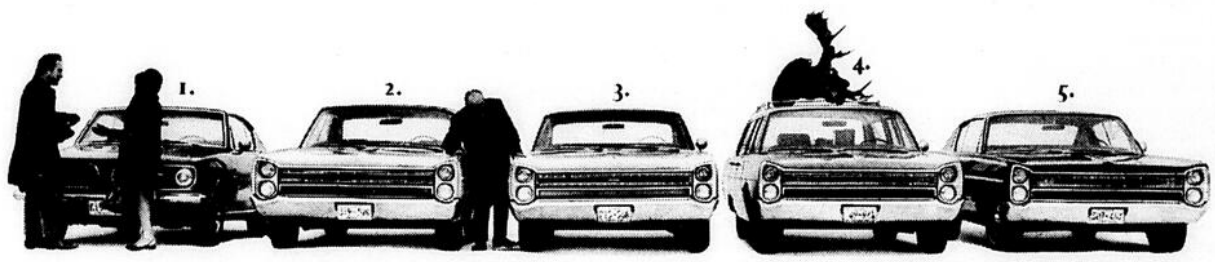

1) La deuxième voiture

Il n'y a qu'une seule voiture pour la famille. Une deuxième serait nécessaire à l'occasion. Solution: Louez pour votre femme une nouvelle voiture chez Avis.

2) Les vacances

Vous êtes en voyage et votre vieille voiture rend l'âme. Solution: Le plan de location de vacances Avis. Une voiture neuve à $99 par semaine. (Le premier plein d'essence et les premiers 1000 milles sont gratuits.)

3) La nouvelle voiture

Vous voulez en savoir plus long sur l'auto de $4,000 que vous voulez acheter. Solution: La balade d'essai Avis. Quelques dollars pour être sûr de son coup, c'est pas cher.

4) L'auto trop petite

Vous ne pouvez emmener 9 collègues à la chasse dans votre voiture. Solution: Louez une familiale chez Avis.

5) La panne

Votre voiture vous laisse tomber. Il faut la réparer. Solution: Louez chez Avis une Plymouth neuve.

Alors, la prochaine fois qu'une de ces situations se présente, ne vous cassez pas la tête. Appelez Avis.

AVIS TRANSPORT OF CANADA LTD.—UNE COMPAGNIE CANADIENNE AFFILIÉE AU RÉSEAU INTERNATIONAL AVIS.

M. Robert Lussier :

Loi-cadre d'urbanisme et création d'une direction générale

Lors de la réunion d'information ayant pour thème "le citoyen et le rapport de la Commission La-Haye" organisée sous les auspices de l'Association canadienne d'urbanisme – section de Montréal – le ministre des Affaires municipales du Québec, M. Robert Lussier, a notamment souligné la création d'une Direction générale de l'urbanisme, au sein du ministère et la préparation d'une loi-cadre de l'urbanisme.

M. Lussier a déclaré que jusqu'à présent la principale fonction de son ministère consistait à fournir aux municipalités certains services techniques, à veiller au contrôle des lois municipales et à assurer la supervision des finances municipales. Cela n'est plus suffisant explique le ministre: "on réalise aujourd'hui que le ministère est appelé à fournir des services additionnels aux municipalités, aux régions comme à l'ensemble de la province, à cause précisément des problèmes nouveaux et des besoins qui ont surgi. L'urbanisme nous semble être un complément indispensable dans notre conception des affaires municipales".

Parlant de la loi-cadre, M. Lussier a précisé qu'une équipe de spécialistes travaille à l'heure actuelle à la préparation de la loi-cadre de l'urbanisme, en tenant compte des suggestions et des recommandations qui ont déjà été soumises, telles que celles de la Commission d'urbanisme.

Le ministre affirme que, avant que le projet de loi ne soit soumis à l'Assemblée législative, et ce conformément à la politique de consultation déjà adoptée par son ministère, il y aura la consultation la plus large possible, incluant les spécialistes en urbanisme, les administrateurs municipaux et les groupes de citoyens.

D'autre part, M. Lussier, évoquant certains organismes mis en place récemment, a fait noter à quel degré l'affinité était apparente entre les fonctions qui ont été attribuées à ces organismes et celles des organismes suggérés dans le rapport de la Commission provinciale d'urbanisme LaHaye.

Les principales recommandations de ce rapport dont le ministère vient de commencer la diffusion sont les suivantes :

- que l'Etat assume de plus en plus énergiquement la responsabilité de direction, d'animation et de contrôle dans le domaine de l'urbanisme;
- que l'Etat se donne des pouvoirs et des mécanismes administratifs sous forme de loi-cadre d'urbanisme;
- préparation d'un plan quinquennal d'habitation et de rénovation;
- création d'une Direction générale du Plan;
- création d'une régie de l'urbanisme, d'une commission provinciale d'urbanisme et d'une société des villes nouvelles;
- institution d'un Conseil de la planification;
- que le ministère soit fondamentalement réorganisé et connu désormais sous l'appellation: ministère des Affaires municipales et de l'urbanisme.
- création sans délai d'un Conseil métropolitain de Montréal et d'un Conseil métropolitain de Québec;
- que tout immeuble acquis par voie d'expropriation soit versé pour toujours au domaine public.

Nous reproduisons ci-contre le texte intégral de deux de ces recommandations que nous jugeons plus particulièrement susceptibles d'intéresser nos lecteurs.

J.V.B.

LA PREPARATION D'UN PLAN QUINQUENNAL D'HABITATION ET DE RENOVATION

La Commission provinciale d'urbanisme recommande que soit préparé un plan quinquennal provincial d'habitation et de rénovation de deux types :

– un plan quinquennal global dont la préparation "incomberait à la Direction générale du plan agissant de concert avec la Société d'habitation du Québec et la Direction générale de l'urbanisme et de l'habitation."

– un plan quinquennal détaillé. "Cette tâche complémentaire incomberait alors à la Société d'habitation du Québec en collaboration avec la Direction générale d'urbanisme et de l'habitation".

Rappelons qu'il a été prévu, dans le cadre de la Direction générale de l'urbanisme et de l'habitation, la création d'un service de l'habitation et d'un service de la rénovation urbaine. On devrait, d'apres la Commission provinciale d'urbanisme, reconnaître à ces services "la compétence pour statuer sur le bien-fondé et la qualité des programmes d'habitation et de rénovation, ces services travaillant en rapport étroit avec la Société d'habitation du Québec.

"La loi instituant la Société d'habitation du Québec devrait être modifiée de manière a établir une distinction claire entre programme particulier qu'une municipalité pourrait préparer après l'adoption d'un plan municipal d'urbanisme ou pendant une période préalable d'application d'un reglement transitoire de contrôle, et plans d'exécution permettant la mise en oeuvre de ce programme. Il est entendu que les résolutions des conseils ordonnant la préparation soit d'un programme particulier, soit de plans d'exécution, seraient assujetties à l'autorisation de la Société d'habitation du Québec qui devrait par ailleurs, avant d'accorder cette autorisation, prendre avis de la D.G.U.H.".

La Commission provinciale d'urbanisme recommande également que la Société d'habitation du Québec soit autorisée "a aider financierement des coopératives groupant les propriétaires d'une zone de restauration" et à "consentir a de telles coopératives des prêts de l'ordre de $5,000 par logement, et de leur accorder des subventions égales pour des fins de restauration".

La Commission provinciale d'urbanisme souhaiterait aussi que "soit subordonné à une approbation de la Société d'habitation du Québec l'exercice du droit d'expropriation, dans tous les cas; la Société ne donnerait une telle approbation qu'après s'être assurée que les mesures prises pour le relogement des personnes âgées sont satisfaisantes."

La loi devrait admettre qu'"un office municipal d'habitation puisse prendre des logements en location et les sous-louer à titre de logements subventionnés, pour une période de temps qu'il détermine, plutôt que pour un an seulement".

Pour la Commission provinciale d'urbanisme, à un locataire dont le revenu vient à dépasser le plafond autorisé pour l'occupation d'un logement subventionné, devrait être reconnu "le droit de continuer à occuper son logement avec diminution progressive ou suppression de la subvention, s'il l'a occupé pendant au moins deux ans."

Les dispositions de la Loi de la Société d'habitation régissant la création d'offices municipaux d'habitation devraient être étendues à la création d'offices municipaux de rénovation "rendant possible l'effet conjoint de l'Etat et de l'entreprise privée".

La Commission provinciale d'urbanisme souhaiterait que "soit interdite la vente de terrains expropriés pour des fins de rénovation ou d'habitation sauf si l'acheteur est un corps public."

Pouvoirs plus amples de planification

En ce qui intéresse les municipalités, la Commission provinciale d'urbanisme émet l'opinion suivante: "La participation des populations locales et régionales aux décisions gouvernementales qui les concernent suppose l'attribution aux collectivités organisées d'un droit d'initiative très étendu. L'exercice de ce droit est d'ailleurs le corollaire de l'autonomie que les lois leur reconnaissent et qu'il ne saurait être question de remettre en cause. La commission s'est bornée, comme c'était d'ailleurs son devoir, à envisager l'exercice de l'initiative locale en matière d'aménagement physique. Les autorités municipales doivent pouvoir préparer des plans d'urbanisme d'une manière cohérente. Elles doivent, en particulier, tenir compte de l'environnement régional que leurs efforts contribuent à organiser. Elles ne sauraient donc faire cavaliers seuls".

"Aux droits et pouvoirs jusqu'à présent attribués aux conseils municipaux s'ajouteraient, en conséquence, les pouvoirs à reconnaître à des organismes régionaux représentatifs. Au nombre de ceux-ci, les unes existent, les autres non."

Des groupements d'urbanisme

La Commission LaHaye recommande: "la formation de groupements d'urbanisme": "Leur territoire serait délimité par le ministre, après étude appropriée. Ces groupements seraient administrés par un conseil régional formé des délégués des municipalités membres qui s'y feraient représenter selon un système de proportionnalité fixé par la loi-cadre. Le conseil régional aurait le pouvoir de préparer et d'exécuter un plan régional d'urbanisme à même des cotisations prélevées sur les municipalités et un fonds de roulement alimenté par l'emprunt".

Dans l'esprit de la Commission provinciale d'urbanisme, ces groupements d'urbanisme seraient valables dans les territoires urbanisés tandis que dans les régions rurales les municipalités seraient groupées dans des conseils de comtés reconstitués.

Action du ministère des Affaires municipales

La Commission provinciale d'urbanisme voudrait que:
"soit immédiatement formé au ministere un service chargé d'étudier les possibilités de créer en priorité des groupements d'urbanisme dans certaines régions autres que Montréal et Québec, où prévalent des situations que la Commission qualifie pour le moins d'urgentes: notamment les régions de Hull, de Trois-Rivières, de Chicoutimi, de Sherbrooke et de Rouyn; ce service devrait également susciter par les moyens appropriés des initiatives locales en ce sens".

CREER SANS DELAI UN CONSEIL METROPOLITAIN DE MONTREAL ET UN CONSEIL METROPOLITAIN DE QUEBEC

Montréal – D'apres la Commission provinciale d'urbanisme le schéma de la loi-cadre qu'elle propose devrait: "obliger le ministère à créer, sans délai, sous la sanction du Lieutenant-gouverneur en conseil, un Conseil métropolitain de Montréal groupant les représentants des municipalités comprises dans un rayon approximatif de 40 milles".

Les membres de ce conseil seraient nommés par les municipalités qui seraient représentées selon un système de représentation en cinq groupes (déterminés en fonction de leur distance au centre) au prorata de leur population ou évaluation.

Ce conseil serait chargé de conseiller l'urbaniste délégué de la région dans la préparation du plan d'urbanisme. Ce plan contiendrait un plan des structures et un plan des équipements et présenterait en outre des recommandations concernant la régionalisation des structures administratives municipales.

Le gouvernement de la province serait appelé à préparer lui-même le premier plan de la région de Montréal et cela avec la collaboration du conseil métropolitain de Montréal.

Québec – Pour la région de Québec la Commission recommande également "sans délai, un conseil métropolitain de Québec, groupant les municipalités d'une zone définie par un rayon d'une longueur variant entre 25 et 40 milles."

Selon un système de représentation en trois groupes les membres du conseil seraient nommés comme dans la région de Montréal et le conseil aurait pour rôle de conseiller l'urbaniste délégué de la région et la Commission d'aménagement de Québec dans la préparation du plan d'urbanisme.

Le plan d'urbanisme serait préparé par la Commission d'aménagement du Québec, sous l'autorité de l'urbaniste délégué. Il contiendrait, comme pour le conseil métropolitain de Montréal, des recommandations concernant la régionalisation des structures municipales de la région.

Hull – "La création d'un conseil métropolitain de Hull est subordonné à l'examen des propositions que soumettra le Comité d'étude sur l'intégrité du territoire".

TOUT IMMEUBLE ACQUIS PAR VOIE D'EXPROPRIATION DEVRAIT ETRE VERSE A JAMAIS AU DOMAINE PUBLIC

En matiere d'expropriation la Commission provinciale d'urbanisme recommande que :
"soit légalement consacré le principe à l'effet que tout immeuble acquis par voie d'expropriation doit être versé pour toujours au domaine public, et qu'il ne peut être aliéné que par location et baux emphytéotiques, à moins que l'acquéreur éventuel ne soit un corps public."

Un tel immeuble pourrait cependant être loué par bail à court terme ou par bail emphytéotique.

Le droit d'exproprier d'une corporation municipale devrait être subordonné à l'existence d'un plan d'urbanisme ou d'un plan sommaire d'urbanisme approuvé.

En plus de leurs pouvoirs actuels d'exproprier pour les fins municipales, les municipalités auraient un pouvoir d'expropriation excédentaire qui pourrait être exercé sur l'autorisation de l'urbaniste en chef lorsque :
"l'acquisition des immeubles contigus à un ouvrage public projeté se révèle nécessaire pour des raisons esthétiques et ou lorsqu'une telle acquisition assure à cet ouvrage une meilleure rentabilité".

Le gouvernement devrait être tenu de consulter la municipalité avant d'exercer son droit d'expropriation. Les autres corps publics, jouissant d'un droit d'expropriation, devraient obtenir l'assentiment de la municipalité.

Le droit d'expropriation, quel que soit celui qui l'exerce, devrait être assujetti à l'obligation de reloger les personnes déplacées par l'exercice de ce droit et de les rembourser de tous les coûts incidents.

North American Life lance une police d'assurance-vie qui s'adapte à l'indice croissant du coût de la vie

Protection indexée

Pour la première fois dans l'histoire de l'assurance-vie au Canada, la valeur de votre assurance se maintient en dépit de l'indice décroissant de la valeur du dollar

Le principe est bien simple. La Protection indexée est basée sur l'Indice des prix à la consommation (publié par le Bureau fédéral de la statistique). Quand l'Indice des prix monte, comme cela s'est déjà produit, la valeur de votre Protection indexée augmente elle aussi. Ces hausses sont toutefois calculées au taux actuel et la prime du mille reste invariable pendant toute la durée de la police. De plus, aucune autre preuve attestant que vous êtes assurable ne sera exigée pour vous permettre de jouir de cette protection supplémentaire à l'avenir. Par contre, si l'Indice subit une baisse ou demeure au même niveau, votre police de Protection indexée demeure inchangée. Connaissez-vous un meilleur moyen d'accumuler et maintenir à l'abri de l'inflation des fonds en vue d'une succession ou d'une rente à votre retraite?

Pour de plus amples renseignements au sujet des nombreux autres avantages de ce plan révolutionnaire, remplissez et postez le coupon.

NALACO

La Compagnie d'Assurance-Vie
North American Life
105 Adelaide Street West
Toronto, Ontario

Je désire recevoir de plus amples renseignements au sujet de votre nouvelle police de Protection indexée

..... **NOM**

..... **RUE**

.....

..... **VILLE**

..... **PROVINCE**

Jean-Paul Beaudry: L'avenir est à la spécialisation

On a souvent reproché au ministère de l'Education du Québec d'être allé trop vite dans la réforme de l'éducation et qu'il aurait peut-être fallu procéder plus lentement pour que la population ait le temps de s'habituer aux changements. Pourtant, quand on songe au pourcentage très faible de ceux qui poursuivaient leurs études secondaires, il faut bien admettre que nous avions un retard incroyable à rattraper.

M. Jean-Paul Beaudry expliquait aux personnes réunies lors de l'inauguration de l'Ecole Notre-Dame à Pointe-aux-Trembles, dimanche dernier, le point de vue du ministère de l'Industrie et du Commerce sur l'éducation en tant que facteur de progrès.

Un phénomène frappant de ces dernières années, a dit M. Beaudry, est la montée spectaculaire du nombre d'élèves au cours secondaire: de 1948 à 1964, l'augmentation des effectifs à l'élémentaire était de 84%, la population passant de 530,000 à 976,000 élèves; au cours de cette même période, les effectifs au niveau secondaire se multipliaient par plus de cinq fois et demie passant de 58,300 à 322,200. "Ce déblocage a permis aux jeunes de poursuivre des études plus avancées, ce qui les place dans une situation favorable lorsqu'ils arrivent sur le marché du travail".

Il n'est pas vrai que nous risquons de former des chômeurs de luxe car, a poursuivi le ministre de l'Industrie et du Commerce, la réforme scolaire nous permet tout en formant nos jeunes, de trouver le moyen de développer davantage notre économie. Nous formerons des gens instruits, a dit le ministre, plus nous réduirons en termes réels le nombre de chômeurs et plus l'industrie de pointe, la grande entreprise sera intéressée à venir s'établir au Québec, puisqu'elle y trouvera sur place des jeunes formés qui seront prêts à assumer des postes à tous les niveaux, des postes demandant des degrés divers de spécialisation.

En conclusion, le ministre a dit que l'avenir du Québec, comme l'avenir de n'importe quel pays du monde, repose essentiellement sur l'éducation qu'il donne à ses enfants.

L'industrie des plastiques

Selon une nouvelle rapportée par la publication Contact de la société CIL, le taux de croissance de l'industrie canadienne des plastiques serait plus élevé que celui du produit national brut.

En effet, selon M. Clay Elliot, président de la Conférence de la Société de l'industrie des plastiques, ce taux de croissance se situe entre 12 et 14% comparativement à un taux de 3 à 5% pour le produit national brut.

En 1963, les manufacturiers canadiens ont produit 450,000,000 de livres de résines de plastiques et, en 1967, plus de 600,000,000 de livres a ajouté M. Elliott.

Histoire économique et sociale du Canada français

Les Eitions Fides viennent de lancer le second ouvrage de la collection "Histoire économique et sociale du Canada français": **Les Bourgeois-gentilshommes de la Nouvelle-France,** 1729-1748 par Cameron Nish. On sait que cette collection prestigieuse est publiée sous la direction du Centre de recherche en histoire économique du Canada français dont M. Cameron Nish est le directeur.

Au sujet de cet ouvrage, M. Eugene D. Genovese, de l'Université Sir George Williams, écrivait: "Il est plutôt rare qu'un marxiste soit invité à écrire la préface d'un ouvrage qui attaque nettement le marxisme... (...) son goût pour la polémique plutôt vive, loin de refléter une tendance à l'argumentation pour le seul plaisir de la chose ou un désir de susciter des querelles, découle d'un souci bien particulier de rigueur intellectuelle et de haute tenue dans l'analyse historique.

"Le contenu spécifique de ce livre concerne le Canada français durant la première moitié du 18e siècle et s'étaye hardiment sur une série de thèses à propos du caractère et des fonctions de sa classe dirigeante... (...) Son insistance à traiter de l'activité canadienne dans le contexte nord-américain fait de son livre une des sources les plus importantes dans le courant de l'histoire contemporaine.

"Les Bourgeois-gentilshommes de la Nouvelle-France" est publié presque en même temps que le livre de C. Van Woodward, **The Comparative Approach to American History,** et peu de temps après ceux de Barrington Moore, **Social Origins of Dictatorship and Democracy,** de Louis Hartz, **The Foundation of New Societies,** de David Brion Davis, The **Problem of Slavery in Western Culture;** (...) Le point le plus important reste que l'auteur, non satisfait de généralisations ou de l'à-peu-près, s'est tourné vers la recherche intensive et a préparé un cadre pour la recevoir. Que ses adversaires idéologiques, et principalement ses adversaires marxistes, en fassent autant".

Les Bourgeois-gentilshommes de la Nouvelle-France, 1729-1748, collection "Histoire économique et sociale du Canada français", par Cameron Nish, se vend dans toutes les librairies et à **Fides.**

La productivité chez les administrateurs scolaires

Le problème de la productivité occupe une partie importante du mémoire présenté récemment par l'Association des administrateurs scolaires au ministre de l'Education du Québec, M. Jean-Guy Cardinal.

A ce chapitre, l'Association émet qu'il n'y a pas de place pour l'improvisation. "Les investissements massifs que les commissions scolaires et le gouvernement affectent à l'éducation nécessitent que le produit soit de la meilleure qualité. La croissance rapide des sommes engagées à la mise en place et au fonctionnement de notre système d'éducation incite la population à s'interroger sur la valeur et l'efficacité du système. A ces causes, il devient impérieux de faire le bilan pour savoir si l'on a une qualité suffisante de l'enseignement et si l'on obtient un rendement maximal par rapport aux investissements".

L'Association rappelle alors qu'en novembre 1967 le Comité du Plan de développement scolaire recommandait au ministre la formation d'un comité d'orientation pour étudier l'aspect "productivité", sans remettre en question les réformes opérées dans le secteur pédagogique de l'éducation. Or cette recommandation, sur laquelle le ministre avait alors donné publiquement son consentement, ne s'est pas encore réalisée. Aussi l'Association, devant "l'inquiétude que nous donnent les projections de la réforme scolaire et le financement actuel de l'éducation", insiste-t-elle pour que ce comité d'étude soit formé le plus tôt possible "afin que soit dissipé le brouillard qui nous rend difficile la poursuite des objectifs fixés".

Hausse de prix de produits CIL

La Canadian Industries Limited annonce une augmentation du prix de certaines catégories de pellicule de polythène et de produits connexes. Le prix de la pellicule pour l'agriculture et pour la construction a déjà été augmenté de trois cents la livre. A compter du 1er décembre 1968, le prix des sacs légers et incolores ainsi que celui de la pellicule standard d'emballage sera augmenté de trois à quatre cents la livre.

Ces augmentations résultent de l'accroissement du coût de la main-d'oeuvre et des matières premières et font suite à une longue série de diminutions des prix au cours des dernières années.

Eliminez les problèmes causés par vos formulaires et systèmes.

Si vos systèmes sont pour vous un sujet de difficultés, appelez le représentant Crain. Vos difficultés s'effaceront comme par enchantement, et vous aurez la réconfortante surprise de constater que l'amour du travail bien fait existe toujours. Si vous êtes fatigués des formules inadaptées à vos affaires et des systèmes inefficaces, n'oubliez pas que

RL CRAIN LIMITÉE

CRAIN *se soucie !*

BUREAUX DE VENTE D'UN OCÉAN À L'AUTRE
Analyses de systèmes • Conception de formules
Librairie de formules • Journées d'étude
Équipement mécanique • Services techniques

Vous ne savez pas quoi offrir à Noël ?

Nous avons une suggestion à vous faire.

Pour seulement $9.00, vous pouvez offrir, à vos amis et confrères, un cadeau original, différent, utile, pratique et d'un prix raisonnable.

Pour plus de renseignements, voir en page 13

Nécessité d'un plan d'ensemble pour le développement du tourisme en Outaouais

Le comité récréation-tourisme du Conseil économique de l'Outaouais a soumis au Conseil d'administration de cet organisme un important document de travail intitulé "Nécessité d'une politique et d'un plan d'action pour le développement du tourisme et de la récréation en grande nature dans la région de l'Outaouais". Ce document, adopté à l'unanimité, servira à orienter l'action du Conseil économique.

Ce document suggère notamment:

• Qu'une étude sérieuse soit entreprise immédiatement, avec le concours des gouvernements provincial et fédéral, en vue de déterminer les mesures à prendre, tant à court terme qu'à long terme, pour travailler au progrès économique de la région de l'Outaouais au moyen du tourisme et de la récréation en plein air.

Cette étude devra comprendre un inventaire socio-économique de la région rassemblant toutes les données et statistiques actuellement disponibles, complétées par les enquêtes appropriées de même qu'une analyse des données recueillies et de leurs implications économiques.

L'équipe de spécialistes nommée à cette fin travaillera à:

• L'élaboration d'une politique générale touchant le tourisme et la récréation en grande nature dans la région de l'Outaouais.

• L'adoption d'un plan directeur d'aménagement touristique et récréatif.

• La préparation d'une liste de projets prioritaires à réaliser, en tenant compte de la politique générale énoncée et du plan directeur qui en découle.

• Que les auteurs de l'étude suggèrent un projet-type (ou même plusieurs) qui pourrait être réalisé immédiatement et qui permettrait de mettre à contribution les principales notions recueillies en matière de développement récréatif et touristique. Cette expérience permettra de déterminer l'exactitude de ces notions et de mieux planifier les différents projets inscrits au plan directeur.

• Que l'on fasse parallèlement une analyse comparative des différents organismes gouvernementaux, provinciaux et fédéraux, qui s'intéressent au tourisme et à la récréation au grand air, des lois qui les régissent et des moyens dont ils disposent pour aider la région. Une telle analyse permettrait d'envisager une meilleure coordination et utilisation de certaines formes d'aide déjà disponibles.

• Que les responsables de l'étude tiennent compte des mémoires et documents déjà préparés par le Conseil économique, en particulier ceux sur les eaux et sur les voies de communication.

• Qu'un programme d'information soit élaboré pour bien renseigner la population de la région sur les études entreprises, leurs résultats et les initiatives qu'elles entraîneront.

Certaines des grandes lignes d'une politique générale

En plus des recommandations qu'il formule, le document du comité récréation-tourisme énumère une vingtaine de mesures entrevues par le comité et qui mériteraient une étude plus approfondie, de même qu'une liste des projets déjà étudiés par le Conseil économique de l'Outaouais et qui touchent les quatre comtés de la région.

Au sujet d'une politique générale du tourisme et de la récréation en plein air le comité déclare qu'il ne croit pas posséder les moyens voulus pour la définir, car il lui manque trop d'éléments importants. Tout au plus veut-il en donner certaines grandes lignes.

Toute politique générale devrait, selon le comité:

• Assurer la protection, la conservation et la meilleure utilisation possible des ressources naturelles pouvant servir à des fins touristiques et récréatives.

• Faciliter l'accessibilité et l'usage de ces ressources à toutes les couches de la population et à ceux qui visitent la région.

• Assurer l'exploitation et le développement des ressources touristiques et récréatives en tenant compte de leurs implications socio-économiques présentes et futures, pour qu'un secteur appréciable de la population puisse en retirer une subsistance raisonnable et régulière, autant que possible en tout temps de l'année.

• Favoriser le développement d'aménagements touristiques et récréatifs "toutes saisons", de façon à profiter à l'année longue d'une affluence de visiteurs habituellement saisonnière.

• Eviter l'éparpillement, c'est-à-dire viser plutôt à grouper certains genres d'activités dans un secteur donné, lorsque cette formule s'avère profitable, au lieu de les disperser aux quatre coins de la région simplement parce qu'on veut donner un peu de tout à chacun.

• Tenir compte des tendances qui se manifestent à l'heure actuelle dans le domaine du tourisme et de la récréation en plein air, notamment celle vers les loisirs en famille, et suivre de près l'évolution dans ce domaine.

• Tenir compte des recommandations contenues dans les mémoires déjà présentés par le Conseil économique de l'Outaouais, particulièrement ceux sur les eaux et sur les voies de communication.

• Ne pas oublier qu'il n'est pas suffisant de dire que l'on possède des richesses naturelles en abondance pour attirer le consommateur; il faut que ces avantages soient non seulement disponibles, mais faciles d'accès et d'utilisation.

• Tenir compte du fait que la tendance actuelle vers des heures de travail plus courtes et des périodes de vacances prolongées est appelée à se continuer. De plus, l'accroissement des bénéfices sociaux versés à certains groupes de la population résultera en un plus grand nombre de gens disposant de plus de loisirs.

• Se rappeler que l'eau, la forêt, la montagne et neige sont des aimants naturels pour la récréation en grande nature et que les usages possibles sont pratiquement illimités.

Pour Noël... un cadeau original

Le seul hebdomadaire financier, industriel et commercial de langue française au Canada

offrez un abonnement au journal

LES AFFAIRES

Cette année, remplacez la traditionnelle bouteille de Noël par un cadeau que vos amis et confrères apprécieront durant 52 semaines.

Donnez-leur LES AFFAIRES! C'est un cadeau original, différent, utile, pratique et d'un prix raisonnable (seulement $9.00).

En plus d'apprécier votre geste, ils auront l'occasion, tout comme vous, de recevoir chaque lundi une mine de renseignements et de nouvelles traitant exclusivement de sujets économiques, industriels, financiers et commerciaux... sans compter les 9 éditions spéciales qui seront publiées au cours de l'année, et qui étudieront en profondeur les principaux secteurs de notre économie.

Les Affaires est édité au Québec, par des Québécois, pour des Québécois.

N'hésitez pas, commandez maintenant, et la première édition sera expédiée en temps pour Noël, accompagnée d'une carte informant vos amis du cadeau que vous leur offrez.

Veuillez expédier LES AFFAIRES pour un an, en cadeau à:

NOM .....
ADRESSE .....
VILLE ..... ZONE ..... PROV. .....
.....

☐ paiement inclus ($9.00) ☐ me facturer

VOTRE NOM .....
ADRESSE .....
VILLE ..... ZONE ..... PROV. .....

DÉTACHER ET EXPÉDIER LE BON DE COMMANDE CI-DESSUS À:
LES AFFAIRES
635 est, boul. Henri-Bourassa, Montréal 357, Québec

Veuillez expédier LES AFFAIRES pour un an, en cadeau à:

NOM .....
ADRESSE .....
VILLE ..... ZONE ..... PROV. .....
.....

☐ paiement inclus ($9.00) ☐ me facturer

VOTRE NOM .....
ADRESSE .....
VILLE ..... ZONE ..... PROV. .....

DÉTACHER ET EXPÉDIER LE BON DE COMMANDE CI-DESSUS À:
LES AFFAIRES
635 est, boul. Henri-Bourassa, Montréal 357, Québec

L'Imperial Oil augmente le prix de ses résines PVC

L'Imperial Oil accroîtra d'un demi-cent la livre le prix de toutes ses résines de chlorure de polyvinyl (PVC) à compter du 1er décembre, révèle aujourd'hui la compagnie.

Cette augmentation s'impose, explique-t-elle, pour compenser la hausse des frais de fabrication. Les prix actuels des résines de chlorure de polyvinyl à toutes fins de l'Imperial Oil vont de 12 à 14 cents la livre.

Par ailleurs, l'Imperial Oil ainsi que la Quality Motels, Inc., de Silver Spring, Md., annoncent que les détenteurs de cartes de crédit de la compagnie pétrolière pourront s'en servir à compter du 1er janvier 1969 pour les frais de logement, de repas et d'autres services dans les motels Quality du Canada et des Etats-Unis.

L'Imperial Oil est la plus importante compagnie de pétrole au Canada. Elle compte plus de 7,000 stations de service à travers le pays. Quant à la chaîne de motels Quality, l'une des plus grandes en Amérique, elle exploite plus de 400 établissements, principalement dans l'Est des Etats-Unis. On en trouve huit dans l'Est du Canada.

C'est la troisième entente du genre à l'avantage des détenteurs de cartes de crédit de l'Imperial Oil, déjà acceptées par les entreprises Avis-Rent-a-Car au Canada et Ramada Inns aux Etats-Unis.

NOMINATIONS A MARIGOT INVESTMENTS LIMITED

E.D. HICKEY

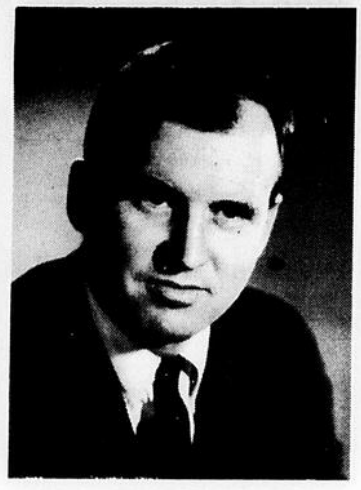

L.C. WEBSTER

M.J. MARTINEZ

Kenneth R. Patrick, président de Marigot Investments Limited, annonce la nomination des directeurs suivants au conseil d'administration de Marigot:
Edwin D. Hickey, doyen d'une étude légale, secrétaire et directeur de Ronark Development Limited, et président des commissaires du port d'Hamilton.
Lorne C. Webster est président et directeur de Farquhar Robertson Limited, ainsi que du Fonds Adanac Inc., vice-président et directeur de Formula Growth Fund et de Canadian Import Limited, et directeur de plusieurs autres entreprises canadiennes.
Michael J. Martinez, directeur de Grell and Company Limited, et jusqu'à récemment, membre du conseil fédéral du tourisme des Barbades et secrétaire exécutif de la B.W.I.A.
Les autres directeurs sont Roger L. Beaulieu, C.R., Jean Brisset, C.R. Henry Benson, Jean Desrosiers, Peter V.O. Evans, Ronald K. Fraser, R.A. Jodrey, Donald D.C. McGeachy, et Kenneth R. Patrick, O.B.E.

Nouveau régime de conventions chez les fonctionnaires fédéraux

Il semble certain que d'ici l'hiver ou le printemps prochain, la grande majorité des fonctionnaires fédéraux seront protégés par les premières conventions établissant les taux de rémunération, les heures de travail, les congés et d'autres conditions de travail, a déclaré le président du Conseil du Trésor du Canada, M. Charles Drury aux délégués à la Conférence mixte sur les négociations collectives dans la Fonction publique fédérale, des centrales syndicales FAT-COI, CTC, mercredi dernier.

A cette période, a dit M. Drury, les rouages des négociations collectives seront en place ainsi que les mécanismes d'accréditation, de négociation, de règlement des différends, le mécanisme d'application des conventions et la procédure de règlement et d'arbitrage des griefs.

Des deux côtés, a poursuivi le conférencier, un choix prudent des postes de commande et une formation méthodique aux postes de surveillants et de délégués syndicaux s'impose. Je crois, a-t-il dit, que ni l'une ni l'autre des parties n'a entrepris pour de bon de répondre aux énormes besoins de formation créés par l'adoption du principe des négociations collectives. Nous devons, a-t-il souligné, trouver les voies et les moyens de le faire.

En ce qui a trait aux objectifs des parties, M. Drury a suggéré que les parties sachent s'élever au-dessus des questions d'ordre matériel — qui, par nécessité prennent le plus clair de leur temps — pour se concentrer sur les problèmes de morale et de productivité qui découlent de causes étrangères aux taux de rémunération et aux conditions d'emploi. Nous sommes tous concernés, a-t-il poursuivi, par la satisfaction qu'un homme retire de son travail, par les facteurs qui favorisent un milieu de travail productif, par la qualité du produit fini et par l'image que le public se fait de la Fonction publique. "J'ai l'espoir qu'un souci commun finira par donner naissance à un travail commun".

Car, a conclu le conférencier, le nouveau régime de négociations collectives sera jugé par le genre de fonction publique qu'il produira; et le jugement ultime à ce sujet viendra, ni du gouvernement, ni des associations accréditées pour représenter les fonctionnaires, mais des Canadiens eux-mêmes.

MINISTERE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'URBANISME

Le rapport LaHaye note "que le rôle de direction, d'animation et de contrôle de l'Etat serait en grande part dévolu au ministère des Affaires municipales et que ce ministère est relativement peu équipé pour s'acquitter d'une telle tâche". La Commission provinciale d'urbanisme recommande "que le ministère des Affaires municipales soit fondamentalement réorganisé et qu'il soit connu désormais sous l'appellation "Ministère des Affaires municipales et de l'Urbanisme".

L'élément fondamental de cette réorganisation serait la création au sein du ministère d'une direction générale de l'urbanisme et de l'habitation. Cette direction aurait à sa tête un "urbaniste en chef" avec rang de sous-ministre adjoint.

Elle se composerait de trois sous-directions:

– une sous-direction du contrôle et de la coordination qui comprendrait un service des plans d'urbanisme municipaux, un service des plans de lotissement et de remembrement, un service de l'habitation et des grands ensembles, un service de la rénovation urbaine et un service des droits de passage.

– une sous-direction de la recherche et de l'aide, groupant des services de la recherche, de la documentation et de l'information et un service de l'aide technique et financière.

– une sous-direction de la planification avec un service des plans régionaux d'urbanisme, un service des plans de villes nouvelles et un service des mesures de sauvegarde.

En ce qui regarde les plans d'urbanisme la Commission provinciale d'urbanisme émet le commentaire suivant: "On notera la distinction établie entre les plans régionaux, qui relèvent du service de la planification, et les plans municipaux, dont s'occupe celui du contrôle et de la coordination. Une telle séparation se justifie, non par une quelconque différence de nature, mais par le caractère des interventions de l'Etat dans l'un et l'autre cas".

"L'élaboration des plans municipaux est, en principe, de la compétence exclusive des collectivités locales. On ne saurait dire la même chose des plans régionaux; l'initiative des collectivités s'exerce ici concurremment à celle de l'Etat et, de toute manière, la préparation de ces documents se fait en liaison directe avec la planification globale dont le Gouvernement a la charge.

ERRATUM

LE FONDS PRET ET REVENU

Nous prions nos lecteurs de noter qu'une erreur typographique s'est glissée dans un article spécial sur les Fonds mutuels dans notre édition sur le Placement.

A l'item "les fonds PRET ET REVENU" il aurait fallu lire au 2e paragraphe que "la valeur comptable de l'action est passée de $5.37 à la fin de 1957 (au lieu de 1937) à $7.34 à la fin de 1967, soit une amélioration de 37%. Du 31 septembre 1967 au 30 septembre 1968, l'action a acquis une plus-value de 6%. Le Fonds comptait 24,694 actionnaires à la fin de septembre dernier".

Nous prions nos lecteurs de noter cette correction et nous nous excusons auprès du groupe financier PRET ET REVENU.

LA DIRECTION

L'Agence Canadienne gagne deux prix internationaux

Le Canada, par l'intermédiaire de l'Agence Canadienne de Publicité, a eu récemment l'honneur de figurer en excellente place dans un concours international de publicité organisé par International Markets Advertising (IMA).

L'Agence Canadienne a mérité le premier prix de la catégorie des films de télévision et le deuxième prix ex-aequo de la catégorie des imprimés. Dix-sept pays, membres de l'IMA, ont participé à ce concours. La proclamation des lauréats a eu lieu à Manille, aux Philippines.

Le film primé est un message couleur d'une minute, entièrement conçu par l'Agence Canadienne et réalisé aux studios de France-Ecran, à Paris, pour le compte des Boulangers Progressifs du Québec. Pour sa fabrication, on a utilisé le procédé dit d'"animation en volume", qui fait un usage remarquablement efficace de marionnettes.

Dans la catégorie des imprimés, l'Agence Canadienne partage le deuxième prix avec une maison de publicité de l'Union sud-africaine. La pièce canadienne primée est une brochure réalisée à Montréal pour l'administration municipale de Saint-Laurent. Concepteurs, artistes et imprimeurs ont tiré un parti très original et attrayant de techniques ultra-modernes: couverture de plastique transparent portant en simili-gravure une photographie aérienne de la ville; usage judicieux des couleurs; carte régionale que des graphiques amovibles sur acétate rendent d'une réelle utilité.

Comment réaliser le rapport annuel

(Exclusif au journal LES AFFAIRES), Document requis par la loi, véhicule de promotion, le rapport annuel révèle autant le chiffre d'affaires réalisé par une entreprise que l'illustration des principales activités qui, pendant douze mois, ont motivé sa raison d'être. Miroir "annuel" à deux faces, il projette et reflète l'image d'une entreprise tant vers ses actionnaires que vers le grand public.

Mais comment préparer le rapport annuel? Pour plusieurs d'entre nous, sa conception, son contenu et sa diffusion représentent une tâche ardue, complexe et le début d'une série de maux de tête plus ou moins persistents.

Un ouvrage promotionnel que vient de publier la Société des Papiers fins Domtar Ltée aidera en ce sens tous ceux qui, directement ou indirectement, sont responsables de la création de ce document. Intitulée "Comment Réaliser le Rapport Annuel", cette véritable "bible" de 32 pages précise le rôle de plus en plus dominant que remplit ce véhicule auprès des multiples publics d'une entreprise: les actionnaires, le personnel, la clientèle, les distributeurs, les fournisseurs, les divers échelons du gouvernement et, bien sûr, les milieux financiers et économiques.

"Auxiliaire de promotion, le rapport annuel, lorsque diffusé, projette des renseignements de première importance qui aident à évaluer les facteurs efficacité et réussite commerciale d'une entreprise donnée". Ouvrant sur ce thème, la brochure traite ensuite, sous forme de chapitres distincts, des objectifs, de la planification, du contenu, de la mise en page, de l'impression et de la diffusion du rapport annuel. Chacun de ces secteurs est développé en termes clairs et comprend la nomenclature de suggestions et de points de repère utiles.

La Société des Papiers fins Domtar produit couramment des ouvrages de référence dont la valeur éducative atteint un secteur donné d'activité humaine. Les deux derniers: Carte murale de géographie spatiale... pochette promotionnelle sur l'embellissement des endroits publics et la conservation des sites naturels de notre pays, ont reçu cette année l'accueil enthousiaste de dizaines de milliers de destinataires.

Le dernier-né "Comment réaliser le Rapport Annuel" est présentement distribué à quelque dix mille personnes appartenant aux divers milieux de l'économie, de l'imprimerie et des arts graphiques. "C'est la seule publication du genre qui ait jamais été créée en vue d'aider à la réalisation du rapport annuel" déclare M. Vic Baker, directeur de la Publicité des Papiers fins Domtar, "il nous a fallu plus d'un an pour mettre au point son contenu et sa production finale. Cet angle inédit et le temps plus qu'approprié pour sa mise en circulation nous font espérer qu'elle sera bien accueillie par tous les destinataires que nous avons voulu rejoindre".

Editée en langue anglaise, la publication met l'accent sur le côté visuel du rapport annuel, sans pour cela négliger les données sur ce qu'il doit contenir comme information pertinente et utile. Ainsi, l'image qu'il doit projeter et le thème qu'il doit présenter font tous deux l'objet de plusieurs suggestions (le thème à lui seul en comporte vingt différentes). Viennent ensuite, en deuxième et troisième parties, les stades de planification, de rédaction et de présentation du contenu tandis que la création et maquette du rapport sont détaillées dans la partie suivante. Enfin, les derniers chapitres de la brochure traitent de l'impression du document, renseignent sur les préparatifs usuels de présentation officielle et donnent des conseils pour sa distribution subséquente auprès des différents publics.

On peut obtenir gratuitement un exemplaire de la brochure en s'adressant au Service Publicité de la Société des Papiers fins Domtar Ltée, 395 ouest, boulevard de Maisonneuve, Montréal, Québec.

Ottawa a reçu 574 demandes de subventions à la recherche

D'après le premier rapport annuel du ministère de l'Industrie sur le programme d'application de la Loi stimulant la recherche et le développement scientifiques (IRDIA), le Ministère avait reçu, au 30 juin de cette année, 574 demandes de subventions totalisant plus de 40 millions de dollars.

Sur ce nombre, 106 demandes de subvention s'élevant à pres de 2.5 millions de dollars avaient été étudiées et approuvées au 30 juin.

Le programme IRDIA, qui est entré en vigueur en mars 1967, prévoit des stimulants financiers directs pour la recherche et le développement de l'industrie canadienne et remplace l'article 72A de la Loi de l'Impôt sur le revenu qui accordait à une société un abattement d'impôt supplémentaire au titre de l'augmentation des dépenses pour la recherche et le développement.

La Loi stimulant la recherche et le développement scientifiques a pour objet principal d'inciter les sociétés canadiennes à accroître leurs programmes de recherche et de développement scientifiques susceptibles de profiter à l'économie du Canada.

Dans le texte du rapport, le ministère de l'Industrie révèle que les 462 entreprises qui ont effectué des demandes de subvention pour leur exercice financier de 1967 ont augmenté leurs dépenses pour le travail de recherche et de développement au Canada de 97 millions de dollars par rapport à leur moyenne des cinq années précédentes et, en outre, qu'elles ont investi 35 millions de dollars pour de nouvelles installations de recherche et de développement.

Il est indiqué dans le rapport que "La Loi stimulant la recherche et le développement scientifiques est un élément-clé du programme du ministère de l'Industrie visant à encourager et à aider le secteur industriel à stimuler les activités de recherche et de développement".

"Il ne fait pas de doute que la Loi exerce une influence considérable sur les sociétés qui velent accroître les activités de recherche et de développement au Canada et exploiter les produits nouveaux ou améliorés ainsi obtenus sur le marché national et international."

Les subventions dans le cadre du programme IRDIA représentent 25% des dépenses en immobilisations faites par le requérant au Canada pour des travaux de recherche et de développement scientifiques au cours de l'année et 25% des dépenses courantes admissibles effectuées par le requérant au Canada en excédent de la moyenne de ces dépenses faites au cours d'une période de base qui comprend les cinq années précédentes.

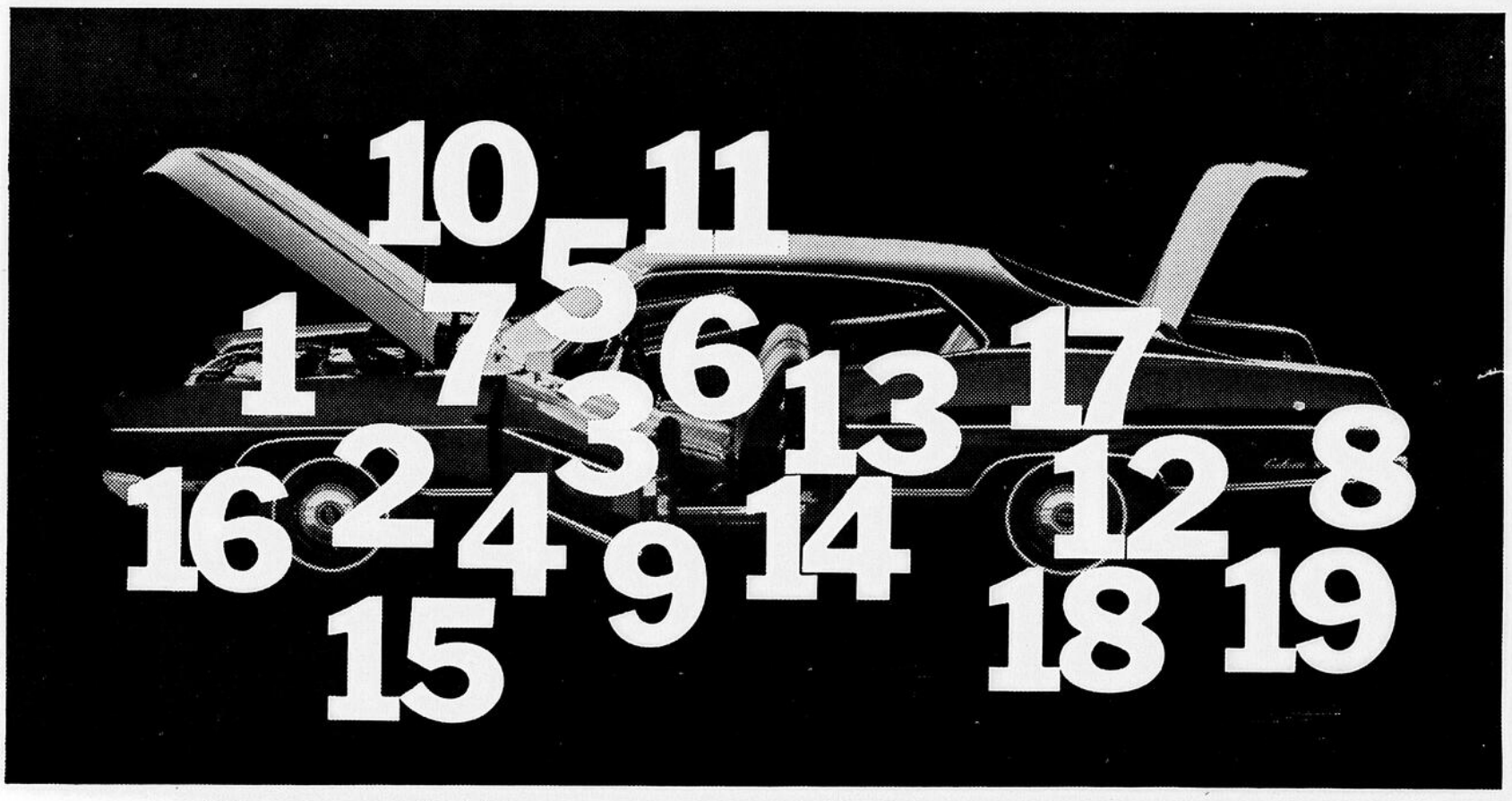

Hertz fait 19 vérifications sur ses voitures.

La machine infaillible n'a pas encore été inventée.

Et personne ne le sait mieux que nous le savons chez Hertz. C'est donc en vertu de cette profonde observation que nous faisons, au Canada, 19 vérifications sur chaque Ford ou autre voiture de marque que nous louons, avant qu'elle ne quitte le garage.

1. Allumage, démarrage et accélération. Il faut que tout fonctionne à la perfection sans quoi la voiture n'est pas remise au client.

2. L'embrayage. Pour les voitures qui n'ont pas d'embrayage automatique (environ 10% de notre flotte de voitures), nous voyons à ce que cet embrayage fonctionne sans accrochage.

3. Freins à pied et à main. Ils sont vérifiés pour votre confort et votre sécurité.

4. Le volant. Vérification importante que nous ne négligeons pas.

5. Jauge d'essence, allume-cigarettes, radio. Que la jauge d'essence soit précise, nous considérons cela primordial. Après tout, vous vous y fiez et avec raison. Allume-cigarettes et radio doivent aussi passer le test.

6. Le klaxon. Car vous savez, le Canada a de très jolies filles.

7. Essuie-glace et lave-glace. C'est toujours une surprise désagréable de découvrir que l'un ou l'autre ne fonctionne pas—juste au moment où vous en avez besoin.

8. Les phares et les signaux de direction. Pas seulement pour voir où vous allez mais aussi pour que les autres conducteurs puissent voir où vous allez.

9. La chaufferette. Nous nous assurons qu'elle fonctionne bien.

10. Pare-soleil et rétroviseur. Quand ils sont lâches, ils ont tendance à glisser. Nous nous assurons qu'ils tiennent bien.

11 & 12. Cendrier et réservoir. Nous vidons le premier et remplissons le second.

13. Boîte à gants. Elle est nettoyée et débarrassée des articles que le dernier client pourrait y avoir laissés. Car il faut faire de la place pour les papiers que nous vous offrons: cartes routières, guides, "Survival Manual", etc.

14. Ceintures de sécurité et ajustement des sièges. Voilà deux choses qui ne vous coûtent rien mais qui pourraient bien vous sauver la vie. N'oubliez pas de vous en servir.

15. Portes et serrures. Nous vérifions si les portes ferment bien et si les serrures sont solides.

16. Huile, eau et batterie. Ces trois vérifications sont courantes et, admettons-le, pratiquées aussi par certains de nos concurrents.

17. Carrosserie, coffre, intérieur. La propreté de la voiture en dit long sur l'agence qui vous la loue. Et nous voulons que vous soyez fier de conduire une voiture Hertz.

18. Pneus, y compris le pneu de rechange. Nous vérifions la pression et l'état des pneus.

19. Cric et outils. Juste au cas où, malgré la vérification précédente, vous auriez une crevaison.

Et en fin de compte, chers clients, nous vous promettons que si nous découvrons d'autres moyens de vous rendre le voyage plus agréable et plus sûr, nous nous mettrons à l'oeuvre sur-le-champ.

Hertz®

Sa clef vous ouvre une voiture et... bien davantage!

©1968—SYSTÈME HERTZ, INC.

COUP ↘ D'OEIL À ↗ LA → BOURSE

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
MONTRÉAL	→ FORTE HAUSSE BCN 12 7/8 – 1/4 Domtar 11 1/8 + 1/8 Bell Canada 47 + 3/8	↗ GAINS ELEVES CPR 73 + 1 1/2 BCN 13 + 1/8 Moore Corp. 30 + 1/4	↗ HAUSSE GENERALE CPR 73 3/8 + 3/8 Domtar 11 3/4 + 1/4 Stelco 27 1/4 + 1/8	↗ FORTE AVANCE Bell Canada 47 + 1/4 CPR 74 + 5/8 Seagram 50 1/8 + 1/8	→ LEGERS GAINS
SERV. PUB.	151.09 + 0.71	151.91 + 0.82	152.11 + 0.20	152.75 + 0.64	153.95 + 1.20
BANQUES	186.31 + 2.41	187.90 + 1.59	188.50 + 0.60	190.35 + 1.85	189.84 – 0.91
PATES ET PAP.	95.03 + 0.90	98.23 + 3.20	98.89 + 0.66	100.65 + 1.76	101.17 + 0.50
TORONTO	→ LOURDEUR DES METAUX Hudson Bay M. 72 1/2 – 1 Campbell Red Lake 32 – 2 Massy-Ferg. 21 1/2 – 1 3/8	→ LOURDEUR DES HUILES Home Oil "A" 32 – 3/4 Scurry 41 1/2 – 1/2 Dome Mines 72 – 3/4	→ RECUL DES AURIFERES Denison 69 – 2 1/2 Pine Paint 43 3/4 – 1 1/4 Home Oil "A" 32 1/2 + 1/2	↗ REPRISE Dome Pete 87 1/2 + 1/2 Inco 40 1/2 + 5/8 Stelco 28 + 3/4	→ AVANCE MODEREE
INDUSTRIELLE	182.40 + 1.36	184.30 + 1.90	185.35 + 1.05	186.47 + 1.12	186.84 + 0.37
METAUX	112.23 – 0.65	112.50 + 0.27	112.02 – 0.48	111.87 – 0.15	112.71 + 0.84
PETROLES	234.02 + 2.14	233.55 – 0.47	235.50 + 1.95	236.12 + 0.62	236.89 + 0.77
NEW YORK	↗ GAINS ELEVES	→ FORTE DEMANDE	↘ LEGER RECUL	→ FERME	→ BONNE REPRISE
DOW JONES	971.35 + 4.29	979.49 + 8.14	976.32 – 3.17		985.08 + 8.76
LONDRES	→ FORTE REPRISE	↘ MAUVAISE CHUTE	↘ PERTE SENSIBLE	→ GAINS NOTABLES	
FIN. TIMES	494.8 + 10.9	477.5 – 17.3	474.5 – 3.0	481.0 + 6.5	

Les signes de la vigueur de l'économie allemande

par Fernand BOURRET

On sait que la crise monétaire qui a éclaté la semaine dernière pour aboutir à l'adoption par la France de mesures dramatiques pour empêcher la sortie de francs a eu son origine dans le geste de spéculateurs qui se départissaient de leurs avoirs français pour les convertir en marks allemands, dans l'espoir d'une réévaluation de cette monnaie, ce qui leur aurait permis de réaliser des gains faciles et importants. Il est sans doute malaisé d'expliquer dans tous ses détails la situation qui prévaut actuellement en Europe et qui a entraîné une telle spéculation.

Il est sous doute permis de dire que la France a connu des difficultés financières à la suite de l'arrêt de la production en mars dernier, ce qui a obligé la France à se départir d'une partie de ses avoirs or afin de soutenir le franc qui glissait rapidement.

Mais cette explication reste boiteuse tant qu'on ne parvient pas à comprendre ce qui se passait également de l'autre côté du Rhin: soit la vigueur de l'économie allemande.

Efforts de production

Le rapport de la **Deutche Bundesbank** paru dernièrement sur les activités économiques allemandes au cours du premier semestre de 1968 est de nature à nous éclairer à ce sujet.

Tout d'abord notons que les achats intérieurs de biens de consommation ont augmenté de 8% alors que la relance a été soutenue par un redressement vigoureux des investissements par suite de la reconstitution des inventaires. Dans le domaine de la construction, par exemple, qui constitue un puissant moteur de l'économie, la reprise, comparativement au semestre de l'année précédente a été de 12%.

Ces développements sont survenus par la mise en vigueur de subventions plus élevées aux intérêts, en vue de l'assainissement des immeubles d'habitations anciens.

Par ailleurs, dans le secteur des biens d'équipement, l'Allemagne a connu une reprise dépassant de 16% les valeurs du deuxième trimestre de l'année précédente.

Le commerce extérieur

La relance de l'économie allemande a fortement profité au cours du premier semestre des excédents réalisés dans les échanges de marchandises et de services avec l'étranger. Les importations ont progressé à un rythme accéléré, mais plus lent que les exportations. L'excédent a atteint 8.1 milliards de deutchmarks (environ $2 milliards) soit une hausse de $250 millions comparativement au semestre correspondant de 1967.

Le profit national brut total, exprimé en prix courants, s'est élevé au premier semestre de 1968 de 5-1/2% au-dessus du niveau du second semestre de 1967.

La productivité du travail

Une autre constatation qu'il est permis de faire dans la formation du produit national se trouve dans l'accroissement du volume des heures travaillées et une augmentation de la productivité.

Le produit national brut réel a augmenté de 6% comparativement au semestre correspondant de 1967. Ce développement de la production s'est fondé sous l'aspect des facteurs de production, tout d'abord sur l'accroissement du volume du travail, c'est-à-dire du nombre des heures travaillées. La progression est d'environ 1 1/2%, en valeurs désaisonnalisées. Aussi bien le nombre de personnes occupées que le nombre des heures travaillées par personne occupée ont-ils marqué une nette augmentation au cours de la période précitée.

D'autre part, on constate à nouveau un accroissement de la productivité du travail. Par heure et personne occupée, la production fut dans la période de référence, après élimination de variations saisonnières, supérieure de 2% au résultat du semestre précédent où l'accroissement avait déjà été de 5%. Par comparaison au 1er semestre de 1967, la productivité s'est donc accrue de 7 1/2%. Les progrès de la production ont été favorisés du fait que, au début de l'année, il y avait eu encore des capacités de production disponibles que l'on a pu engager, facteur qui a perdu son importance déjà pendant le premier semestre de l'année en cours et qui bientôt ne jouera plus de rôle.

Baisse des coûts

Sous l'influence des progrès de la productivité et d'une hausse modéré des salaires, la situation des coûts s'est encore améliorée au cours de la période. Les coûts de salaires par unité de production ont diminué pour des raisons conjoncturelles au premier semestre de 1968, comme d'ailleurs au cours du dernier semestre de 1967, si bien que dans la période étudiée, ils sont inférieurs d'environ 2% au résultat d'il y a un an. Le rapport de la banque mentionne que cette évolution favorable des coûts a contribué d'une manière substantielle à l'amélioration conjoncturelle de la situation bénéficiaire des entreprises au 1er semestre de 1968, ce qui a eu des répercussions positives sur la volonté d'investir des chefs d'entreprise.

Les impôts

Les revenus et la situation financière des entreprises ont profité du fait que les impôts directs et les autres prestations des entreprises n'ont augmenté que de 5%, donc beaucoup moins que le revenu brut des entreprises.

Cette situation bénéficiaire des entreprises, les importantes détaxes, résultat du dégrèvement fiscal des inventaires et les faibles paiements d'impôts par rapport aux importants bénéfices réalisés eurent pour conséquence une forte augmentation des prélèvements privés des indépendants, soit une hausse de 8 1/2% par rapport à la période correspondante de 1967. Cette situation s'est traduite par le renforcement des capitaux disponibles surtout dans le secteur de l'autofinancement qui a été supérieur de 25% comparativement à la période comparée.

Les budgets publics

Sous cette influence salutaire généralisée, la situation financière des budgets publics s'est améliorée au cours du premier semestre de 1968 comparativement à celui de 1967. Les recettes de la totalité des budgets ont augmenté de 5 1/2% même s'il convient de noter que cette augmentation est demeurée en retard sur l'augmentation du Produit national brut.

Il faut aussi noter que l'amélioration de la situation financière du secteur public a été soutenue par de faibles progrès des dépenses publiques, notamment de seulement 1% dans le secteur de la consommation.

Etant donné que les dépenses des budgets publics ont augmenté dans des proportions un peu plus faibles que les recettes, l'excédent des budgets publics réalisé en compte courant c'est-à-dire le montant disponible pour le financement propre des dépenses productives a augmenté de trois quarts de milliards de marks pour se fixer à une somme de 9 1/2 milliards de DM.

En considération de tous ces faits favorables, il n'est pas étonnant de constater que l'économie allemande se porte bien et que les devises allemandes aient été activement recherchées, surtout si l'on tient compte de la faiblesse des économies française et britannique.

Produit national brut réel, Productivité et Volume du Travail

Postes	1966P)	1967P) Total	1967P) 1er sem.	1967P) 2me sem.	1968P) 1er sem.
Produit national brut aux prix de 1954 en Mds DM	333,3	333,3	159,1	174,2	169,0
Variation par rapport à l'année précédente en p.cent	+ 2,3	± 0	— 1,7	+ 1,6	+ 6,2
dont reviennent aux:					
Productivité[1])	+ 3,3	+ 4,3	+ 2,3	+ 6,4	+ 7,5
Volume du travail[2])	— 1,0	— 4,3	— 3,9	— 4,6	— 1,2
Personnes actives	— 0,3	— 2,9	— 3,1	— 2,7	— 0,7
Durée moyenne du travail	— 0,7	— 1,4	— 0,8	— 1,9	— 0,5

[1]) Produit national brut réel par heure et par personne active. — [2]) Nombre total des heures travaillées. — P) Résultats provisoires.

Association des manufacturiers de produits alimentaires du Canada

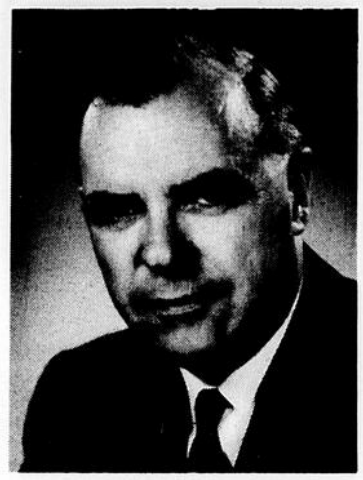

G.G.E. STEELE

Le Conseil d'administration de l'Association des manufacturiers de produits alimentaires du Canada (The Grocery Products Manufacturers of Canada) annonce la nomination de M. G.G. E. Steele à la présidence de cette association.

Sous-secrétaire d'Etat au gouvernement fédéral de 1964 à 1968, M. Steele avait auparavant servi pendant 14 ans dans les cadres supérieurs du Conseil du Trésor et du ministère des Finances à Ottawa.

De par ses attributions au sein de l'Association dont il est également le directeur général, M. Steele sera le porte-parole de l'industrie des produits alimentaires.

L'Association des manufacturiers de produits alimentaires du Canada, dont le siège social est situé au 100, rue Sparks, à Ottawa, est l'association nationale qui représente la plupart des compagnies spécialisées dans le traitement et la distribution des produits alimentaires et autres articles de consommation connexes.

M. Steele est diplômé de l'Université de Toronto et du London School of Economics.

TEXACO

CANADA TEXACO LIMITED

Dividende sur actions privilegiées
NO 90

AVIS EST PAR LA PRESENTE DONNE qu'un dividende de $1.00 par action, au taux de 4% par année, a été déclaré aujourd'hui sur les actions privilegies 4% cumulatif de Texaco Canada Limited pour le trimestre se terminant le 31 décembre 1968, payable le 20 janvier 1969, aux actionnaires inscrits à la cloture des affaires le 31 décembre 1968.

Par ordre du Conseil
J.R.C. BOYCE,
secrétaire

Montréal, Québec,
26 novembre 1968.

Les conséquences économiques du pétrole de l'Alaska

Il y a moins de douze gisements producteurs de pétrole dans le monde libre qui recèlent des réserves supérieures à un milliard de barils de brut. De telles découvertes sont peu nombreuses et ne se produisent que très rarement. Aux Etats-Unis, le dernier gisement de cette taille mis à jour l'a été au Texas il y a une vingtaine d'années. Par conséquent, l'annonce effectuée il y a quelques mois selon laquelle un gisement contenant entre 5 et 10 milliards de barils de brut avait été découvert en Alaska, dans le North Slope, a suscité une vive émotion. Il pourrait bien s'agir de la plus importante jamais faite sur le continent nord américain. Et c'est du brut domestique, seulement sujet à la juridiction des Etats-Unis.

L'importance de cette découverte va bien au-delà de sa valeur commerciale. Elle pourrait en effet donner l'étincelle qui amènerait les producteurs américains à se convaincre enfin qu'il y a encore de vastes réserves de pétrole à découvrir dans le sous-sol national. Il est naturellement beaucoup trop tôt pour avancer des pronostics concernant les effets de cette découverte sur l'approvisionnement futur en pétrole des Etats-Unis. Toutefois, certaines informations peuvent aider dans l'évaluation des développements éventuels.

Le rythme de production des gisements du North Slope ne peut pas être déterminé actuellement. Il reste encore de nombreux forages de développement à réaliser avant que le taux de production de la découverte initiale puisse être estimé avec précision. Un calcul sommaire indique cependant que si des débouchés sont trouvés, les réserves actuellement annoncées pourraient finalement supporter un taux de production compris entre un et un et demi million de barils/jour. Cela prendrait évidemment quelques années avant qu'un tel rythme de production puisse être atteint et il ne faut pas s'attendre à ce que les installations indispensables soient mises en place au moins avant 1972.

Bien que l'Alaska soit politiquement partie intégrante des Etats-Unis, elle est néanmoins située à plus de 1,600 kilomètres du nord-est du pays. Du point de vue économique, le brut de l'Alaska est une affaire très différente de celle que représente le pétrole de l'Oklahoma et du Texas. En tant que pétrole domestique, il bénéficie d'une position privilégiée comparativement au brut étranger, qui est sujet aux limitations consécutives au programme de contrôle des importations. Mais, même un pétrole domestique se doit d'être concurrentiel. Sous un système de libre entreprise, les marchés ne peuvent pas être contrôlés.

Il y a de nombreuses questions complexes pendantes actuellement en ce qui concerne le potentiel de production de l'Alaska. Quels marchés pourraient absorber les très importantes quantités de pétrole brut que l'Alaska aura à sa disposition, si l'opération doit se réaliser sur une base économique saine? Et de quelle manière le pétrole pourra-t-il être amené sur ces marchés? Quel sera le coût de transport?

A quel prix le brut de l'Alaska devra-t-il être vendu afin d'être compétitif avec le pétrole provenant d'autres sources?

Les ports de l'océan Arctique n'étant ouvert à la navigation que quelques semaines par an, les premières suggestions pour le transport du brut de l'Alaska ont évidemment porté sur la création d'un réseau de pipelines. Celui-ci est réalisable, quoique très coûteux, étant donné les conditions climatiques et géographiques dans lesquelles sa pose devrait être effectuée. Deux trajets possibles ont été envisagés. L'un en direction du sud, à travers les montagnes de Brooks Range, jusqu'à un port libre de glace toute l'année dans le sud de l'Alaska. L'autre, en direction de l'est, le long de la plaine côtière du nord de l'Alaska, puis, au Canada, longeant la vallée de la Mackenzie jusqu'à Edmonton, dans l'Alberta, d'où il pourrait être relié avec le réseau de pipelines de l'Interprovincial qui dessert la région des Grands Lacs. Dans le premier projet, la distance de la conduite serait de 960 kilomètres et le coût atteindrait plusieurs centaines de millions de dollars. Dans le second, la distance totale serait de l'ordre de 5,600 kilomètres et le coût pourrait approcher le milliard de dollars.

Les débouchés nord-américains

Le "Capline" récemment achevé — une conduite de gros diamètre capable en phase terminale de transporter un million de barils par jour de pétrole brut de Louisiane à Chicago — participera pour une part substantielle à l'accroissement de la demande dans cette région. En outre, la pose de deux pipelines est envisagée pour le transport de produits finis entre la côte du Golfe et la région des Grands Lacs. Une fois ces conduites implantées, il restera un marché pour quelque 600,000 barils/jour de pétrole brut. Or, cette quantité pourrait facilement être fournie par les producteurs canadiens qui cherchent des débouchés pour leur propre pétrole, et il est peu vraisemblable qu'ils regardent d'un oeil favorable des projets qui tendraient à prendre la part de ce qu'ils considèrent être leur marché potentiel. Le North Slope de l'Alaska est situé à quelque 2,700 kilomètres d'Edmonton et ceci, en dehors de toute considération politique, représente un coût de transport qui doit être absorbé pour que le brut de l'Alaska puisse être compétitif vis-à-vis du pétrole canadien. La plus courte conduite, en direction du sud et par les Brooks Range, amènerait le brut du North Slope à un port libre de glace toute l'année dans le sud de l'Alaska. De là il pourrait être chargé dans des pétroliers à destination des pays extrême-orientaux ou de la côte ouest des Etats-Unis.

Le Japon est le principal pays importateur de pétrole d'extrême-Orient. La demande dans ce pays progresse très rapidement. Lorsque le brut du North Slope pourra être livré, le Japon importera plus de quatre millions de barils par jour de pétrole brut. Cette quantité devrait progresser de trois millions de barils/jour en 1980. Du point de vue du volume, le Japon paraît être un marché très attrayant. Toutefois, la valeur moyenne du pétrole brut rendu au Japon est inférieure à deux dollars par baril. Après déduction du fret pour la traversée de l'océan Pacifique, ainsi que du coût d'acheminement du brut par le pipeline reliant le North Slope au port de chargement, le prix à la tête de puits doit être très bas pour que le brut de l'Alaska puisse être compétitif sur le marché nippon actuellement.

De nouvelles méthodes de transport

L'idée de pétroliers sous-marins a été discutée pendant plusieurs années par les milieux de l'industrie pétrolière. Mais rien n'a encore été accompli en raison du peu de stimulant rencontré. Une solution alternative consisterait en l'étude de pétroliers capables de franchir les glaces polaires; ce qui a également été déjà réalisé par des navires gardes-côtes.

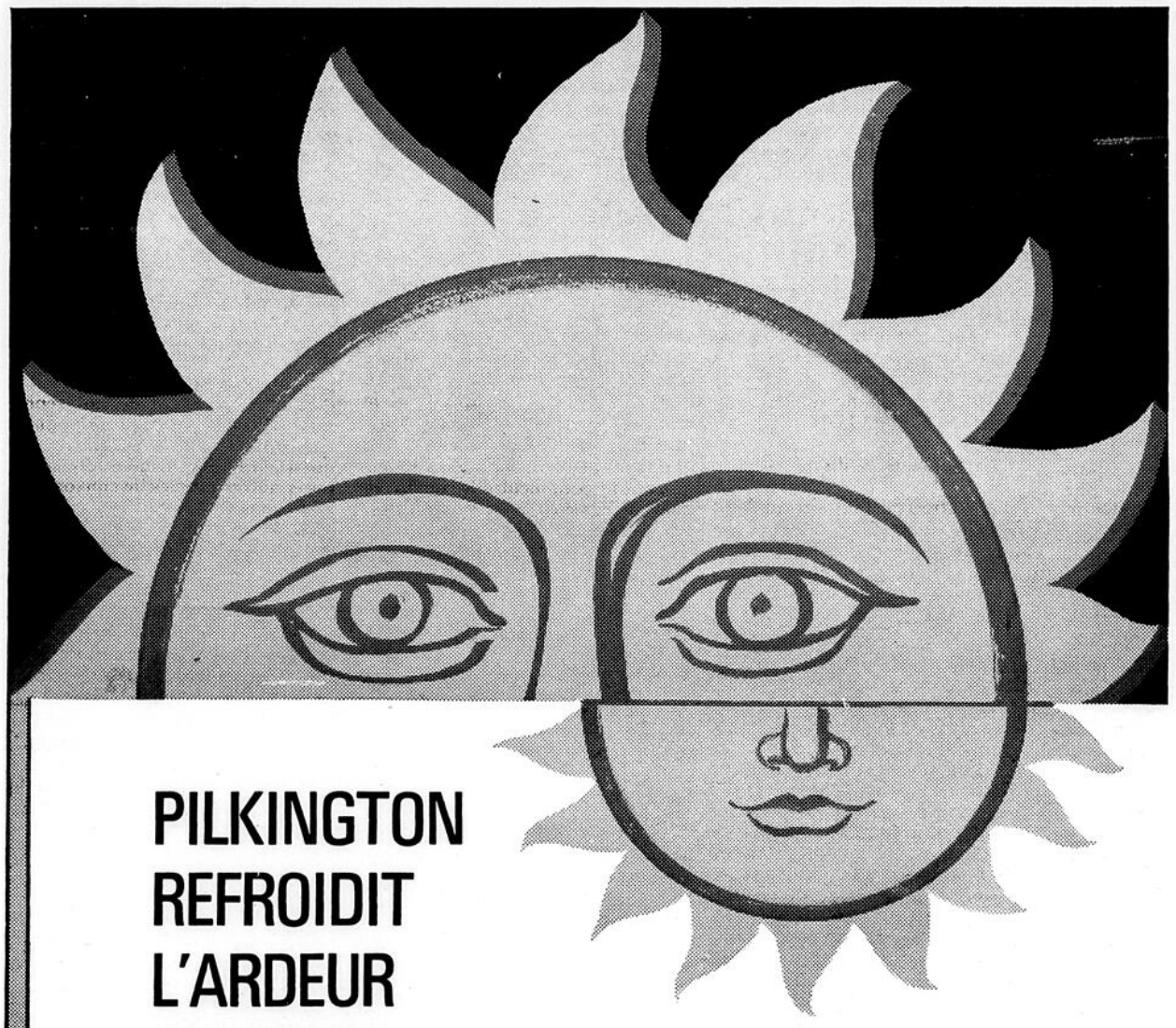

PILKINGTON REFROIDIT L'ARDEUR DU SOLEIL DE PRÈS DE LA MOITIÉ!

On accorde de plus en plus d'importance dans la construction aux moyens à mettre en oeuvre pour contrôler la température. On y parvient, entre autres, en utilisant des verres teintés ou à surface modifiée. Ces derniers réduisent l'éclat et la chaleur du soleil tout en permettant à la lumière de pénétrer normalement dans la pièce. Pilkington vous offre un vaste choix de verres spéciaux qui facilitent de beaucoup le contrôle de la température. Ils donnent une chance de souffler à votre climatiseur, protègent la santé de votre personnel tout en améliorant son rendement et son efficacité et vous permettent une utilisation plus rationnelle des espaces dont vous disposez.

PILKINGTON GLASS LIMITED

3444 EST, BOUL. ST-JOSEPH, MONTRÉAL 36, QUÉBEC

Pourquoi une chronique sur le placement?

par François CHARETTE, B.A. L. Sc. Com.
Licencié en administration des entreprises

"Octobre est l'un des mois particulièrement dangereux pour faire des placements. Les autres mois sont juillet, janvier, septembre, avril, novembre, mai, mars, juin, décembre, août et février". (Mark Twain).

Le placement est un art difficile et dangereux

Un placement de $1000 dans Rolland en 1967, alors que le prix des actions atteignit $12.00, vaudrait actuellement $670. Même les actions considérées comme valeur sûre ne sont pas exemptes de ces fluctuations "malheureuses": les actions de la Cie de Téléphone Bell se transigent actuellement à 70% de leur sommet atteint en 1965. Epargnons-nous le rappel de compagnies qui, forcées de se liquider, sont disparues de la liste des valeurs sans avoir rendu un sou de la mise de fonds des actionnaires. Par ailleurs, celui qui aurait investi $1000 en 1962 dans Home Oil aurait un placement valant aujourd'hui $3,200, dans Denison Mines $7,300 et dans Burroughs $9,200! Et il ne s'agit pas là d'exemples extrêmes!

Le placement est une activité passionnante...

Que la somme à placer soit modeste ou énorme, les mêmes questions se posent. Est-ce le temps d'acheter? Les indices, qui sont une moyenne de valeurs, fluctuent facilement de 50% dans une période relativement courte. Est-ce qu'on doit procéder à une analyse rationnelle des valeurs ou si l'on doit se fier à un "tuyau"? Doit-on acheter des bonds d'épargne, des actions ordinaires, des actions privilégiées, des obligations ou des warrants? Doit-on éviter toutes ces difficultés et acheter des unités de fonds mutuels? Il y en a plus de 80 au Canada et plus de 500 aux Etats-Unis et ils obtiennent forcément des rendements fort différents! Si l'on opte pour des actions ordinaires, lesquelles choisir? Il y a plus de 5,000 compagnies dont les actions sont cotées aux Etats-Unis et au Canada! Quelles sont les caractéristiques personnelles? Suis-je timide, agressif, conservateur, spéculateur?

Il est devenu superflu de souligner que le Canadien français n'investit pas suffisamment dans le capital-risque d'une entreprise. Pourtant, le Canadien français aime le risque. A preuve, ce désir de fonder un jour sa propre affaire, qui s'est manifesté dans le passé par la création de multitudes de petites entreprises. Le Canadien français est "entrepreneur".

Comment expliquer alors sa résistance à participer au financement d'entreprises de dimension plus considérable par l'achat d'actions ordinaires. Peut-être parce qu'il n'a pas eu la chance de se familiariser avec le rouage technique du placement ainsi que les principes de base nécessaires à l'évaluation des valeurs mobilières et du risque qu'elles comportent. Ce qui contribuerait à nourrir certains préjugés vis-à-vis des termes "bourse" "actions", "mines", "spéculation"...

Mais qu'on lui procure les moyens nécessaires à se familiariser avec les marchés des titres et il sera naturellement porté à investir davantage dans des valeurs comportant un risque plus élevé sans doute mais offrant néanmoins des possibilités de gain beaucoup plus intéressantes. Il est quand même assez étonnant de constater que sur l'ensemble des transactions réalisées par les courtiers membres des deux bourses de Montréal, 30% (contre 23% à New-York) représentent les opérations faites pour leur propre compte. Bien plus, on constate aussi que le marché de Montréal est beaucoup plus spéculatif que celui de New-York. En effet, 29% (9.5% à New-York) du volume des actions transigées représente un placement de moins de 30 jours. (1) Les courtiers de Montréal, partie intégrante du marché des valeurs mobilières sont non seulement des intermédiaires dans ce marché, mais y participent donc en même temps activement; et il se fait plus de spéculation à Montréal qu'à New-York.

Il n'est donc pas invraisemblable de penser que si le Canadien français élargit ses connaissances en matière de placement, sa participation dans le marché des valeurs mobilières s'intensifiera.

Faire des placements implique la compréhension du fonctionnement du marché des valeurs mobilières: la bourse des valeurs mobilières, le marché hors liste, les sortes de titres, les fluctuations des cours...

Faire des placements implique de plus une capacité d'évaluer les titres:

- Connaissance des principes de base d'évaluation des actions et des obligations ainsi que les droits et les warrants.
- Capacité de manipuler les notions de rendement, de P/E et de risque.
- Compréhension de l'inter-relation qui existe entre l'évolution de la situation économique et l'évolution des marchés boursiers.

Tel est l'objet de cette chronique.

(1) Mémoire des deux bourses de Montréal à la Commission Royale d'Enquête sur le système bancaire et financier 1962.

LES INDUSTRIES MOLSON LIMITEE

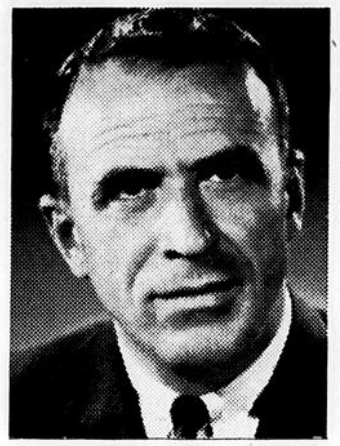

GERARD PLOURDE

L'Hon. H. de M. Molson, président du conseil d'administration de Les Industries Molson Limitée, annonce l'élection de Gérard Plourde au poste de membre du conseil.
M. Plourde est président et directeur général de U.A.P. Inc. (anciennement United Auto Parts Inc.) de Montréal, et est directeur de Alliance Compagnie Mutuelle d'Assurance-Vie; de Anglo-French Drug Co. Ltd; de British American Oil Company Limited; des Editions du Renouveau Pédagogique Inc.; de la Cie Northern Electric Ltée; de Omer DeSerres Limitée; de Robert Morse Corporation Limited; de la Compagnie de Papier Rolland Limitée; de Sidbec Inc.; de Steinberg's Limited; de la Banque Toronto-Dominion.
M. Plourde est également membre de l'exécutif de l'Hôpital Notre-Dame; de National Industrial Conference Board Incorporated, (conseil canadien) et membre de l'exécutif de l'Université de Montréal.

L'assurance-vie énoncé sa position au comité des contrôles de placements

Au nom de ses 107 compagnies-membres, l'Association canadienne des compagnies d'assurance-vie a soumis un mémoire au Comité canadien des fonds mutuels et des contrats de placements.

Ce comité, présidé par Gordon E. Grundy, de Toronto, a été constitué, en 1967, par les gouvernements fédéral et provinciaux. Dans son étude, il comprend les contrats d'assurance-vie variables qu'émettent actuellement les compagnies d'assurance-vie variables et les rentes parce que les contrats variables qu'émettent actuellement les compagnies d'assurance-vie comportent certains éléments qui ont des traits communs avec les contrats de fonds mutuels et de placements.

Le mémoire de l'Association se rattachait à une série de questions que le comité avait formulées, par écrit, aux compagnies d'assurance-vie.

Voici quelques-uns des points saillants et des principales conclusions de ce mémoire:

"Depuis toujours, la plupart des contrats d'assurance-vie ont comporté non seulement des garanties à long terme, mais également des paiements à demande. Cette combinaison d'engagements à long terme et à court terme, de même que les exigences gouvernementales pertinentes touchant l'évaluation de l'actif et du passif, ont modelé l'ensemble des pratiques de placements des compagnies d'assurance-vie. Le fait que les régimes fiduciaires de rentes, les sociétés de placements et d'autres instruments d'épargne ne soient pas assujettis à ces restrictions et qu'ils puissent adopter des pratiques de placements appropriées aux différents genres d'affaires a rendu la concurrence plus difficile pour les compagnies d'assurance-vie. Les contrats et les fonds variables ne sont pas assujettis à ces restrictions techniques et permettent aux compagnies d'assurance-vie de mieux concurrencer ces autres institutions. Dans l'occurrence, il est tout naturel que les compagnies d'assurance-vie désirent mettre à la portée de leurs clients, dans les cadres des lois et des règlements des assurances, différentes formes de contrats variables.

"Au mois de mai de cette année, 11 compagnies-membres offraient une variété de contrats variables individuels. Le revenu-primes, en 1967, provenant de tels contrats a été d'environ $250,000. Les renseignements actuellement disponibles ne sont que fragmentaires et on doit envisager ces contrats d'un point de vue expérimental. Il est beaucoup trop tôt pour dire lesquels de ces contrats seront acceptés du public et, en conséquence, serviront de modèles pour l'évolution future dans ce secteur. Plusieurs des grandes compagnies n'ont pas encore annoncé des contrats de ce genre. Il serait donc prématuré de préjuger de l'avenir, dans ce secteur, en partant des développements jusqu'à ce jour.

"Des clauses des contrats variables définissent expressément les parties de la prime affectées à l'achat d'unités dans le fonds variable, le fonctionnement du fonds et les frais imposés à cet égard. Habituellement, la première page de la police rappelle les dispositions particulières relatives aux placements. La plupart des compagnies fournissent au détenteur de police, au moins une fois par an, des données concernant le nombre d'unités à son crédit et la valeur des unités. Etant donné que le public a depuis longtemps associé les compagnies et les agents d'assurance-vie à des garanties, les compagnies et les agents auront intérêt à bien faire comprendre à leurs clients les distinctions entre les polices traditionnelles et les contrats variables.

"Le secteur de l'assurance-vie est un secteur réglementé, qui émet, depuis plus d'un siècle, des contrats financiers à long terme. Les fondations de la réglementation du secteur de l'industrie ont été de vagues principes de limite, de supervision, d'examen et de divulgation. Nonobstant certaines difficultés de juridiction, l'ensemble des règlements qui ont touché les affaires d'assurance-vie se sont révélés très satisfaisants pour les gouvernements et pour les compagnies. Dans ces cadres, on a été témoin d'un accroissement constant, qui est une preuve de la satisfaction générale du public et les compagnies ont établi un record remarquable de sécurité.

"Les onze millions de Canadiens détenteurs de polices d'assurance-vie et de contrats de rentes se répartissent dans tous les groupes de revenu. Cette clientèle largement répartie a été constituée par les ventes de personne à personne, effectuées par des milliers d'agents à plein temps. La réglementation du secteur de l'assurance-vie a été bien appropriée aux contrats vendus et à la forte proportion du public desservi. Tout en étant très efficace, cette réglementation n'a pas entraîné l'énoncé de règles détaillées, qui auraient pu mettre tout le secteur dans une camisole de force. La loi prévoit plusieurs clauses pour la protection des assurés; et les autorités de surveillance, par le jeu de rapports détaillés et de sérieuses vérifications des compagnies, assurent la bonne conduite des affaires et l'observance des règlements. L'Association des surintendants provinciaux des assurances a contribué de façon efficace à maintenir la législation provinciale des assurances uniforme et à jour.

"Même si une partie ou la totalité des bénéfices d'un contrat émis par une compagnie d'assurance-vie est variable, il n'en reste pas moins que le contrat est un contrat d'assurance-vie ou de rente, et que la compagnie ou le contrat sont quand même assujettis à la législation et à la réglementation des assurances. L'Association des surintendants provinciaux des assurances, dans les cadres des lois actuelles régissant l'assurance, est en voie de préparer des directives touchant la forme, l'émission et la vente des contrats variables. L'Association canadienne des compagnies d'assurance-vie accorde à cette question son entier concours.

Indices des valeurs mobilières

Indice	Nombre de valeurs comprises	21 nov. 1968 Cette semaine	14 nov. 1968 Semaine dernière	24 oct. 1968 Un mois plus tôt
		(1956=100)		
Indices des valeurs de placement	114	193.6	197.2	193.1
Valeurs industrielles	80	196.7	200.1	197.8
Mines industrielles	4	191.8	198.1	196.7
Aliments	11	249.3	255.0	252.6
Boissons	7	297.6	296.3	294.4
Textiles et habillement	5	170.8	177.1	179.0
Pâtes et papiers	7	121.4	122.2	119.2
Imprimerie et édition	4	677.9	686.4	671.0
Métaux primaires	8	109.8	114.1	107.9
Produits métalliques	9	155.2	149.6	146.6
Minéraux non métalliques	4	124.9	131.1	128.8
Pétrole	7	187.2	189.9	192.0
Produits chimiques	4	122.7	129.0	127.7
Construction	4	105.1	103.8	98.2
Commerce de détail	6	290.9	298.5	299.6
Services d'utilité publique	20	183.9	188.8	183.6
Pipe-lines	5	197.3	200.2	201.7
Transports	4	230.5	238.9	230.2
Téléphone	3	111.2	112.7	108.4
Energie électrique	3	144.8	147.8	141.0
Distribution du gaz	5	459.5	481.4	466.7
Finances	14	190.6	195.4	182.1
Banques	6	203.9	209.0	191.6
Placements et prêts	8	164.2	168.6	163.2
Indices des prix des titres miniers:	24	118.0	118.7	115.2
Or	13	167.7	163.9	162.0
Métaux communs	11	90.7	94.0	89.5
Indices des prix de l'uranium	4	263.7	264.2	265.1
Pétrole et gaz primaires	6	256.5	260.4	247.8

Une étude de Dominion Securities

L'influence du budget Benson sur le marché boursier

Le Budget a été déposé. Quelles en sont les répercussions ? Jusqu'à présent celles qui agissent sur le volume des emprunts du gouvernement fédéral ont volé la vedette, et c'est sûrement l'un des aspects les plus importants du Budget. Nous examinerons donc cet aspect au cours de la présente étude. Il y en a d'autres, cependant, qui méritent d'être étudiés. Nous en tiendrons compte également.

Les liquidités dont le gouvernement a besoin

Au cours de l'année fiscale 1966-67, le gouvernement fédéral avait besoin de $531 millions en espèces et de $587 millions en 1967-68. Le gouvernement avait établi les besoins sous ce rapport à $790 millions pour 1968-69, ce qui, de nouveau, ne semblait pas affecter défavorablement le marché des obligations. Etant donné, en effet, que le gouvernement commençait l'année 1968-69 avec un avoir d'un milliard de dollars en espèces, il semblait que la tâche de garnir à nouveau les réserves monétaires ne causerait pas de grande difficulté financière. Mais l'opinion qui prévaut à l'heure actuelle dans les milieux gouvernementaux, c'est que, à l'exclusion des fonds destinés à l'accumulation des réserves monétaires, les besoins pour l'année 1968-69 ne se chiffreront pas par $790 millions, mais plutôt par $1,275 millions. Sans scruter les détails du financement dont les dispositions ont déjà été prises, il résulte de ce qui précède que le gouvernement doit percevoir à peu près $600 millions net, de ses obligations d'épargne du Canada, s'il désire ne pas devoir recourir d'ici la fin de l'année au marché des obligations aux fins de se procurer d'autre argent comptant le montant exact dépendant du mouvement des réserves monétaires, ainsi que du taux de rachat des Obligations d'Epargne du Canada.

L'incertitude du marché après la publication du Budget semble avoir reflété non seulement la possibilité que l'émission des Obligations d'Epargne du Canada ne soit pas suffisante pour combler tous les besoins en espèces du gouvernement mais aussi l'idée que le gouvernement, s'est encore trompé dans l'appréciation de ses besoins sous ce rapport.

Non seulement le Budget a-t-il rendu plus incertaines les conditions qui affectent le marché, mais il met en lumière l'urgente nécessité, de la part du gouvernement, d'une meilleure maîtrise en ce qui concerne les obligations financières sans limites précises. L'insuccès sous ce rapport consacre l'influence perturbatrice indésirable du gouvernement, non seulement sur le marché des obligations, mais sur l'activité économique en général. C'est peut-être là la leçon la plus importante que l'on peut tirer du Budget du 22 octobre 1968.

La pertinence des commentaires précités ressort plus clairement lorsqu'on soupèse la portée de l'estimation du gouvernement à l'effet que, à l'exclusion de l'argent comptant pour les réserves monétaires, etc., les besoins en espèces pour l'année fiscale 1969-1970 s'élèveront à 6 ou 700 millions de dollars. Si l'on s'en tient à ces chiffres (en supposant que l'émission des Obligations d'Epargne du Canada à l'automne de 1969 soit réussie) on en déduit que le gouvernement fédéral recourra moins au marché des obligations en vue de financer ses opérations. Cependant il n'est pas possible de savoir jusqu'à quel point les chiffres en question reposent sur la réalité.

Perspectives économiques

Le gouvernement s'attend à une augmentation d'environ 4-1/2% du volume du produit national brut en 1969, soit une prévision du même ordre que pour l'année 1968. Il s'agit d'un coefficient de croissance de bonne moyenne. Cependant, en 1968, malgré ce coefficient de 4-1/2%, le chômage s'établira à environ 4-3/4% de la main-d'oeuvre totale, bien en deça, par conséquent, du plein emploi.

Il n'y a donc pas lieu de s'attendre au plein emploi en 1969, pas plus d'ailleurs en 1968, alors que nous connaîtrons à peu près la même proportion de main-d'oeuvre inutilisée.

Il va de soi que ces conditions ne sont guère susceptibles de conduire à un resserrement très marqué du crédit, facteur très important lorsqu'il s'agit d'examiner les conditions susceptibles d'affecter le marché en 1969.

Tendances des prix

Le ministre a prévu en effet une augmentation du niveau des prix (selon l'indice des prix dans le calcul du Produit National Brut) d'environ 3% pour 1969. Quoique ce soit une amélioration par rapport à 3.3% en 1968 (estimation), 3.9% en 1967 et 4.5% en 1966, il s'agit tout de même d'un coefficient élevé d'inflation. Dans notre chronique du mois de juillet nous avons suggéré qu'au cours d'une période de plusieurs années, un rendement des obligations du Canada à long terme, nettes d'inflation, qui s.établirait à environ 3-1/4% semblerait normal. Si tel est le cas, les taux d'intérêt en 1969 se trouvent branchés à un palier assez élevé, c'est-à-dire 3-1/4% plus 3%, soit 6-1/4% en ce qui concerne les Obligations d'Epargne du Canada. D'autre part, il semblerait qu'à moins que nous connaissions une nouvelle poussée inflationnaire, les niveaux actuels des obligations sont légèrement supérieurs à ceux que produirait le niveau d'inflation en 1969.

Conclusions

Du point de vue de nos intérêts particuliers, deux conclusions semblent se dégager du Budget. Premièrement, pourvu que les estimations du gouvernement en ce qui concerne les besoins en espèces soient justes et que son émission d'Obligations d'Epargne du Canada soit réussie, les taux d'intérêts en 1969 ne devraient pas pousser vers de nouveaux sommets. Deuxièmement, il se peut que le gouvernement ait décidé de présenter en Chambre une taxe sur les gains de capital, dont les taux seraient plus élevés que ceux auxquels l'on s'attend, compensant cette mesure par des réductions dans le barême des taux d'imposition qui s'appliquent aux revenus élevés et par un réajustement de l'assiette fiscale en matière de droits de succession entre mari et femme.

Bell Canada

AVIS DU 339e DIVIDENDE

Un dividende trimestriel de soixante-trois cents par action a été déclaré et sera payable le 15e jour de janvier 1969, aux actionnaires inscrits dans nos livres à la fermeture des bureaux le 11e jour de décembre 1968.

Montréal, le 27 nov. 1968

le secrétaire, S. D. McMORRAN

Nos services sont faits sur mesure pour vous

Profitez-en.

Les innombrables services de la Banque Toronto-Dominion peuvent être adaptés aux besoins particuliers de votre entreprise.

Consultez le directeur de la succursale Toronto-Dominion de votre choix...

Laissez-le prendre la mesure de vos problèmes aujourd'hui même.

TORONTO-DOMINION

La banque qui saura vous aider à faire de l'argent

Les tendances du commerce international en 1967 et en 1968

par Charles Atala,
L.L.L. conseiller en droit international

"Si la politique divise l'économie unit"

Nous continuons cette semaine l'article commencé dans notre édition du 18 novembre sur "les tendances du commerce international en 1967 et 1968. Il s'agit de larges extraits du rapport que le GATT (General Agreement on Tarifs and Trade) nous a fait parvenir, cette semaine, sur l'évolution du Commerce mondial au cours de l'année 1967 et du premier semestre de 1968 — avec des projections s'étendant à l'ensemble de l'année en cours.

Nous nous sommes attachés à reproduire les passages de ce Rapport qui ont trait aux principales tendances qu'accuse, depuis l'an dernier, la démarche des échanges internationaux: ralentissement de leur expansion annuelle, reprise en vue, déséquilibre grandissant entre l'économie des pays industrialisés et celle des pays en voie de développement, efforts insuffisants des pays d'Amérique latine, modification ou renversement de quelques courants d'échanges avec les Etats-Unis — affaiblissement du marché des produits primaires.

Le rapport global du GATT confirme — en plus d'une occasion — les conclusions des diverses études dispersées ou fragmentaires qui ont été publiées jusqu'ici — comme il apporte des précisions sur d'autres questions d'actualité.

Evolution du commerce mondial des produits des industries mécaniques et électriques

Au cours des quinze dernières années, les produits des industries mécaniques ont été le secteur de la production et du commerce mondiaux dont la progression a été la plus rapide, et ce dynamisme peut être considéré à la fois comme une cause et un effet de l'accélération de la croissance économique, en particulier dans les régions industrialisées.

La part des Etats-Unis dans le marché mondial et, plus récemment mais de façon croissante, celles de certains pays d'Europe occidentale, en particulier le Royaume-Uni et la République fédérale d'Allemagne, ont accusé **une diminution spécialement marquée pour les classes de produits ayant une plus forte densité de main-d'oeuvre des industries mécaniques,** à savoir les biens de consommation durables, le matériel de transport lourd y compris les navires et les articles manufacturés divers en métal. D'un autre côté, c'est pour ces classes de produits que les importations de ces pays se sont accrues le plus rapidement. **Certaines de ces augmentations ont été assez substantielles pour que les Etats-Unis, qui étaient exportateurs nets, deviennent importateurs nets de plusieurs catégories de biens de consommation durables.**

Les progrès les plus remarquables enregistrés sur le marché mondial de ces classes de produits à forte densité de main-d'oeuvre ont été réalisés par le Japon où le niveau de l'emploi et la productivité de la main-d'oeuvre dans l'industrie ont pu être élevés rapidement au cours de cette période. On peut escompter que la force compétitive de ce pays se déplacera peu à peu des produits ayant les plus fortes densités de main-d'oeuvre vers les machines industrielles, le matériel à forte densité de recherche et, surtout, les automobiles particulières. Le poids de ces classes des produits dans la production et les exportations des industries mécaniques japonaises augmente déjà rapidement.

En ce qui concerne les possibilités des pays en voie de développement dans ce secteur du commerce mondial, il est utile de faire une distinction entre les pays d'Asie tournés vers l'exportation et les autres pays en voie de développement. Dans le premier groupe, en particulier à Hong-Kong, en Chine (Taïwan) et dans la République de Corée, la production et les exportations de produits ayant les plus fortes densités de main-d'oeuvre, en particulier de biens de consommation durables, ont déjà commencé de s'accroître rapidement. Certains autres pays en voie de développement, tels que l'Inde, le Brésil, le Mexique et l'Argentine, qui se sont déjà dotés d'une industrie mécanique nationale d'une certaine importance, n'ont pas encore exporté une part importante de la production de celle-ci. La raison en est, semble-t-il, non seulement que les prix sur le marché intérieur étaient en général plus élevés qu'à l'exportation, mais encore que ces pays se sont heurtés à de très grandes difficultés dans le marketing de cette production à l'étranger.

Etant donné que dans les pays industriels, il se produit un affaiblissement de la capacité de concurrence des types de produits à forte densité de main-d'oeuvre, les produits des industries mécaniques exportés par les pays en voie d'industrialisation peuvent devenir compétitifs également sur les marchés des pays industriels.

Commerce par produits

L'expansion du commerce mondial des produits primaires s'est poursuivie sans solution de continuité depuis 1958, mais en 1967, année durant laquelle les exportations mondiales ont été évaluées à 80 milliards de dollars, leur taux d'accroissement a été le plus faible des neuf dernières années. Ce ralentissement de la croissance est à imputer à un recul des prix plus qu'à un repli important du taux d'expansion du volume des échanges mondiaux. L'augmentation de la valeur des exportations mondiales de métaux communs a été plus faible elle aussi, en raison de la baisse des prix des métaux non ferreux.

Plusieurs facteurs ont joué un rôle important dans la détermination de la valeur et du volume du commerce des produits primaires et des métaux non ferreux. Le fléchissement du taux de croissance économique dans les régions industrielles, qui a entraîné un affaiblissement de la demande de matières premières et de métaux non ferreux, a été l'une des principales causes de la sérieuse baisse des prix. De surcroît, la production agricole de l'Europe occidentale et de l'Union soviétique a atteint en 1967 un niveau élevé, ce qui a réduit les besoins d'importation de produits alimentaires en provenance d'autres parties du monde. L'évolution des exportations mondiales de combustibles et carburants ne fait apparaître, dans l'ensemble, aucun changement significatif par rapport aux années précédentes; la crise du Moyen-Orient a freiné l'avance de la production et des exportations du groupe des pays en voie de développement, mais ce relentissement a été compensé par les augmentations d'autres courants commerciaux. La fermeture du canal de Suez a eu des répercussions sensibles sur les prix payés à l'importation par les pays d'Europe occidentale pour le pétrole et les autres produits empruntant normalement ce trajet. La dévaluation de la livre sterling en novembre 1967 n'a exercé que des effets limités sur le niveau des prix à l'importation dans le Royaume-Uni pour l'ensemble de l'année.

Un certain nombre de faits ont par contre exercé en 1967 un effet de stimulation sur le commerce des produits primaires et des métaux non ferreux. Le plus important de ces faits a été la croissance économique du Japon, la plus forte que ce pays ait connue dans les six dernières années, et son expansion en tant que marché pour les produits destinés à l'industrie. Certains événements survenus aux Etats-Unis ont également provoqué un accroissement des échanges: la grève de l'industrie du cuivre et la diminution des quantités prélevées sur les stocks stratégiques des principaux métaux non ferreux ont indirectement fait croître le volume du commerce de ce groupe de produits. Dans le cas du caoutchouc également, la réduction des déstockages stratégiques a suscité une demande d'importation additionnelle.

La valeur des exportations mondiales de **produits alimentaires** n'a augmenté en 1967 que de 1 à 2%, c'est-à-dire beaucoup moins que les années précédentes. On estime que la valeur des exportations mondiales de **matières premières** aurait fléchi en 1967, principalement par suite de la chute des prix. Il ne semble pas que la croissance du volume de ces exportations ait sensiblement faibli. Quant à la valeur des exportations mondiales de **carburants et combustibles,** elle a progressé dans des proportions semblables à celles des années précédentes, malgré une baisse de la cadence des livraisons de pétrole brut effectuées par les pays en voie de développement, imputable à la crise du Moyen-Orient. Après trois années consécutives de forte expansion, l'augmentation de valeur du commerce mondial des **métaux communs** s'est nettement modérée en 1967, et cela principalement parce que les prix de la plupart des métaux non ferreux se sont situés au-dessous du niveau relativement élevé qu'ils avaient atteint l'année précédente.

Les échanges des régions industrielles

L'expansion exceptionnellement rapide du commerce extérieur des pays industriels a été interrompue en 1967; leurs importations globales comme leurs exportations globales ont augmenté à un rythme plus lent, le taux de croissance ayant baissé dans les deux cas à 5,5% soit à peu près la moitié des taux annuels moyens enregistrés entre 1962 et 1966.

L'affaiblissement graduel de l'expansion de ce commerce, en particulier au quatrième trimestre de 1966, s'est encore accentué au deuxième et au troisième trimestre de 1967, avec un plafonnement des importations et une diminution des exportations globales. Seul, le quatrième trimestre de l'année a marqué un redressement des deux courants d'échanges, qui a été particulièrement fort dans le cas des importations. Les principales régions industrielles ont connu à peu près la même évolution pour leur commerce extérieur. Les importations de l'Amérique du Nord, qui avaient augmenté avec une rapidité extrême en 1965 et au premier semestre de 1966, ont subi une décélération à partir du quatrième trimestre de 1966 et ont reculé au

(suite à la page 22)

FONDS MUTUEL ADANAC
AVIS DE DIVIDENDE

AVIS EST, PAR LES PRESENTES, DONNE que la compagnie a autorisé la distribution d'un dix-huitième dividende trimestriel de 2¢ par unité de participation en cours à la fermeture des affaires le 30 novembre 1968, payable le 15 décembre 1968 aux détenteurs inscrits et aux détenteurs de certificats au porteur en cours à la dite fermeture des affaires le 30 novembre 1968.

Tel dividende sera payé aux détenteurs de certificats au porteur sur présentation et remise des coupons No. 18, le 15 décembre 1968 ou après, à toute succursale, dans la province de Québec, de la Banque Provinciale du Canada.

MONTREAL, ce 30 novembre 1968.

FONDS ADANAC INC.,
Le Secrétaire-Trésorier,
M. Peter R.D. MacKell.

Cette annonce sous-mentionnée ne doit pas être interprétée comme une offre publique de valeurs. Cette offre est seulement faite par Prospectus dans les provinces où ledit prospectus a été accepté par la Commission des valeurs mobilières ou autorité similaire dans ces mêmes provinces.

NOUVELLE EMISSION...

$60,000,000
(12,000,000 d'actions du fonds mutuel)

agf **special fund limited**

Prix initial maximum:...$5.00 par action

UN NOUVEAU FONDS DE RENDEMENT SPECULATIF qui investira dans des situations spéciales qui manifestement offrent des possibilités de développement élevé.

administré par
A.G.F. MANAGEMENT LIMITED
l'administrateur de
American Growth Fund Limited et quelques autres Fonds Mutuels desquels les actifs combinés excèdent $300,000,000.

Une copie du Prospectus peut être obtenue
auprès de votre vendeur ou de votre courtier

ou à tous bureaux de

agf management limited

Les Industries Molson: ventes accrues, mais bénéfices moindres

Les ventes consolidées des Molson Industries Ltd. ont augmenté de 10% durant les six mois terminés le 30 septembre 1968 et se sont chiffrées par $157,370,000. Par contre les bénéfices nets ont diminué dans une proportion sensiblement équivalente et se sont établis à $8,268,000 (73 cents par action) au regard de $9,149,000 (81 cents par action) au cours de la période correspondante de 1967.

Selon le rapport intérimaire de la compagnie aux actionnaires, ce fléchissement découle en grande partie de la coûteuse grève à la brasserie de l'Ontario pendant la saison où les ventes sont les plus fortes, mais le mauvais temps dans certaines parties du Canada a également exercé une influence défavorable sur les résultats du groupe de brasseries. Néanmoins, Molson a conservé sa part du marché canadien de la bière.

Semestre terminé le 30 sept.	1968	1967
Ventes	$157,370,000	$142,694,000
Bénéfices (a)	17,848,000	19,362,000
Impôts sur le revenu	9,200,000	9,800,000
Bénéfices nets	8,268,000	9,149,000
Bénéfices nets par action	73¢	81¢
Fonds de roulement	46,782,000	45,042,000

(a) avant impôts sur le revenu et intétêt minoritaire.

Les profits des exploitations qui desservent l'industrie canadienne de la construction ont également fléchi, alors que la faiblesse du marché canadien du meuble exerça une influence défavorable sur les revenus de la filiale, Les Industries Vilas Ltée.

Le rapport prévoit que les résultats du second semestre, qui se termine le 31 mars, seront comparables à ceux de la période correspondante de l'année dernière. Un regain d'activité se dessine dans la construction, les usines de Vilas fonctionnent présentement presque à capacité et les ventes de pompes à essence et autre outillage de vente de pétrole, aux Etats-Unis et outremer, accusent une augmentation sur 1967. A plus longue échéance, les forces additionnelles dérivant de ressources plus étendues ont accru les occasions et les possibilités de croissance profitable.

Le fonds de roulement s'élevait à $46,782,000 au 30 septembre au regard de $41,687,000 au 31 mars et $45,042,000 il y a un an. Les dividendes versés formèrent un montant global de $3,792,000 et l'augmentation net des immobilisations c'est établie à $3,680,000 au premier semestre.

United Accumulative Funds Ltd.

Au cours de l'exercice prenant fin le 30 septembre 1968, l'actif net de la société United Accumulative Funds Ltd. a augmenté de 11.6% et s'est chiffré à $402,473,106. le nombre des comptes d'actionnaires s'est haussé de 2.5% et une plus-value a porté la valeur de l'actif net par action à $12.30.

Dans son rapport annuel aux actionnaires, le président de cette société, M. John M. Godfrey observe que la situation pour les investissements au Canada s'est améliorée durant l'année et il semble que le budget présenté récemment à la Chambre des Communes reconnaît le caractère désirable d'une réduction du déficit gouvernemental. Les incertitudes d'ordre politique ne sont plus ce qu'elles étaient, dit-il, d'intéressantes nouvelles compagnies ont mis leurs actions sur le marché des valeurs mobilières, et la vigueur générale de l'économie canadienne se dégage de la tendance satisfaisante de la balance commerciale de notre pays.

Fondée en 1957, United Accumulative Funds Ltd. n'a mis que onze années à se classer parmi les fonds mutuels prédominants au Canada par la dimension de leur actif et le rythme de leur croissance.

MARION, ROBIC & ROBIC

ci-devant

MARION, MARION

fondée en 1892

• Brevets d'invention

• Marques de commerce

• Droits d'auteur en tous pays

2100, rue Drummond

MONTRÉAL 25

Tél.: 288-2152-53-54

Fluctuations de la semaine aux bourses de Montréal et Toronto

publiée avec la collaboration du Financial Times of Canada

CÔTES À LA FERMETURE le 29 novembre 1968

Moyennes de la semaine

	TORONTO Indus.	Or	Métaux	Huiles	Volume	MONTREAL Indus.	Serv. pub.	Banques	Papier	Mixte	Volume
Lundi	182.40	220.82	112.23	234.23	4,161,000	187.43	151.09	186.31	95.03	180.26	1,538,300
Mardi	184.30	219.43	112.50	233.55	4,468,000	188.02	151.91	187.90	98.23	181.02	1,803,900
Mercredi	185.35	218.51	112.02	235.90	4,001,000	188.97	152.11	188.50	98.89	181.77	1,490,400
Jeudi	186.47	218.69	111.87	236.12	3,996,000	189.09	152.75	190.35	100.65	182.18	1,445,600
Vendredi	186.84	219.80	112.71	236.89	4,643,000	190.29	153.51	190.19	100.90	183.15	1,355,500
Chang. de la sem.	+5.80	+0.42	—0.17	+5.01	....	+5.24	+3.13	+6.29	+5.77	+4.91	....
1966 haut	186.84	260.79	115.49	236.89	....	190.29	[illegible]	190.35	100.90	183.15	....
1966 bas	144.62	179.29	95.09	165.99	....	148.69	119.16	113.50	66.18	139.69	....

	NEW YORK Comp.	Indus.	Transp.	Utils.	Finance	DOW JONES Indus.	Rails	Utils.	Comp.	Volume	LONDON (E. Tms.)
Lundi	80.23	62.71	56.66	48.15	80.45	971.35	273.27	140.66	348.02	14,480,000	484.8
Mardi	60.65	63.17	57.50	48.37	80.69	979.49	274.33	141.17	350.15	16,360,000	477.5
Mercredi	60.91	63.53	57.88	48.24	80.90	976.32	276.04	140.94	350.27	16,550,000	474.5
Jeudi	.....	.....	.....	.....							481.0
Vendredi	61.27	63.95	58.50	48.25	81.52	985.08	279.28	140.34	353.09	14,390,000	480.1
Chang. de la sem.	+1.18	+1.43	+2.16	—0.04	+1.17	+18.02	+6.82	unch.	+6.32	....	—3.7
1966 haut	61.27	63.95	58.50	48.45	81.52	979.49	279.28	141.30	353.09	....	521.9
1966 bas	48.70	50.47	42.61	40.96	51.95	825.13	214.58	119.79	290.09	....	385.0

INDUSTRIELS

RENDEMENT SEMAINE EN COURS

Rendement %	Rapport Prix Béné. taux	1968 haut	1968 bas	Titres	Dividendes payés ind. 1967	1968	6 mois ou dernières année fisc.	6 mois ou dernières intérim	haut	bas	fermeture	variations	vent. 100s
4.6	11.1	9⅞	6½	Abitibi P	.56	.36	Dec .72	Sept9m .39	9⅝	8⅛	9¼	+ 1¼	1643
6.6	...	59	51	" pfd	..	3.75	....	....	59	57¼	59	+ 1½	31
1.1	8.6	17¼	12¼	Acklands	.16	.16	Nov 1.74	Aug9m 1.37	16	13	14⅞	— ⅛	87
6.4	...	23½	22½	" pfd	1.50	1.50	Nov 53.14	....	23	23	23	......	1x
6.5	...	16	14¼	" 2 pfd	..	.96	....	....	14⅞	14¾	14¾	— ⅛	31
..	...	23	23	Admiral	.25	..	Dec .73d	Sept9m .06d	22	....	....	......	..
1.8	42.0	66	42	A.G.F. Mgt	.93	1.00	Nov 1.31	....	58½	53	58½	+ 3½	19
..	9.4	20⅜	13	Agnew S	..	..	68May 2.19	....	16	16	16	......	1x
..	22.8	18¾	6⅜	Almco	..	..	July .68	Jan .34	17⅞	15⅞	16½	+ 1	76
3.9	20.5	39	28½	Alta Gas	1.23	1.50	Dec 1.88	June 1.01	39	38¼	38¼	......	212
..	...	8.80	2.80	" wts	..	..	....	....	8.80	8.10	8.35	+ .30	286
6.3	...	85	74	" 4¾ pfd	4.75	4.75	Dec 23.95	....	79	76	78	+ 2	11
4.2	17.6	25	18½	Alta N Gas	1.00	1.00	Dec 1.36	June .70	25	24	25	+ 1	9
3.1	18.3	11¾	7½	Algoma C	.32	.32	Dec .56	June .32	10½	10⅛	10½	+ ¼	53
4.9	16.7	22¾	16	Algoma St	1.00	1.00	Dec 1.22	June .88	21⅜	20	20⅞	+ ½	365
..	...	4.85	.45	Algonquin	..	..	Dec 1.60d	....	4.00	4.00	4.00	+ .25	1
..	...	8½	2	" pfd	..	..	Dec 6.75d	....	7¼	7¼	7¼	— ⅛	1
..	...	.66	.15	" wts	..	..	....	....	.50	.40	.50	+ .10	6
3.8	14.8	29¾	22⅛	AlcanAlum	1.00	1.10	Dec 1.94	Sept9m 1.65	29⅝	28¾	29¼	+ ¼	590
5.0	...	37¼	29½	" 4¼ pfd	1.70	1.70	Dec 43.42	....	35¼	34	35⅛	+ ⅜	109
6.1	...	18½	16	Al Can pfd	1.00	1.00	Dec 172.00	....	16½	16¼	16¼	......	4
6.3	...	39¾	34⅛	" 2nd	2.25	2.25	Dec 56.65	....	37½	35¼	36⅛	+ ⅜	14
3.0	21.5	....	....	Amerada	..	3.00	Dec 4.73	Sept9m 3.59	....	....	....	......	..
..	43.0	4.80	2.20	Am Metro	..	..	Dec .10	....	4.50	4.20	4.50	+ .25	143
6.3	11.1	7.00	4.40	Ang C Pip	.72	.36	Dec .52	June .15	6¼	5¾	6¼	+ ½	125
7.7	...	16½	12¾	" pfd	1.12½	1.12½	Dec 7.71	....	15⅝	14⅞	15¼	+ ⅜	32
7.0	...	36	30	Ang T 4½	2.25	2.25	Dec 11.63	....	32	30	30	— 2	3
6.6	...	42¼	37	" 2.65	2.65	2.65	Dec 11.63	....	39	39	39	— 1	1
6.9	...	44½	39	" 2.90	2.90	2.90	Dec 11.63	....	41	41	41	— 1	2
7.1	...	50	42	" 3.15	3.15	3.15	....	....	45	43⅜	45	+ ¾	3
3.5	23.8	11½	8⅞	Ang-Scan	.40	.40	68Apr .476	....	10⅞	10⅞	10⅞	— ⅜	1
7.9	...	17¾	15	" pfd	1.37½	1.37½	Apr 6.35	....	17	17	17	......	1
1.5	23.0	49½	27	Anthes A	.65†	.68	Dec 2.00	June .84	46	46	46	......	1x
1.3	22.5	46¾	36½	" B	.55†	.58	Dec 2.00	....	....	....	....	......	..
6.7	...	92⅝	78½	" B pfd	5.50	5.50	Dec 69.18	....	81	....	84	......	..
6.5	...	88⅝	80	" C pfd	5.25	5.25	Dec 69.18	....	81	81	81	— ½	2
3.2	25.0	18	10¼	Argus C	.56	.56	Nov .69	May .36	18	17½	17½	......	14
4.4	...	13¾	7	" C pfd	.56	.56	Nov .69	May .36	13¾	12¾	13⅝	+ ⅞	229
6.6	...	38⅜	34⅞	" 2.50	2.50	2.50	Nov 23.04	....	37¾	37¾	37¾	......	3
6.8	...	39¾	36¼	" 2.60	2.60	2.60	Nov 23.04	....	37¾	37¾	37¾	......	1x
7.0	...	41½	35⅛	" B	2.70	2.70	Nov 24.24	....	41	40	40½	+ 1¾	12
4.4	14.8	25⅜	17½	Asbestos	1.00	1.00	Dec 1.50	June .63	23	22⅜	22½	+ ¼	96
4.1	...	16	12	Ashdown A	.60	.60	Dec 77.57d	....	14⅛	....	....	......	..
..	...	18⅞	7⅞	" B	..	..	Dec 1.75d	....	15⅛	15⅛	15⅛	+ 1⅛	1
..	6.1	26	26	Ash Temp	1.17½	..	Dec 2.78	June 1.45	17	....	....	......	..
6.6	...	95x	91x	" A	6.00	6.00	Dec 122.85	....	91	....	....	......	1x
6.8	...	9½	9	" B	.65	.65	Dec 13.65	....	9	9	9	......	1x
..	35.3	24¾	6¼	Atco Ltd	..	..	Sept .68	Mar .16	24⅜	23	24	+ ¼	252
4.0	5.5	12¼	5⅜	Atl Sugar	.50	.25	Dec 1.14	June .10	6¼	6	6⅛	— ⅛	280
..	...	116	100	" Units	..	..	....	....	108	100	100	— 8	4
8.1	...	19	14	" A	1.20	1.20	Dec 221.67	....	15½	14⅞	15½	+ ⅜	24
8.1	...	78¼	62	" pfd	5.00	5.00	Dec 21.67	....	58¼	....	73	......	..
1.4	36.5	23	8¾	Auto Elec	.27½	.30	Dec .60	June .52	21½	20	21⅛	+ 1⅛	47
2.4	13.2	53½	41½	Avco	1.05	1.20	Nov 3.70	Aug9m 2.61	....	....	....	......	..
..	...	99⅞	95x	" pfd	..	3.20	....	....	....	....	99⅞	......	..
				B									
..	11.5	21½	13	BACM Ind	..	..	68Feb 1.61	Aug .68	17¼	17¼	17¼	— 1¼	1
..	...	1.80	.46	Bahama	..	..	Sept .01d	Mar .04d	1.85	1.10	1.10	— .05	2191
4.1	26.1	16¾	10⅛	Bank Mont	.52	.63	68Oct .59	....	16½	15½	16¼	+ ⅞	1361
2.7	23.6	25	14⅛	Bank NS	.58	.66†	68Oct 1.04	....	25	23⅞	25	+ ½	459
4.9	15.3	13¼	9⅝	B Cdn Nat	.53	.63	68Oct .84	....	13¼	12⅞	13⅛	......	100
4.8	12.2	13⅜	8⅜	B D'Eparg	.52	.56	Oct .95	....	11⅞	11½	11⅞	+ ⅜	158
4.2	17.5	11	6⅞	Banq Prov	.37	.44	68Oct .60	....	10¾	10¼	10½	......	95
4.1	12.6	140	120	Barber Ell	6.00	6.00	Dec 11.47	June 8.29	140	....	150	......	..
..	107.8	48½	48½	Barber Oil	..	Stk	Dec .64	Sept9m .59					
..	...	2.25	1.30	Barcelona	..	..		....	1.60	....	2.25	......	..
..	22.6	21⅜	5½	Bartaco	..	..	Dec .83	June .59	19	18½	18⅞	— ⅛	21
8.4	...	14¾	10⅛	Bathurst pf	1.05	1.05	Dec 8.42	....	13	12½	13	+ ⅜	9
..	14.8	11½	3.75	Bay Mills	..	..	68July .66	....	11½	10	10¾	+ 1	38
7.1	...	11	7⅞	" pfd	.60	.62½	July 1.72	....	8¼	8¼	8¼	+ ¼	2
..	...	10	8	Beatty	..	..	Dec .28d	June .42	10	....	12	......	..
2.4	21.0	21½	11⅜	Beav Lum	.40	.50	Dec .99	June .33	21½	20¾	21	+ ¼	62
6.0	...	17½	15⅝	" A	1.00	1.00	Dec 40.39	....	16¾	16¾	16¾	......	1x
5.6	...	25⅛	25	" pfd	1.40	1.40	Dec 105.34	....	25	....	....	......	..
..	38.9	18½	8⅛	Becker Mk	..	..	68Apr .45	....	17⅜	17¼	17½	......	454
4.8	29.1	13	7¼	Belding	.52½	.60	Dec .43	Sept9m .68	13	13	13	+ ½	6
7.0	...	10	8½	" pfd	.70	.70	Dec 1.88	....	9½	9½	9½	— ½	7
..	...	3.60	.70	" wts	..	..	....	....	3.40	2.85	3.10	— .40	61
3.9	14.0	13	11	Belg Stand	.50	.55	Dec 1.00	....	13	....	15	......	..
6.7	...	15	15	" pfd	1.00	1.00	Dec 4.48	....	15	....	....	......	..
..	...	3.05	1.50	Bell Knit	..	..	Dec .67d	June .01	2.90	2.90	2.90	......	3
5.3	15.0	47⅞	41	Bell Can	2.50	2.50	Dec 3.16	Sept12m3.24	47⅞	46⅜	47⅞	+ 1⅛	839
4.0	12.7	10	6⅜	Biltmore	.40	.40	Oct .79	Apr 1.10d	9½	....	10	......	..
8.9	...	12⅞	10	" pfd	1.00	1.00	Oct .79	....	10¾	10¾	10¾	......	1x
1.1	26.4	21	13⅜	Block Bros	..	.20	68Jan .71	July .50	20½	18½	20⅛	+ 1⅜	123
5.2	13.5	3.70	2.50	Blue Bon	.16	.16	68Feb .23	Aug6m .21	3.25	3.10	3.25	+ .15	39
0.3	73.4	30½	9	Bow Valley	.09	.10	68May .39	Aug3m .14	29	27	27¼	— 1⅜	79
7.1	...	16	12½	" pfd	1.10	1.10	May 12.43	....	14	....	14⅛	......	..
..	...	25	6	" wts	..	..	....	....	22½	21¾	22½	— 2½	6
6.6	...	49½	39½	BowM pfd	2.75	2.75	Dec 15.31	....	41	41	41	......	2
3.0	14.8	7¼	5⅜	Bowater	.19	.19	Dec .43	June .23	7	7	7	— ¼	2
3.1	9.2	15	8	Bowes	.30†	.40	Dec 1.42	June .37	12½	12½	12½	— ½	2
0.2	29.4	15	3.15	Bramalea	..	.02	Nov .40	May .30	13½	11⅜	13⅜	+ 1⅜	676
..	...	14	1.50	" wts	..	..	....	....	12⅞	10	11⅞	+ 1⅜	65
5.4	6.5	21⅜	13	Brazil L&P	1.00	1.00	Dec 2.95	June 1.54	19	18⅜	18⅞	— ⅛	61
4.8	...	135	90	" pfd	6.00	6.00	....	....	126	126	126	+ 1	1
..	15.9	4.00	1.95	Bridge Tk	..	..	Dec .22	June .02	3.50	3.50	3.50	......	2
..	...	38	27¾	" pfd	2.90		Dec 10.21	....	28¼	28¼	28¼	— 1⅞	1
2.2	12.3	91	68½	Bright	2.00	2.00	68Mar 7.34	Sept 2.31	93	90	90	......	1x
4.9	14.0	65	50	BA Bank	2.90	2.60	Dec 3.76	June 1.37	55	55	55	+ 2	1
2.5	22.0	48½	34¼	BA Oil	1.10	1.10	Dec 2.01	Sept9m1.45	46	44	46	+ 1¾	368
3.8	19.2	28½	12⅞	BC Forest	1.00	1.00	Dec 1.38	Sept9m 1.39	28½	26½	28¼	+ 1¾	106
6.4	...	49¾	40	" pfd	3.00	3.00	Dec 26.15	....	48½	47	48½	+ 1½	6
4.4	...	20	14½	BC Pack A	.75	.75	Dec .14d	....	15½	15½	15½	......	1x
6.2	...	18	14	" B	1.00	1.00	Dec .14d	June .40	16½	16¼	16¼	......	3
6.1	11.3	47	35	BC Sugar	1.85†	2.70	Sept 3.98	Mar 1.92	46	44	45	+ 1	14
5.7	...	19	17	" pfd	1.00	1.00	Sept 17.41	....	17¼	17¼	17¼	......	1x
4.6	14.5	67½	52½	BC Tel	2.50	3.00	Dec 4.49	Sept9m 3.64	66	65	65⅝	— ⅜	101
6.7	...	73½	64	" 4½	4.50	4.50	....	....	65½	65½	65½	......	1x
6.4	...	72	62	" 4⅜ pf	4.38	4.38	....	....	70	70	70	......	1x
6.4	...	75	66¾	" 4¾ pf	4.75	4.75	....	....	73	71¼	71¼	— 2¾	1
6.8	...	79	67	" 4¾ 56	4.75	4.75	....	....	70	70	70	......	2
6.5	...	21¼	17½	" 4.84 pf	1.21	1.21	....	....	19	19	19	+ ¼	1
6.5	...	84	76	" 5.15 pf	5.15	5.15	....	....	79	79	79	+ 1¼	1
6.6	...	95	82	" 5¾ pf	5.75	5.75	....	....	86½	86½	86½	+ ½	1
6.3	...	98½	88½	" 6 pfd	6.00	6.00	....	....	97	94	97	......	1x
6.5	...	28	25½	" 6.80 pf	..	1.70	....	....	27¼	26	26¾	+ ¾	5
..	13.4	.50	.35	B Cont Oil	..	..	Dec .04	....	.40	.40	.40	— .07	3
..	163.3	6.00	3.05	Brinco	..	..	Dec .03	June .06	5.00	4.75	4.75	— .15	623
..	...	1.50	.74	" wts	..	..	....	....	.93	.74	.76	— .17	2522
5.5	...	19⅛	18⅞	Brooke B	1.04	1.04	68June 22.35	....	18⅜	....	....	......	..
6.6	7.3	20	15½	Bruck A	1.20	1.20	gOct 2.49	Apr 1.00	18¼	18¼	18¼	......	5
..	8.6	16½	8	" B	..	..	gOct 1.89	Apr .70	16½	16¼	16½	+ ¼	6
8.3	17.1	6.00	4.50	Bulloch A	.50	.50	Dec .35	June .34d	5	....	5½	......	..
3.8	15.0	5.50	3.75	" B	.40	.20	Dec .35	....	4.85	4.85	4.85	— .40	10
5.7	9.1	12¼	9⅞	Buntin Reid	.60	.68	Dec 1.32	June .68	12⅛	12	12⅛	+ ⅛	11
4.5	19.2	24½	14½	Burns	..	1.00	Dec 1.16	June .62	21¾	20½	20½	— 1¾	10
7.2	7.7	7¼	6	Burr Dry A	.45	.45	gDec .81	June .38	6¼	6¼	6¼	......	2
				C									
3.0	20.7	12¾	6½	CAE	.32½	.32½†	68Mar .52	....	11⅛	10⅜	11	+ ¼	419
..	5.9	13	6¾	CDRH Ltd	..	..	68Apr 1.91	....	11⅜	11	11½	+ ¼	129
..	...	.32	.15	" rts	..	..	....	....	.26	.15	.25	— .01	1052
2.9	17.0	28⅞	18½	Calg Pow	.70	.80	Dec 1.59	Sept9m 1.19	28½	27⅛	28½	+ 1	191
5.7	...	90	83	" 5 pfd	5.00	5.00	Dec 36.00	....	84	84	84	......	1x
4.9	...	110	98	" 5.40 pf	5.40	5.40	Dec 36.00	....	110	109½	110	......	8
..	...	2.80	.50	Cal Dale	..	..	68June .34d	....	2.05	1.60	1.95	+ .10	411
				CANADA									
2.7	8.0	20¾	9⅜	Can Bread	.45	.50	68July 2.32	....	19¼	17½	19⅛	+ 1⅛	26
6.6	...	43	40	" pfd	2.75	2.75	July 11.30	....	40¼	....	41	......	..
..	16.0	36	24⅞	Can Cem	2.00	1.20	68Apr 1.94	....	34¾	31	34¼	+ 3¼	64
6.2	...	22½	18	" pfd	1.30	1.30	68Apr 6.11	....	22	21¼	21⅞	+ ⅞	14
3.7	11.3	34	20	C Cr Stone	1.20	1.20	Dec 2.85	June .94	30½	30½	30½	......	1x
4.2	17.3	41¾	20¾	C&D Sugar	1.40	1.70	Sept 2.32	Mar 1.03	41⅜	39½	41¼	+ 1	60

RENDEMENT SEMAINE EN COURS

Rendement %	Rapport Prix Béné. taux	1968 haut	1968 bas	Titres	Dividendes payés ind. 1967	1968	6 mois ou dernières année fisc.	6 mois ou dernières intérim	haut	bas	fermeture	variations	vent. 100s
..	...	3.00	1.00	C Forging	..	..	Dec 6.86d	June .39d	1.75	....	4.50	......	..
..	...	4.00	1.00	" A	..	..	Dec 28.66d	....	3.25	....	6.00	......	..
..	6.4	....	....	C Machine	..	..	68Jan 1.57	....	11¾	....	....	......	..
4.4	12.9	25	16	C Malting	1.00	1.00	Dec 1.74	June .99	22½	22	22	— ⅜	33
..	...	.93	.80	" pfd	..	..	....	....	.91	.90	.91	—.02	72
3.9	21.7	44	36½	C Nor West	1.00	1.50	Dec 1.75	Sept9m 1.28	39	....	45	......	..
2.6	15.9	22⅜	11	C Pack Co	.50	.56	g68Mar 1.34	Oct .70	22	21¼	21⅜	+ ⅜	270
5.1	15.5	12	8¾	C Perm M	.55†	.56	Dec .71	....	11½	11⅛	11½	+ ¼	138
5.0	...	92	88¼	C Safeway	4.40	4.40	Dec 196.65	....	89⅜	89⅜	89⅜	......	2
3.7	14.8	35⅝	23¼	C Steam	1.30	1.30	Dec 2.33	June .84	35½	34¾	35½	+ ½	14
6.6	...	5½	4.40	" pfd	.31¼	.31¼	Dec 3.60	....	5⅛	5⅛	5⅛	+ ⅜	2
				CANADIAN									
1.4	13.1	500	265	C Arena	4.00	7.00	68June 38.20	....	490	490	490	—10	1
4.4	14.7	10⅛	7⅛	Cdn Brew	.40	.40	68Apr .62	July3m .14	9⅛	8⅞	9	......	825
6.4	...	39	32	" A pfd	2.20	2.20	68Apr 6.78	....	35	34½	34½	......	6
6.2	...	44	37¾	" B pfd	2.65	2.65	68Apr 6.78	....	41½	40	40	— 2½	25
2.1	20.4	19⅜	13⅛	C Br Alum	.40	.40	68July .93	....	19⅛	18⅛	18¾	— ⅜	164
6.1	...	84	83	C Bronze pf	5.00	5.00	....	....	82¼	....	....	......	..
4.9	8.5	12¼	8	C Cannrs A	.75	.40	68Feb .96	Aug .25	8¼	8	8¼	+ ⅛	26
..	...	4.35	1.55	C Chem wts	..	..	....	....	3.90	3.50	3.80	+.30	70
..	...	1.40	.51	C Conlaur'm	..	..	68Mar nil	....	1.30	1.15	1.30	+.15	33
..	...	5	5	C Conv A	..	..	Dec 2.67d	....	3.00	....	5.00	......	..
..	...	....	....	" B	..	..	....	....	5¼	....	25	......	..
3.2	11.1	61	41	C Cp Mgt	1.50	1.50	Dec 4.18	June 1.52	46	45	45	— 1½	4
..	24.0	3.60	1.85	C Curt W	..	..	Dec .10	June .02d	2.70	2.25	2.55	+.15	415
..	21.0	7¼	6	Cdn Food	..	..	68Sept .31	....	7	6½	7	+ ½	3
6.3	...	49	44½	" 1st	3.00	3.00	Sept 23.60	....	45	....	50	......	..
6.2	...	51	45	" 2nd	3.00	3.00	Sept 21.50	....	47	....	50	......	..
2.6	18.9	8¾	5⅜	C Found	.20	.20	Oct .41	July9m .35	7⅝	....	8¼	......	..
8.6	...	15½	13	" pfd	1.20	1.20	Oct 2.89	....	13½	13½	13½	......	1x
3.2	17.2	33½	28¼	C Gen El	1.00	1.00	Dec 1.82	June .69	31	31	31	......	1x
3.8	...	36	29	" pfd	1.25	1.25	Dec 22.90	....	36	35⅜	36	+ 3	1
4.0	22.2	62	44¼	C Gen Inv	2.40	2.40	Dec 2.70	June 1.26	61¾	60	61¾	+ 1¼	19
4.8	14.5	13	6	C G Sec A	.67½	.60	Dec .86	June .35	12½	12	12⅝	— ⅛	3
3.9	18.0	16⅛	15	" B	.67½	.60	Dec .86	....	15½	....	25	......	..
..	...	37	9¼	C Goldale	..	..	Dec .39d	June .28d	33½	32⅛	33½	+ 1	54
1.6	17.1	25⅛	9½	C Hydroc'b	.27½	.35	Dec 1.26	June .81	21½	20	21½	......	91
7.1	...	17½	15	" pfd	1.10	1.10	Dec 18.80	....	15	15	15	— ¼	21
3.1	27.0	21¼	10	CImp B Cm	.52	.63	Oct .76	Apr .42	21¼	20¼	20¾	+ ¼	748
..	19.8	24¼	10	C Ind G&O	..	..	Dec 1.11	June .58	23	22	23	+ 1	241
3.2	...	19⅜	16	" A pfd	.55	.55	Dec 15.40	....	19⅜	19	19⅜	+ 1⅜	3
3.8	18.9	16½	11⅛	C Indus	.57½†	.50	Dec .70	June .53	14¼	13	13¾	+ ½	95
5.2	...	69	68	" pfd	3.75	3.75	Dec 151.16	....	66¼	....	69	......	..
4.4	18.4	36	27	C I Inv T	1.50†	1.50†	Dec 1.85	June .81	34	....	39½	......	..
6.6	...	70	68½	" pfd	5.00	5.00	Dec 28.98	....	70	70	70	+ .	1
4.9	8.3	37½	23¼	C Int Pow	1.55	1.60	Dec 3.94	Sept9m 3.13	37½	32½	36	+ 3	
6.7	...	17	14	" pfd	1.04	1.04	Dec 34.70	....	16	16	16	+ ⅜	
1.7	42.6	11⅞	3.15	C Interurbn	.11	.12	Dec .17	June .08	8¼	7¼	8⅛	+ ⅞	12
..	...	14½	12¼	" pfd	..	..	....	....	14¼	13	14⅛	+ ⅜	108
1.2	2093.7	9⅛	5	C Marconi	.10	.10	Dec .004	June .01d	8½	8	8¼	— ⅛	126
3.4	...	29¼	19⅞	C P Inv pfd	..	.95	Dec 7.98	June 3.97	29¼	27⅛	29	+ 1⅞	378
..	...	6.40	3.50	" wts	..	..	....	....	6.40	5.75	6.40	+ .55	1528
4.2	14.3	75⅝	48⅜	CP Rlwy	2.90	3.00	Dec 4.97	June 2.45	75¼	70¼	74⅞	+ 3¾	534
6.0	...	10¼	9	" 3.00 pfd	.60	.60	....	....	10	9¾	10	......	184
6.9	...	8¾	6⅞	" pfd	4⅝	4⅝	....	....	7¼	6⅞	7⅛	— ⅜	21
5.1	10.0	14½	10½	C Refract	.80	.60	Dc10m1.18	Apr .57	11⅜	11	11	— ½	26
2.4	13.9	18	14	Cdn Salt	.27	.40	68June 1.18	....	17	16¼	16⅞	+ ⅜	131
..	...	3.60	2.60	C Sec Mgt	..	..	Dec .09d	June .03d	3.30	3.10	3.10	— .20	30
0.4	50.3	77	34	C Tire	.23	.28	Dec 1.47	June .79	74½	72½	72½	— 1½	16
0.4	...	65	30⅜	" A	.23	.28	Dec 1.47	....	65	61½	64	— ½	123
4.1	15.0	46¼	31	C Util	1.70	1.70	Dec 2.76	Sept9m 3.06	41¾	41¾	41¾	+ ¼	1
7.0	...	69	63	" 4¼	4.25	4.25	Dec 27.78	....	61	....	65	......	..
7.0	...	82	70	" 5	5.00	5.00	Dec 27.78	....	71½	71½	71½	— ½	1
6.5	...	95½	90	" 6	4.02	6.00	....	....	91	....	92	......	..
..	...	15½	7	C Vickers	.45	..	Dec 12.01d	May .34	11	9¾	10	— ¾	14
2.7	15.5	134½	52⅝	C Wallp A	2.80	3.40	Dec 8.03	June 5.39	125	125	125	+ 1	1
5.8	13.0	17¼	14¼	CWN Gas	.90	.95	Dec 1.25	June 1.07	16½	16	16½	......	5
6.4	...	13½	11¼	" 4	.80	.80	Dec 5.61	....	12½	12½	12½	......	3
6.6	...	18	15½	" 5½	1.10	1.10	Dec 5.61	....	16¾	16¾	16¾	......	2
3.0	24.1	17⅜	12½	C Westing	.50	.50	Dec .70	June .40	17⅜	16¾	17	+ ⅛	86
..	...	10¼	10	Cambridge	..	..	....	....	10¼	9⅜	9⅜	— ⅜	66
5.1	11.6	20⅛	13	Canron	1.00	1.00	Dec 1.72	June .75	20	19¼	19⅜	— ⅛	208
4.9	...	86	85½	" pfd	4.25	4.25	Dec 183.10	....	85½	....	88½	......	..
..	625.0	6¾	1.30	Cap Bldg	..	..	Dec .01	June .08	6¾	6	6¾	+ ½	937
..	29.2	18⅞	16½	Cara	..	..	68Mar .59	Sept 1.14	17½	16½	17⅛	+ ⅛	91
5.5	8.0	2.05	.80	Carib-Cm	.11	.11	Dec .25	June .10	1.90	1.90	1.90	......	4
1.0	17.5	13¼	7½	Carrier J D	.10	.10	Oct .60	Apr .31	10¾	10¼	10¾	+ ¼	27
9.2	7.4	3.75	3.50	Casavant	.32½†	.32½	68Aug .50	....	3.60	3.55	3.55	......	2
4.1	9.9	10	5½	Cassidy's	.30	.37½†	68Jan .93	July .25	9	8⅞	9	— ¼	6
3.6	27.5	11	7½	Cent Fund	.40	.40	68Mar .40	....	10½	....	11	......	..
3.5	14.4	17	9⅝	Chat Gal	.50	.50†	68Apr 1.04	....	14½	14½	14½	......	3
2.2	23.9	14½	4.65	Chemcell	.36	.24	Dec .46	Sept9m .43	11⅜	10⅞	11⅜	+ ⅜	295
6.9	...	16	12¼	" 1.00 pf	1.00	1.00	Dec 13.88	....	14¾	14¾	14¾	......	1x
6.9	...	28½	22¼	" 1.75 pf	2.00	1.75	Dec 13.88	....	25⅝	25¼	25⅝	+ ⅜	3
3.0	15.2	77	54	Chrysler	2.00	2.00	Dec 4.35	Sept9m 3.83	66½	66	66	......	1x
2.2	27.5	23¼	17¼	Chum A	.22	.48	Sept .81	Aug11m.85½	22	21½	22	— ¼	55
3.2	7.1	40	28	Cimco	.80	1.00	Dec 4.35	....	40	40	40	+11	1
7.0	14.2	14	13	" A	.90	1.00	Dec 1.00	....	13½	....	15	......	..
..	...	6⅞	2.50	Clairtone	..	..	68Jan 11.30d	July 1.65d	4.30	4.05	4.25	+.10	55
..	...	3.90	1.40	" wts	..	..	....	....	2.25	2.10	2.25	+.15	12
2.0	13.2	42	28	Coch Dun	.80	.80	Dec 3.10	June 1.08	40¼	....	44	......	..
3.7	...	17⅛	17	" A	.80	.80	Dec 26.71	....	19¼	....	....	......	..
2.1	17.2	10	4.75	Codville	.15	.18	68Mar .51	June3m .12	8½	8⅛	8⅜	— ¼	7
4.3	11.9	31	31	Coll Term	1.20	1.30†	Dec 2.54	Sept9m 1.54	30⅛	....	....	......	..
7.0	...	21	18	" pfd	1.20	1.30	Dec 2.54	....	18⅜	....	....	......	..
..	...	5⅞	2.85	Col Cel	..	..	Dec .70d	Sept9m .65d	5½	5⅛	5½	......	62
..	...	14¼	9½	" pfd	1.20	..	Dec 4.96d	....	13½	13	13½	— ¼	27
0.6	49.4	94½	68	Comb Ins	..	.50	Dec 1.58	Mar3m .38	81	81	81	......	1x
4.1	14.8	35¼	22	Cominco	1.70	1.40	Dec 2.31	Sept9m 1.50	35¼	33⅞	35¼	+ 1⅜	523
..	183.3	6⅞	1.90	Com Hold	..	..	Dec .03	....	5½	5⅛	5⅛	— ⅜	168
1.7	107.1	15⅞	7½	Comm Sav	.25	.25	Dec .14	Sept9m .36	15	14	15	......	13
..	52.8	10⅜	2.70	Commodore	..	..	68June .18	....	9⅞	9¼	9⅜	+ ⅛	68
..	...	7½	1.50	" wts	..	..	....	....	5.25	5.00	5.00	—.25	3
..	10.8	5.75	2.70	Compro	..	..	68Aug .45	....	5.75	4.70	5.75	+1.05	106
9.0	...	13⅞	10½	" A pfd	1.10	1.10	Aug 4.19	....	13	13	13	+ ½	3
..	27.5	28	11	Comp Dev	..	..	68Sept .91	....	27½	24⅛	27½	+ 2½	281
..	...	5⅛	3.00	Cond Nat	.20	..	Dec .81d	May .003d	4.70	4.30	4.70	+.05	6
				CONSOLIDATED									
6.1	6.9	22¾	13⅞	Cons Bath	2.10	1.00	Dec 2.39	Sept9m 1.04	19⅞	16½	19½	+ 2⅞	894
7.5	...	22½	17¾	" pfd	1.50	1.50	Dec 9.15	....	20½	19	20⅛	+ ½	64
..	...	4.50	2.15	" wts	..	..	....	....	3.50	2.60	3.45	+.70	496
..	...	5.63	.85	Cons Bldg	..	..	68Feb .03d	Aug .05d	4.90	4.20	4.90	+.70	990
..	...	7⅛	2.25	" pfd	..	..	Feb .21	....	7	6½	7	+ ¼	17
..	...	2.20	.15	" wts	..	..	....	....	2.15	1.50	1.85	+.25	327
5.0	3.1	....	....	C Divers	.05	.07	Dec .32	....	1.00	....	....	......	..
6.2	...	....	....	" pfd	2.50	2.50	Dec 6.61	....	40	....	....	......	..
..	...	19½	5⅜	Cons Text	.37½	..	Dec 1.20d	July7m .86	15½	13¾	15⅛	+ 1⅛	46
				CONSUMER									
3.3	22.9	23½	17⅛	Cons Gas	.58	.72	68Sept .95	....	22½	21¼	21⅜	— ⅛	274
6.2	...	95½	85	" A	5.50	5.50	Sept 88.51	....	90	90	90	— 5	1
5.9	...	96	83	" B	5.50	5.50	Sept 88.51	....	92	90½	90½	— 2	3
1.6	26.3	21½	12	Cons Glass	.28	.32	Dec .78	Sept9m .72	19⅜	19⅜	19⅜	— ⅛	5
..	...	.95	.85	" rts	..	..	....	....	.90	.86	.90	+.02	300
2.9	16.6	63x	50¾	Cont Can	1.97½	2.00	Dec 4.15	Sept 3.45	64½	64½	64½	......	1x
2.3	10.7	8½	5	Copp-Clark	..	.15	68Mar .61	....	5¼	....	8½	......	..

Dominion Lime a enregistré des pertes au cours des trois premiers trimestres

Dominion Lime Ltd., et ses filiales s'attendent à ce que la perte nette consolidée pour les neuf mois se terminant le 30 septembre se chiffre à $104,244 comparativement à un profit net de $274,728 pour l'année dernière. Le profit net du trimestre se terminant le 30 septembre était de $72,973 en comparaison de $237,493 pour la période correspondante de l'année 1967.

Les ventes pour les neuf mois ont diminué de $6,383,322 à $5,316,636, tandis que les ventes pour le trimestre ont baissé de $3,028,584 à $2,225,518.

Dans son rapport aux actionnaires, le Président M. F.R. Graham, attribue ces résultats désappointants à une réduction prononcée des ventes de la majorité des divisions les plus profitables de la Compagnie.

Il mentionne que cette réduction est causée surtout par une demande moins forte pour la pierre concassée dans le région de Montréal, une activité réduite de la construction de routes dans l'arrondissement de Plattsburgh, et l'arrêt d'expédition de chaux industrielle à un de nos plus importants clients, dont deux de ses usines ont été affectées par une grève durant la majeure partie du troisième trimestre de l'année.

Durant cette même période, la Compagnie a décidé, en ce qui concerne la division de béton précontraint, de concentrer les activités à une chaine de fabrication d'un produit standard, pour lequel il semble exister une demande grandissante, et de se retirer, pour le moment, du marché de produits précontraints fabriqués sur demande.

Le rapport indique que cette décision devrait réduire les pertes continuelles subies par cette division.

Il semble, dit M. Graham, que les résultats financiers pour le dernier trimestre de l'année seront inférieurs à ceux de la période correspondante de l'année 1967.

"Les résultats anticipés de la division de béton précontraint préfabriqué et de Plattsburgh Construction Corp. pour ce dernier trimestre, devraient être meilleurs que ceux de l'année précédente, mais ne devraient pas compenser pour les effets adverses causés par la greve susmentionnée et le ralenti actuel du marché en général", déclare M. Graham.

Les tendances...

(suite de la page 20)

deuxième et au troisième trimestre de 1967, tandis que les exportations, stationnaires au deuxième trimestre, diminuaient au troisième trimestre.

De même, les importations de la CEE ont baissé au premier semestre de 1967 et ses exportations au deuxième et au troisième trimestre. Toutefois, dans les deux régions, le commerce extérieur et plus particulièrement les importations se sont fortement redressés au quatrième trimestre de l'année. Les importations et exportations de l'AELE ont continué d'augmenter au premier trimestre de 1967, mais ont considérablement fléchi pendant les trois trimestres suivants, en particulier les exportations.

Le Japon a été l'un des rares grands pays industriels à enregistrer une croissance élevée et ininterrompue des importations tout au long de 1967. En revanche, les exportations japonaises ont augmenté beaucoup moins que les années précédentes, en raison de la faiblesse générale de la demande d'importations qui a coïncidé avec une puissante vague de prospérité à l'intérieur.

L'évolution des échanges a reflété ainsi l'affaiblissement temporaire de la croissance économique des pays industriels au cours du second semestre de 1966 et du premier semestre de 1967. Le produit national brut global de ces régions a augmenté en volume de 3,5% seulement en 1967, contre des augmentations annuelles de 5% pour chacune des deux années précédentes et pendant l'ensemble de la période 1960-1966.

Le ralentissement temporaire de l'expansion économique de l'ensemble des régions industrielles peut être attribué principalement à l'évolution de l'Amérique du Nord, de la République fédérale d'Allemagne et du Royaume-Uni, qui assurent ensemble plus de 70% du produit total des pays industriels.

Parmi les articles manufacturés, les métaux communs et les textiles ont été particulièrement touchés par le fléchissement de la demande. En 1967, les importations et les exportations totales de textiles et de vêtements des pays industriels ont été légèrement inférieures à leurs niveaux de 1966 et les importations de métaux communs — dont l'augmentation avait été exceptionnellement forte les trois années précédentes — n'ont progressé que de 3%. Par contre, le total des exportations de métaux communs a monté presque autant qu'en 1966, la majeure partie de la hausse étant imputable aux ventes aux pays de l'Est.

A suivre

RENDEMENT SEMAINE EN COURS

Rendement %	Rapport Prix Bene taux	1968 haut	1968 bas	Titres	Dividendes payes 1967	Dividendes ind 1968	6 mois ou dernières année fisc	6 mois ou dernières interim	haut	bas	fermeture	variations	vent 100s
4.7	11.7	37	25¾	Corby A	2.10	1.65	68Aug 2.98	....	34⅜	33	33½	— 1	4
4.9	11.4	35	25½	" B	2.10	1.65	68Aug 2.98	....	33½	33⅜	33½	+ ⅛	2
..	...	4.00	.85	Cor Credit	..	..	68July .20d	....	3.20	2.80	3.00	+.25	680
..	...	24	8	" pfd	..	..	....	....	24	21½	24	+ 1	15
..	...	9	1.50	" 2 pfd	..	..	....	....	7½	6½	7¼	+ ¼	52
..	...	19¾	7	" 1.20 pfd	..	..	....	....	19¾	18	19¾	+ 1½	90
..	...	1.15	.17	" 2 wts	..	..	....	....	.80	.60	.75	+ .05	140
..	...	6.00	2.25	Corpex	..	..	Dec 1.56d	....	4.25	3.50	3.50	— .10	15
..	8.3	11¼	6	Cosmosimp	.80†	..	Dec .96	June .41	7½	7	7	— ¾	25
2.1	20.0	9½	4.25	Couvrette	.144	.16	68Mar .40	June3m .11	9½	8½	9½	+ 1⅜	362
4.0	9.3	2.95	1.35	Craig Bit	.10	.10	Sept .27	....	2.60	2.60	2.60	+ .15	2
2.1	17.6	19⅜	14¼	Crain	.28	.32	Dec .88	June .28	15¼	14⅞	14⅞	— ½	71
..	31.8	9	1.95	Craw-Ont	..	..	68Apr .22	....	8⅜	6¼	8⅛	+ 1⅛	292
3.7	18.7	69½	45	Credit-Fon	2.20	2.20	Dec 3.21	....	56	....	60½	......	..
..	...	2.40	1.50	Credit M-G	.60	..	68Apr 3.41d	....	1.60	1.60	1.60	+ .10	5
..	4.8	4.50	1.00	Cr St Laur	.60	..	gApr .31	....	1.00	1.00	1.00	— .50	4
1.0	26.3	15⅞	5⅛	Crestbrook	.15	.15	Dec .56	....	15⅝	14¼	15⅜	+ ⅞	152
1.7	14.8	172	90	Cr Cork	3.00	3.00	Dec 11.82	June 7.52	172	172	172	+ 2	1
3.7	13.7	58	40	Cr Trust	2.00	2.00	Dec 3.93	....	52½	50⅛	50⅛	— 3⅞	2
3.4	20.4	65	46	Cr Zeller	2.20	2.20	Dec 3.16	Sept9m 2.62	63¾	63¾	63¾	......	1x
5.3	15.8	20	13½	Cr Z CanA	1.20	1.00	Dec 1.20	Sept9m 1.07	19	18¾	19	......	27
1.8	81.7	44	24	Crows Nest	.75	.75	Dec .52	June .10d	43	43	43	+ ½	1
1.8	21.2	23⅞	11⅞	Crush Int	.40	.40	Nov 1.06	May .12½	22½	21¾	22	— ½	141
1.7	24.0	7	2.75	Cygnus A	.10	.10	bDec .25	June .11	6⅞	5⅞	6⅞	+ ⅞	188
..	...	9½	4.75	" B	..	..	bDec .05	June .02	8⅞	7¾	8⅞	+ 1¼	45
4.5	8.4	27¼	18	" 5½ pfd	1.10	1.10	Dec 2.90	....	27	24	26¾	+ 2½	20
				D									
4.2	12.1	15¾	7½	Dale Ross	.60	.60	Dec 1.18	Sept9m .95	15	14	14	— ¼	10
7.5	...	8⅜	7¾	" A	.60	.60	Dec 1.79	....	8	....	8⅛	......	..
7.8	...	90	85	Dalex pfd	7.00	7.00	Dec 43.85	....	85	....	99	......	..
0.7	10.1	8	2.65	Dalfens	..	.05	July .74	....	8	7⅜	7⅜	+ ⅛	3
6.6	...	96½	87½	Debhold pfd	6.25	6.25	Dec 3.90	....	96½	96¼	96¼	+ ¾	2
..	4.6	500	300	De Havill	..	..	Dec 120.55	....	410	410	410	......	1x
2.8	13.8	5.50	2.65	Delta Elec	.10	.10	68Apr .26	....	3.45	3.35	3.40	— .10	17
..	9.7	15	5	Deltec Pan	..	..	Sept .67	....	15	6½	12	+ 5½	68
..	...	...	...	" pfd	..	..	....	....	5⅛	....	....	......	..
1.4	21.2	17⅛	9⅛	Denault	.18	.24	68May .79	Aug3m .21	17⅛	17	17⅛	+ ⅛	99
..	...	...	...	" wts	..	..	....	....	....	....	....	......	..
2.6	16.7	51½	38½	Dist Seag	1.00	1.20	68July 2.89	....	51½	49	51½	+ 3	236
..	154.2	15	7⅜	Domco	.55	..	Dec .06	....	9¾	9	9	— ¼	75
..	35.9	92	45½	Dome Pete	..	..	Dec 2.51	Sept9m 2.09	89¼	85¼	86½	— 3½	40
				DOMINION									
1.4	47.2	25	16	D Ang Inv	.30	.35	68Apr .53	....	25	25	25	......	1
6.4	...	82x	82x	" pfd	5.00	5.00	Apr 29.41	....	....	....	81	......	..
4.7	8.8	18¾	11½	D Bridge	1.00	.80	Oct 1.94	Apr .39	17½	17	17⅜	+ ¼	40
1.8	...	85	75	DCGen Ins	1.25	1.50	Dec 9.52	....	83½	....	100	......	..
..	...	17½	10⅝	D Coal pfd	..	..	Mar 5.19	Sept 2.01	11½	....	15	......	..
5.5	15.7	12	7¼	D Corset	.60	.60	Dec .70	....	10¾	....	11½	......	..
4.8	7.1	17	16¼	D Dairies	1.20†	.80	Dec 2.34	June 1.08	16½	....	....	......	..
6.0	...	29⅜	29⅜	" pfd	1.75	1.75	Dec 38.05	....	29⅜	....	30	......	..
4.6	19.4	4.00	3.50	Dom Fab	.16	.16	Dec .18	June .14	3.00	3.00	3.00	......	1x
9.8	6.0	4.50	3.25	" A pfd	.32	.32	bDec .54	....	3.25	....	3.50	......	..
3.6	14.8	24⅜	14¾	D Foundry	.60	.80	Dec 1.52	Sept9m1.57	24¼	22⅛	23¾	+ 1¼	424
5.6	...	88	83¼	" pfd	4.75	4.75	Dec 98.26	....	85	84¼	85	+ ¾	2
..	44.3	15¼	7¾	D Glass	.50	..	Sept .33	June .39	15¼	14¾	15	+ ⅜	190
4.1	...	18½	10½	" pfd	.70	.70	Sept 3.38	....	17	17	17	+ ¼	19
..	7.1	4.00	2.00	Dom Lime	..	..	Dec .47	June .40d	3.10	2.90	2.90	— .45	22
..	...	1.80	.50	" wts	..	..	....	....	1.15	1.15	1.15	+ .15	8
4.0	11.0	7¼	5	D Magnes	.25	.25	Dec .57	June .05	6	6	6	— ⅜	5
2.7	32.6	18⅞	13¼	D Scottish	.40	.40	Dec .46	Sept9m .24	15½	15½	15½	+ ½	3
6.9	...	40	35	" pfd	2.50	2.50	Dec 7.92	....	35½	35½	35½	+ ½	12
..	...	10⅞	7	D Steel & C	..	..	Dec 3.19d	....	10¼	10	10¼	+ ¼	32
4.8	11.9	20⅛	14½	D Stores	.72	.72	68Mar 1.30	Sept .54	17	15¼	17	+ 1⅜	1160
3.6	9.9	18½	10½	D Text	1.00	.60	68June 1.66	Sept3m .04	16¾	15¾	16½	......	108
6.6	...	104	96	" pfd	7.00	7.00	68Mar 224.00	....	101¼	101¼	101¼	+ 5¼	1
5.5	18.3	12⅜	8	Domtar	1.00	.60	Dec .60	Sept9m .47	12½	11	12⅜	+ 1⅜	621
6.7	...	17	13½	" pfd	1.00	1.00	Dec 30.33	....	15	15	15	......	1
..	18.7	25¾	15½	Donlee	..	..	Dec 1.18	Sept9m .90	21¾	20¼	21⅜	— ⅜	28
6.0	8.6	7½	5⅛	Donohue	.40	.40	Dec .77	Sept9m .43	6⅜	6½	6½	— ⅛	16
8.6	...	20	17	" pfd	..	1.56¼	Dec 6.02	....	18⅜	18⅜	18⅜	+ ⅜	1
4.5	12.5	19½	17	Dover Ind	.80	.80	Dec 1.43	June .81	16¾	....	17½	......	..
7.6	...	9	7	" pfd	.60	.60	Dec 2.59	....	7	....	8½	......	..
8.6	22.6	6¼	4.75	Drum W	.60	.60	bDec .31	....	7	....	8	......	..
2.7	28.1	39¼	21¾	Dupont	1.00	1.00	Dec 1.30	Sept9m1.12	35¾	34¼	35⅛	— 1⅜	188
8.7	...	70	65½	" pfd	3.75	3.75	Dec 224.19	....	66¼	....	....	......	..
8.1	10.1	7¼	5½	Dupuis A	.55	.55	Jan .67	....	7	6¾	7	+ ¼	11
2.2	27.3	26½	17¼	Dustbane	..	.52	68June .86	....	25	23½	25	+ 1½	51
..	38.1	87	19	Dylex	..	..	68July 1.79	....	75	68	71½	+ 4⅛	80
				E - F									
8.4	22.6	10⅝x	10⅝x	Eagle S	..	.35	Dec .46	....	....	....	....	......	..
4.7	9.1	20	17	East Bk	1.00	1.20	gDec 2.32	....	19¼	....	24	......	..
..	...	...	...	" pfd	5.50	5.50	gDec 5.50	....	....	....	....	......	..
3.6	26.9	14⅜	11¼	Econ Inv	.44	.50	Dec .52	Sept9m .36	14	13⅞	14	......	5
6.8	...	40	36¼	" A	2.50	2.50	Dec 8.08	....	36½	....	38½	......	..
..	10.6	30½	16	Eddy M	2.00	..	Dec 1.94	June .07	22½	22	22½	+ 2	3
3.0	21.4	...	....	Electra Inv	.04½	.04½	Mar .07	....	1.50	....	....	......	..
2.4	30.9	17¼	9⅛	Electrohome	.30	.40	Dec .53	June .15d	17¼	16½	17	+ ½	31
7.8	...	86	70	" pfd	5.75	5.75	Dec 18.80	....	73¾	....	80	......	..
2.8	14.8	25⅜	15	Emco	.48¾	.55	Dec 1.35	Sept9m .79	19	....	20	......	..
0.2	35.0	27	9	Emp Life	.06	.06	Dec .70	....	27	24	24¼	— ¼	139
6.8	...	9	2.50	En&Heat A	.50	.50	Dec 1.12d	....	7¾	7⅛	7⅛	— ⅛	21
..	...	4.50	1.50	" B	..	..	....	Sept9m .06	4.00	....	5.00	......	..
2.2	13.3	31	6	Erie A	.60	.60	June 2.08	Dec 1.15	29	27¼	29	+ 1¼	10
0.4	...	31	3.00	" B	.10	.10	68June .96	....	29	27¼	29	+ 1	14
..	37.5	9½	4.80	Exquisite	Stk	Stk	68Feb .25	Aug .23	8½	8	8½	......	11
7.1	...	8⅜	6¼	" pfd	.60	.60	Feb 11.27	....	7½	7½	7½	......	1x
..	...	1.50	.25	" A wts	..	..	....	....	1.05	.90	1.05	+ .10	26
..	...	9½	6⅜	Fairbnks-M	..	..	Dec 1.64d	June .37	10	10	10	......	1x
3.6	18.6	109¾	92½	Falconb'ge	3.50†	3.50	Dec 5.25	June 2.13	99	96½	98½	+ 2	152
1.9	35.3	77	41	Fam Play	1.22½	1.40	Dec 2.04	Sept9m 1.87	77	71	75	+ 3	147
2.2	14.4	40⅛	31	Fy Farmer	1.60	.80	July 2.57	....	36½	36½	36½	......	1x
..	...	7¾	1.20	Fd Farms	..	..	68Mar .13d	....	6⅜	5⅛	5½	— ¾	93
..	...	3.90	.11	" wts	..	..	....	....	2.45	1.65	1.75	— .40	86
4.3	17.4	10¼	5¾	Fed Grain	.30	.40	68July .54	....	9½	8⅞	8⅞	— ½	160
..	8.2	11½	3,30	Fibre Prod	..	..	68June .56	....	7¼	6½	7¼	+ 2.65	3
..	...	7¾	5.50	" pfd	..	..	....	....	6½	....	8	......	..
2.1	30.7	23	11	Fin Collect	.32	.45	68June .70	....	20¾	20¼	20¾	— ¾	71
1.0	32.1	11	8	Fiscal In	.10	.10	68Apr .30	....	10	....	10¾	......	..
6.9	...	.18	.11	" pfd	.01	.01	Apr .03	....	.14	.14	.14	— .01	5
3.2	9.3	19	14¾	Fittings	.40	.60	Dec 2.05	June 1.03	18	18	18	— ½	3
..	19.3	4.60	1.45	Fleet Mfg	..	..	68June .21	....	4.15	3.80	3.90	— .15	643
..	46.2	25	14	Fleetwood	.65	..	Dec .52	Sept9m .81	24	23¾	24	......	21
3.9	79.2	63	57½	Ford US	2.40	2.40	Dec .77	June 3.57	58	58	58	— 5	10
2.6	15.4	300	143	Ford Can	7.50	7.50	Dec 19.04	June 17.73	300	295	296	+ 2	13
2.2	15.2	30½	18	FPE Pionr	.56	.56	68June 1.68	Sept3m .38	26	25	26	......	20
2.7	...	117	74	" pfd	2.75	2.75	June 32.70	....	103	100	103	+ 3	1
..	61.7	23½	13⅞	Fraser C	1.10	..	Dec .32	Sept9m .02	22⅛	18¾	19	— ¾	44
2.5	10.3	13	7⅛	Freiman	.20†	.20	68Jan .80	....	9	8½	8⅝	+ ½	35
4.7	9.2	16⅞	12⅞	Fruehauf	.75	.75	Dec 1.74	Sept9m .84	16⅞	16⅜	16⅞	+ ¾	3
..	12.0	6½	2.90	Fulcrum	..	..	Dec .52	....	6½	6	6	— ½	75
..	...	9¼	6½	" pfd	.25	..	....	....	9¼	9	9¼	+ ¼	19
4.3	...	4.75	1.30	Furlong	.20	.10	Dec .07d	....	2.85	2.80	2.85	+ .55	4
10.3	...	5.00	3.25	" pfd	.48	.48	Dec .02	....	4.25	....	5.00	......	..
..	...	1.05	.30	" wts	..	..	....	....	.85	....	1.20	......	..
				G									
..	19.8	15⅜	8	Galt M Iron	..	..	Dec .71	June .62	14¼	13½	14¼	+ ¼	14
4.2	18.2	7¼	5⅛	Gen Baker	.25	.25	68Apr .33	....	6½	6	6⅜	+ ⅜	10
..	31.2	27⅜	16	Gen Dev	..	..	Dec .86	Mar3m .26	....	....	....	......	..
..	46.0	16¾	12	Gen Distr	..	..	68Jan .31	July .11	16	13⅞	15½	+ 1¼	481
2.2	8.2	61⅞	49½	Gen Dyn	1.00	1.00	Dec 5.46	Mar3m 1.19	....	....	....	......	..
3.8	15.9	96	79	GenMotors	3.80	3.40	Dec 5.66	Sept9m 3.96	90	90	90	......	5
1.1	14.3	32	18⅛	Gen Pr A	.31	.31	Dec 1.99	June .29	26¼	26	26	— 2½	2
1.0	15.2	30	18¼	" B	.31	.31	Dec 1.99	....	26¼	....	35	......	..
..	...	14	7¾	GS Wares	..	..	Dec .52d	June .26	13½	13½	13½	+ ½	4
7.4	...	80	68	" pfd	5.00	5.00	Dec 5.85d	....	68	....	72	......	..
..	26.0	3.05	2.00	Glengair	..	..	Dec .10	....	2.80	2.55	2.80	+ .20	88
4.4	9.5	11	6¼	Globe A	.35	.40	68Mar .97	Sept .33	9¾	9	9⅜	+ ⅜	33
..	12.0	196	160	Goodyear	6.00	..	Dec 15.07	June .38	183	181	182	+ 1	1
5.4	...	40	34½	" pfd	2.00	2.00	Dec 32.79	....	37	37	37	......	1x
7.3	4.7	8½	5¼	G McKay	.50	.50	b68Jan 1.48	July .98d	6¾	6½	6½	— ½	8
3.7	9.1	16½	7	" B	.50	.50	b68Jan 1.48	July 1.23d	13¾	13¾	13¾	+ ⅜	1
6.9	...	18	15¾	Grafton-Fr	1.20	1.20	68Jan 5.73	July 1.85	17	....	17⅞	......	..
				GREAT									
2.2	39.7	21	11¾	Gt B Can In	.45†	.45†	Dec .51	Sept9m .26	21	20	20	......	10
7.4	...	38	31	" pfd	2.50	2.50	Dec 6.32	....	37	36	36	+ 2	5
4.7	18.4	22½	14¼	Gt L Pap	1.00	1.00	Dec 1.17	Sept9m .53	22½	21½	22½	+ ⅜	61
5.6	12.1	22½	16	Gt L Pow	1.20	1.20	Dec 1.75	Sept9m 1.11	21¼	20⅜	20¾	— ½	160
..	22.3	16	2.00	Gt N Cap	..	..	Dec .64	....	14⅜	13½	14⅜	+ ⅛	109
6.7	...	23½	19	GNGasA pf	1.50	1.50	Dec 22.35	....	22½	22½	22½	+ ¼	3
1.7	...	78	45½	GtWest Life	.97	1.20	....	....	76	69¼	75	+ 5¾	30
..	...	19½	.46	Gt Wt Sadd	..	..	68Jan .10d	July .04d	16⅜	14⅛	15¾	+ ¾	129
4.4	17.8	32	21	Gt W Gas	..	1.50	Dec 1.91	....	34	....	....	......	..
4.5	10.0	11⅞	7¼	Greb Ind	.48	.48	Oct 1.08	May .46	10⅞	10⅛	10⅛	— ⅜	14
3.4	18.1	16	10¾	Greyhound	.43½	.50	Dec .82	Sept9m .54	15½	14¾	15⅜	+ ½	114

RENDEMENT SEMAINE EN COURS

Rendement %	Rapport Prix Bene taux	1968 haut	1968 bas	Titres	Dividendes payes 1967	Dividendes ind 1968	6 mois ou dernières année fisc	6 mois ou dernières interim	haut	bas	fermeture	variations	vent 100s
0.4	21.6	7.25	3.65	Grissol	.02½	.02½	68Apr .29	....	6¼	6¼	6¼	......	1
3.5	9.0	26	25	Guar Co NA	.60	.90	Dec 2.89	June .91	26	....	....	......	..
4.5	13.4	12	8¼	Guar Trust	.43¾	.48	Dec .80	....	11⅛	10¾	11	+ ⅜	69
				H									
..	...	14¾	13½	Hahn pfd	.90	..	68Jan 17.75d	....	13	....	15	......	..
3.9	7.7	27½	17	Ham Cott	1.20	.80	68Mar 2.67	....	17	....	39¾	......	..
5.6	...	....	....	" pfd	5.00	5.00	Mar 226.67	....	85	85	85	......	1x
2.7	11.5	10½	3.75	Hand Chem	..	.20	Sept .65	....	10½	7¼	8	+ ½	116
5.7	6.1	15	7½	" A	.60	.60	Sept 1.73	....	15	10¾	11½	+ 1	51
..	10.0	11½	7⅜	HandyAndy	..	..	Dec .80	....	8½	8	8	— ⅛	4
..	33.3	1.40	.35	Hardee F	..	..	68June .03	....	1.10	1.05	1.05	+ .05	342
..	...	42	25	" pfd	..	..	....	....	41	....	48	......	..
2.2	23.9	22½	10	Harding C	.48	.48	Oct .90	July9m .75	21¾	20½	20½	— 1	30
2.5	21.7	19¾	8	" A	.48	.48	Oct .90	July9m .75	19⅜	19⅛	19½	+ ⅛	105
..	35.6	30	12¾	Harvey Fds	..	..	68Mar .80	June3m .34	30	28½	29⅞	+ 1⅜	152
..	...	3.80	2.10	HarveyW A	.40	..	Dec .29d	June .27	3.80	3.30	3.50	+ .10	13
..	...	1.25	.40	" B	..	..	Dec .32d	June .03	1.15	.86	1.15	+ .20	25
..	...	4.80	2.80	Hawker Sid	..	..	Dec .92d	....	4.35	4.10	4.25	......	147
..	...	70	45	" pfd	5.75	..	Dec 47.70d	....	65½	64	64	......	3
3.3	27.0	14½	9⅞	Hayes-Dana	.44	.44	68July .50	....	13	12½	12¾	— ¾	114
5.4	...	112	112	Hendsh pf	6.00	6.00	Dec 11.50	....	112	....	....	......	..
3.5	11.2	52½	52	Hinde & D	1.80	1.80	Dec 4.65	June 2.69	52	....	....	......	..
1.5	32.8	34½	18⅛	Home O A	.50	.50†	Dec 1.01	Sept9m .63	34½	31¾	34⅜	+ 1¼	667
1.5	32.7	36	18¾	" B	.50	.50	Dec 1.01	Sept9m .63	36	33	35½	+ 2	118
1.3	10.0	4.65	2.70	Horne Pitt	..	.05	68Apr .39	June3m .07	4.00	3.85	3.90	......	213
7.1	...	32	25½	H Smith pf	2.00	2.00	Dec 6.80	....	28½	28½	28½	+ ½	4
8.5	8.9	12	10	Hubbard	..	.85	Nov 1.12	....	10	....	....	......	..
9.4	9.5	12½	11	" pfd	..	1.00	Nov 1.12	....	10	....	11¼	......	..
2.1	23.0	27¼	19¾	Hud Bay C	.58½	.51	68Jan 1.04	July .29	24	23¼	23¼	— ⅝	72
1.3	32.1	46	31½	Hud O & G	.50	.50	Dec 1.19	Sept9m .98	40	38¾	39½	+ ½	24
4.5	...	66½	51¼	" pfd	..	2.50	Dec 36.90	....	56¾	55¼	56⅜	+ ⅜	38
6.0	8.8	12¾	10	Hughes O B	.40	.60	Dec 1.14	....	10	10	10	......	2
7.4	...	24½	24½	" pfd	1.60	1.60	Dec 15.48	....	21½	....	23½	......	..
3.7	18.9	15	9½	Hur & Erie	.40	.52	Dec .74	Sept9m .57	14⅜	13⅞	14⅜	+ ⅜	200
1.2	24.9	29⅜	17	Husky A	.30	.30	Dec 1.01	Sept9m .85	27½	25¾	26⅜	+ ¾	351
6.2	...	50½	46	" 6% A	3.00	3.00	Dec 15.07	....	48	48	48	— 2	1
6.2	...	49	46	" 6% B	3.00	3.00	Dec 15.07	....	48½	48	48¼	— ¼	5
..	...	18¾	8¾	" wts	..	..	....	....	15⅜	14¾	15¼	+ ¾	93
				I - K									
0.8	31.4	16½	4.00	Imbrex	.09	.12	Dec .47	June .31	16	14	16	+ 2¼	5
3.0	...	190	123	Imp Life	4.20	4.80	....	....	160	160	160	......	1
2.6	27.2	86½	58	Imp Oil	2.10	2.10†	Dec 2.98	Sept9m 2.17	85	81	82½	+ 1½	1173
5.0	12.5	17¾	12⅜	Imp Tob	.80	.80	Dec 1.28	June .59	16½	15½	16⅜	+ ⅜	229
5.5	...	5⅜	5⅛	" pfd	.29	.29	Dec 10.35	....	5⅛	5⅛	5⅛	......	1
..	16.9	10	6¾	Inc Dis vt	..	..	Dec .43	....	7¼	7¼	7¼	......	4
..	...	1.90	1.40	" wts	..	..	....	....	1.50	1.50	1.50	......	9
5.0	12.3	27½	17	Ind Acc	1.22½	1.30	Dec 2.18	Sept9m 1.67	26½	25½	25¾	— ¼	408
..	...	11½	6.60	" wts	..	..	....	....	9.30	8.40	8.80	— .15	107
6.5	...	72	67½	" 4.50	4.50	4.50	Dec 12.15	....	69	....	93½	......	..
6.0	...	25½	21½	" 5¾	1.43¾	1.43¾	Dec 12.15	....	23½	....	25½	......	..
4.1	14.2	8½	5½	Ind Adh	.31	.31	Oct .53	Apr .24	7½	7	7¼	— ¼	11
3.6	20.0	22	11½	Ind Min	.60	.75	Dec 1.03	Sept9m1.01	22	20⅞	21½	+ ½	81
..	24.4	4.85	2.80	Ind Wire	..	..	68Mar .18	Sept .08d	4.50	4.25	4.30	— .15	76
5.3	4.2	30⅜	17	Ingersoll A	1.00	1.00	Dec 4.52	June .34	19	18	18	— 1	8
..	6.8	13¼	8⅜	Inglis	..	..	Dec 1.74	....	13¼	11⅜	12¾	+ ⅞	253
..	10.7	8¼	4½	Inld Chem	..	..	Dec .42	June .22	4.75	4.50	4.75	+ .25	5
3.9	13.9	14⅛	8½	Inld N Gas	.40	.50	68June .92	....	13	12½	12⅞	+ ⅛	109
6.3	...	16½	14⅛	" pfd	1.00	1.00	June 6.22	....	15½	15½	15½	......	3
..	...	1.95	1.05	Inspiration	..	..	Dec .26d	....	1.45	1.35	1.35	— .10	281
..	...	20¾	11	" pfd	1.42½	..	....	....	15⅛	15	15	— ½	6
2.6	21.2	16¼	11¾	InterCity G	.40	.40	Dec .73	June .96	15½	15½	15½	......	3
7.1	...	19½	17	" 6¼ pfd	1.25	1.25	Dec 3.00	....	16¼	....	17½	......	..
..	...	4.30	2.15	" wts	..	..	....	....	4.20	4.10	4.20	— .05	8
				INTERNATIONAL									
..	...	.90	.10	Int Atl Dev	..	..	Dec .003	....	.65	.53	.65	— .05	90
..	9.3	30	25½	Int Bronze	..	..	Dec 2.99	June .77	26½	26½	26½	+ 1	3
5.4	...	28	25¼	" pfd	1.50	1.50	Dec 4.49	....	26	....	30	......	..
0.8	59.4	415	312	I.B.M.	2.20	2.60	Dec 5.81	June 3.43	359	350	355	+ 9¾	4
2.3	15.1	30	20	Int Min'ls	1.00	.50	June 1.42	Dec .02	25	22	24⅞	+ 3⅜	17
3.3	20.0	50⅞	37⅜	Int Nick	1.20†	1.25	Dec 1.90	Sept9m 1.41	40⅜	38	40	+ 2	1195
6.7	8.2	15½	14½	Int Paint	..	1.00	Dec 2.89	....	15	....	....	......	..
4.8	...	27	24	" pfd	2.20†	1.20	Dec 4.09	....	25	....	....	......	..
3.7	20.2	43½	28¾	Int Paper	1.35	1.50	Dec 2.03	Sept9m 1.55	43½	43½	43½	+ 2½	1
4.6	...	....	....	" 4 pfd	4.36	4.36	Dec 746.48	....	....	....	....	......	..
3.2	15.1	55¼	34¼	Int Util	1.20	1.40	Dec 2.93	Sept9m 2.28	47½	44	47½	+ 3⅜	512
..	...	55	34¼	" A	..	..	....	....	47¼	44	47¼	+ 2⅞	41
3.0	...	57	34⅜	" pfd	1.32	1.32	Dec 25.95	....	47½	44	47½	+ 3¾	48
				INTERPROVINCIAL									
..	...	3.60	.30	Intp Disc	..	..	Dec .18d	....	3.20	2.65	3.15	+ .40	473
..	...	1.50	.25	" wts	..	..	....	....	1.25	1.00	1.00	— .20	11
..	...	.65	.04	" 62 wts	..	..	....	....	.30	....	.50	......	..
3.4	23.5	23½	16½	Intp Pipe	.72	.72	Dec .89	June .46	21¾	20½	20¾	— ⅛	493
..	...	11⅜	7.20	" wts	..	..	....	....	10¼	9.80	10⅛	+ ⅛	67
..	11.5	8	3.30	Intp Steel	..	..	Aug .51	Feb .06	5⅞	5¼	5⅜	— ¼	246
6.0	...	24½	16½	" pfd	1.20	1.20	Aug 12.81	....	20½	20⅛	20½	+ ⅜	13
7.5	13.1	39	34	Inv Found	2.65	2.70	68Mar 2.75	....	36¼	36	36¼	+ ¼	6
4.0	14.9	10¾	8	Inv Group	.40	.40	Dec .67	June .34	10	9¼	9¼	— ⅞	5
4.3	13.8	10⅜	7	" A	.40	.40	Dec .67	....	9⅞	9⅛	9⅞	+ ⅜	241
7.1	11.3	16½	14⅛	Island Tel	1.00	1.00	Dec 1.28	June .61	14	....	15	......	..
1.4	39.2	19⅜	12¼	ITL Ind	.17	.20	Nov .37	May .27	15	14	15	+ ½	106
8.1	...	23½	18½	" pfd	1.62½	1.62½	Nov 12.87	....	19	....	21	......	..
4.3	7.0	.88	.66	Jamaica PS	..	.03	Dec .10	Sept9m .11	.70	.70	.70	......	100
..	57.2	14½	2.80	James U Stl	..	..	Dec .19	....	12½	10½	11¾	+ ⅞	587
1.9	18.2	62	28¼	Jeff Pet	.30	.60	Dec 1.72	Sept9m 1.18	36	31	35⅛	+ 3⅞	259
..	...	53	20	" B wts	..	..	....	....	25⅞	21½	25¾	+ 4¼	22
..	20.6	4.10	2.55	Jock Club	.18	..	Dec .18	June .08	4.00	3.60	3.90	+ .25	584
6.3	...	9¾	7	" A pfd	.60	.60	Dec 4.10	....	9½	9½	9½	......	1
8.0	...	8⅜	6½	" B pfd	.55	.56	Dec 4.10	....	7⅛	7	7	......	24
7.7	...	7⅜	6	" 2 pfd	.56	.56	Dec 3.74	....	7¼	7¼	7¼	......	2
2.2	17.9	18¼	5⅛	Kaps Tran	..	.30	68June .76	....	18¼	13½	17½	+ 4	686
2.1	26.6	29⅞	9¾	KeepRite A	..	.60	Dec 1.07	June .71	29⅞	28	29	+ ½	94
3.5	10.3	7¾	4.55	K Doug A	.25	.25	gJune .69	Mar43w .51	7⅜	7	7½	+ ⅜	240
3.1	17.1	17½	12¾	Kelsey-H	.50	.50	Aug .95	May9m .82	16⅞	16	16	— ¼	23
2.4	21.7	14	7⅛	Kelvinat	.25	.25	Sept 49	....	10½	10½	10½	— ⅛	3
1.0	14.4	41	25	Kenting	.30	.30	Dec 2.00	....	30	29	29	......	16
..	...	1.75	.72	Kodiak	..	..	....	June .01d	1.40	1.20	1.35	......	293
1.1	46.8	40	32	Koffler	..	.40	Dec .75	....	37	35	37	+ 1⅞	42
				L - M									
3.1	21.8	20⅜	13⅜	Labatt	.42½	.60	68Apr .91	July3m .31	20	19¼	19⅜	......	119
4.3	...	24½	18¼	" pfd	..	1.00	....	....	23½	22½	22¾	......	182
..	...	1.10	.40	Lab Acc	.10	..	Dec .26d	Apr4m .009	.40	....	1.00	......	..
3.7	9.8	14½	9	Laf Cem	.44	.48	Dec 1.32	June .33	14	13	14	+ 1	16
5.1	9.1	13¾	8¾	" A	.60	.60	Dec 1.32	....	12½	12	12½	+ ¾	6
4.5	10.0	12	7¼	L Lait-Lec	.44	.48	Sept 1.08	....	10⅞	9⅞	10	— 1	8
..	20.4	6⅛	2.70	L Ont Cem	..	..	Dec .27	June .03	5¾	5⅜	5⅜	— ¼	151
6.5	5.6	20	16	Lambert A	1.20	1.20	Dec 3.29	....	20	20	20	......	2
5.7	10.5	7¼	5	Lam Loan	.32	.34	Dec .57	June .31	6¼	6	6	......	2
2.5	17.0	5.00	2.75	Lamont A	.10½	.12	68Apr .28	July13w .08	4.85	4.70	4.75	......	43
..	...	....	....	Latonia	.95	1.00	....	....	....	....	....	......	..
3.8	16.3	13⅞	11	Laura Sec	.45	.45	68June .73	....	11⅞	11⅜	11⅜	— ⅛	11
..	30.6	7¾	2.75	Laur Fin	..	..	68June .20	Sept3m .12	6¼	6	6¼	+ ⅛	106
..	...	17	8¾	" 6¼	..	..	June17.28d	....	15	15	15	— ½	3
..	...	17	8¾	" 1.25	..	..	June17.28d	....	15¼	14⅜	15	— ¼	4
..	...	18½	9½	" 1.40	..	..	June17.28d	....	16½	16½	16½	— ½	2
..	...	24½	13	" 2.00	..	..	June 9.53d	....	21	20	20¼	— 1¾	9
5.9	17.1	22	19½	Law Jones	1.20	1.20	68Apr 1.20	....	20⅛	19	19	......	1x
4.8	...	56	56	" B	2.00	2.90	68Apr 4.21	....	60	....	....	......	..
..	59.7	50	36	Leigh In	..	..	68June .72	....	46⅜	42½	46⅜	+ 3⅜	179
..	12.2	39½	26½	Levy	..	..	Dec 2.70	June 1.27	36	32½	36	+ 3	328
7.6	...	10⅞	9¼	" 2 pfd	.72	.72	Dec 10.60	....	9½	9⅜	9½	......	12
4.0	...	34	23⅜	" B pfd	1.10	1.10	Dec 17.44	....	31	28¾	30½	+ 3	11
..	...	14¾	12⅛	Lewis	..	..	Dec .61d	....	14½	....	15⅜	......	..
..	102.8	11	5⅜	Life Inv	..	..	Oct .09	Apr .04	9¼	8⅞	9¼	......	36
..	...	3.65	1.05	" wts	..	..	....	....	2.80	2.70	2.75	— .05	53
2.1	16.4	30	11½	Livingston	..	.60	68Apr 1.73	....	29⅜	28½	28¾	— ¼	13
6.8	...	45	36½	" pfd	..	3.00	68Apr 9.43	....	45	45	45	......	3
..	...	20	3.35	" wts	..	..	....	....	19	17⅜	18½	+ ½	21
4.5	6.9	10	6	Lob Cos A	.38	.38	June 1.21	Mar43w .65	9	8¼	8⅞	+ ½	164
4.5	7.0	10¼	6	" B	.38	.38	June 1.21	Mar43w .65	9	8¼	8⅞	+ ⅜	141
6.7	...	41	32½	" pfd	2.40	2.40	June 33.40	....	36¼	35½	35¾	......	2
5.5	7.2	150	100	Loblaw G	6.00	6.00	June 15.35	Dec28w6.03	115	....	....	......	..
6.6	...	27½	21	" B pfd	1.60	1.60	June 17.36	....	24½	24½	24½	+ ½	3
6.7	...	25⅜	22¼	" 1st	1.50	1.50	June 17.36	....	23	22¾	22¾	+ ¼	5
8.8	...	84	65	" 2nd	6.00	6.00	June 15.35	....	72	72	72	+ 7	1
5.0	16.7	8¾	6	Lob Inc	.40	.40	June .48	Mar43w. .29	8	8	8	......	4
..	32.5	1.60	.91	Locana	..	..	68Mar .04	....	1.25	1.25	1.25	— .05	3
3.2	22.6	....	....	Lochaber	.13	.13	Dec .18	....	3.50	....	4.50	......	..
1.6	15.0	15½	10⅜	Loeb	.15	.20	68Jan .80	Aug28w .34	12¼	11½	11¾	— ⅜	288
..	...	11	7	Mackinn S	.81	..	July .20d	....	10	9	10	+ 3	4
5.4	...	....	....	" pfd	5.00	5.00	July38.60d	....	93	....	....	......	..
6.2	12.0	20	12½	Maclaren	1.20	1.20	Dec 1.62	June .70	20	19	19	— ½	83
5.9	12.7	20¾	14½	" B	1.20	1.20	Dec 1.62	....	20¾	19½	19½	— 1	94
2.4	17.2	17⅜	12	Maclean H	.31¼	.30	Dec .74	Sept9m .31	13¾	12¾	13½	+ ¾	29

Hausse de 26.1% de l'actif de la Banque de la N.-E.

L'actif total de la Banque de Nouvelle-Ecosse a atteint un niveau sans précédent de $5,217 millions au 31 octobre 1968, soit une augmentation de 26.1% sur le chiffre de $4,138 millions de l'an dernier.

Des niveaux élevés sans précédent se sont réalisés dans tous les domaines de l'exploitation avec un total de prêts et d'hypothèques s'élevant à 24.7% de plus, soit à $3.5 milliards et le total des dépôts augmenta de 27.2% à $4.8 milliards.

Le solde du revenu, un indicateur important du rendement, se chiffra à $49.4 millions ou à $3.30 par action, soit une augmentation de $14.4 millions ou de 41.2% sur 1967. Le total des revenus de la Banque augmenta au cours de l'exercice financier de 31.3% à $325.3 millions alors que les dépenses augmentèrent de 29.6% à $275.8 millions.

Le solde des profits après transfert à l'affectation de fonds pour le compte des pertes duquel une réserve complète a été faite par la diminution de la valeur des placements et des prêts, et après amortissement pour les édifices de la Banque, et après les impôts sur le revenu, se chiffrent à $15.5 millions, soit une augmentation de 20.3% sur 1967. Les bénéfices furent de $1.04 par action, en comparaison de 86¢ pour l'année précédente.

Des dividendes de $9.6 millions furent payés durant l'année, soit une augmentation de $900,000, et $6 millions furent transférés au compte des réserves, portant celui-ci à $130 millions. Le total des fonds du capital, y compris $15 millions en débentures subordonnées émises en 1967, se chiffre maintenant à $177 millions.

Des affectations accumulées pour les pertes, le montant mis de côté pour les pertes possibles et inconnues sur le portefeuille grandement agrandi de la Banque concernant les prêts et autres actifs de nature de risques, se chiffrent maintenant à $79.8 millions, soit une augmentation de $23 millions sur l'année précédente.

RENDEMENT SEMAINE EN COURS

Rendement %	Rapport Prix Bene taux	1968 haut	1968 bas	Titres	Dividendes payes 1967	Dividendes ind 1968	6 mois ou dernieres annee fisc	6 mois ou dernieres interim	haut	bas	fermeture	variations	vent 100s
3.8	15.2	29	17¾	MacM Bld	1.20	1.00	Dec 1.74	Sept9m 1.19	29	26½	28¼	+ 1⅜	473
0.6	10.4	20½	9¾	[illegible] El	.10	.10	Aug 1.69	May9m .53	17¾	15⅛	16	− 1⅞	160
		4.80	1.90	Magnetics	..	..	Dec .006d		4.70	3.85	4.60	+ .60	649
0.7	55.1	51¼	31¼	[illegible]	.35	.35	68June .90	Sept3m .25	51¼	51¼	51¼	+ 9¾	1
1.9	14.5	31¼	10	Maher	.48	.56	68Jan 1.98	July .81	28¾	28¾	28¾		2
7.2		9½	7½	'' pfd	.60	.60	68Jan 3.13		8¾	8½	8¾		1x
	10.0	2.85	1.10	Manoir	.12		Dec .18		2.10	1.85	2.05	+ .25	83
[illegible]	[illegible]	[illegible]	27	[illegible] Card	3.10t	1.30	Aug 1.22	Mar 1.00	30	29	29	− ⅝	2
4.7	10.5	20⅜	12⅜	M L Mill	.77½	.85	68Mar 1.72	Sept .95	18½	18	18⅛	+ ⅛	25
[illegible]		[illegible]	[illegible]	'' pfd	5.50	5.50	68Mar 153.01		78	78	78		1x
	22.8	13¾	10	[illegible] Un			68Mar .52	Sept .30	12	11¾	11⅞		64
[illegible]	[illegible]	[illegible]	24¾	[illegible]	1.00	1.20	Dec 2.63		26¼	26	26	− ¼	1
5.6	12.3	19⅝	18	Mar T&T	1.10	1.10	Dec 1.54	Sept9m1.09	19	18½	18½	− ¾	27
	240.6	12	5⅜	Mark Prp			Oct .04	Apr .03	9¾	9	9⅝		153
		7.75	2.35	'' wts					6.00	5.60	6.00	+ .05	41
4.4	15.5	24⅛	14	Mass Ferg	1.00	1.00	Oct 1.47	July9m .76	23⅜	21¼	23⅛	+ ⅜	1057
2.3	12.7	14	8¾	McAllister		.30	Dec 1.03		13⅛				
[illegible]		10⅛	8	McBrine pf	1.00	1.00	Dec 6.71d		8⅜		9½		
[illegible]	29.9	12	7¼	McCabe G	.32	.32	68June .41		10½		14		
2.3	13.1	14	5¾	Melchers	.16	.24	68Aug .77		14	10¼	13¾	+ 3½	364
1.5	23.2	8	2.50	MEPC Cdn	.10	.10	68Sept .28		7	6½	6⅞	+ ⅜	107
7.9		20½	18⅝	'' pfd	1.50	1.50	Sept 9.32		19½	18⅝	18⅝		1x
	30.9	60	29½	Metro S			Jan 1.83	July .45	60	56	57½	+ 1	31
6.8		20½	17¾	'' pfd	1.30	1.30	68Jan 5.94		19½	19½	19½	+ ½	3
6.8		20	18⅜	'' 67 pfd		1.30	68Jan 5.94		19½	18¾	19		10
	3.3	10	8	Mex Light	Stk	Stk	Dec 2.40		8	8	8	− 1	1
8.2		12¼	9	'' pfd	1.00	1.00	Dec 10.29		10¼	10¼	10¼		2
	17.9	5.25	2.60	MGF Mgmt			68Mar .28		5.00	4.90	5.00		17
3.8	11.2	17	10¾	MLW-Wrth	.60	.60	Dec 1.39	Sept9m 1.00	16¼	15½	16¼	+ ½	29
4.0	30.6	5½	4.25	MPG Inv	.22	.22	68July .18		5½	5½	5½		5
8.3		18	15	'' pfd	1.30	1.30	July 3.03		15½	15¼	15¼	− ¾	11
		2.50	1.10	'' wts					1.50				
2.3	20.8	13½	4.55	Mill Brick	.25¼	.30	Dec .63	Sept9m .47	13½	11¾	12½	− ⅜	87
4.3	19.9	11	7½	Mindustrial	.30	.40	Dec .47	June .36	10¾	9⅛	10¾	+ 1½	97
		6¼	2.60	Miron pfd			68Mar 1.19d		5¼	5¼	5¼	+ ¼	2
7.7	8.7	14	10	Mitch R A	1.00	1.00	gDec 1.50	June .56	13	13	13		6
				'' B			gDec .49		1.00		4.50		
[illegible]	16.2	59x	47x	Mobil Oil	1.85	2.00	Dec 3.80						
[illegible]	14.7	28½	15½	Molson A	.70	.72	68Mar 1.50	Sept .73	26½	24½	25¾	+ ¾	317
2.7	18.0	29	16½	'' B	.70	.72	68Mar 1.50		26½	25	26½		101
2.8	16.2	125	75½	M Invest	2.50	3.00	Dec 6.66	June 2.99	91		124		
		2.70	.85	Montex			Dec .10d		2.40	2.15	2.40	+ .15	124
		7¾	3.00	'' pfd	.44		Dec 7.35d		6½	6¼	6¼	− ½	4
		1.30	.38	'' wts					1.15	.92	1.15	+ .18	161
5.0	5.9			Mtl Ref	.60	1.00	Dec 3.38						
4.2	15.8	15	10⅛	Mtl Trust	.68	.60	Dec .90		14	13¾	14	− ¼	73
1.5	27.9	32¼	25¼	Moore Cp	.35½	.45	Dec 1.04	Sept9m .76	31¼	29	30⅜	+ 1½	769
5.3	9.9	21½	15⅞	Morse A	.97½	1.00	Dec 1.87	Sept9m .53	19	18	18½	− ½	19
4.6	11.2	21¼	16	'' B	.87½	.90	Dec 1.77		20	19¾	19¾		2
5.9		52	44⅞	'' pfd	2.75	2.75	Dec 33.90		47	47	47		1
5.9		51¼	43	'' B pfd	1.72½	2.75	Dec 31.05		44⅞	44⅜	44⅜	− 1⅜	9
4.2	16.4	11⅜	6¼	Mt R Rice	.55	.40	68Feb .58	Aug .27	9¼	8¼	8½	− 1	13
7.3		20	18	'' pfd	1.45	1.45	68Feb 5.12		18½		21		
	22.0	10⅜	6½	Murphy			Dec .37	Sept9m .33	8⅛	7½	8	− ⅛	32
5.6		32	24	'' pfd	1.43¾	1.43¾	Dec 7.81		26	25½	26	+ ¼	8
6.2	8.5	10¾	5⅛	Mussens	.45	.50	68Mar .94		7¾	7½	7½	− ½	11
				N - O									
2.3	25.0	18⅜	4.20	NaborsDrill	.35	.35	68Apr .61		15½	14¼	15¼		69
	18.1	36	10	Na-Churs			Sept .65	Mar .80d	11¾	11	11⅜	− ¼	40
	9.3	2.25	1.50	Nat Aut V			Dec .21		1.95	1.85	1.95	+ .05	28
	10.9	10⅜	5⅛	Nat Cont	Stk		Dec .92	July7m .53	10	9⅜	10	+ ¼	84
		6.50	2.00	'' wts					5.00	4.85	5.00	− .30	5
1.7	11.5	13¾	8	Nat Drug		.20	Dec 1.04	July28w .22	11⅜	10¾	11	− ⅜	23
4.8		14⅜	9¾	'' pfd	.60	.60	Dec 5.69		12¼	12¼	12¼		2
2.0	6.0	38	25	Nat Groc	.60	.60	68Apr 5.09		38	38	38	+ 7	1
5.8		26⅜	22⅛	'' pfd	1.50	1.50	68Apr 13.93		25½	25½	25½		1
	13.5	10¼	4.10	Nat Hees			June .49	Dec .25	6⅜	6⅛	6½		24
		16⅜	6¾	'' pfd			June 1.33	Dec .84	12½	10⅞	12½	+ 3	2
3.8	1416.7			Nat Lead	3.25	3.25	Aug .06	Sept9m 3.31					
1.7	118.7	8	4.50	Nat'l Sea	.25	.12	Aug .06	Nov3m .03	7¼	7	7	− ⅛	30
3.3	19.1	22½	15	Nat Trust	.65t	.74	Oct 1.10		21	20½	21	+ ¼	11
6.4	12.4	14⅞	12½	NB Tel	.80	.80	Dec 1.01	June .45	12⅞	12⅜	12⅞	+ ⅜	43
5.7	10.1	9⅜	7½	Nfld Light	.45	.50	Dec .88		8¾	8¼	8¼	− ⅜	26
0.3	45.5	45⅜	11¾	Neon Prod	.40	.10	68Apr .72	Sept9m .67	37	32½	35¾	+ 3	269
7.8		28	21¾	Niag Steel	1.95	1.95	Aug 3.85		24¼		27		
5.1	13.0	19⅞	13¾	Niag W C	1.00	1.00	68Mar 1.52	Sept .85	17		22¾		
6.1	10.9	18½	13	'' B	1.00	1.00	68Mar 1.52		18½	16¾	18½	+ 2	7
3.5	16.4	63⅜	44½	Noranda	1.85t	2.20	Dec 3.82	Sept9m 3.03	62¾	61¼	62½	+ ½	276
4.3	16.7	44¼	37	NA Rockw	1.81¼	2.00	Sept 2.75	Dec3m .70					
2.9	20.7	18½	10¼	Nor C Gas	.39	.50	Dec .84	Sept9m .57	18⅛	17⅜	17¾	+ ⅜	362
3.7		29½	21	'' pfd	1.06	1.06	Dec 9.04		29½	28½	28½	− ¾	9
6.8		45	37¼	'' 1st pfd	2.60	2.60	Dec 9.04		40	40	40	+ 2½	7
4.2		36⅞	26⅜	'' 2nd pfd	.26½	1.50	Dec 9.04		36⅞	35	35¾	+ ¾	65
6.7		41¾	36½	'' 2.70 pfd		2.70			40	38¾	39		1x
		8.95	3.95	'' wts					8.80	8.30	8.65	+.25	133
6.7	9.1	6⅜	5	Nor Tar	.40	.40	Dec .66	June .21	5½	5½	5½	− ½	3
8.3		21¾	18	'' pfd	1.70	1.70	Dec 9.76		19⅞		22		
6.2		69	60	NW Util p	4.00	4.00	Dec 31.07		63½	59¼	59¼		1x
4.4	15.3	9½	7½	NS Light	.40	.40	Dec .59	Sept9m.44½	9	8¾	8¾	− ⅛	93
		15x	10x	Oak Wood			Dec .37d		12				
0.7	53.0	57⅛	40⅛	Occid Pete	.23¼	.40	Dec 1.01	Mar3m .34					
3.2	9.7	26¾	17⅜	Ocean Cem	.95	.80	Dec 2.54	June .99	26	25	25¼	+ ½	10
2.6	21.7	26½	14¼	Ogilvie	.75	.65	Aug 1.15	Apr8m .66	24⅜	24¼	24½		6
6.9		29⅛	25	'' pfd	1.75	1.75	Aug 45.41		25½	25½	25½		1
3.5	8.5	7⅜	4.35	Okanagan	.20	.20	Dec .68		6	5½	6	+ ¼	49
3.5	10.4	39¾	23	Ont Steel	1.30t	1.30t	68Sept 3.55		38	37½	38	+ 1	6
0.2	90.0	25⅛	1.65	OSF Ind	.04¾	.05	Dec .25		22¾	21⅛	22½		247
0.4	49.1	45½	27¼	Oshawa	.13	.18	68Jan .87	Apr3m .13	44	42¼	43¾	+ 1	369
1.5	13.4	34	11	Overland	.32½	.50	68Oct 2.41		34	33	33¾	+ 1¼	5
1.9		34	11	'' pfd	.60	.60	Oct 3.19		34	33	34	+ 1⅞	8
				P - S									
4.6	23.0	4.45	3.45	PAC Inv	.20	.20	Nov .19	May .10	4.35	4.05	4.05	−.25	13
1.1	43.6	25½	15⅞	Pac Pete	.15	.25	Dec .53	Sept9m .44	24¼	23⅜	24	+ ⅞	397
4.2	8.4	24	13½	P Ser Sts	1.00	1.00	Aug 2.80		24	24	24		6
	48.0	55¼	13⅜	Peel Elder			Dec 1.04	Sept9m .68	51	47½	51	+ 1⅛	108
	22.6	26	11½	Pembina			Nov .85	May .42	19¼	18½	18⅞	− ⅜	45
5.4		47	45	'' pfd	2.50	2.50	Nov 60.31		45		47		
10.0	14.4	31	28	Pembr El	2.00t	3.00	Dec 2.09				30		
5.7		100	98	Penmns pf	6.00	6.00	68Mar 5.22d		90		120		
1.3	21.9	41	11	People Cr	.40	.40	68Jan 1.37		30	30	30		1
1.4	21.4	40	9¾	'' A	.40	.40	68Jan 1.37		29	26½	27½	− 1¾	13
6.1		99¼	99	'' pfd	6.00	6.00	68Jan 107.61		99	99	99		1x
3.2	17.6	20¼	13¼	Petro Can	.60	.60	Dec 1.08	Sept9m .93	20¼	18¾	20¼	+ 1¼	160
3.7	8.6	9¾	6¾	Phillips C	.24	.28	Dec .89	Sept9m .59	8¼	7½	8¼	+ ⅝	41
4.3	11.5	18½	13	Photo Eng	.80	.80	Dec 1.61	June .70	18	18	18		1x
	14.6	19¾	18½	Pitts, C.A.			Dec 1.30		19⅜	18½	19		112
3.9	25.9	12½	6¼	Pow Corp	.44	.44	Dec .44	June .20	11⅜	11	11¼	− ⅛	487
6.6		36½	30¼	'' 4¾ pf	2.37½	2.37½	Dec 7.76		36	35¾	36		4
4.6		14⅜	9	'' 5		60			13¼	13	13¼	+ ¼	85
2.3		20½	6¼	'' 2nd pfd	.44	.44	Dec .44		19½	19	19⅛	− ⅛	19
1.5	57.8	4.80	1.50	Prem Iron	.07	.07	Dec .09		4.80	4.60	4.70	− .05	149
3.4	10.9	290	190	Prem Tr	8.00	8.00	Dec 21.58		236		290		
5.9	11.6	13⅜	8¼	Price Co	.75	.75	Dec 1.10	Sept9m .50	13⅜	12¾	13⅜	+ ⅞	488
6.8		60	55	'' pfd	4.00	4.00	Dec 283.07		56		59		
	66.3	16½	9⅛	Q N Gas			Dec .23	June .83	15⅞	15⅛	15¾	+ ½	60
7.4		76	66¼	'' 5.40 pf	5.40	5.40	June 7.84		73½	73	73½	+ 1½	9
7.2		77	68	'' 5½ pf	5.50	5.50	June 7.84		73		75		
		7.00	2.50	'' 63 wts					6.25	5.75	6.05	+ .05	17
		5.95	2.55	'' 66 wts					5.30	5.15	5.20	− .05	7
4.8	12.1	16	13	Que Tel	.70	.70	Dec 1.20	June .51	14¾	14½	14½		19
5.0		20¼	16¾	'' 50 pfd	1.00	1.00	Dec 4.82		20¼				
5.0		20¼	17⅞	'' 51 pfd	1.00	1.00	Dec 4.82		20¼				
6.7		16	15	'' 55 pfd	1.00	1.00	Dec 4.82		14		17		
6.2		18	14	'' 56 pfd	1.00	1.00	Dec 4.82		14		18		
7.8		13	11½	'' 4¾ pfd	.95	.95	Dec 4.82		12¼		14		
		4.50	3.25	Quinte			Dec 6.15d		3.50		5.00		
		3.00	3.00	'' A			Dec .58d		2.80		3.75		
6.3	14.7	18	18	R&M Bear	1.20t	1.20	June 1.30		18¼		20		
	94.7	46½	13	Radio Eng			June .47		46½	44	45½	+ 1	186
1.4	39.2	13	5¾	Rank Org	.16¾	.16¼	68June .29		11⅜	11	11	− ⅜	88
	4.8	6.00	3.25	Rapid Grip			Dec .98	June .06	4.60	4.60	4.60		1x
7.7		8½	7	'' A	.60	.60	Dec .98		7¾	7¾	7¾		1x
4.6	11.7	13½	8½	Read Digest		.40	Dec .75	June .30	8¾	8½	8½	− ¼	30
	15.4	6⅜	5⅛	Reed	7½%	12%	Mar .39						
1.9	12.9	40½	26	Reichhold	.60	.72	Dec 2.97	Sept9m 1.64	40½	37½	39¼	+ 1¾	11
7.0		46	43¼	Reid pfd	3.12½	3.12½	Dec 16.39		44	44	44		1x
3.1	13.3	18¼	10½	Reitman	.50	.50	68Jan 1.20	July .55	16	15	16		5
3.5	11.9	14½	8	'' A	.50	.50	68Jan 1.20		14½	14	14		9
6.9	12.3			Renold Ch	1.10	1.10	Dec 1.30				16		
1.8	16.1	22½	6½	Revelstoke	.40	.40	Dec 1.35	June .31	22	21½	21½	− ¼	32
6.8		18½	16½	'' pfd	1.20	1.20	Dec 8.19		17⅜	17½	17⅜		1x
0.9	56.3	22	2⅞	Rev Prop	.08¼	.16	Dec .30	June .23	19¼	17	18¾	+ 1⅞	1776
		15⅛	2.35	'' wts									
6.9		72⅛	65	RyAlum pf	4.75	4.75	Dec 19.27		67¼	67¼	67¼	+ 2¼	1
	82.4	16⅜	12½	Riley's Data			68May .17		14	12½	13¾	− ¼	119
		12	2.75	Riverside			Dec .13d	June 1.43	12	10	12	+ 2¾	18
		30	12	'' A			Dec 1.60d		30	30	30	+ 2	1
2.3	46.7	35	24	Robt Mfg	.80	.80	Dec .75		35				
7.0		18¼	15	'' 3rd pf	1.28	1.28	Dec 1.75		18¼	18¼	18¼		1x
6.8	8.3	12¼	7⅛	Robinson L	.80	.80	Dec 1.41		11¾		13		

RENDEMENT SEMAINE EN COURS

Rendement %	Rapport Prix Bene taux	1968 haut	1968 bas	Titres	Dividendes payes 1967	Dividendes ind 1968	6 mois ou dernieres annee fisc	6 mois ou dernieres interim	haut	bas	fermeture	variations	vent 100s
7.4		12½	11	'' pfd	1.00	1.00	Dec 4.12		12½	12½	12½	+ 1½	1
2.3	24.0	21⅝	10½	Rockower	.30	.48	Dec .87	June .31	21	20	21	+ ⅛	55
5.0	7.9	8½	6¼	Rolland A	.40	.40	Dec 1.01	Sept9m .64	8⅜	8	8	− ⅛	23
4.4		10	7	'' B	.35	.35	Dec .96	Sept9m .60	7⅞		8¼		
5.9		70	70	'' pfd	4.25	4.25	Dec 112.43		70	70	70		1
3.6	15.4	17¾	12½	Ronalds F	.50	.60	68Jan 1.07	July .50	16	16	16	− ½	16
4.3	9.5	29⅞	21½	Rothman		1.00	68June 2.54		24½	23¾	24½	+ ¾	66
		12	8	'' wts					8.90	8.40	8.50	− .10	18
3.0	26.1	25	13½	Royal Bank	.60	.72	68Oct 1.06		25	23¾	25	+ 1⅛	679
5.5	5.8	13	7½	Ryl Oak A	.60	.60	Dec 1.90		10⅛		12½		
3.2	18.7	25⅞	14½	Royal Trust	.63	.75	Dec 1.26	June .62	25⅞	23¾	25½	+ 2	228
6.3		16⅜	13½	RyTMg pf	1.00	1.00	Dec 2.02		16	15¾	16		21
	17.6	28	16½	Royalite			Dec 1.42	June .69	27	26	27	+ 2	5
5.0		17	13	Russel H A	.80	.80	Dec 1.41	June .44	17	15⅜	17	+ 1	97
	38.4	29¼	14	St Law Cm	.75		Dec .73		29¼	27½	28½	+ ¾	57
		4.70	.75	'' wts					4.70	4.25	4.70	+ .25	24
3.1	22.1	21⅜	18	St Law Cp	1.00	.60	Dec .89	June .42	19⅜	19⅜	19⅜		2
6.4		82	65¼	'' pfd	5.00	5.00	Dec 36.82		78	78	78		1
		1.35	.55	St Law Div			Dec .01d		.95	.85	.85	−.05	8
	458.3	3.25	.39	St M Gas			Nov .006		2.95	2.60	2.90	+.15	908
2.9	16.0	15	8¼	Sal Foods	.40	.40	68Sept .93		14¾	13⅜	14½	+ ¾	281
		12	8	Sangamo			Dec .80d		9½	9½	9½	− ¾	1
		7⅞	2.85	Sayvette			Dec 1.19d		7	6½	6⅝	− ⅛	53
	20.1	16	12⅛	Scintrex			68Jan .69	July .52	15⅛	13⅜	15	+ 1¼	46
0.8	24.3	33	13⅜	Scott LaSal	.18½	.20	68Jan 1.03	July .52	26	25¾	26	+ 1	10
11.6		12½	9	Scott Mis p	1.10	1.10	68Mar 2.91d		10	10	10		3
1.1	39.6	24	9	Scott York	.10	.20	Dec .48	June .38	19	18⅜	19		52
4.5	11.7	24	17	Scythes Co	1.00	1.00	Nov 1.90		20½		23¾		
	45.9	38¾	4.80	Seaway Hot			Dec .76		38	32½	38	+ 3¾	399
		12½	1.40	Secur Cap	.18		68Apr .18d		10½	9½	10⅛	+ ⅛	282
2.6	76.7	5.50	2.00	Select Fin	.12	.12	Dec .06		4.60	4.25	4.25	− .35	9
0.7	33.8	5.00	1.70	Select L	.03	.03	Dec .13		4.40	4.15	4.40		25
1.9	26.3	19⅞	14¼	Selkirk	.30	.30	Dec .60	Sept9m .36	16⅛	15¾	16		52
6.8	5.9	9½	6	Shaw A	.44	.60	Dec 1.50		9	8⅞	9	+ ⅛	11
1.7	22.1	35⅜	25½	Shell A	.50	.50	Dec 1.37	Sept9m 1.18	30⅜	29⅜	30	+ ⅜	576
3.5		36⅜	25⅞	Shell In pf	1.10	1.10	Dec 9.42		32½	31	32¼	+ 1¼	47
		17⅜	10¼	'' wts					15	13⅞	15	+ ½	187
3.8	10.8	25	17¼	Sher Will	1.15	1.00	68Aug 2.40		24	24	24	− 1	1
7.0		100	95	'' pfd	7.00	7.00			100	100	100		1
1.7	24.2	25⅝	10¼	Shop&Save	.40	.40	58Mar .97	June12w .21	25⅜	23¼	25	+ 1⅛	1061
1.9	10.7	5.50	3.95	Shop City	.10	.10	Nov .50		5¼		5½		
0.6	36.5	25	2.70	Shully's	.20	.10	68Jan .48	July .18½	18¼	17⅛	17⅞	+ ⅜	117
6.3		19	18½	Sicard pfd	1.20	1.20			19	19	19		2
3.1	10.2	20¼	10	Silknit	.55	.60	Dec 1.84	June 1.22	17¼	15	15		1x
5.0		40¼	40	'' pfd	2.00	2.00	Dec 65.39		40⅛	40⅛	40⅛		1x
3.8	14.0	24⅞	12	Silverwood	.80	.80	68Mar 1.51	Sept .84	21¾	20½	21¼	+ ⅛	59
2.9	18.4	28	15	'' B	.80	.80	68Mar 1.51		27½	26¾	26¾	− 1¼	7
1.7	25.3	40½	30	Simpson's	.60	.64	68Jan 1.46	June .40	37	34½	34½	− 2¼	133
1.2	38.7	38	25⅞	Simp-Sears	.33	.40	68Jan .84	June .28	33½	32½	33¼	+ ¼	8
5.0	13.2	7.62	4.00	Sintra	.25	.25	Dec .38		5		5¼		
2.8	7.3	11⅜	6⅞	SKD Mfg	.25	.25	Sept 1.24	June9m .61	9	8⅜	9		19
4.0	12.1	17⅜	7¾	Slater S	.60	.60	Oct 1.23	July9m .80	16¼	14⅜	15⅞	+ 1	286
7.5		15½	13½	'' 1st pfd	1.10	1.10	Oct 7.42		15	15	15		2
7.7		15	12	'' 2nd pfd	1.10	1.10	Oct 7.42		15	14½	14¾	+ ½	4
7.4		17¾	14¼	'' 6 pfd	1.20	1.20	Oct 7.42		16⅜	16⅜	16⅜	+ ⅛	5
		10¼	2.60	'' A wts					9.50	7.75	9.45	+1.70	65
4.2	10.1	9½	7⅜	Sobey's	.32	.36	68May .84		8¾	8½	8¾	+ ¼	4
		2.50	.45	Soca			Apr .16d		.76		1.05		
2.9	13.7	8¼	5¾	SocGenQue	.20	.20	Dec .51		7¼	7	7		13
3.7	16.2	18¼	13	Sogemines	.65	.65	Dec 1.09	Sept9m .58	17⅜	17⅛	17½		110
		8.90	7.05	'' wts					8.50	8.10	8.20	−.05	88
5.1	8.9	11	8	Sogena	.50	.50	68Feb 1.07		9½	9½	9½	− ½	2
6.7		47	40	Somind pf	2.80	2.80	Dec 46.74	June 25.58	41½		44½		
2.3	27.2	59¼	38¾	Southam	1.20	1.35‡	Dec 2.15	Sept9m 1.79	59¼	58¼	59	+ ½	35
	14.3	1.60	.85	Spartan			Oct .07		.99	.95	.96	−.01	46
4.5	19.1	5.50	2.70	Staff Foods	.20	.20	Dec .23	June .17	4.45	4.35	4.40		8
2.8	22.5	50¼	45	St Brands	1.37½	1.50	Dec 2.38						
1.7	33.8	14	7⅜	St Broad	.10	.20	68Mar .34	Sept .21	12¾	11¼	12⅛	+ ⅝	74
1.0	41.7	11½	5¾	Stand Pav	.42½	.10	68Mar .24	Sept .52	10⅜	9⅝	10		28
	7.6	9	5⅞	St Str Stl	.40		Dec .85		6¼	6	6	− ⅛	7
4.4	7.5	12	8	Stan Brock	.50	.50	Dec 1.53		12	12	12	+ ¾	1
3.9	13.3	28⅜	16½	Steel of Can	.85	1.00	Dec 1.94	Sept9m 2.20	28½	25⅞	28	+ 2⅛	1148
2.3	14.3	19½	14⅜	Steinberg A	.36	.36	68July 1.10		15½	14⅜	14½	− 1	349
6.4		88	78	'' pfd	5.25	5.25	July 164.69		82½	82	82½		1
4.5	16.3	7⅞	5¾	Sterling Tr	.34	.34	Dec .46		7⅛	7	7⅛	+ ⅛	2
	23.1	5.00	2.75	Stuart H			68Feb .21	Aug .20	4.30	4.30	4.30		1x
5.8		9	6	'' pfd	.48	.48			8¼		10		
4.7	20.8	17½	13⅛	Stuart O	.41	.82½	68May .84		17½		20		
	24.7	19¾	8¼	Superpack			Nov .76	Aug9m .94	19¾	19½	19¾	+ ½	6
0.7	39.6	9½	3.60	Supertest C	.05	.05	Dec .18	June .12	6⅜	6	6⅜	− ¾	7
1.5	19.4	42½	22⅞	'' Ord	.50	.50	Dec 1.75		34	33½	34	+ ⅛	19
5.9		91	89½	'' pfd	5.00	5.00	Dec 87.55		89½		92		
				T - Z									
2.2	19.6	49	24¾	Tamblyn	1.05	1.05t	68Mar 2.45		46⅜	45⅜	46¼	− 1¾	5
5.4		37¼	37	'' pfd	2.00	2.00	Dec 62.79		37⅛				
	5.9	6	3.50	Tancord			Oct .65		3.85	3.85	3.85	+ .05	2
10.7		2.75	2.15	'' pfd	.24	.24	Oct .89		2.25	2.05	2.05		1x
				Tate & L	13%	13%							
1.8	16.3	26	22	Teleflex		.40	Dec 1.35				28½		
2.4	19.4	35	24	Texaco	.63	.80	Dec 1.74	Sept9m 1.49	34½	33	33½	− ⅛	249
5.7		79	62	'' pfd	4.00	4.00			70¼		71½		
4.4	21.8	11⅛	8¼	Th Cn Inv	.45	.45	Dec .47	June .22	11¼	10½	11¼		1x
6.6		41	35¾	'' pfd	2.50	2.50	Dec 17.16						
2.8	9.4	7½	6¼	Thomp Box	.20	.20	Dec .77		7¼	7¼	7¼	+ ½	2
1.2	52.2	67	32	Thms News	.53	.72	Dec 1.14	June .72	65	59½	64	+ 4½	27
6.6		52	47½	'' pfd		3.37½			52	51	51¼	+ ¼	31
3.9	13.8	38¼	38¼	Timken	1.80	1.80	Dec 3.33	June 1.91					
		6	5¼	Tip Top Cn			Feb 2.95d		5½				
0.9	24.2	27	6⅞	Tonecraft	.20	.20	Dec .91	Sept9m 1.09	27	22¾	27	+ 5	73
		1.50	.50	Tooke			Dec .10		1.50	1.50	1.50		1
		1.50	1.50	'' pfd			Dec 1.15		1.50		2.00		
3.0	20.4	21	12½	Tor Dom B	.51	.60	68Oct .97		21	19⅝	21	+ 1¼	492
3.7	25.0	3.80	2.75	Tor & Lon	.14	.14	68Mar .15		3.65		3.85		
	145.0	1.95	.26	Towers			Sept .01	Mar .01d	1.50	1.10	1.15	−.30	806
5.0	13.2	13⅜	7⅛	Tr Group A	.65	.60	Dec .91	Sept9m.86	12⅜	12	12¼	+ ¼	155
5.0	13.2	12¾	7⅜	'' B	.65	.60	Dec .91	Sept9m.86	12	12	12		1
5.9		26¾	20	'' A pfd	1.50	1.50	Dec 12.30		26⅛	25¼	25½		9
7.2		63	58	'' 4½	4.50	4.50	Dec 135.57		63	62	62	− 1	3
7.4		30	25	'' 5	2.00	2.00	Dec 12.30		28	27	27½		2
		10	10	'' A rts	1.00	1.00			9½				
				'' B rts	1.00	1.00			9½				
		4.60	1.20	'' 65 wts					4.10	3.85	3.95	+ .05	42
		5.80	1.90	'' 66 wts					5.20	5.00	5.20		18
		8¼	4.50	TransAir			Dec .25d		7¾	7¼	7¾	+ ¼	304
	15.2	3.45	1.05	TrsCFreeze			68Mar .25		2.85		4.75		
2.6	25.9	39¾	23¾	Tr C Pipe	1.00	1.00	Dec 1.46	Sept9m1.06	38¾	37½	37¾	− ⅜	198
3.9		74½	56⅞	'' 2.75 pfd		2.75			73	71½	72½	+ 1½	52
6.5		46⅞	40	'' pfd	2.80	2.80	Dec 14.86		44½	42½	43½	+ ¼	13
		16½	5.70	'' wts					15¼	14¾	15		64
8.0	8.2	18¾	11⅞	Trans Mnt	1.25	1.10	Dec 1.71	Sept9m .99	14⅞	13¾	14⅜	+ ⅞	551
3.2	18.5	12⅞	7⅛	Tr Pra P	.40	.40	Dec .67	June .37	12	11⅜	11¾	− ⅜	92
	265.0	3.25	1.80	Trizec			Dec .01		2.95	2.65	2.80	+ .15	1835
3.4	50.7	4.50	1.50	Tru Wall	.12	.12	68May .07	Aug3m .18	4.25	3.80	4.10	+ .55	82
5.6	13.3	23	20	Trust Gen	1.20	1.20	Dec 1.67		21	21	21	− ½	1
3.5	14.8	32	16½	UAP Inc	1.00	1.12	Dec 2.16	Sept9m 1.76	32	32	32		5
1.5	48.8	21	9⅜	Unas Inv	.25	.30	Dec .41	June .20	20	19¼	19¼	− ¾	36
		9	2.60	Union Acc			Dec .50	Sept9m .42	7	5⅞	6⅞	+ 1	71
7.0		45	36	'' 1st	3.12½	3.12½	Dec 11.55		45		50		
		7.25	2.60	'' 2nd			Dec 11.55		6½	6	6		15
7.5		45	38	'' B pfd	3.12½	3.12½	Dec 11.55		40		43		
7.8		40	36	'' C pfd	3.00	3.00	Dec 11.55				38½		
3.2	19.5	22½	16⅜	Union Carb	.60	.60	Dec .97	Sept9m .66	19⅞	18½	19¾	+ ⅞	121
2.4	31.0	19¼	12⅜	Union Gas	.29½	.44	68Mar .60	Sept .09	19	17⅜	17¾	− ⅞	200
6.1		49½	44½	'' A	2.75	2.75	68Mar 25.67		45¾	45	45	− ¾	4
6.4		51	46½	'' B	3.00	3.00	68Mar 25.67		48½	48½	48½	+ 1½	1
	32.2	61	43	Union Oil			Dec 1.43	Sept9m .77	46	44	45	− 1	22
7.2		23	20¼	Un Corp A	1.50	1.50	Dec 40.50		20	20	20		1x
4.1	35.5	17¾	12⅞	'' B	.46	.72	Dec .50	Sept9m .35	17¾	17½	17½	− ¼	14
7.2		22	19	'' pfd	1.50	1.50	Dec 10.20		21½	21½	21½		1x
7.2		22½	20	'' 63 pfd	1.50	1.50	Dec 10.20		21				
	35.7	23¾	14	U Fund Mg			68Aug .63		23½	23	23⅜	+ ⅞	32
	34.5	14⅛	4¾	U W'burne			Dec .37	June .10	13¾	12⅜	13¾	+ 1⅛	172
		42	36½	'' pfd			Dec 12.46		40	40	40		1
		10¼	2.85	'' wts					9.25	8.25	9.10	+.40	100
1.6	16.5	16½	5⅞	Un Sections	.22½	.22½	68Mar .85	Sept9m .90	16	13⅞	15⅞	+ 1⅞	91
1.4	22.8	15¼	2.00	Val Mar		.20	Dec .62		14⅜	13	13½	− ⅜	57
	575.0	7.50	1.53	Van der Ht			Aug .01		7½	5¾	6¾	+ 1	439
		2.30	.22	Van Ness			Sept 1.05d		1.50	1.40	1.45	−.05	70
	73.7	17⅜	4.95	Vascan			68June .20		15	14	15	+ ¼	43
0.3	60.4	60	36¼	Velcro	.12	.12	Sept .72	June9m .57	51	40¼	47⅛	+ 6⅛	58
		1.55	.45	Venez Pow			June .51d	Dec .06d	1.00	.75	1.00		1x
		4.50	2.00	'' pfd			June .04d		3.75	3.75	3.75		4
0.7	34.2	22¼	11¾	Versafood	.10	.15	Dec .60	June .31	21¼	19½	20¾	+ ¼	98
2.0	21.1	16¼	8½	Versatile		.24	68Aug .57		11½	11	11⅛	− ⅞	29
2.7		12½	7⅛	'' A		.24	68Aug .57		9	8⅛	8¼	− ¾	144
6.8	13.4	13½	10⅜	Viau	.80	.80	68Feb .86	May3m .30	11		11⅞		
3.7	24.3	19	12¼	Vict Gr Tr	.56½	.64	68Oct .71		18	17	18	+ ¾	52
6.3		46½	42	'' pfd	2.67½	2.67½	bOct 11.83		42¼				
2.2	25.6	4.85	2.00	Vulcan C	.10	.10	Dec .18	June .17	4.75	4.40	4.75	+ .15	77
		17	10½	Wabasso			Dec 1.12d		10½	10½	10½	− ½	1
		.40	.25	'' B			Dec .09d		.40				
	41.2	4.25	1.10	Wainoco			Dec .08		3.45	3.15	3.25	− .05	74

Imperial Oil subdivise ses actions

Le conseil d'administration de l'Imperial Oil a adopté même un règlement qui prévoit la division du capital-actions de la compagnie à raison de quatre actions pour une. S'il est confirmé, le règlement portera à 160 millions d'actions le capital autorisé de l'entreprise.

Selon un porte-parole de la compagnie, cette mesure vise à favoriser une plus large participation des actionnaires.

Le règlement sera soumis à une assemblée extraordinaire des actionnaires, au début de janvier 1968. S'il est sanctionné, la compagnie le confirmera par des lettres patentes supplémentaires.

Le capital autorisé de la compagnie consiste à l'heure actuelle en 40 millions d'actions sans valeur au pair, dont 32,102,324 émises et en circulation. Selon les dernières statistiques, plus de 33,000 Canadiens détiennent des actions de l'Imperial Oil.

La compagnie a également déclaré un dividende trimestriel de 50 cents par action ainsi qu'un dividende supplémentaire de 10 cents, lesquels seront versés le 27 décembre aux actionnaires inscrits aux livres à la clôture des affaires le 2 décembre prochain. Le dividende global pour les douze mois de 1968 atteindra ainsi $21.00 et sera de ce fait le même qu'en 1967.

Accord GSW Philco-Ford

La compagnie General Steel Wares a conclu un accord technique sur des produits de réfrigération avec la compagnie Philco-Ford Corp. On annonce également qu'en 1969, GSW fabriquera des réfrigérateurs, des cuisinières et des congélateurs pour Philco-Ford, du Canada.

Prévisions pour Union Carbide

Les ventes de Union Carbide Canada Ltée seront d'environ $163 millions et les bénéfices nets de $9.5 millions (95 cents par action, comparativement à $159.7 millions, $9.7 millions et 97 cents l'action respectivement, selon une étude faite par Pitfield, Mackay, Ross & Co. On prévoit des ventes de $179 millions en 1969, des bénéfices nets de $10.5 millions ($1.05 l'action).

Dividende Ex-Cell-O

M. H.G. Bixby, président de Ex-Cell-O Corp., a annoncé que les administrateurs de la compagnie avaient déclaré un dividende trimestriel de 31 1/4 cents par action, payable le 2 janvier 1969, aux actionnaires inscrits le 10 décembre 1968.

"Il s'agit du 130e trimestre d'affilée pour lequel la compagnie verse un dividende égal ou supérieur à celui du trimestre précédent," de préciser M. Bisby.

Nouveaux marchés pour les orgues de Casavant Frères

Les administrateurs de Casavant Frères Ltée ont suivi de près l'évolution du marché de l'orgue à tuyaux durant le dernier exercice. Du côté des églises, un certain fléchissement de la demande s'est fait sentir. Par contre, l'orgue connaît un renouveau comme instrument de musique et son enseignement dans les universités, collèges, conservatoires de musique et autres institutions de ce genre est à la hausse.

La compagnie réussi à accroître son chiffre d'affaires en prenant avantage de ce nouveau marché. Il convient de noter à cet effet que ces ventes consistent en bonne partie d'orgues à traction mécanique et la décision d'entreprendre ce travail en 1960 permet maintenant de satisfaire à cette demande et confère à la compagnie un avantage sur ses concurrents américains.

Dividendes payés

Les bénéfices nets sont passés cette année à $117,763 de $101,288 qu'ils étaient l'an dernier. En fonction du capital-actions en cours au 31 août 1968, ceci représente un profit de $0.49 1/2 par action classe A et de $0.19 1/2 par action classe B. Les actionnaires classe A ont reçu $0.32 1/2 par action et ceux de classe B, $0.02 1/2 par action en dividendes. Les ventes ont été de $3,130,365 comparativement à $2,726,678 en 1967.

Changements au conseil et à la direction

Lors de l'assemblée générale annuelle, l'adoption d'un nouveau règlement portait le nombre des administrateurs de cinq à sept. Messieurs Lawrence I. Phelps et Paul Falcon étaient aussitôt élus à ces nouveaux postes. A la même réunion, M. Phelps était également nommé vice-président, responsable de la division des orgues. En mai, monsieur Falcon était lui aussi nommé vice-président, responsable pour la division des produits de bois.

Lawrence Phelps, natif de Boston, est entré au service de la maison en 1958 après une carrière dans la facture de l'orgue aux Etats-Unis. Il continue d'agir comme directeur artistique en plus d'assumer la responsabilité de la vente et de la production des orgues.

Paul Falcon, originaire de Laprairie et diplômé de l'Ecole Polytechnique, est entré chez Casavant en 1958. Il détenait le poste d'assistant gérant général. Spécialiste dans le travail du bois, il s'occupe également de relations industrielles. Dans ses nouvelles fonctions, il est responsable de toutes les activités de la division des produits de bois qui fabrique des pièces composantes pour les manufacturiers de meubles, d'instruments de musique, etc.

Perspectives

Le carnet de commandes pour les orgues représente environ quinze mois de production. La compagnie commencera bientôt des études du marché des petites orgues à tuyaux pour conservatoires, salles de pratique, chapelles, etc.

Une forte demande pour les Obligations d'Epargne du Canada

M. E.J. Benson, ministre des Finances, a annoncé que la nouvelle émission d'Obligations d'épargne du Canada a remporté un succès sans précédent. Les recettes brutes dépassent actuellement les trois milliards de dollars, soit 3,125 millions de dollars. Comme il fallait s'y attendre, ce total comprend un volume considérable de conversions, les détenteurs d'obligations d'émissions précédentes ayant échangé celles-ci contre des obligations plus avantageuses de la nouvelle émission. Le chiffre net des souscriptions à compter du 1er octobre s'élève aujourd'hui à 918 millions de dollars.

La plus grande partie des recettes en espèces de novembre se rattachant à la nouvelle émission a actuellement été encaissée. Compte tenu des rachats d'obligations des séries précédentes, dont l'acheminement se fera d'ici la fin du mois, on prévoit que les recettes encaissées du 1er octobre au 30 novembre atteindront un nouveau sommet. En 1967, les recettes nettes encaissées au cours de cette période de deux mois se sont établies à 612 millions et, en 1966, à 750 millions de dollars.

Gendron & Lefebvre

Arpenteurs-géomètres

Ingénieurs-conseils

ARPENTAGE,
TRAVAUX PUBLICS ET MUNICIPAUX,
MECANIQUE, ELECTRICITE,
STRUCTURE, CALCUL ELECTRONIQUE

Edifice G.L. – Suite 200
1 Place Laval, 384-1260
Laval, P.Q.

RENDEMENT SEMAINE EN COURS

Rendement %	Rapport Prix Bénéfice taux	1968 haut	1968 bas	Titres	Dividendes payés ind 1967	Dividendes payés ind 1968	6 mois ou dernières année fisc	6 mois ou dernières interim	haut	bas	fermeture	variations	vent 100s
4.3	16.0	33	12	Wajax	.65†	1.30†	68Apr 1.90	....	31	30	30⅞	+ ½	17
3.7	15.6	43¾	29¾	Walk Hir	1.30†	1.45	68Aug 2.57	....	43¾	39¾	42⅞	+ 2¾	446
[illegible]	8.9	16	6	Warnock H	..	.32	Dec 1.41	....			12½	...	
..		19⅞	6	" pfd	..	..	......	....	19½	19½	19½		2
..	78.7	15¾	3.50	Waterous	..	..	Dec .20	June .36	14⅝	14⅝	14⅝	— 1⅛	2
..	.	.45	.08	Webb & Kn		..	Dec .10d	.	.42	.30	.40	+ .08	212
2.2	29.6	23¼	10⅛	Weldwood	.50	.50	Dec .76	June 1.07	23⅛	22¼	23⅛	+ ⅛	254
..		7	2.25	W Indies Pl		..	Sept .08d	....	5.50	4.75	5.12	+ .17	61
..	35.1	10	4.10	" A			Sept .21	....	7¼	7¼	7¼		1
0.9	22.3	31⅞	20	Westcoast T	.25	.25	68Mar 1.29	Sept .09	29½	28⅝	29⅜	+ ⅝	95
3.4	11.5	19	11½	Westeel Ros	.60	.60	Dec 1.55	Sept9m .48	18	17⅞	17⅞	+ ⅛	4
1.7	17.9	23½	16½	WBroadcast	.33	.36	68Mar 1.17	Sept .44	20⅜	20	20	— 1	10
0.9	16.3	4.50	1.80	W Can Seed		.03	68July .20	..	3.30	3.10	3.20	— .05	402
4.7	17.3	6⅝	4.50	West Pac	.25	.25	Dec .31	June .14	5½	5⅛	5⅛	— ¼	85
6.8	8.3	12¼	9	W Supp A	.75	.75	68Jan 1.32	July .25	11¼	11¼	11¼	+ ¼	2

RENDEMENT SEMAINE EN COURS

Rendement %	Rapport Prix Bénéfice taux	1968 haut	1968 bas	Titres	Dividendes payés ind 1967	Dividendes payés ind 1968	6 mois ou dernières année fisc	6 mois ou dernières interim	haut	bas	fermeture	variations	vent 100s
6.3	...	31½	27⅝	Westfair A	2.00	2.00	Dec 28.81	....	31	31	31	— ½	1
6.1		22	20½	" pfd	1.40	1.40	Dec 34.10	....	21	21	21	......	1x
3.5	12.6	22¾	12⅝	Weston A	.75	.75	Dec 1.72	June 1.34	22	20½	20⅞	— ¾	242
6.2		80	65	" pfd	4.50	4.50	Dec 106.60	....	74	74	74	+ 2	1
6.4		98½	88	" 6	6.00	6.00	Dec 106.60	....	93	....	95	......	..
1.1	27.3	28	11½	White Pass	.20	.25	Dec .86	Sept9m .80	26	23¼	25	+ 1½	65
2.7	10.7	9¾	3.50	Wood Alex	.20	.20	68Jan .70	July .21	8	7½	8	+ ¼	9
	...	12	9	Woodford A	..	..	Dec .009	....	12	....	....	......	..
	...	1.80	1.80	" B		..	Dec .008	....	3	....	....	......	..
	...	7	7	Woods SE	.60	..	Dec 5.47d	....	7⅜	....	7¾	......	..
		5.50	3.50x	" B		..	Dec 3.04d	....	....	....	....	......	..
2.5	22.0	22⅞	16⅛	Woodwd A	.40½	.52	68Jan .92	....	20¾	20	20⅛	— ⅜	280
1.3	35.2	17	9⅛	Zellers	.16¾	.22	68Jan .48	July .12	16⅞	16¼	16½	— ⅛	148
5.5		42	37	" pfd	2.25	2.25	68Jan 81.20	....	41	41	41	......	1
	12.8	3.85	1.75	Zenith	..	..	Dec .18	....	2.30	2.15	2.25	......	59

MINES ET PETROLES

	Ventes (00)	haut	bas	fermeture	variations	1968 haut	1968 bas
Acadia	256	29½	27	27	—½	35	6½
Accra	661	24	18	21	+1½	41	10
Acme	204	27	23	24	—1	40	20
Advocate	18	300	295	300		360	225
Aetna	934	360	285	320	+5	400	31
Africana	809	75	72	75	+2	75	67
Agassiz	969	78	72	76	—4	125	38
Agena	43	9½	9	9½		14	6½
Agnico	64	170	160	160	—5	242	143
Ajax	127	11	10	10	—1	20	10
Akaitcho	221	58	53	58	+3	75	39
Amalg. B B		6		7		12	5
Amalg Lrd	184	29	25½	29	+3	39	23
Ameranium	60	3	3	3	—1½	5½	2½
Ang-Rouyn	109	80	75	80		109	72
Ang Unitd	249	90	81	90	+10	117	63
Anthonian	188	9½	8½	9	—1	16	8
Area	56	240	230	240		335	200
Argosy	110	58	57	57	—1	75	43
Armore	618	21½	18	21	+2	34½	18
Arno	65	4	3½	4		5½	3½
Assoc.Arc	941	17½	11	15½	+2	30	11
Assoc Porc	42	35	30½	34	+1½	38	10
Atlanta Min	5	27	27	27		33	20
Atlantic Cst	48	57	54	55		86	47
Atlas Yellk	20	7	7	7	+½	12	5½
Aunor	49	360	340	350	+20	445	265
B							
Baker	554	73	63	70	+1	88	20
Band-Ore	65	12½	10	11½	+1½	17½	10
Bankeno	272	625	580	605	—10	725	86
Bankfield	107	8½	8	8		11½	8
Barex	52	42	41	41		48½	34
Barnat	134	65	65	65		72	36
Barvallee	245	17	15	15		28	3
Barymin	96	50	42	50	+8	62	23½
Bateman	545	13	10	11		14	5½
Beattie-Du	117	15½	14	15½	+½	23	12½
Beauce	50	7	6½	7	+1	12	5½
Belcher	85	50	49	50		70	32
Bellechasse	30	8	7	8	+1	11	6
Belleterre	130	20	18	18	—1½	44½	17
Bethlehe $	948	17¾	15¾	17¼	+¾	18½	675
Big Nama	42	32	31	31		45	23
Black Bay	185	9	8	9	+½	14	7½
Black Hawk	315	107	100	105	+2	128	31½
Bounty	16	18	18	18	—2	23½	16
Bralone	42	245	225	232	—8	297	190
Broulan	214	41	38	38½	—1½	59	31½
Bruce-Pr	2325	8	6	7	+½	20	6
Bruneau	150	10	9	9		18	9
Brunswick	312	910	850	875	—20	930	430
Bunker	286	17	16	16	—½	22	15
Burnt Hill	795	88	70	84	+10	122	51
C-E							
Cadillac Mo	30	62	62	62	—1	80	62
Calmor IB	78	89	87	88	+3	128	75
Cam	3183	63	45	55	+7	106	36
Camflo	265	575	535	560	+5	675	365
Camp Chib	23	780	740	740	—20	10⅝	680
Camp R.L. $	6	33	31	32¼	—1	44	24½
Canada Tu	102	175	166	175	+4	274	153
CANADIAN							
C Jamieson	56	110	105	108	—2	130	81
C Keely	278	6	5	5½	+½	11	5
C Lencourt	467	24	22	22½	—½	61	12½
C Magnes	105	22	21	22		45	18
C Malartic	148	16	13½	14	—2	18½	12
C Nisto	737	50	47½	49	+1	65	39
Cana Mng.	676	50	43	49	+5	58	30
Candore Ex	720	22	16½	18	—2	31½	13
Can-fer	299	295	260	285	+5	295	90
Canron	780	34	29	34	+2	48	26½
Captain	280	14	13	13½		22	13
Carbec	228	24	21	23		127	21
Cartier	20	8	8	8	—2	12	6½
Cassiar $	89	16⅜	16⅛	16⅛	—⅛	18	14½
Cent Patri	77	195	182	190	—1	305	162
Chemalloy	185	520	470	475	—25	620	310
Chestervil	257	27	24	24	—2	30	20
Chib-Kay	38	17½	14	17½	+2½	21½	12
Chib Copp	315	10½	7	10	+½	12	5
Chibougam	25	55	52	53	—7	87	48
Chimo	148	154	143	154	+13	199	131
Chipman	3665	9	6	9	+2½	14	5
Chronium	24	170	165	170	+15	190	97
Cochenour	77	82	80	80	—2	165	76
Coin Lake	60	19	17½	19	+1	28	17
Comb Met	119	19	17	18	+1	22	16
Cominga	75	6½	5½	6		18	1½
Coniagas	95	53	48	48		60	40
Conigo	822	38	32	36	+1	74	32
C-Shawkey	581	34½	32	33	—1	51	19½
CONSOLIDATED							
C Bellekeno	742	11	9	11		21½	9
C Call Flin	108	12	11	12		24	10
C Cdn Farad	44	375	350	360	+5	510	280
C Canorama	40	17½	16½	17½		21	13
C Dolsan	16	30	30	30	—2	55	25
C Gold Arr	30	19	18½	19		25	17
C Halliwell	857	57	47	57	+11	77	41
C Manitoba	87	51	45	45	—1	110	30
C Marbenor	84	605	590	600	+25	655	440
C Mogador	96	11	10	11	+½	20	10
C Monpas	17	15	13	14	+1	17	4
C Morrison	556	590	535	560	—25	640	250
C Negus	495	33½	29	30½	+3	77	26½
C New Pac	36	100	97	97	—3	175	35
C Nicholson	33	12	11	11	—1	14	10½
C Pershcrt	510	87	81	83	—3	140	19
C Proprietr	1036	47	42	43		168	19
C Rambler	132	105	95	100	—2	129	70
C Red Popl	546	19½	17	18½	+1½	31	15
C Virginia	152	122	110	115	—2	140	62
Cont McKin	20	24	21	21	—3	45	18
Conwest	12	930	915	930	+5	15¼	620
Coppercorp	101	52	47	50	—1	60	45
Copperflds	208	128	123	126	—1	144	106
Copper-Man	196	19	18	19	+1	39	18
Corgemines	130	73	70	73	+5	90	37
Coulee	251	46	39	42	+2½	68	35
Courvan	138	19	17	18	—1	30	12

	Ventes (00)	haut	bas	fermeture	variations	1968 haut	1968 bas
Craigmont $	81	10¼	975	980	—32	12¼	850
Credo	139	31	28	28	—3	40	24
Crestland	136	25½	25	25½	—½	31½	23
Crowbenk	1652	31	20	30	+7½	33	9
Crownbridge		10		11		19½	9½
Crusade	303	109	60	75	+12	109	15
Daering	123	7	6	7	+½	14	6
D'Aragon	240	20	19	19½	—½	46	17½
Dauphin	300	27	25	26	+1	44	11
Deer Horn	81	22½	21	21½	+½	31½	19½
D'Eldona	1130	96	76	83	+5	114	61
Delhi Pac	26	14½	14	14	+1	18	12½
Denison $	55	72¼	68½	69	—2½	84	60
Devil's El	210	24	20	24	+2	45	20
Dickenson	56	365	345	360	—5	540	315
Discovery	276	215	185	200	—3	215	114
Dome $	29	74	72	73½	+1	89	50½
Dom Exp	3368	105	79	103	+23	105	14
Donalda	3643	35	27½	32	+4	35	13½
Dumagami	20	35	35	35	—1	73	32½
Dumont	4976	43	34	36	—6	61	13
Dunraine	409	45	38	39½	—3½	112	30
Duvan	53	9	8	9	+1	16	7
Dynasty $	147	13½	12¼	12⅝	—¾	14⅜	11¼
Eagle Gold	595	675	615	675	+25	700	218
E Malartic	27	250	250	250	—10	350	170
E Sullivan	180	675	640	675	+25	720	520
Empire Mls	15	9	9	9	+½	13	8
Endako $	44	12¾	12⅜	12¾		13¼	950
F-I							
Fab	130	8	7	7		12	4
Fano	3524	31	23	29	+4	31	5
Farwest	155	15	14	15	+1	34	10½
Fidelity	517	38½	30	35	+3	55	14
First Marit	108	204	186	186	—19	215	130
F Nat Uran	131	164	155	159	+9	175	70
First Oren	142	24	22	24	+2	155	19
Flint	60	15	11	15	+2	18	10½
Fontana	55	4	3½	3½		8½	3
Ft Reliance	531	84	65	80	+10	129	32
Fox Lake	110	8	6½	7½	+1½	9	6
Frobex	330	188	160	175		430	160
Ghislau	15	5	4	4		8	4
Gnt Mascot	203	196	180	196	+14	210	111
Giant Yell $	34	11¾	11½	11¾	+¼	13¾	8½
Glen Lake	259	280	260	275	+5	350	185
Glenn Exp	537	19½	14	18	+3	26	13½
Goldray	457	300	260	295	+35	365	133
Goldrim	325	68	62	67	+2	74	47
Gortdrum	226	410	390	400	+5	705	310
Gradore	44	17	15½	17	+2	26	13
Granby $						23⅜	22
Grandroy	501	58	53	56	—1	82	41
Granduc $	60	11¼	10⅞	11¼		12	575
Granisle $	24	12¾	12⅜	12½	—⅛	14	10⅝
Gt W M & S	82	47	37½	46	+9	69	35
Green Point	552	28½	26½	27½	+½	59	24
Guardian	341	69	55	66	+10	120	39
Gui-Por		19		28		27	15
Gulch	311	30	27½	27½	—1½	52	21
Gulf Lead	85	8½	7½	8½	—½	10	7
Gunnar	176	289	266	289	+14	370	145
Hallnor	1	415	415	415	—10	425	300
Hastings	111	90	85	90	+2	245	71
HeadwayRL	393	17	15	16	+1	20½	14
Heath	255	7	6½	7	+½	11	6½
High-Bell $	69	18¾	18	18¾	+¾	20½	11½
Hollinger $	70	34	33¼	34	+¾	35⅝	26¼
Hudson B $	91	74	71½	74	+½	74⅞	53½
Hugh-Pam	150	20	17	18	—2	31	15
Hydra	132	27	24	27	+2½	35	18
INTERNATIONAL							
Int Bibis	568	55	50	53		115	47
Int Mogul $	171	17⅛	16	17	—⅛	17½	435
Int Norval	22	13	13	13		21	10
Intp Dredg		4		4½		9	3
Irish	63	14	13	14		22	12½
Iron Bay	71	460	440	445	+5	460	365
Iso	251	198	181	185	—12	237	155
J-M							
James B	1603	93	77	86	—6	169	63
Jaye						21	8
Jelex	3564	59	45½	58	+11	62	23
Joliet-Que	294	32½	30	32	+1	40	30
Jonsmith	470	18	17	17	—½	34	10
Jorex	171	175	160	170	+13	180	125
Joutel	120	85	80	84	+3	94	67
Jowsey	273	90	80	80	—8	90	23
Kam-Kotia	134	260	245	260	+10	340	220
Kelly-Des	465	14	10	12	—2	23½	10
Keltic	125	11	10	10½	+½	20	01
KerrAdd $	312	20	18¾	19½	+⅜	21¼	14⅞
Key Anac	100	82	76	77	—10	94	60
Kidd Copp	279	41	35	41	+5	87	35
Kiena	43	115	110	113	—2	220	75
Kilembe	1x	800	800	800		11¾	8
Kirkld Mls	97	15½	14	14		21½	10
Kirkind T	474	57	51	53	—5	114	11
Kontiki	20	5½	5½	5½	—1½	9	5½
Kopan	1706	14	8	13	+5½	14½	6½
Labrador $	6	36¾	36¾	36¾	—¼	38	27½
Lk Dufault	113	720	655	700	+45	11¾	605
Lakehead	110	33	31	32	+1	65	21
Lakelyn						33	20
Lake-Osu	593	22	14½	19	+3½	44	14
Lake Shor	117	565	485	565	+85	600	330
La Luz $	30	10½	10	10	+40	17	855
Langis	55	18	16	17		42	16
Leitch $	185	12½	11½	12¼	—¼	13⅝	7⅝
Liberian $	10	10¾	10⅝	10⅝	—⅛	14	10¼
Lingside	200	5½	4½	5	+½	6	4½
Lithium		8		10		15	8
Litt Lon L	42	400	360	395	+45	460	210
Louanna	685	22	21	21	—2	28	10½
Louvicourt	357	19	16	18	+1	25	11½
Macassa	15	169	161	161	—12	228	132
Macdonald	39	21	18	21		30	16½
MacL Mos	264	120	105	119	+14	120	42
Madeleine	83	380	350	375		380	350
Madsen RL	74	154	144	148		246	140
Malartic	116	120	110	111	—6	160	60
Man-Barv	9828	191	145	165		191	20
Marchant	7	74	74	74	+2	87	56
Mart-McN.	235	27½	25½	27	+2	34	20½
Massval	25	7	7	7	+½	10	6
Match Cdn	249	42	40	40½	+½	70	6
Match Con	50	13½	12	13	+½	16	9
Mattagami $	48	14	13½	13¾	—¾	15½	12⅛
Maybrun	83	11	10	10	—½	17½	9½
McAdam	2882	128	89	116	+27	152	46
McIntyre $	34	87½	85	85	—¾	97	77
McWatters	235	57	52	56	+2	66	42½
Menorah	17	15½	15½	15½	+½	24½	14

	Ventes (00)	haut	bas	fermeture	variations	1968 haut	1968 bas
Mentor	768	132	110	132	+15	149	57
Merrill	12	193	190	193	+3	280	160
Meta	370	36	32½	34½	+1½	38	13
Mid Chibo	300	23½	20	20½	—1½	23½	12
Midepsa	109	195	175	180	—14	285	175
Midrim	224	80	76	79	+2	139	75
Min-Ore	972	18	15	17½	+½	45	9
Miro	575	30½	23	30½	+3½	58	15
Mistango	1966	46	34	35	—2	65	14
Molybdenite		175		250		280	130
Moneta	25	215	210	215	—15	295	80
Mt Pleas	2340	35	26	28½	—5½	35	11
Mt Wright	183	25	21	24	—1	31	17
Multi-Mris	573	251	235	242	+3	290	153
Musco Exp	100	17½	17	17½	+½	27	15
N-O							
Native	26	6	6	6		11½	5½
New Atho	274	25	22	22½	+2	26	18½
N Bidlama	125	5	4½	4½	—½	8	4
N Calumet	213	30	28	29	—½	41	24
N Formaq	310	12½	11	11	—1½	16	3
N Glacier	249	15	13	13	—2	46	13
N Goldvue	80	6½	6½	6½	—½	11	5
N Harricana	92	12½	11½	12½		19	11
N Hosco						220	130
N Imperi	502	298	275	297	+13	355	265
N Mt Costi	565	78	55	75	+10	78	24
N Kelore	60	7½	7	7	—½	15	7
N Mylamq	2587	23½	19	20	—1	23½	13½
N Que Rg $	115	10¾	980	10¾	+85	10¾	590
N Sen-Rouy	1101	36½	32	35	+2	65	32
Newconex	41	795	755	790	+5	950	605
Newlund	1753	36½	31	33½	—3	42½	19
Newnorth	160	10	9	9		19	9
Newrich	35	14	14	14	+8	18	6
Nickel Rim	372	14½	13½	13½	—1	24	13
Nocana	60	4½	4	4½	—½	6	3½
Nor-Acme	1110	30	18	25	+7	30	11
Norbaska	209	34	31	33	—1	78	31
Norbeau	149	34	33	33	—1	50	28
Norgold	220	8	7	7½		14½	6½
Norlex	619	23½	21	21	—1	26	13
N A Asbest	20	6	6	6		13	4
N AmRare	2717	62	50	53		103	22
N Coldstrm	241	130	122	126	—3	155	100
N Rankin	341	49	46	47	+1	59	31½
N Rock	93	25	24	25	+4	34	20
Northcal	1222	16	13½	15	—1	32½	13½
Nthn Canad	35	89	85	89	—1	128	85
Nthn Expl	155	23	23	23	—1	29	19½
Northg $	1521	15⅝	14¾	15	—¾	18¼	975
Nw Canal	1684	20	13½	20	+6	20	5
Nova Beau	13	42	42	42	—6	65	39
Nudulama	208	15½	14	15	—½	20	13½
Obaska	215	9½	8½	8½	—½	17½	8
O'Brien	109	42	41	41	—3	53	36
Opemisca	296	24	22	23		35	20
Opemiska	118	880	840	870	+20	980	835
Orchan	193	420	400	405	—20	445	300
Osisko	420	43½	40	41½	—½	82	40
P-R							
P C E Ex	3859	202	161	178	+14	425	132
Pamour	149	300	288	290	+3	335	206
Paramaqu	315	8½	7½	8	—1	15½	7
Patino $	51	34	31¾	35	+1¼	45½	15⅝
Pato $	x1	14¼	13½	13½		22	950
Patricia	181	28	26	26	—1	38	23
Paudash	85	4	4	4	+½	7	3
Pax						15	9½
Peace Riv	20	625	612	612	—⅜	675	375
Peso	37	440	420	420	—20	530	170
Phoenix	35	615	600	615		655	300
Pickle Cr.	80	26	25	26		40	21½
Pine Point $	58	45	42¾	43⅞	+⅜	47½	36¼
Pitt	65	5	5	5		6½	4
Pine Ridge	120	16	15	16		20	12
Placer $	73	34¼	31½	33½	—½	35	24
Powell Rou	10	35	35	35	+1	39	28
Preston $	71	21⅜	20⅜	20¾	—¾	24⅛	15⅝
Prime Pota	70	7	6	6	—2	12	5
Probe						31	10
Pyramid	407	96	80	96	+11	157	74
Q.M.I.	6	420	400	400	+15	420	245
Q Chibou	1186	68	55	68	+9	81	28
Q Cobalt	5	155	155	155	+5	225	140
Q Expl	235	16½	16	16		28	12
Q Lithium	2	365	355	355	—20	430	215
Q Manit	3598	42	35	38		42	18
Q Mattaga	517	124	116	120	—2	155	78
Q Sturgeon	23	25	24	24	—1	41	21
Queenston	88	28	27	27		32	13
Quemont						10⅞	815
Quonto	195	5½	5	5		7½	4½
Radiore	434	59	54	57		66	47
Rancheria	280	27	21½	27	+7	36	12
Rayrock	1192	274	250	267	+17	274	125
Reeves McD	17	150	115	150	+20	225	100
Renabie	2	115	115	115	—10	152	100
Rio Alg $	141	34⅞	33½	34¼		35⅞	28½
" Pfd $	3	94	93¼	94	+⅞	96¾	87½
" 'C' wts $	14	17¾	16½	17		20¼	14
Rix-Athab	827	33	25	26	—3	35	19
Roman $	288	21¼	19¼	20½	—⅛	28¼	17½
Rouyn Exp	50	8	8	8		14	6½
Rowan						10½	6½
Rusty Lake	160	7½	6½	6½	—1	11	6
Ryanor	120	12	10½	10½	—1½	17	10½
S-T							
St. Fabien	1556	34	27	32	+4	40	17
St Law Col	36	230	220	226	—4	335	140
St. Lucie	962	24	16	19	+2½	24	9
San Antonio						26	4
Sapawe	105	8½	6	8½	—2½	11	5
Sarimco	102	18	16	16	—1	32½	15
Satellite	559	39	35	36½	—½	52	31
Sherr. Go	357	670	630	660	—10	700	435
Sigma	4	605	600	600	—50	850	565
Sil-Miller	647	18	16	17	+1	20	12
Sil Regent	1223	81	72	73	—2	105	14
Sil Stand	333	175	157	170	+5	180	56
" rts						7	3
Sil Summit	335	14	12½	12½	—2	22½	11
Sil Town	207	81	75	78	—1	110	40
Silverfields	79	395	370	370		475	320
Silvermaq	636	38	34	35½	+½	60	28
Siscoe	40	355	335	340		550	299
Sth Dufau	1135	18	16	17	+1	27	13
Stairs	260	13	10½	11	—½	35	9
Standard	295	15	12	14	+1	20	11
Stanrock	104	375	350	375	+25	555	350
Steep Rock	192	675	635	670	+10	730	565

	Ventes (00)	haut	bas	fermeture	variations	1968 haut	1968 bas
Sudbury	717	44½	38½	43		47	19
Sullivan	261	575	550	570	+5	585	380
Sunburst	41	8	7½	7½		12	7
Sunloch						10	10
Surluga	51	150	120	132	+2	395	85
Tache	205	10	9	10	+1	11½	7
Tazin	60	8	7½	8	+½	28	6½
Teck	289	615	600	600	—5	660	400
Terrex	99	30	21	29	+1	74	21
Texmont	665	80	67	70	+2	114	60
Texore	132	22	20	20	—1	24	19
Tex-Sol	71	21	20	21	+1	32	20
Thompsn-L	45	39	38	38		58	37
Tib	40	3½	3	3		4½	3
Timrod	10	50	45	45	+5	70	3
Tombill	475	123	115	116	—3	128	85
Torbrit	646	115	90	90	—10	45	55
Torcan Ex	25	16	15	16	+1	23	5
Tormont	71	9	8	9	+1	14	6
Towagmac	113	35	31	35		44	23
Transterre	70	17	16	17	+1	18½	12
Tribag	3305	175	136	158	—12	248	65
Trinity	86	8½	8	8		12	8
Tundra	48	35	26	30		40	19
U-Z							
Union Mng	6	29	29	29	—2	38½	28½
Utd Asbes	107	875	790	875	+70	11	560
U Buffad	608	41½	38½	40		107	34
U Keno	29	700	650	700	+20	12	580
U Macfie						18	11
U Mindamar		26		31		35	16
U Obalski	267	107	87	102	+7	160	87
Upp Cana	119	287	270	275		345	140
Upton Copp				15		27	19
Urban Q	960	24½	21	23½	+2	26	13
Vespar	410	92	78	88	+1	121	31½
Waite Duf		21		23		35	15
Wasamac	70	133	126	132	+6	154	85
West Cdn		100				120	100
West Hill	265	38	35	35	+1	40	24
West Mns	472	285	271	279	—1	540	195
Western Tin		8		10		16	7
White Star						35½	27
Wilco	258	33	29½	30		40	29
Willroy	62	91	90	90	—1	115	80
Windfall	65	17½	17	17½	+½	26½	16
Win-Eldri	353	14	12	13	+1	20	10
Wisconsin	1159	36	30	35	+3	43	21
Wright-Har	23	300	280	300	+20	430	151
YellkBear	19	870	840	845	—20	950	370
Young	65	8	7	7		14	7
Yukon Co	180	225	196	225	+25	260	90
Zenmac	532	18	16½	17	—1	34	16⅛
Zulapa	203	16½	15½	16		22	15⅛
Pétroles et Gaz							
Almlnex	195	520	485	490	—20	710	410
Am Leduc	347	14½	13	13	—1	20	12½
Asamera $	447	15⅝	13½	14¾		15⅝	480
Banff $	167	13⅜	11¾	13	+1¼	16⅛	10⅜
do N.E.				10		10½	750
Bluewater	20	12	12	12	—1½	19	11½
Bralsaman	18	370	355	370	+20	430	100
Calvert	1964	45	38	43	+3	48	18
Cda Sthn	420	340	320	340	+5	385	220
do rts						25	8
Cdn Delhi	15	460	445	450	+20	560	400
do wts						90	1
C E Gas $	155	10⅞	970	10⅞	+107	10⅞	520
Cdn Grid $	83	15	14¼	14⅝	—⅛	16	740
C Homestd	66	945	880	905	+55	955	400
do pfd $	50	18½	17½	17⅝	+¼	18¾	875
C Lon Isl P	10	24	24	24	—1	28	24
C Sup Oil $	77	52¾	50½	52½	+1⅛	61	36
Cdn Tricnt $	4	14	14	14	+1	18	775
Castle		85				90	40
C Del R $	332	16	14⅝	15¾	+⅞	24¼	13¾
Chart Oil $	108	18	16¾	18	+1¼	18¾	375
Chieftain	27	900	870	900	+30	11¼	575
Commonwealth						100	26
Con Eas C	362	150	107	145	+39	150	50
Cons W Pete		162		180		243	150
Dom Lihold	10	17	17	17		25	13
Dynamic	2061	180	156	177	+21	196	120
Fargo						815	520
French Pe	437	720	680	715	+25	860	420
Futurity		45		49		58	30
Gt Cd Oil S	46	870	850	855	—25	12½	850
Gt Plains $	96	24½	24	24¼	—¼	25½	14¾
Int Helium	335	135	131	134	+4	305	125
Israel		7½		8		15	5½
Laduboro	335	58	45	53	+4	60	32
Midcon	194	57	52	57	+2	77	39
Mill City	2896	198	150	198	+38	198	115
Nat Pete	584	560	510	550	—10	560	200
New Cont	5195	255	155	241	+93	255	52
New Davi	185	14	12	13½	+1	18	10½
N Cdn Oils	17	840	750	750	—80	950	580
do pfd $	x1	40	39	40		40¾	35¾
Northland	8148	84	55	83	+24	84	6
Numac	244	720	680	690	—30	815	410
do wts						235	93
do rts	3554	12	9	9	—2	17	10
Okalta	136	21	19	20		28	10
Palliser		80		95		80	55
Permo	7334	65	48	65	+7	65	19
Peruvian	33	160	140	150		340	140
Petrol	440	144	132	133	—11	165	80
Pinnacle	309	215	202	202	—9	460	200
Place	758	198	161	176	+10	270	130
Ponder	145	80	77	80	+3	95	48
Prairie						725	410
Ranger	1418	800	720	790	+55	800	325
Reserve $	3	18	18	18	+1	19½	14⅜
Royal Am	109	120	110	115	—5	145	60
Scurr Rb $	133	43	41¼	41½		52½	26
Spooner	642	520	470	500	—5	520	113
Sturgeon	423	60	49	50		64	35
Subeo	209	241	225	235	—5	285	169
Titan	51	10	9	10	+1	20	7
Triad	638	360	320	355	+10	420	208
Utd Canso	121	625	590	625	+30	790	190
do wts	92	290	260	276	+2	400	110
Utd Reef	944	80	64	80	+8	86	20
Vandoo	130	7	5½	7	+½	8½	5½
Wespac	31	24	22	22		31	13
Westates	1	900	900	900	+40	11¾	575
W Decalta	293	500	485	485		545	250
do wts	151	215	191	192	—18	275	80
Wilshire $				14		13⅛	825
Worldwi E	19	900	800	900	+25	925	250

La Cour internationale de La Haye va se prononcer sur le bornage des champs d'hydrocarbures de la haute mer

L'affaire du plateau continental de la mer du Nord vient d'être plaidée par l'Allemagne de l'Ouest, le Danemark et les Pays-Bas devant la cour internationale de justice. On a remarqué la présence d'un juriste japonais et d'un avocat américain parmi les conseils de la République fédérale et celle d'internationalistes britanniques aux côtés des avocats danois et néerlandais, note le journal "Le Monde" dans sa livraison datée du 20 novembre dernier. "L'intérêt est, en effet, général pour cette question nouvelle de la répartition des gisements de pétrole et de gaz naturel au-delà des limites des eaux territoriales, dans des espaces qui, jusqu'à une époque récente, ne relevaient d'aucune souveraineté mais du principe de la liberté de la haute mer".

"Le Monde" rappelle ensuite que les forages entrepris depuis quelques années et surtout depuis la découverte de gaz naturel dans le nord des Pays-Bas en 1962 ont été encourageants. "Aussi les Etats riverains ont-ils entendu se réserver des domaines d'exploitation exclusive au large de leurs côtes. La Grande-Bretagne, la Norvège, le Danemark et les Pays-Bas se sont mutuellement reconnu le droit d'exploiter les parties du plateau continental de la mer du Nord plus proches de leurs propres côtes que des autres et ont établi à cette fin des lignes, dites d'équidistance, délimitant leurs zones respectives".

C'est l'application de cette méthode de partage à la région sud-est de la mer du Nord qui a créé des difficultés entre le Danemark, les Pays-Bas et l'Allemagne de l'Ouest. "Elle aboutirait, en effet, à attribuer au premier de ces pays une bande de 61,000 km. carrés en direction de l'ouest et au second un polygone de même superficie s'étendant à l'ouest et surtout au nord de ses côtes, tandis que le troisième ne disposerait que d'un quadrilatère de 23,000 kilomètres carrés dont le point le plus extrême se situerait à quelque 100 milles marins au nord-ouest d'Heligoland.

"De part et d'autre, on invoque les principes en vigueur du droit international mais, s'agissant d'un problème aussi récent, le droit est encore en pleine évolution". Le quotidien français expose alors les connaissances en la matière. "La convention sur le plateau continental adoptée en 1958 par la conférence de Genève sur le droit de la mer, entrée en vigueur en 1964, admet la méthode de délimitation par les lignes d'équidistance. Toutefois, cette convention, si elle a été ratifiée par 39 Etats dont le Danemark et les Pays-Bas, ne l'a pas été par la République fédérale. Lui est-elle opposable, comme ayant consacré des principes déjà reconnus en 1958 ou comme ayant acquis depuis 1958 le caractère de règles coutumières ? Au surplus, elle prévoit elle-même que des circonstances spéciales peuvent justifier l'application d'une autre méthode de délimitation que celle de l'équidistance. Existe-t-il en mer du Nord de telles circonstances spéciales, ainsi que tend à l'indiquer, par exemple, une réserve dont la France a assorti sa ratification de la convention ?

"Après trois années de vaines négociations, les gouvernements de Bonn, de Copenhague et de La Haye sont convenus en 1967 de demander à la Cour internationale de justice quels sont les principes applicables pour la délimitation des zones du plateau continental de la mer du Nord relevant de chacun d'eux, et de procéder ensuite d'un commun accord, sur les bases indiquées par la Cour, à une délimitation définitive.

"Tout pronostic sur le sens de l'arrêt de la Cour est naturellement impossible. Mais l'attention marquée par les grandes sociétés pétrolières à ce qui est probablement pour elles une 'affaire test', d'où se dégageront des principes utiles pour leurs négociations avec bien d'autres Etats que les riverains de la mer du Nord, permet de prévoir que cet arrêt aura la plus grande importance quant à l'avenir de l'exploitation pétrolière en haute mer".

Dans sa conclusion, "Le Monde" rappelle que la question de la délimitation du plateau continental se pose actuellement en maints endroits du globe, "avec d'autant plus d'acuité que les moyens modernes de forage permettent d'opérer sous la mer à des profondeurs sans cesse plus grandes et que les difficultés suscitées par la notion de lignes d'équidistance s'accroissent à mesure que l'on s'éloigne des côtes. Bien que la zone sur laquelle porte le procès soit réduite — et d'ailleurs n'a-t-elle pas été choisie précisément pour cela — des intérêts mondiaux sont indirectement en jeu".

Fluctuations aux Bourses de l'Ouest

Vancouver

Fermeture le vendredi 29 novembre 1968

INDUSTRIELS

	Val. 100's	Sem. Ferm.	Change net
A-1 Steel 'A'		6.50bt	....
Do 'B'	1	4.50	....
All-Cdn Amer		.54b	....
Auto Mar pfd	1	1.50	....
Bank of BC	14	22.50	—1.00
Betrust pfd	1	36.00	....
Block Bros wts	71	16.00	....
BC Turf	5	3.00	....
Burrard Mortgage		7.50at	....
Cda West Cord 'A'		9.00b	....
Do 'B'		9.00b	....
Cdn Allied Prop	1	11.50	....
Capital Estates	1	3.50	+.25
Captain Int'l	105	10.50	—.75
Cunninghm Drg	26	14.37	+.87
Doman Industr	130	12.25	+.50
Do pfd	7	16.00	—.50
Do wts	9	7.50	+.50
EDP Data	54	20.50	—2.00
Field Stores	73	18.37	+1.25
Fundy Chemic	20	1.90	....
Gill Interprov	21	8.75	—.12
Gt Nat Land	510	2.65	....
Grouse Mount	30	2.40	+.05
Do 6% pfd		7.00b	....
Do 7% pfd		2.00b	....
Growers Wn 'A'		2.75b	....
Do 'B'	10	2.45	+.05

	Val. 100's	Sem. Ferm.	Change net
Hardwicke Inv		49.50b	....
Interior Brew B	5	6.75	....
Johnston Term	13	5.75	+.25
Do 5% pfd		9.12b	....
Do 6% pfd		6.87b	....
Key Ind	542	3.20	—.60
Madill S	8	10.50	+.25
McKay-Cormack'A'		2.00b	....
Do 'B'		.50b	....
Noctin Inv		10.00b	....
North West Life		8.38b	....
Okan Helic wts	9	3.40	....
Pac Coast Term	1	11.00	....
Pac Wstrn Air	210	13.75	+.50
Panco	1	15.50	....
Do pfd		35.00b	....
Redhill Inv	2	6.00	....
Saratoga Proc	6	3.85	—.05
Scott Paper	11	27.25	+.25
Straits Tow 'A'	2	8.00	....
Sun Publish 'A'	4	29.50	....
Do 'B'		33.00b	....
Trans-Can Mtg	18	3.50	....
Wentworth Inv		9.75b	....
Western Herit	110	6.75	+.12
Do wts	141	3.95	—.30
Westview Inv		2.15a	....
Whonnock		9.00b	....

MINES ET PETROLES

	Val. 100's	Sem. Ferm.	Change net
Ace Mining	2939	.73	—.03
Adera	1897	1.22	+.07
Ajax Mercury	292	.29	+.01
Allied Roxana	1174	1.70	+.22
Alwin	1235	2.40	+.29
Anuk River	554	.27	+.01
Arctic Gold	1545	1.58	—.12
Arlington	2344	.56	—.14
Atlas Expl	306	2.35	—.05
Bata Resourc	2519	4.75	+.65
Benson Mines	738	.45	—.06
Bethex Expl	948	2.90	+.40
Blue Star	324	.12	—.01
Bornite Ridge	378	.26	—.01
Boswell River	441	1.85	....
Brenda	260	13.87	+.12
Brenmac	688	.61	—.03
Buchanan	305	.28	+.01
Buttle Lake	2291	3.80	+.30
Calico Silver	3521	1.32	—.04

	Val. 100's	Sem. Ferm.	Change net
Calta	262	5.25	—.05
Canol	188	.66	—.06
Canusa	109	.25	—.02
Capri Mining	2225	.30	+.06
Cariboo Bell	85	.52	—.01
Cariboo Gold	479	.88	+.16
Cascade Molyb	75	.54	..
Casino Mines	499	.60	—.05
Cassiar Cons	835	.18	+.01
Castle	15	.85	....
Chataway Exp	403	.46	+.01
Churchill	352	7.15	+.30
Coast Copper	3	4.00	....
Coast Silver	10215	1.10	—1.90
Coleman 'A'		.35b	....
Do 'B'		.35b	....
Commercial O	210	.25	—.01
Cons Gem Ex	3359	.64	+.09
Cons Rexspar	306	1.40	+.19
Cons Skeena	1883	1.62	—.07

	Val. 100's	Sem. Ferm.	Change net
Cons Standard	115	.25	....
Cons Van-Tor	796	.37	—.05
Cont'l Cinch	1655	.76	+.10
Cont'l McKinn	203	.21	—.03
Cont'l Potash	332	.15	....
Copper Ridge	3365	1.95	+.15
Copper Soo	360	.10	—.01½
Coronation Gulf	63	.58	+.02
Coronet	255	1.20	—.20
CowichanCopp	303	.15	—.03
Crown Silver	308	.07	—.00½
Croydon	65	.38	....
Cumont	461	1.47	+.17
Davis-Keays	380	2.26	+.14
Dolly Varden	670	.66	—.06
Dundee	555	.18	....
Dynasty Expl	72	12.37	—.75
Earlcrest	185	.17	+.02
Embassy Pete	174	1.20	+.05
Endako	10	12.75	—.12
Five Star Pete	315	.23	....
Fort St John Pt	40	.95	....
Futurity	210	.46	+.01
Galaxy	5589	1.85	+.40
General Resc	170	.14	—.02
Giant Expl	169	.45	+.01
Giant Reef	593	1.35	+.30
Gibraltar	1868	.68	+.03
Golconda		16.00b	....
Golden West	2045	.61	+.05
Grandview	22	.35	....
Hearne	295	1.68	+.13
Highmont	236	2.65	—.05
Hogan Mines	245	.27	+.01
Homestake	750	.15	—.01½
Hudson Bay M	762	.56	+.07
Intp Silver	257	1.00	—.30
Iskut	50	.34	—.01
Jericho	906	.15	....
Jersey Cons	300	.20	—.03
Kamloops Cop	185	.16	—.01
Kelly Lake	40	.55	—.03
Kimberley Cop	485	1.95	+.25
Largo	6436	.46	+.05
Laura	465	.39	—.02
London Pride	1704	.26	—.02
Lornex	204	11.00	+1.00
Lytton Minerls	233	2.35	+.10
Madrona Expl	136	.60	—.05
Magnet Expl	139	1.50	....
Magnum	1044	3.80	+.15
Mariner	540	.41	+.01
Marshall Crk	3362	.39	....
Merland Oil	223	.61	—.01
Midland Pete	1361	.13	+.01
Mid-West	223	.21	—.01
Mineral Mtn	17	.60	....
Minex Dev	1307	.40	....
Molymine Ex	195	.14	—.01
Mt Washington	162	.14	—.04
Nadina Expl	135	2.21	—.04
Nat Nickel	237	2.11	—.13

	VAL. 100's	Sem. Ferm.	Change net
N Cinch Uran	68	.57	—.03
New Cronin	315	.11	—.00½
New Indian	575	.18	—.03
N Privateer	896	.20	—.03
Norcan	721	.18	—.04
Norgold	35	.09	+.00½
Northlode E	1075	3.50	+.05
N Ventures	3319	1.52	+.27
Omega	92	6.50	....
Oro	266	.64	+.01
P Asbestos	1166	3.45	....
Pacif Silver	169	.11	—.03
Paramount	846	.56	+.02
Pce R Pete	430	.22	+.02
Peel Resc.	2662	.25	+.02
Pend Oreille	2	1.75	....
Pine Bell	60	.24	....
Plains Pete	868	.40	—.02
Polaris	318	.13	—.01½
Primer Group	100	.40	....
Quatsino	516	.26	—.09
Rodstr Yellk	198	.25	—.00½
Rolling Hills	946	.46	+.03
Ryl Am Pete	430	1.15	+.05
Ryl Cdn Vent	4346	2.00	+.65
San Doh	624	.17	—.02
Share	220	.30	—.02
Shield Dev	85	.69	....
Silbak	79	.26	+.01
Sileurian	1027	.35	....
Sil Arrow	9407	.70	+.12
Sil Butte	265	.13	—.02
Sil City	156	1.20	+.01
Sil Lee	43	1.00	—.01
Sil Ridge	20	.18	....
Slocan Ottawa	10	.23	—.05
South Seas	1517	1.62	+.13
Spartan Expl	97	1.45	—.20
Stall Lake	133	1.45	—.02
Stampede Oil	1394	9.50	+1.90
Stannex Mrls	180	2.30	—.10
Sunlite Oil	79	8.00	+.25
T C Expl	718	1.50	+.20
Tay River	235	.37	—.01
Taylor Bridge	130	.28	+.03
Ter. Uran	240	.39	+.05
Torwest Resc	613	.36	—.02
Tran Can Oils	675	3.70	+.40
Transcon Resc	36	.21	—.02
Trojan Cons	7394	.73	+.05
United Copper	122	1.10	....
Utica	720	3.60	+.10
Vananda	3735	.23	....
Vanmet Expl	1241	.19	+.01
Ventures	132	.33	+.01
Venus Mines	1021	1.94	—.09
W Coast Resc	848	.53	+.01
West Beaver	1898	.21	+.02½
Western Expl	2097	.73	+.07
Westland	698	1.10	+.03
Yukon Antimy	85	.25	....

† b—Bid. a—Asked.

Calgary

Fermeture le vendredi 29 novembre 1968

INDUSTRIELS

	OFF.	DEM.	OFF PREC.
Al-Yukon Ref	....	.13	.08
Amal Prop	1.05	1.10	1.10
Carlton's CC	....	.75	....
Crygenic	.48	.50	.33
Edm Concrete	4.40	....	4.40
Northwest Tr	7.50	7.90	7.00

MINES ET PETROLES

	OFF.	DEM.	OFF PREC.
Aberdeen	.40	.50	.42
Acroll	.45	.48	.42
Albedena	.19	.20	.18
Amalta	.32½	.34	.33
Anaconda	.68	.72	.73
Andacollo	.30	.45	.30
Barons	.09½	.10	.09
Bashaw-Leduc	.06½	.07	.06½
Berkley	1.06	1.15	1.10
Do wts	.40	.50	.40
Blue Crown	....	5.00	....
Brett Oils	.22	.23	.22½
Canbridge	.25	.30	....
Cdn Barranca	.44	.47	.46
Cdn Bonanza	2.80	2.90	2.55
Cdn Fortune	.13	.14	.12½
Cdn Long Is	.24	.28	.24
Clarepine	.17	.18½	.16
Embassy	1.00	1.10	1.08
Fleetwood	.08½	.09	.09
Flagstone	.40	.42	.38
Globe	.12	....	.12
Golden Spike	.21	.23	.21
Grid Oil	14.00	15.00	14.00
Jodee	.05	.06	.05
Kamalta Exp	1.07	1.10	1.01
Kodiak	.17	.18	.20½
Lassiter	.19	.22	.18
Leduc Calmar	.13	.14	.11½
Madison	.50	.55	.44
Merland	.55	....	.50
Mollusca	.08	.10	.08½
Monterey	.14	.16	.12½
New Gateway	.17	.20	.17
New York	.52	.55	.46
Norsul	1.80	....	2.00
North Cont	.03	.03½	.02½
North Slave	.35	.40	.50
Pacific Silver	.10	.11	.12
Pascar	.40	.45	.35
Pere Marq	.05½	.07	.06½
Plains	.40	.42	.38
Quinalta	.11	.12	.10½
Ranchmen's	.22	.25	.22
Rapid River	1.15	1.25	1.10
Sastex	.56	.57	.49
Silver City	.34	.35	.45
Sth Ex & Dev	....	1.10	..
Stikine River	.25	.30	.78
Sturgeon	.48	.60	.46
Supreme	.55	.60	.55
Terra	7.70	7.80	8.00
Tobe	.40	.42	.35
Turner Valley	.13	.14	.14
West Warner	.53	.56	.55

† Prevoius Friday's close.

Winnipeg

Fermeture le vendredi 29 novembre 1968

INDUSTRIELS

	OFF.	DEM.	OFF PREC.
Bird Constr	54.00	70.00	54.00
Carter 'A'	9.87	...	9.75
Do 'B'	41.00	...	41.00
Co Fd du M	45.50	...	45.50
Finlayson 'A'	13.00	15.00	11.50
Do 'B'	15.50	...	15.00
Founders Acc	1.25	1.50	1.20
Do VTC	1.20	1.60	1.15
Gt-West Life	73.25	...	59.25
Monarch L	102.00	110.00	90.00
Montrose Inv	3.50	...	3.50
S Winnipeg	1.70	1.90	...
Traders' Bld	40.00	50.00	40.00
TransAir 70	...	9.50	9.00
Un Cdn Sh	33.00	36.00	33.00
Un Grain 'A'	15.75	16.00	15.75
Winn Supply	6.58	7.00	6.58

MINES ET PETROLES

	OFF.	DEM.	OFF PREC.
Cons Manitoba	.42	....	.45
Dickstone	.50	.60	.55
Forty-Four	.04	....	.04
Gold Lake	.01	.03	.01
Marvel Oils	.19	.20	.20
N Rice Lake	.09½	.12	.10
Pascar Oils	.38	.39½	.36
Petromines	.28½	.29	.21½
Spacemaster	.11	.12	.11
Stall Lake	1.46	1.50	1.45
Star Lake	.02	.04½	.01½

† Previous Friday's close.

Marché de New York

Fermeture le vendredi 29 novembre 1968

	Haut	Bas	Fermeture	Change	1968 Haut	1968 Bas
Admiral	21⅛	20⅜	21⅛	+ ⅞	25⅛	16½
Allied Chemical	37¼	35	36⅛	— ⅜	43	33¼
Alcoa	77½	75⅜	75⅜	— ⅝	81½	62½
American Can	56⅛	53⅝	56⅛	+ 1¾	56⅛	45⅞
American Electric Power	39⅜	38¾	39¼	+ ⅛	40½	32½
American Tel & Tel.	58⅛	56¾	57¼	— ½	58⅜	48
American Tobacco	34⅝	34	34⅛	+ ⅛	35⅜	30⅛
Anaconda	57⅜	52¼	57⅜	+ 5	57⅜	39
Atlantic Richfield	130¼	115½	126¾	+ 9¾	130¼	74
Avon Products	139¾	135¼	139¾	+ 2⅞	149¾	110
Boeing	59½	55	59⅜	+ 2¼	90¼	52½
Bristol Myers	70½	67⅜	70¼	+ 2⅝	83½	59¼
Burroughs	255¾	247⅜	253¼	+ 6¾	255¾	157
Caterpillar	47⅞	46⅛	47⅞	+ 1¾	48½	36⅛
Celanese	71⅞	70	70⅞	+ ¼	76	50½
Chrysler Corp.	62¾	60½	61¾	+ ¼	72¾	48
Cities Service	69⅞	62⅞	67⅛	+ 3½	69⅞	43¼
Coca Cola	75⅜	70½	74⅜	+ 1¾	81⅜	67⅞
Colgate Palmolive	51⅞	50⅜	50½	+ ⅜	55¼	36¾
Columbia Gas	32⅜	32	31¾	— ⅜	32⅞	25⅜
Consolidated Edison	34¾	33⅞	34	— ⅜	35½	31⅜
Continental Can	67⅞	64¾	66⅞	+ 2⅛	67⅞	45⅛
Continental Oil	78⅛	77	77⅜	— ¼	78½	63¼
Control Data	160	154	157⅞	+ 3⅜	160	124¼
Curtiss-Wright	34⅛	32	34	+ 2⅜	34⅛	20⅜
Dow Chemical	83	80	82¾	+ 2¼	87⅝	70¼
du Pont	171	169	170	— 1½	177½	148
Eastern Airlines	32⅛	29⅜	31¼	+ ½	48	26
Eastman Kodak	79½	77	79½	+ 1⅞	86⅞	73½
Firestone	61⅜	60⅝	61⅛	— ⅜	65¼	47½
Ford Motor	55¾	54⅛	55	.....	60¼	48
General Dynamics	48¾	42½	48¼	+ 6¼	66	41⅛
General Electric	100⅜	97⅜	99⅜	+ 1¾	100⅜	80¼
General Foods	88⅞	86⅜	87¼	— 1⅛	93⅞	65
General Motors	84¾	82⅛	82½	— 1¼	89⅞	72⅝
General Telephone	44½	43½	44	— ¼	46¾	36⅜
Getty Oil	96	90	92	— 3¼	110¼	80¼
Gillette	55⅜	53⅜	54⅛	+ ⅝	61⅞	44½
Goodyear Tire	60¼	58⅜	58¼	— ¼	62½	45¾
Gulf Oil	43¼	42	43	+ ¼	43¼	40½
Honeywell	127⅞	124¾	127¾	+ 1¾	139¾	89⅜
I. B. M.	334¾	326¼	333¾	+ 6	375	304½
International Harvester	37¾	36⅜	37¼	+ ¾	38	30⅜
International Telephone	61½	60⅜	61½	+ 1¼	62	44⅞
Johns Manville	81⅜	78⅞	80¾	+ 1¾	85½	54
Jones & Laughlan	68⅜	66⅞	68⅜	+ 1⅝	79⅞	45⅜
Kennecott	49⅞	48⅞	49⅞	+ 1	49⅞	37½
Litton Industries	80⅞	76¼	79⅜	+ 1½	104¾	62
Lockheed	51⅛	49⅜	50¾	+ ⅞	60¾	40½
Minnesota Mining	115	110	113¾	+ 3½	119¾	81
National Cash	129	121¼	129	+ 8¼	154¼	99½
National Dairy	44⅜	42⅝	43⅞	+ ⅛	46½	33¾
Northwest Airlines	93¼	88⅛	92⅞	+ 1⅝	93¼	66
Occidental Petroleum	49¼	47¼	47⅜	— 2½	55⅜	29
Pan American	29¾	26⅞	29½	+ 2⅜	29¾	19½
Penn Central	65½	61⅜	65½	+ 3¼	86½	53½
Pepsi Cola	50½	48¾	50¼	+ ⅝	52⅛	36¼
Polaroid	127⅜	125½	124⅞	— 2⅛	133⅜	88
Proctor & Gamble	98¼	91	98¼	+ 6¾	100½	81¾
R. C. A.	49⅜	46⅞	48⅞	+ 1¾	55	44¼
Republic Steel	47⅞	45⅜	47⅞	+ 2⅜	48⅜	39¾
Reynolds Metals	46¼	43⅜	43¾	+ ¾	50¾	33¼
Sears Roebuck	66⅜	65¼	66⅜	— ¼	72¼	56⅛
Singer	88	86	87⅞	+ 1¾	88⅞	62¾
Southern Pacific	45⅝	41¼	45½	+ 3⅜	45⅜	26¾
Sperry Rand	50½	47⅜	50¼	+ 2	63⅜	41⅜
Standard Brands	49	47⅜	48½	— ⅛	54⅜	33
Standard Oil (California)	73	70¼	73	+ 2⅜	72⅞	57½
Standard Oil (New Jersey)	85⅛	81⅜	84¾	+ 2¾	85⅛	66⅝
Swift	31¼	28⅜	31⅛	+ ⅜	33¾	23¼
Texaco	89⅛	87⅛	88½	+ 1¼	89⅞	71½
Union Carbide	47¾	46⅜	47¾	+ ⅝	50⅛	40⅛
United Air Lines	45½	43½	44⅞	+ 1	66½	34
United Aircraft	76¼	72¾	76	+ 3	83½	57⅝
U.S. Plywood	74¾	73	73¾	— ¼	74¾	45
U.S. Steel	42⅞	40⅜	42⅞	+ 2⅜	45	38
Western Air Lines	40½	37¼	37¼	— 1¼	45	24½
Westinghouse	76¼	73¾	75⅜	.....	78⅞	59⅜
Woolworth	34⅜	32¼	34⅛	+ 1⅞	35⅜	21⅝
Xerox	295	270¼	290½	+18¾	328½	229
Zenith	62⅞	61¼	61⅝	— ¼	65½	50⅝

Les fonds mutuels

Les cours à la fermeture de fonds mutuels choisis, fournis directement par leurs représentants ou des courtiers. Le prix d'achat ou le prix de l'offre représente la valeur au comptant. Les tarifs d'acquisition indiqués ci-dessous représentent les frais maximum.

	valeur au comptant	Prix d'ac.	Sem pré
Abercorn	5.09	5.09	5.19
Adanac	2.90	3.17	2.84
All-Cdn. Compound	9.10	9.95	8.99
All-Cdn. Dividend	11.03	12.06	10.89
All-Cdn. Revenue	5.47	5.69	5.38
All-Cdn. Venture	10.53	11.51	10.35
American Growth	8.14	8.90	7.91
Andreae Equity	4.17	4.56	4.13
Associate Investors	5.74	5.80	5.60
Beaubran Corp.	44.95	48.81	43.82
Canada Growth	8.28	9.10	8.17
Canada Security	4.96	5.22	4.88
Cdn. Chann. Venture	5.86	6.42	5.82
Cdn. Gas & Energy	14.30	15.67	14.02
C Growth Portfolio	13.15	13.15	13.14
Cdn. Investment	4.57	5.01	4.42
Cdn. Scudder Inv.	20.75	20.75	20.53
C. Security Growth	10.40	11.40	10.08
Cdn. S.A. Goldfund	...	...	5.50
C. Trusteed Income	5.04	5.51	5.00
Canafund	62.66	65.79	60.82
Cardinal Compound	8.11	8.11	7.79
Cardinal Dividend	6.72	6.72	6.45
Champion of Canada	8.28	9.00	8.09
Collective	8.11	8.86	7.96
C'wealth Int'l Corp.	13.26	14.53	13.00
C'with Int. Leverage	17.64	19.33	17.05
Community Unit	7.04	7.57	7.04
Corporate Investors	6.57	7.18	6.45
Corp. Inv. Stk. Fund	6.14	6.71	6.05
Dominion Compound	5.12	5.56	5.07
Dominion Dividend	3.48	3.78	3.53
Dominion Equity Inv.	7.08	7.37	7.08
Dynamic of Canada	22.72	22.95	22.72
Entarea Investment	6.00	6.56	5.90
European Growth	8.77	9.58	8.77
Executive of Canada	8.44	8.86	8.37
Executive Int'l	9.16	9.62	8.94
Farm. & Merchants	11.59	12.59	11.88
Federated Financial	6.77	7.40	6.77
Federated Growth	7.55	8.25	7.55
Fonds Collectif 'A'	8.18	8.89	8.01
Fonds Collectif 'B'	5.02	5.18	5.02
Fonds Collectif 'C'	10.49	11.41	10.40
Fonds Collectif Spec	12.33	13.55	11.89
Fonds P.E.P.	4.22	4.59	4.23
Fraser	12.71	12.77	12.66
Fund of Fds. ($U.S.)	26.96	29.24	26.59
Grouped Inc. Shares	4.83	5.28	4.78
Gr. Inv. Sh. (comp.)	11.23	12.28	11.10
Growth Equity	8.72	9.53	8.47
Growth Oil & Gas	...	...	22.53
Guardian Growth	10.76	....	10.39
Harvard Growth	9.41	10.28	9.13
Incubation Group	323.84	321.63	314.46
International Growth	7.85	8.58	7.79
Investors Growth	12.60	13.69	12.29
Investors Int'l	9.29	10.10	9.18
Inv. Mutual of Cda.	5.94	6.45	5.81
Keystone of Canada	9.27	10.17	9.09
Maritime Equity	4.06	4.44	4.06
Molson 'M'	5.43	5.93	5.39
Mutual Accumulating	6.20	6.78	6.00
Mutual Bond	8.73	9.12	8.07
Mutual Bond Income	5.04	5.26	5.02
Mutual Growth	8.21	8.98	8.07
Mutual Income	6.67	7.29	6.44
Natrusco	15.02	15.64	14.71
Natural Resources	8.58	9.38	8.38
Pacific Compound	7.88	7.88	7.72
Pacific Dividend	7.23	7.23	7.08
Pacific U.S.	5.37	5.37	5.26
Pension	11.34	12.39	11.15
Phillips, Hager & N.	13.82	14.10	13.67
Principal Growth	6.21	6.78	6.19
Provident Mutual	7.74	8.41	7.64
Provident Stock	7.32	7.96	7.15
Radisson R 1	4.47	4.47	4.45

	valeur au comptant	Prix d'ac.	Sem pré
Regent	12.17	13.30	11.85
RoyFund	6.09	6.28	5.95
Sav.&Inv. (P. et R.)	8.19	9.00	8.03
S&In. (P et R.) Am.	12.21	13.41	12.23
Taurus	8.47	9.31	8.17
Timed Investment	6.90	6.93	5.89
Trans-Cda. Sh. 'A'	37.70	...	38.25
Trans-Cda. Sh. 'B'	40.80	...	40.95
Trans-Cda. Sh. 'C'	8.75	9.45	8.83
Trans-Cda. Spec. Ser.	4.00	4.06	4.03
United Accumulative	13.02	14.23	12.70
United American	3.47	3.81	3.35
United Pension	2.88	3.15	..
United Venture	6.43	7.07	6.20
Universal Svgs. Eq.	7.21	7.88	7.13
Western Growth	6.21	6.79	6.01
York of Canada	5.18	5.63	5.08

TRUST COMPANY FUNDS

	valeur au comptant	Prix d'ac.	Sem pré
Canada Perm. Eq.	13.51	13.51	13.10
Canada-American	14.31	14.31	14.38
Canada Equity	17.45	17.45	17.34
Canada Income	8.70	8.70	8.82
Desjardins 'A'	5.39	5.39	5.32
Desjardins 'B'	4.37	4.37	4.36
Guaranty Equity	7.09	7.09	6.96
Guaranty Fixed Inc.	4.49	4.49	4.51
Guaranty RSP Eq.	6.89	6.89	6.71
Guaranty RSP Inc.	5.29	5.29	5.31
Halton & Peel Eq.	10.62	10.62	10.52
Halton & Peel F.I.	9.78	9.78	9.80
Int'l. — Cdn. Equity	12.53	12.53	11.74
Int'l — Fixed Inc.	10.40	10.40	10.09
Int'l — Int'l Growth	10.21	10.21	10.10
Lincoln Equity	10.96	10.96	11.06
Lincoln Income	9.22	9.22	9.33
Metropolitan Growth	13.66	13.66	13.44

	valeur au comptant	Prix d'ac.	Sem pré
Metropolitan Income	10.25	10.25	10.21
Montreal Equity	13.55	13.55	13.31
Montreal Fixed Inc.	8.61	8.61	8.65
Montreal Int'l ($US)	11.72	11.72	11.50
National RSP Equity	16.36	16.36	15.33
Royal 'A'	16.45	16.45	16.42
Royal 'B'	10.00	10.00	10.12
Royal 'C'	15.42	15.42	15.18
Victoria & Grey	11.22	11.22	10.94
Waterloo Equity	3.29	3.29	3.21
Waterloo Fixed Inc.	2.20	2.20	2.22

U.S. FUNDS

	valeur au comptant	Prix d'ac.	Sem pré
Affiliated	9.45	10.22	9.52
American Inv.	11.31	11.31	11.08
Boston	9.82	10.73	9.75
Bullock	17.04	18.67	16.80
Competitive Capital	11.33	12.38	11.01
Dividend Shares	4.18	4.59	4.14
Dreyfus	16.78	18.31	16.47
Fidelity Trend	33.21	36.10	32.71
First Participating	19.52	21.33	19.06
Independence Fund	13.38	14.62	13.08
Keystone Gr K2	8.06	8.88	7.90
Keystone H-G S1	24.11	26.30	23.79
Keystone L.P. S4	7.69	8.39	7.47
Keystone Polaris	6.32	6.92	6.18
Lexington Research	18.96	20.72	18.33
Manhattan	11.27	12.31	11.10
One William Street	19.68	19.68	19.43
Putnam Growth	13.56	14.82	14.90
Putnam Investors	9.23	10.09	8.99
Technology	9.28	10.11	9.08
Winfield	16.67	18.22	16.33

† Previous Friday's cash value. In the case of Trust Company funds previous month's cash value is shown.

Dividendes de la semaine

	Montant	payable		Dividendes antérieurs
Cdn. Inter. Prop. 7% A	17.5¢	Dec. 31 68	Dec. 12 68	Dec. 10 68
Crain (R.L.) Ltd.	.08	Dec. 31 68	Dec. 11 68	Dec. 9 68
Power Corp. of Can.	.11	Dec. 31 68	Dec. 5 68	Dec. 3 68
Power Corp. 5%'A' Pr.	.15	Feb. 14 69	Jan. 31 69	Jan. 29 69
Pow. Corp. Pr. 4½%'65	59.375¢	Jan. 15 69	Dec. 20 68	Dec. 18 68
Shell Inv. 5½% Pr.	.27¼	Jan. 1 69	Dec. 18 68	Dec. 16 68
Velcro Ind. Ltd.	.03	Jan. 1 69	Dec. 15 68	Dec. 11 68
Westcoast Trans. Co.	.25	Dec. 30 68	Dec. 9 68	Dec. 5 68
Br. Am. Bank Notes	.50+.60	Dec. 15/68	Nov. 30 66	Nov. 27 68
Bowaters Mersey 5½%	68.75¢	Jan. 1/69	Dec. 6 68	Dec. 4 68
Ind. Acceptance 4½%	$1.12¼	Dec. 30/68	Dec. 9 68	Dec. 5 68
Ind. Acceptance 5¾%	35.94¢	Dec. 30/68	Dec. 9/68	Dec. 5 68
Ind. Acceptance Corp.	32.5¢	Dec. 30/68	Dec. 9 68	Dec. 5 68
Price Company Ltd.	.18/6	Feb. 1/69	Jan. 2/69	Dec. 30/68
L.E. Shaw Limited 'A'	.30	Dec. 31/68	Dec. 5 68	Dec. 3 68

La vie des entreprises

Mount Pleasant Mines Limited: La Bourse Canadienne a été notifiée par la compagnie qu'au cours des deux dernières semaines, le président de cette entreprise s'est engagé, au cours d'une série de pourparlers avec les créanciers majoritaires de Mount Pleasant, appelés à remplir une formule dans laquelle se trouve insérée leur dette, que la compagnie entend les règler en entier. Les négociations viennent d'être terminées et elles se sont avérées bénéficiables. Il est dû aux créanciers une somme globale de $318,000.00 qui devra, maintenant, être payée apparemment le ou avant le 1er janvier 1970.

McAllister Towing Ltd.: A la demande de la compagnie ses actions seront rayées de la liste des valeurs de la Bourse de Montréal, à la fermeture de cette dernière vendredi, le 29 novembre 1968, vu l'acquisition par Sogemines Limited de plus de 96% des actions en circulation de l'entreprise.

Pacific Asbestos Limited a conclu son programme d'exploration sur sa propriété à proximité de Barraba à la Nouvelle-Galles du Sud.

Ce programme a été exécuté durant les 4 dernières années et a nécessité le forage de 98 trous représentant 50,000 pieds de forage à diamant, selon des nouvelles communiquées simultanément à Sydney en Australie par Russel H. Bullied, président et à Toronto, par Robert W. Macaulay, président du conseil d'administration.

La maison Watts, Griffis et McOuat d'Australie et du Canada, les ingénieurs-conseils du projet, a déclaré que ce forage a indiqué la présence de plus de 20 millions de tonnes de minerai d'amiante exploitable par la méthode de chantiers à ciel ouvert.

L'on procède maintenant à l'échantillonnage en gros à l'aide de carottes de 12' de diamètre pour connaître la valeur économique précise de cette masse de minerai et pour prélever des échantillons de fibre pour les clients éventuels.

C.A.E. Industries Limited: L'entreprise a notifié la Bourse de Montréal que, depuis le 10 octobre 1968, des options non-transférables ont été consenties à 26 des employés-clé à plein temps de la compagnie ou de ses filiales. Ces options leur permettent d'acheter un total de 42,000 actions ordinaires, à $10. chacune, susceptibles d'être exercées, chaque année, au cours d'une période de cinq ans, à une moyenne d'un cinquième des actions mises de côté en vertu de l'option, et les dites options expireront dans sept ans.

James United Steel Limited: La Bourse de Montréal a été notifiée par la compagnie que, conformément à l'acte de fiducie et d'hypothèque, daté du 1er octobre 1965, toutes les obligations, convertibles, à hypothèque générale, à fonds d'amortissement, de la Série "A" de la compagnie actuellement en circulation, seront rachetées le 23e jour de décembre 1968. Le prix de rachat de chaque obligation, soit son montant principal et l'intérêt couru sur les dites valeurs, au 23 décembre 1968, sera payé en entier en monnaie légale du Canada sur présentation et remise de chaque obligation, à n'importe quelle succursale (à l'exception de celles dans le Grand Nord) de la Banque de la Nouvelle-Ecosse. Chaque obligation, ainsi remise, doit être accompagnée de tous les coupons non échus, y attachés. A partir du 23 décembre 1968, l'intérêt payable sur les dites obligations cessera de l'être, tel que stipulé dans l'acte de fiducie et d'hypothèque.

Une société montréalaise, Ashton **Press** Mfg. Co. Ltd., a annoncé aujourd'hui qu'elle a conclu un accord en principe avec la Wood Industries Inc. de Plainfield (New Jersey), qui se propose de lui acheter sa division des presses. L'accord a été approuvé par le conseil d'administration des deux entreprises, qui ont néanmoins posé certaines conditions.

La division des presses construit et vend au Canada et à l'étranger des presses et autres machines d'imprimerie servant à la fabrication de formules d'imprimerie. La Wood Industries a précisé que la division des presses conservera sa direction actuelle ainsi que ses locaux du 10210 boul. Pie IX à Montréal-Nord.

L'Union Minière S.A. (Bruxelles) et **Laporte Industries Holdings Limited** (Londres), annoncent la formation d'une entreprise commune pour la prospection et l'exploitation minières en Australie de l'Ouest.

Les commettants de l'entreprise à créer seront l'Union Minière Development and Mining Corporation Ltd. (Australia) et Laporte Mining (Australia) Proprietary Ltd., filiales respectives des sociétés mères ci-dessus.

La nouvelle entreprise commune prospectera des concessions minières déjà obtenues par Laporte dans des zones d'Australie de l'Ouest près de Kalgoorlie, Southern Cross, Mount Jackson, Meekatharra et Johnston Lake. Elle se propose de dépenser plus d'un million de dollars australiens en travaux de recherches minières au cours des trois prochaines années.

Les congés des Fêtes aux Bourses locales

Au cours de la période des Fêtes, les Bourses de Montréal et Canadienne seront fermées ainsi qu'il suit:

Mardi, le 24 décembre, à partir de midi; mercredi, le 25 décembre; jeudi, le 26 décembre et mercredi le 1er janvier toute la journée.

Le marché des obligations

COURS DU VENDREDI

Semaine finissant le 29 novembre 1968

Renseignements fournis par l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières

Gouvernement du Canada		OFF.	DEM.
5½	Apr/68	99.89	99,94
5	July/69	99.35	99.45
6¾	July/69	100.35	100.45
5¾	Oct/69	99.65	99.75
5½	Oct/69	99.50	99.60
6½	Dec/69	100.35	100.45
6	Feb/70	99.90	100.00
5	July/70	98.20	98.30
3½	May/70	96.40	96.50
5¾	Dec/70	99.10	99.20
6¾	Oct/70	100.45	100.55
7	Oct/70	101.95	102.05
6	Apr/71	99.60	99.70
6¼	Oct/71	100.40	100.50
6	Dec/71	99.38	99.63
4¼	Sept/72	92.50	92.75
5¼	Dec/73	99.00	99.50
3¼	June/74-76	77.75	78.25
6½	Apr/75	98.38	98.63
5	Oct/73	92.75	93.25
7	Apr/73	100.63	100.93
5½	Dec/74	94.50	95.50
7	June/74	100.50	100.75
5½	Oct/75	92.50	93.00
5½	Apr/76	92.00	92.50
3¾	Jan/75-78	77.00	78.00
3¼	Oct/79	71.25	71.75
5½	Aug/80	87.25	87.25
4½	Sept/83	76.38	76.63
5	June/88	78.50	80.50
5¾	Sept/92	87.50	88.00
5¼	May/90	81.75	82.25
6½	Oct/95	95.25	95.50
3¾	Mar/96-98	60.00	62.00
3	Sept/Perps	48.50	50.50
C.N.R.			
2⅞	Sept/69	97.00	97.50
2⅞	Jan/71	92.75	93.25
5½	Dec/71	97.00	97.50
3¾	Feb/74	85.25	86.25
5	May/77	86.50	87.50
4	Feb/81	72.25	73.25
5¾	Jan/85	87.25	88.25
5	Oct/87	77.50	78.50
World Bank			
5¼	Mar/90	75.00	77.00
5¾	Mar/91	79.00	81.00
6¼	Jan/92	84.00	86.00
7	Feb/93	91.00	93.00

PROVINCIAUX

		OFF.	DEM.
Alta Tel	4¼/76-78	78	79
Do	5¼/79-81	81¼	....
Do	5¼/83-85	78½	....
Do	6/87-91	82½	83½
Do	6/88-92	83	....
AMFC	5¼/78-80	82	....
Do	5¼/80-83	79½	....
Do	5½/80-83	82¼	....
Do	5¼/82-85	78½	....
Do	5¼/82-84	79¼	....
Do	5¼/84-87	77½	....
Do	5¼/82-85	78½	....
Do	5½/83-86	80	....
Do	6¼/86-89	86½	....
Do	5¾/88-91	80¾	....
Do	6/89-92	83	....
Do	7¼/93	96	97
Alta Resc	6½/72	96¾	97½
Alta Uni Cm	7/89-92	93½	....
Br Columbia	3/69	95¼	....
BC Elec 'E'	3½/75	79¾	....
Do 'H'	4¾/77	81½	....
Do 'I'	4¾/79	80	....
Do 'J'	3¾/80	71	....
Do 'K'	4¼/81	74	....
Do 'L'	5/82	78½	....
Do 'M'	5⅛/88	75	....
Do 'N'	5½/89	78	....
Do 'O'	6½/90	88	90
Do 'P'	5¾/91	80	....
BC Elec 'AA'	4/86	66	....
Do Debs	5¾/77	88½	....
Do 'AB'	4¼/86	68	....
Do 'AC'	4½/86	70	....
Do 'AD'	4¾/86	72½	....
Do 'AE'	5/86	74¾	....
Do 'AF'	5½/86	79½	....
BC Power	3¼/75	78	....
Do	5/82	78	....
Do	5/92	71½	....
Manitoba	4/67-69	97¼	....
Do	3¼/73-75	78	....
Do	4¾/73-76	83½	....
Manitoba	3½/76-78	73¾	....
Do	6/77-80	88	....
Do	5½/76-79	83½	84½
Do	6/76-79	88	....
Do	5¾/79-81	85½	....
Man Hydro	5½/68-69	98½	....
Do	3½/72-74	82¾	....
Do	7/72	98	....
Do	3¼/73-75	78	....
Do	3½/74-76	77¾	....
Do	5/75-77	83¾	....
Do	5/76-78	82	....
Do	5½/78-79	84¾	....
Do	5¼/78-81	81	....
Do	5½/80-82	82	....
Do	6/80-82	87	....
Do	5¾/81-83	84	....
Do	6¼/86	87	....
Do	7/85-87	93	95
Do	5¼/85-88	76½	....
Do	6¼/86-89	86	....
Do	6/88-92	92½	....
Do	6½/89-92	87¾	....
Do	7¼/89-93	96	97
Man Tel	5½/80-82	82	....
Do	5½/81-83	81¼	....
Do	5¼/82-84	78¼	....
Do	5½/84-86	79½	....
Do	6¼/88-91	85¼	....
Do	7/89-93	93	....
New Bruns	3¾/66-70	94½	....
Do	3¼/70	94½	....
Do	3½/70	94	....
Do	4/61-71	92¼	....
Do	4½/68-71	91¼	92¼
Do	3½/67-72	86½	....
Do	5/70-75	86¼	....
Do	7½/73	99¼	100
Do	7¾/73	99¾	100½
Do	3½/70-75	77⅜	....
Do	3½/71-76	76⅝	....
Do	5/75-77	81⅜	....
Do	6¼/76	90⅛	....
Do	5/77-79	79½	....
Do	5¾/79-81	82¾	....
Do	5½/82-84	78⅝	....
Do	5¾/82-84	80¾	....
Do	5¼/83-86	74⅜	....
Do	5½/88	75¾	....
Do	7¾/88	98¼	99
Do	6¼/91	82⅛	....
Do	6½/92	84¾	....
Do	6¾/92	87½	88½
Do	7½/93	95⅛	....
Newf'land	6¼/70	97⅞	....
Do	4/69-74	82	....
Do	3¾/71-76	76⅝	....
Do	5½/77	84¼	....
Do	5¼/Feb/79	81	....
Do	6½/79	89⅛	....
Do	5½/80	81	....
Do	6¼/80	87	....
Do	6/81	84½	....
Do	5½/83	78¾	....
Do	5½/81	80	....
Do	5¼/83-85	75	....
Do	6/85	81¼	82½
Do	5¾/87	78⅝	....
Do	7¼/87	92½	93½
Do	5½/88	75⅝	....
Do	7½/88	95¼	96¼
Do	6½/89	84⅞	....
Do	6½/90	84¾	....
Do	6/91	79⅛	....
Do	6¼/91	81⅞	....
Do	6¾/92	87½	....
Do	6½/92	87½	89½
Nova Scotia	3¾/68-70	95⅛	....
Do	3¼/68-70	92	....
Do	5/70	95½	....
Do	7/72	97¾	99
Do	5/73	89	....
Do	3¼/75	77½	....
Do	4/74-76	79⅛	....
Do	5/75-77	83½	....
Do	4¾/77	81	82
Do	4½/76-78	79	....
Do	5½/80	83⅛	....
Do	5¾/70-81	84½	....
Do	5½/80-82	81¾	....
Do	5¼/81-83	79	....
Do	5½/84	80⅜	....
Do	5¼/84	77½	....
Do	5¼/85-88	75½	....
Do	7/87	93	....
Do	7½/86-88	96½	97
Do	6¼/91	84½	....
Do	6½/89-92	87	89
Ontario	6/69	99	99½
Ontario	2¾/65-69	96½	97
Do	3/68-70	93¼	94
Do	5½/70	97½	98
Do	4/69-72	89½	90½
Do	5⅝/72	94¾	95½
Do	5/73	91	92
Do	4¼/68-74	86¼	87
Do	5/73-75	87¾	88½
Do	4½/74-76	83	84
Do	3/75-77	74	75
Do	4¼/75-78	79	80
Do	5/77-79	83¼	84
Do	5½/77-79	86¼	87
Do	6/77-79	89¾	90¾
Do	5½/78-80	85½	86½
Do	5½/79-81	84¾	85¾
Do	5¼/79-82	82	83
Do	5¼/81-83	81	82
Do	5½/80-83	83	84
Do	5¼/80-84	80	81
Do	5¼/81-84	80½	81½
Do	5¼/81-85	80	81
Do	5½/81-85	82	83
Do	5¾/82-86	84	85
Do	5¾/83-87	82½	83½
Do	7/86-88	96	97
Do	6⅞/97	96¾	98¼
Ont Hydro	3/69	96½	97
Do	3/68-70	95¼	96
Do	4½/70	96	97
Do	6/70	98½	99¼
Do	5¼/70	96½	97½
Do	5/71	95½	96¼
Do	2¾/61-71	90¾	91½
Do	4¾/Nov/71	93	94
Do	5¾/73	94¼	95
Do	6/72	95¾	....
Do	371-73	85½	....
Do	4/72-74	85	86
Do	4½/72-74	86½	87½
Do	4/74-76	82	83
Do	5/74-77	84¾	85¾
Do	6¼/75-77	93¼	94
Do	3½/75-77	77½	78½
Do	4½/76-78	81	82
Do	5/76-78	83½	84½
Do	5¾/79	88	89
Do	3½/74-79	73¾	74½
Do	3½/Oct/74-79	73	74
Do	6/78-80	89½	90½
Do	5½/78-80	85½	86½
Do	5½/79-81	84¼	85¼
Do	5/79-82	80	81
Do	5/79-83	79	80
Do	5¼/80-83	81½	82½
Do	5¼/81-84	81	82
Do	5¼/80-84	80½	81½
Do	5¼/81-85	80	81
Do	5¾/84-88	83½	84½
Do	6/84-88	85½	86½
Do	6¼/85-87	88½	89½
Do	6/88	86	87
Do	6¼/85-89	88¼	89
Do	6½/89	91¼	92¼
Do	6/86-90	85½	86½
Do	7/88-92	95¾	96
P E Island	5½/70	96½	....
Do	5/72-74	87⅛	....
Do	7½/73	98¼	99½
Do	7½/75	97½	99
Do	4¼/77	76¼	....
Do	6¼/77-79	87¼	....
Do	5½/79-81	80	....
Do	5½/83	76¼	....
Do	6½/86	85⅞	....
Do	7½/Jan/68	95	97
Do	7½/June88	95	97
Do	5¾/89	77⅝	....
Do	6¼/92	81⅝	....
Quebec	3/68-70	91⅜	....
Do	5/72	91¼	....
Do	6/72	93⅜	....
Do	7½/72	99	101
Do	3¼/70-73	81¾	....
Do	4¾/74-77	81	82
Do	6/80	85¼	....
Do	6½/78	89⅞	....
Do	6½/80	88¾	....
Do	7½/78	98	99
Do	5½/79-81	80¼	....
Do	6/80-82	83½	....
Do	5¼/82-84	75⅞	....
Do	5¼/81-85	74⅞	....
Do	5¾/83	79	....
Do	5½/84-86	76⅝	....
Do	5¼/84-86	73¼	....
Quebec	5½/86-89	75⅛	....
Do	6¾/86	91½	....
Do	6/86-88	80¾	81¾
Do	7½/88	95½	96½
Do	5½/87-90	74¾	75¾
Do	6/91	79	....
Do	6¾/91	87	89
Do	6½/91	84⅜	....
Do	6¼/89-92	81⅝	....
Do	6½/89-92	84¼	....
Que Autorte	5¾/89	77⅜	....
Que Hydro	6/69	98⅛	....
Do	5½/70	95⅝	....
Do	4/73	85⅛	....
Do	4½/73	87	....
Do	5/73	88⅞	....
Do	5½/73	90¾	....
Do	6/73	92½	....
Do	3¼/74	79¼	....
Do	3½/72-75	78	....
Do	5/73-75	84	....
Do	4¼/73-76	78⅜	....
Do	6½/78	89⅞	....
Do	5/77-79	78½	....
Do	6/77-79	85½	....
Do	5½/77-80	81⅝	....
Do	7½/80	96¼	97¼
Do	7/80	92¾	....
Do	5½/80-82	79¾	....
Do	5/80-82	75	....
Do	5½/83	78⅜	....
Do	5¾/82-84	80	....
Do	5½/83-86	74¼	....
Do	5½/88	75	76
Do	6⅞/89	95¼	96¾
Do	6/90	79½	....
Do	6½/90	84¾	....
Do	6/94	78¼	....
Do	7/94	89	90
Do	5/93-95	67¼	....
Que Pow	6¼/Sept/82	84¾	....
Sask'chewan	4¼/67-69	97¼	....
Do	3¼/70-72	87½	....
Do	3½/Jan/73-75	80¾	....
Do	3½/Oct/73-74	79	....
Do	4½/74-76	81¾	....
Do	4¾/75-77	82½	....
Do	5/75-77	83½	....
Do	5¼/75-77	85	....
Do	5¾/77-79	86¾	....
Do	5/77-79	81¼	....
Do	6/78-80	86¾	....
Do	5½/78-80	83¾	....
Do	5½/79-81	83	....
Do	5¼/79-81	80½	....
Do	5¼/May/80-82	80	....
Do	5½/Nov/80-82	81¾	....
Do	5½/82-84	81	....
Do	5½/83-85	80	....
Do	5½/Dec/82-85	79¾	....
Do	6¼/82-87	86½	....
Do	6/85-87	84	85
Do	7¼/88	96	97

INDUSTRIELS

*** convertibles**

		OFF.	DEM.
Abitibi Paper	7¼/87	92½	95½
Acadia Pulp	6¾/84	86	....
*Acklands	7½/88	111	113
Alta Gas Tr	5¼/81	81	83
Do	6½/81	86½	89½
Do	5¾/85	80½	82½
Algoma Steel	5¼/78	82½	85½
Alcan	4½/73	87½	91½
Anglo-Cdn P	6¼/78	88	....
Do	6½/86	84½	....
Ang Cdn Tel	6/83	87	....
Argus Corp	5½/75	84	....
Avalon Tel	5½/77	84	....
Bk N Scotia	7/87	94½	97½
Bathurst P	6/84	79½	82½
Bell Tel	5/72	91½	93½
Do	6¼/74	93	95
Do	3/77	72	74
Do	3¾/79	72	74
Do	7⅜/78	100½	101½
Do	5¼/80	80	82
Do	5¾/84	80	82
Do	6/86	81	83
Do	6⅛/87	83	85
Do	6¼/88	84	86
Do	6⅜/90	84½	86½
Do	7⅜/91	98	100½
Do	6¾/92	89½	92½
Block Bros	6½/88	115	117
Bowater Paper	3¾/80	69½	....
BA Oil	3½/74	80	82
Do	5⅛/77	83½	85½
Do	7⅜/78	99	100
Do	7⅜/88	96½	97½
BC Forest	5½/89	73	75
Do	6½/92	82	84
BC Molyb	5¾/76	84	87
BC Tel	5/82	72	....
Do	5¾/85	78	....
Do	6/84	80	....
Do	6¾/89	87	....
Do	6⅜/91	79½	....
BP Refineries	5¾/86	79½	82
Do	5½/79	84	86
BP Tanker	6¼/85	85	87
Can Cement	5¼/76	84½	87½
Do	3¾/75	79	81
Can Iron	6¾/87	86	88
Cdn Breweries	5/83	76½	79½
Do	5½/89	78	80
Cdn Br Alum	5¾/77	86	....
Do	6¼/77	88½	91½
Do	5¾/80	83	85
CIL	3¾/74	80	82
Do	5¾/77	84½	87½
Cdn Marmoni	5¾/88	73	....
CPR	3¾/72	85½	87½
Do	5/83	76½	79½
Cdn Petrofina	4/72	86	....
Cdn Salt	4½/70	95½	....
Do	5/71	93¾	....
Cdn Utils	4½/81	73½	....
Do	5½/86	76¼	....
Do	7¼/88	106	....
Do	6½/92	84	86
CW Nat Gas	5¾/82	81½	....
Do	5⅜/83	75½	78½
Chemcell	5¼/71	93½	....
Do	7/80	90½	93½
Chinook Shop	6½/89		90
Consum Gas	3¾/74	81	....
Do	5½/82	79½	82½
Do	6/81	85	87
Do	5¾/84	81	83
Coronation Cr	6¼/83	78	....
Credit Fon	5½/72	90¼	....
Do	6/80	80¾	....
Do	5¾/85	75	....
Dom Stores	5/72	93	....
Do	4¼/75	83½	....
Do	5½/76	89	92
Domtar	5¼/78	82	84
Do	5¾/84	78	80
Do	6¾/87	84½	87½
Dryden Paper	4¾/74	84½	86½
Eaton Acc	4½/76	80	82
Do	6¾/80	91	93
Do	7½/87	95½	97½
Eaton Realty	5/78	82	84
Do	6¼/86	84	86
Enam & Heat	4¾/76	79¾	....
Gatineau	3¼/70	92¾	....
Gen Mot Acc	6½/77	90	92
Do	6½/87	84	87
Do	7/86	88½	91½
Gt L Paper	5/76	83½	86½
Gt Lakes Pwr	5¼/77	85	87
Gt Nor Gas	6/85	76	78
G Winnipeg G	5¾/78	83½	....
Do	6/79	83	....
Do	5½/80	79½	....
Do	6/81	83	....
*Home Oil	5½/84	148	153
Hud Bay Oil	4/75	80½	83½
Husky Oil	6/84	82	....
Do	6¾/87	85½	88½
Imperial Oil	3/69	95½	....
Do	3⅜/75	80	82
Do	6¾/87	91	93
Do	7⅜/88	97	99
Ind Accept	5¼/74	86½	88½
Do	6/79	84½	86½
Do	6¾/84	84½	87½
Do	7½/86	93½	96½
*Do	7/85	115	117
*Inland N Gas	5½/77	82	84
Do	6¼/83	83½	86½
Int Pipe	6/86	83½	86½
Irving Oil	6½/81	87	89
Jockey Club	6/78	82	....
Lafarge(C wts)	6¾/88	70	75
Lk Ont Cem	5½/71	88	90
Laurentide F	4¾/69	96½	....
Laurentide F	5½/72	91	....
Do '7'	6¼/75	86½	....
Do '3'	6¼/79	81½	....
Do '4'	6½/80	81	....
Laur F '5'	6½/81	80½	....
Loblaw Groc	4/75	79	81
Do	5¾/81	80	83
Lob Leased	6¾/85	90	92
MacMillan Bl	5⅝/78	85½	88½
ML Mills	5¾/81	83	85
MEPC Cdn	6¾/82	82	84
Milhaven	7½/86	92½	94½
Miron	6¼/86	79	81
Nat Sea	6¼/81	81	....
Nfld Light	7¾/88	97	....
Nor & Cen Gas	5¾/82	78	80
Do	6½/88	81	84
Do	8/89	100	101
NW Utils	5⅜/83	77	....
Do	5¾/88	75½	78½
Pac Gt Eastrn	5/82	82½	84½
Pac Pete	5/77	82½	85½
*Pac W Air	7/82	114	116
Pembina P L	4¾/71	93¼	....
Do	5/72	90½	....
Do	6/74	91½	....
Power Corp	5½/77	80	82
Price Co	5¾/82	82	84
Do	6¾/87	86	89
Que Nat Gas	5¾/85	74½	77½
Do	6/80	84	....
Do	6/88	77	79
Do	7/90	84	86
Que Tel	6/77	87	89
Do	5¾/83	81	83
Rainbow Pipe	7¾/87	98	....
Reed Paper	6½/85	85½	....
ReynoldsAlum	4½/75	81½	....
Do	5¾/78	84½	....
Rio Algom	5¾/83	80½	83½
Rothmans	7½/88	93½	96½
Royal Trust M	6/75	89½	91½
Do	5/72	90	92
Roynat	6¼/76	89½	91½
Do	8/78	100	102
Do	6¼/80	85	87
St Law Corp	5/72	92½	95½
Do	5/78	81	84
Do	6¾/80	89½	92½
St Maurice	3¼/70	93¾	....
Salada Sheriff	6/77	87½	89½
*Scurry R	7¼/83	121	124
Shawin WP	3½/70	95⅛	....
Do	3½/73	82⅛	....
Do	4¾/76	81¼	....
Do	5½/72	91¾	....
Do	5¾/81	81⅞	....
Shell Oil Can	4¼/75	81½	84½
Do	4⅝/78	81	....
Do	5⅞/77	89½	92½
Sheraton	6¾/80	86	....
*Shop Save	Dec/86	155	160
Silverwood	6⅜/86	85½	88½
Simpsons Ltd	4¾/73	91	93
*Do	5½/79	160	....
Simpson Accept	6/81	82	84
Do	6¾/86	85½	88½
Simpson Sears	5¾/81	81	83
*Do	4½/88	105	107
Simp Sears AC	7¼/87	91½	94½
Smelter Pow	5¾/77	82½	83½
Sogemines	6¾/80	90½	....
Do (Ex wts)	8/88	94	96
Steinberg's	5¾/84	80	82
Do	6⅜/86	87	89
Steinbergs Prp	4½/80	75	78
Steinbergs Shop	7/85	91	94
Sup Propane	4/75	80	83
Do	5¾/78	84	....
Do	6¾/80	90	92
Tor-Dom Bk	6/87	83½	86½
Do	7/87	94½	97½
Tor Dom Centre	8/93	100	102
Traders Group	6½/70	95	....
Do	6¾/81	83	....
Do	6/84	75	....
Do	7¾/87	91½	95
Tr Can Pipe	5.85/87	79½	82½
*Do	5/89	105	107
Triad Oil Co	4¾/71	91	93
Union Gas Co	5½/77	84	86
Do	5¾/81	80½	83½
Do	7¾/88	99	100
Un W'burne	7/87	80	82
Wcoast Tr 'A'	5½/88	79½	82½
*Do 'C'	5½/88	101	104
*Do 'E'	5¾/84	107	109
West Decalta	6/85	73	....
Western Mines	6½/73	88	....
West Pac Pro	6½/81	85	....
Weston Geo	4¾/71	92	94
Do	5½/83	78	80
Do	6¾/87	84½	87½
Woodward	5¾/85	83	....

Valeurs hors-listes

	OFF.	DEM.	OFF. PREC.
Abbey Life	5.00	7.00	5.00
Abstainers Ins.	29.00	31.00	29.00
Adm. & Trust	20.00		20.00
AGF Special	5.00	5.25	5.12
Agratec	4.25	4.75	3.75
Allied Telemedia	.02	....	.02
Andian National	3.75	....	3.75
Atlantic Trust	7.00		7.00
Aquataine	15.75	16.25	....
B.C. Moly Wts.	6.00	7.00	6.00
Border Chemical	4.00	6.00	4.00
C-1 Credit 'A'	8.00	9.00	8.00
Cag. P. 4% Pfd.	58.00		58.00
Calg. P. 4½% Pfd	66.00	69.00	66.00
Cdn. Admiral Corp.	16.00		16.00
Cdn. Canners 'B'	11.50	....	11.50
Cdn. Equity&Dev.	13.00	....	13.00
Cdn.&For. Sec's	14.00	....	14.00
Cdn. Fur Invest.	60.00		60.00
Cdn. Gas&En. 'B' w	7.75	8.25	7.50
Cdn. Pac. Inv. C.	13.50	14.25	....
Capital Bldg wts.	3.50	4.00	3.50
Cawthra Apart	125.00		125.00
Central Dynamics	8.50	9.00	7.50
Central Trust	14.00	15.00	14.00
Charter Credit	10.00	11.00	11.00
Chinook Shopping	1.75	2.25	2.00
Claude Neon 'A'	2.50	....	2.50
Claude Neon 'B'	2.50	....	2.50
Commercial Life	50.00	....	50.00
Comm. Finance	24.00	....	24.00
Community Tel.	15.00	....	15.00
Computel Systems	49.00	51.00	40.50
Concourse Bldg.	45.00	52.00	45.00
Cons. Theatres 'A'	6.00	....	6.00
Cons Theatres 'B'	1.00		1.00
Cont Research	11.50	12.00	10.00
Credico		.55	
Crown Life	29.00	31.00	28.00
Deb & Sec. 5%	75.00	....	75.00
District Trust	8.50		8.50
Dominion Citrus	11.50	12.00	
Dominion Life	85.00	....	85.00
Dom. Mfrs. Comm	12.50		12.50
Dom. Mfrs. Pfd.	90.00		90.00
East Cdn. Sav.	5.00	6.00	5.00
Electronic Assoc.	19.25	19.75	18.25
Elk Creek Water	4.00	4.75	3.00
Entarea Inv. Mgmt	10.00	11.00	10.00
Essex Packers	2.50	....	2.50
Essex Packers Pfd.	37.00	40.00	37.00
Evangeline Svgs.	6.00	....	6.00
Excelsior Life	170.00		170.00
FACS	7.50	8.50	6.00
Family Life 50%	21.00	....	21.00
Fidelity Mtge.	6.50	....	6.50
Financial Life	10.00		10.00
Five Wheels	3.75	4.25	3.75
Flemdon Ltd.	2.00	2.50	2.00
Galt Mall 6% Pfd.	70.00	....	70.00
Gaspe Copper	43.00		43.00
General Impact	8.00	9.00	8.50
Goderich Elevator	15.00	....	15.00
Granby Plastics	4.50	....	4.50
Granby Plastics Pfd	.10		.10
Granite Club	13.00	15.00	13.00
Grenache	4.00	4.25	4.00
Guardian Growth	10.25	10.75	9.50
Halton & Peel	19.00		19.00
Hamilton Trust	7.50	8.50	7.50
Harris & Sons	9.25	10.00	9.50
Hafner Fabrics	3.50	4.25	3.75
Highland Queen	6.00	7.00	6.00
Hillcrest Collieries	3.00	4.00	3.00
Homewood Sani	120.00	....	120.00
Income Life	6.00		6.00
Industrial Life	19.00	22.00	19.00
Indus. Mtge&Trust	17.00	....	17.00
Ingersoll Mach 'B'	16.00	....	16.00
Ingersol Mach Pfd	60.00		60.00
Int'l Bond Equity	12.00	13.00	12.00
Int'l Systcoms	10.25	10.75	10.50
Invest Overseas	70.00	73.00	72.00
Jenkins Bros.	15.00		15.00
Jolly Jumper	10.00	10.50	8.25
Jolly Jumper Wts	7.00	8.00	6.00
KSF Chemical	8.75	9.25	6.75
KSF Chemical Wts	7.00	8.00	
Kukatush 1960 Ltd	4.25	4.75	4.00
La Prev Cie d'Ass.	16.00		16.00
Les Prevoyants	5.00	6.00	5.00
Leigh Instr Conv Pfd	65.00	70.00	63.00
Lincoln Trust vtc	7.00		7.00
Loeb M. Wts	15.00	20.00	15.75
London Life	57.00	62.00	55.00
MacMill Bloedel Pfd	.50	....	.50
Magna Elect Pfd.	90.00		90.00
Manoir Ind. Pfd.	3.00	6.00	3.00
Marigot Inv.	5.25	5.75	4.75
Marigot wts.	2.00	....	2.50
Maritime Life 25%	300.00	....	300.00
McCarthy Mill 'A'	6.00	....	6.00
McCarthy Mill 'B'	2.50		2.50
Metrop. Trust	15.00	17.00	15.50
Monarch Life	90.00	100.00	100.00
Morrow Screw Nut	30.00	32.00	30.00
Motorcade	1.00	1.25	1.00
Nelson's Laundries	7.00		7.00
N Method Laundry	5.00	....	5.00
Nfld L&P 5¼% Pfd	6.50	....	6.50
Nfld L&P 5½% Pfd	7.50		7.50
Niagara Str. Steel	2.50	3.00	2.50
North Tel 5½% Pfd	13.00		13.00
N. W. Life	8.00	10.00	8.50
Northland Trust	6.00		6.00
N.S. Light 4½% Pfd	64.00	67.80	64.00
N.S. Light 5% Pfd.	37.00		37.00
N.S. Svgs & Loan	7.00	7.00	6.75
N.S. Trust	42.00	....	42.00
Oakville Wood Pfd.	25.00		25.00
Okan Hel 6% Pfd	8.00	9.00	8.25
Okan Hel 6% con. pfd	16.00	18.00	16.00
Okan Tel. 40c pfd	4.00	....	4.00
Ont & Que Rlwy	83.00		83.00
Pace Ind.	7.50	8.00	8.00
Pacific Gas Trans	16.00	17.00	16.00
Pac Leas. 6% Pfd.	25.00	....	25.00
Pac. Leasin Comm	20.00	....	20.00
Pac. Leasing Wts	9.00	....	9.00
Pac. W Airl 6% Pfd	8.00		8.00
Paco	5.50	6.00	5.25
Park Lawn Cem	3.00		3.00
People's Stores	12.50	13.50	13.50
Potter Dist	5.50	6.00	5.50
Prairie Royalty	.50		.50
Public Fuel Trans	1.00	2.00	1.00
Quebec Svgs Bank	5.00	7.00	5.50
Rapid Data	7.38	7.63	6.00
Rapid Grip Pfd	86.00		86.00
Reed Shaw	15.25	15.75	15.00
Royal Oak Dairy 'B'	5.00	....	5.00
SKD Mfg 6% Pfd	8.00	....	8.00
SKD Mfg 6¼% Pfd	14.00	....	14.00
Sask Loan & Inv	45.00		45.00
Scott Misener	5.00	8.00	5.00
Seaboard Life	4.00	5.00	4.00
Sklar	2.75	3.00	2.63
Skyline Hotels	10.25	10.75	10.00
Societe d'Admin	19.00	21.00	
Spar Aerospace	4.38	4.63	4.63
Stability Life	3.50	4.50	3.50
Stand Fuel 4½% Pfd	40.00	43.00	40.00
Stand Fuel Comm	15.00	....	15.00
Stanfield's Ltd 'A'	8.00		8.00
Stanfields Ltd 'B'	36.00	39.00	36.00
Steadman Ind.	19.00	20.00	19.00
Supersol	4.00	5.00	4.00
Sussman Prps	7.00	7.50	7.50
Surpass Petro	7.25	7.75	6.75
Thompson P 6% Pfd	46.00		46.00
Toromont Ind	2.70	2.80	2.05
Toronto Gen. Assce.	35.00		35.00
Unican Security	7.00	7.50	7.50
United Cdn Shares	33.00	36.00	36.00
United Gr Grow 'A'	15.50	16.00	15.00
Universal Patents	1.25	2.00	1.50
Viau Pfd.	.30		.30
Viceroy Mfg Comm	7.50		7.50
Wardair	3.50	4.00	3.00
Waterloo Mfg.	10.00		10.00
Wellington Bank	.75	1.25	.75
Western Accept.	7.00	...	7.00
W'n Life $100 Pfd	125.00	...	125.00
Wood Alex Pfd	80.00		80.00
York Trust & Svgs	1.25	1.75	1.25
Zodiac	3.75	4.25	3.75
MINES ET PETROLES			
Cadillac	3.75	4.25	3.75
Enex	1.30	1.40	1.55
Gr. Lakes N.	6.75	7.00	6.63
Initiative	6.00	7.00	6.00
McVittie-Gra.	3.00	4.00	2.50
Nat. Malartic	2.80	2.90	2.50
N.W.T. Copper	4.00	4.50	4.30
Omega	6.40	6.50	6.50
Prado	5.50	6.00	5.25
Pure Silver	5.75	6.25	3.90
Spartan Exp.	1.50	1.60	....
Tara Exp.	1.00	1.20	1.00
Trihope	3.00	3.50	3.75

†Previous Friday's close

COURS DES CHANGES

Service de la BCN

Afrique du Sud	Rand	1.50
Allemagne	Deutsche Mark	.2694
Angleterre	Livre	2.5623
Argentine	Peso	.0031
Australie	Dollar	1.1956
Autriche	Schilling	.0417
Belgique	Franc	.0214
Bresil	Cruzeiro Novo	.2932
Chili	Escudo	.1289
Danemark	Couronne	.1430
Espagne	Peseta	.0155
France	Franc	.2166
Hollande	Florin	.2963
Italie	Lire	.001721
Japon	Yen	.003000
Mexique	Peso	.0860
Etats-Unis	Dollar	1.07 11 32
Norvege	Couronne	.1504
Nouvelle Zelande	Dollar	1.2024
Perou	Sol	.0245
Suede	Couronne	.2076
Suisse	Franc	.2498
Tchecoslovaquie	Couronne	.1400
Venezuela	Bolivar	.2393

Hausse de $920 millions de l'actif de la banque Toronto-Dominion

La Banque Toronto-Dominion a enregistré les plus importants progrès de son histoire au cours de l'exercice terminé le 31 octobre.

L'actif, les dépôts, les prêts, les revenus, les dépenses et les bénéfices ont tous accusé des hausses en dollars et en pourcentage plus imposantes que celles rapportées pour les exercices précédents.

Aujourd'hui, la Banque Toronto-Dominion compte parmi les banques dont l'actif s'élève entre quatre et cinq milliards de dollars, son actif total ayant augmenté de 290 millions de dollars ou 26.6% durant les 12 mois pour atteindre 4,378 millions de dollars.

Cette hausse de l'actif provient d'une augmentation exceptionnelle dans les dépôts qui s'élèvent présentement à 4,006 millions de dollars, à la suite d'un gain de 833 millions de dollars ou 26.2%.

La plus grande disponibilité de fonds et les taux d'intérêt plus élevés se sont traduits, bien entendu, par une hausse dans les revenus. Les revenus globaux ont augmenté de 68 millions de dollars ou 35% pour atteindre 263 millions de dollars.

Les dépenses ont également monté en flèche. Les intérêts sur les dépôts et les débentures de la banque, qui se chiffrent par 125 millions de dollars, marquaient une hausse de 42.8 millions de dollars ou de 52%.

Les salaires, y compris les contributions aux caisses de retraite et les autres avantages sociaux aux employés, ont enregistré une hausse de 8 millions de dollars pour atteindre 59 millions de dollars.

Dans l'ensemble, les dépenses d'exploitation ont augmenté de 57 millions de dollars pour atteindre 221 millions de dollars, laissant un revenu net de 42 millions de dollars au regard de 30 millions de dollars l'an dernier.

Les affectations accumulées aux réserves en prévision des pertes se sont chiffrées à 12.8 millions de dollars et les impôts se sont chiffrés par 14.5 millions de dollars, laissant un profit net de 14.6 millions de dollars, soit 97 cents par action du capital-actions en circulation.

La réserve générale a été portée à 110 millions de dollars à la suite d'un virement de 8 millions de dollars des profits non distribués.

Les changements importants dans les diverses catégories de l'actif sont les suivants :

Les ressources au comptant ont augmenté de 258 millions de dollars pour atteindre 871 millions de dollars.

La valeur des titres détenus par la banque est passée de 665 millions de dollars à 741 millions de dollars, soit un gain de 76 millions.

Les prêts au jour le jour, sur nantissement et autres prêts à court terme aux courtiers en valeurs, ont augmenté de 104 millions de dollars pour atteindre 352 millions de dollars.

Les prêts personnels et aux sociétés, y compris les hypothèques, s'élèvent présentement à 2,243 millions de dollars, une hausse de 426 millions de dollars.

Bénéfices accrus pour Sogemines

Le bénéfice net consolidé de Sogemines Limitée pour les neuf mois se terminant au 30 septembre a atteint $3,212,000 en comparaison de $2,236,000 il y a un an. Le bénéfice se chiffre à 58 cents par action (sur une moyenne de 5,664,971 d'actions émises) contre 47 cents par action l'an dernier (moyenne de 4,779,430 d'actions émises).

Le chiffre de bénéfice comprend celui de McAllister Towing Limited à compter du 1er janvier 1968, ainsi que celui de BACM Industries Limited depuis le 1er juillet 1968. Les ventes et revenus de portefeuille ont atteint $147,434,000 comparativement à $56,797,000 pendant la même période l'an dernier.

Le rapport intérimaire de la société indique que le bénéfice consolidé continue de refléter l'amélioration des résultats due au programme d'acquisitions.

Les bénéfices des opérations de produits chimiques ont baissé, à cause de la surcapacité de cette industrie et des pressions qui continuent de s'exercer sur les prix. Les opérations d'engrais se sont traduites par une perte normale au troisième trimestre, l'époque la plus favorable pour les ventes se terminant en juin.

Les résultats de la division du ciment restent satisfaisants et les profits des opérations maritimes sont nettement meilleurs que ceux de l'année dernière, selon le rapport.

Le bénéfice par action de RACM Industries Limited, sur la base du nombre moyen d'actions en circulation, est légèrement inférieur à celui de l'an dernier. Ce résultat s'explique par une baisse du volume des affaires et par des conditions atmosphériques exceptionnellement mauvaises dans la Prairie canadienne en 1968. Les opérations de BACM Industries Limited et de McAllister Towing Ltd. ont contribué de manière très sensible au bénéfice par action de votre Société.

Le rapport déclare que pour la première fois, une provision intégrale a été constituée sur une base différée, alors que dans le passé la partie différée des impôts sur le revenu apparaissait en appendice aux états financiers.

Chez Pierre Des Marais Inc.

Mise en service de la Miehle 54/77

La compagnie Pierre Des Marais Inc. vient d'accroître considérablement la capacité de son imprimerie par la mise en service, lundi dernier, de la nouvelle presse Miehle (prononcer milé).

Cette nouvelle presse Offset peut imprimer, d'un seul coup, et en quatre couleurs, à raison de 6,500 copies à l'heure, l'équivalent d'une brochure de 32 pages, format 8 1/2 par 11 pouces. Importée des Etats-Unis, cette presse représente un investissement total de l'ordre de $750,000.

Extrêmement adaptable, la Miehle 54/77 est la seule du genre au Canada qui peut imprimer quatre couleurs à la fois.

Par ses acquisition récentes, Pierre Des Marais Inc. est devenue l'une des plus importantes maisons d'imprimerie au Canada et s'est acquis une réputation enviable dépassant largement les limites du pays.

Le crédit constructif à l'oeuvre:

un autre exemple de la façon dont les entreprises canadiennes savent utiliser le crédit pour croître et prospérer.

Qu'est-ce qui construit l'imprimerie, achète les presses, fait la typographie et paie les imprimeurs?

Nos rapports avec l'imprimerie se limitent pour la plupart d'entre nous aux invitations de mariage, aux cartes d'affaires et aux avis de changement d'adresse.
Croirait-on cependant que les presses rapides, les linotypes, les fontes et tout l'équipement compliqué qu'exige la production d'imprimés de qualité, constituent un investissement qui serait plus que suffisant pour régler nos factures d'épicerie pendant plusieurs siècles?

Quelle est donc la force qui fait tourner les presses et couler le métal des caractères? C'est, dans bien des cas, le crédit constructif que IAC a procuré.
Ceci n'est qu'un exemple de la façon judicieuse dont les entreprises canadiennes savent utiliser le crédit pour croître et prospérer — mais vous aussi, à titre d'homme d'affaires et de consommateur, vous pouvez utiliser le crédit à votre avantage.

IAC est une entreprise canadienne administrée par des Canadiens. C'est pourquoi nous sommes particulièrement fiers de pouvoir procurer à tant de Canadiens et d'entreprises canadiennes le crédit qui leur est nécessaire.

IAC *au service des Canadiens depuis 1925*

La Banque de Nouvelle-Écosse
137ème Rapport Annuel/1968

RAPPORT CONDENSÉ, 31 OCTOBRE

ACTIF	1968	1967
Encaisse, compensation, exigibilités des banques	$ 857,062,326	$ 603,089,795
Valeurs	701,774,993	593,054,941
Prêts à vue	401,003,357	204,537,440
Actif immédiat (total)	1,959,840,676	1,400,682,176
Autres prêts et escomptes	3,086,211,289	2,591,394,323
Acceptations et lettres de crédit	94,583,161	84,336,424
Immeubles de la banque	45,554,272	42,762,411
Compagnies subsidiaires	26,335,917	17,003,745
Autres valeurs actives	4,511,722	2,540,100
	$5,217,037,037	$4,138,719,179

PASSIF	1968	1967
Dépôts	$4,853,156,813	$3,814,951,296
Acceptations et lettres de crédit en cours	94,583,161	84,336,424
Autres créances	12,929,244	12,014,199
Total dû au public	4,960,669,218	3,911,301,919
Réserves accumulées pour pertes	79,760,646	56,746,857
Obligations	15,000,000	15,000,000
Capital versé	30,000,000	30,000,000
Fonds de réserve	130,000,000	124,000,000
Bénéfices non répartis	1,607,173	1,670,403
	$5,217,037,037	$4,138,719,179

ÉTAT DES RECETTES, DÉPENSES ET BÉNÉFICES NON RÉPARTIS
Année fiscale prenant fin le 31 octobre

RECETTES	1968	1967
Revenu provenant des prêts	$ 253,192,006	$ 190,230,601
Revenu provenant des titres	38,398,682	30,108,799
Autres recettes d'exploitation	33,695,733	27,484,577
Recettes totales	325,286,421	247,823,977
DÉPENSES		
Intérêts sur dépôts et obligations de banque	171,341,305	121,393,572
Salaires, cotisations au plan de pension et autres avantages sociaux au profit du personnel	63,968,713	56,259,005
Dépenses foncières y compris la dépréciation	15,895,007	14,462,272
Autres dépenses d'exploitation y compris les pertes moyennes subies sur prêts pendant cinq ans	24,644,626	20,699,360
Total des dépenses	275,849,651	212,814,209
Solde des recettes	49,436,770	35,009,768
Réserve pour pertes	18,000,000	8,900,000
Solde des bénéfices avant impôts sur le revenu	31,436,770	26,109,768
Réserve pour impôts sur le revenu y afférents	15,900,000	13,200,000
Solde des bénéfices pour l'année	15,536,770	12,909,768
Dividendes	9,600,000	8,700,000
Montant reporté	5,936,770	4,209,768
Bénéfices non répartis au début de l'année	1,670,403	1,460,635
Transfert des réserves accumulées pour pertes	—	2,000,000
	7,607,173	7,670,403
Transféré au Fonds de réserve	6,000,000	6,000,000
Bénéfices non répartis en fin d'année	$ 1,607,173	$ 1,670,403

ÉTAT DES RÉSERVES ACCUMULÉES POUR PERTES
Année fiscale prenant fin le 31 octobre
(déductions entre parenthèses)

	1968	1967
Réserves accumulées au début de l'année:		
Général	$ 54,549,296	$ 47,108,059
Impôts payés	2,197,561	872,354
Total	56,746,857	47,980,413
Réserve de l'exploitation de l'année en cours	18,000,000	8,900,000
Pertes subies sur prêts moins réserve comprise dans d'autres dépenses d'exploitation	1,618,923	2,503,074
Profits et pertes sur titres y compris les réserves pour réduire les titres autres que ceux du Canada et des provinces à une valeur n'excédant pas le marché	3,082,123	(5,411,837)
Autres bénéfices, pertes et articles non périodiques, net	312,743	4,775,207
	79,760,646	58,746,857
Transféré aux bénéfices non répartis	—	(2,000,000)
Réserves accumulées à la fin de l'année:		
Général	73,180,963	54,549,296
Impôts payés	6,579,683	2,197,561
Total	$ 79,760,646	$ 56,746,857

F. William Nicks,
PRÉSIDENT DU CONSEIL ET PRÉSIDENT

Arthur H. Crockett,
DIRECTEUR GÉNÉRAL EN CHEF

Bureaux administratifs: 44 King Street W., Toronto, Canada—770 bureaux au Canada ainsi qu'à Londres • Glasgow • Dublin • Rotterdam • Bruxelles Munich • Beyrouth • New-York • Chicago • Los Angeles • Houston • San Francisco • Buenos Aires • Mexico • Tokyo • Bahama • Les Antilles • et à la Jamaïque, 37 succursales de la Bank of Nova Scotia Jamaica Limited, filiale bancaire sous tutelle.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

F. WILLIAM NICKS, Toronto
Président du Conseil et Président
JOHN S. PROCTOR, Toronto
Adjoint au Président du Conseil et Vice-Président Exécutif
THOMAS A. BOYLES, Toronto
Vice-Président Exécutif
FRED B. BROWN, Vancouver
Vice-Président, La Banque de Nouvelle-Écosse
Président, Straits Towing Limited
WILLIAM C. HARRIS, Toronto,
Vice-Président, La Banque de Nouvelle-Écosse,
Président du Conseil, Harris & Partners Limited
DONALD McINNES, C.R., LL.D., D.C.L., Halifax,
Vice-Président, La Banque de Nouvelle-Écosse,
Associé principal, McInnes, Cooper and Robertson

L'HON. JOHN B. AIRD, C.R., Toronto,
Associé, Edison, Aird & Berlis
LEWIS H. M. AYRE, St-Jean, Terre-Neuve,
Président, Ayre & Sons, Limited
ALBERT T. BAKER, Calgary,
Directeur général, Alberta Wheat Pool
G. MAXWELL BELL, Calgary,
Président du Conseil, F. P. Publications Limited
JOHN R. BRADFIELD, LL.D., Toronto,
Président du Conseil, Noranda Mines Limited
E. DELWIN BROCKETT, Pittsburgh, E.-U.
Président du Conseil et Directeur Exécutif en Chef,
Gulf Oil Corporation
W. HERMAN BROWNE, Toronto,
Président du Conseil, Moore Corporation Limited
E. JACQUES COURTOIS, C.R., Montréal,
Associé, Smith, Davis, Anglin, Laing, Weldon & Courtois
ROBERT L. DALES, Toronto
Directeur
COLONEL JOHN D. FRASER, V.D., C.D., Pembroke, Ont.
Vice-Président, Snelling Paper Sales Limited
C. SYDNEY FROST, M.C., LL.D., D.C.L., Toronto,
Directeur
CHARLES HAY, LL.D., Toronto,
Président et Directeur Exécutif en Chef,
The British American Oil Company Limited
L'HON. SALTER A. HAYDEN, C.R., LL.D., Toronto
Associé principal, McCarthy & McCarthy
LE TRÈS HONORABLE COMTE EARL D'IVEAGH, Dublin, République d'Irlande
Président, Arthur Guinness Son & Co. Limited
HENRY R. JACKMAN, C.R., Toronto
Président du Conseil, The Empire Life Insurance Company
JOHN J. JODREY, Hantsport, N.-E.
Vice-Président Exécutif, Minas Basin Pulp & Power Company Limited
SIR DENYS LOWSON, Bt., Londres, Angleterre
Président, Algoma Central Railway
L'HON. NORMAN A. M. MacKENZIE, C.M.G., M.M. et Bar, C.R., LL.D., Vancouver,
Président Honoraire et Professeur Honoraire de Droit International à l'Université de la Colombie-Britannique
A. BARNET MACLAREN, Ottawa,
Président, Maclaren Power & Paper Company
JOHN L. McCARTHY, Toronto
Vice-Président, The Canada Life Assurance Company
CYRUS H. McLEAN, Vancouver,
Président du Conseil, British Columbia Telephone Company
SIR BRIAN MOUNTAIN, Bt., Londres, Angleterre,
Président du Conseil, Eagle Star Insurance Company Ltd.
L'HON. J. LEONARD O'BRIEN, LL.D., D.C.L., Ph.D.,
Nelson, Miramichi, N.B.
Directeur
W. HAROLD REA, LL.D., F.C.A., Toronto,
Président du Conseil, Great Canadian Oil Sands Limited
WILLIAM H. C. SCHWARTZ, Halifax
Président du Conseil, W. H. Schwartz & Sons Limited
FRANK H. SHERMAN, Hamilton,
Président et Directeur Exécutif en Chef
Dominion Foundries and Steel, Limited
C. GORDON SMITH, LL.D., Winnipeg,
Président, Oldgard Limited
F. FOSTER TODD, Toronto
Vice-Président Exécutif, The International Nickel Company of Canada, Limited
DONALD G. WILLMOT, Toronto,
Président et Directeur Exécutif en Chef,
Molson Industries Limited
CHARLES N. WILSON, Saint-Jean, N.B.
Président, The Standard Dredging Co. Limited